This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

743
161
178

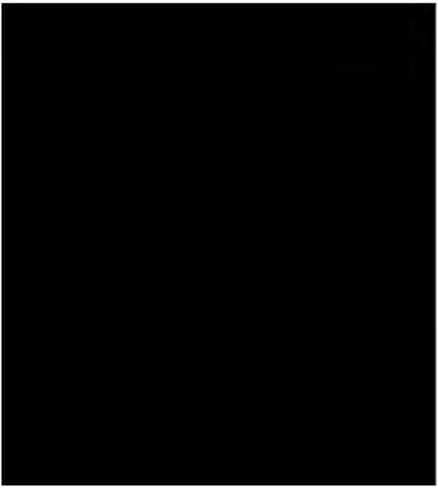

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1724.

ES MEMOIRES ONT COM-
mencé au mois de Janvier 1701.
& se vendent 15 s. le mois en blanc;
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juillet 1724.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,
Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1724.

Article LVII.

HISTOIRE DES PROVINCES-Unies des Païs-Bas : par Monsieur le Clerc. Tome 1. contenant ce qui s'est passé depuis l'an 1560 jusqu'à l'an 1618. vol. infolio pag. 542. avec l'explication Historique des principales Medailles frapées pour servir à l'Histoire des Provinces-Unies des Païs-Bas, où l'on trouve une suite d'environ deux siecles & demi ; comprise en plus de 400. *Medailles ; c'est-à-dire l'Histoire des Provinces-Unies depuis la fin du quinziéme siecle que les Pays-Bas ont passé de la Maison de Bourgogne dans celle*

d'Autriche, jusqu'au Traité de B
riere conclu en 1716. *pages* 2
A Amsterdam chez l'Honoré
Châtelain.

CEtte Histoire est un table
parfait de la revolution d'
Etat. On y voit dans le Souver
& dans ses Ministres, une sriguı
excessive fondée sur une trop gr
de securité : on apperçoit dans
Grands une ambition jalouse &
quiete, & dans les Peuples un fa
zele de Religion joint à un trop gr

leurs auteurs. La Republique des Provinces-Unies recueille aujourd'hui dans un état florissant, le fruit des travaux de ses Peres ; mais en relisant l'Histoire de son établissement, que de spectacles barbares n'y trouvera-t-elle pas, capables d'alterer la joye de son triomphe ? Sa souveraineté ne s'est établie que sur les cendres & les ruïnes mêmes de sa Patrie. Sa liberté n'est cimentée que du sang de ses Fondateurs. Elle donne encore des larmes à leurs malheurs, tandis qu'elle erige des Trophées à leurs Memoire, & elle n'a pas moins de sujet de deplorer ses calamitez passées, que de s'applaudir de sa prosperité presente.

Après une Préface qui ne contient rien de remarquable, l'Auteur donne un détail abregé du gouvernement des Provinces-Unies : détail necessaire lorsque nous n'avions encore que les descriptions imparfaites du Cardinal Bentivoglio, & du Chevalier Temple, mais qui paroît superflu depuis celui qu'en ont donné Boxhornius & Basnage. Tous ces preliminaires sont suivis d'une Carte

Geographique des Provinces-Unies qui paroît très exacte. Mais l'Estampe qui est à la tête de l'Ouvrage, n'annonce point une Histoire équitable envers les Catholiques: car on y voit la Hollande qui foule aux pieds la Tiare du Pape & les clefs de Saint Pierre. L'Auteur nous apprend partout que la verité est quelquefois foulée aux pieds par l'erreur & le mensonge, & son Histoire en est une preuve.

Tout le monde sçait que Grotius, Bentivoglio, Strada, Meteren & plusieurs autres Auteurs celebres ont

„ mes, & des instructions que l'on
„ ne peut guéres trouver qu'avec le
„ temps, surtout à l'égard des der-
„ niers evenemens. Ajoûtez à cela
„ qu'il n'est pas sûr de parler de cho-
„ ses si recentes, avec la liberté qui
„ convient à l'Histoire. „ Ainsi cet
Ouvrage n'est pas à beaucoup près,
aussi étendu que celui de Mr Basnage
qui s'applique à détailler les faits
dans toutes leurs circonstances, &
qui, pour le dire en passant, a fait
l'Histoire de toute l'Europe autant
que celle des Provinces-Unies : mais
il sera plus universel, & comprendra
une plus longue suite d'années.

Ce premier volume est divisé en 9. Livres. On lit dans le premier qu'après l'abdication de Charles V. Philippe II. declara Marguerite Duchesse de Parme & fille naturelle de Charles V. Gouvernante des Pays-Bas. Ce choix offensa vivement le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont qui aspiroient à cette place. La faveur du Cardinal de Granvelle qui avoit toute la confiance de la Duchesse, n'irrita pas moins la Noblesse & surtout Phi-

lippe de Montmorency Comte de hornes que ce Miniſtre avoit empê-ché d'obtenir le Gouvernement de la Gueldre. Les Eccleſiaſtiques té-moignoient de leur côté, beaucoup d'oppoſition à l'érection de pluſieurs nouveux Evêchez que Philippe II. vouloit établir dans les Pays-Bas, comme le moyen le plus efficace pour preſerver la Religion Catholi-que de la contagion des Pays voiſins. Enfin l'inquiſition qu'on y avoit auſſi déjà établie dans le même deſ-ſein, étoit pour le Peuple une ma-tiere perpetuelle de ſeditions & de

Clerc d'après Bentivoglio, avoit «
été laissé à la Duchesse de Parme «
comme un Arbitre & un Directeur «
de sa conduite, & il ne sçavoit pas «
moderer l'autorité que le Rôi lui «
laissoit prendre. Il étoit naturel- «
lement altier & colerique. Il avoit «
des manieres qui sieoient mieux à «
un Laïque qu'à un Ecclesiastique. «
Il aimoit à faire ostentation du «
credit qu'il avoit auprès du Roy, «
au lieu de le cacher, & à paroître su- «
perieur à tout le monde, sans se met- «
tre en peine de l'opposition qu'on «
lui pouvoit faire, ou de l'envie que «
cela lui attireroit, & cela par des airs «
imperieux plûtôt que moderez. »

Il fut cependant bientôt obligé de ceder à la tempête, & aprés avoir essuyé mille affronts dans les Pays-Bas, il se retira en Espagne. Mais ce succès ne fut pour les Flamands qu'un triomphe imaginaire ; car le Cardinal ayant été aussi-tôt reçû dans le Conseil d'Espagne, ses avis eurent encore dans la suite, de grandes influences dans le gouvernement des Païs-Bas. Il fut d'ailleurs remplacé auprès de la Gou-

vernante par deux hommes qui étoient imbus d'une partie de ſes maximes, quoyque plus moderez dans l'execution. C'étoient Viglius & le Comte de Barlaimont dont le premier repreſenta à Philippe que les Seigneurs Flamands devenus plus hardis par le départ de Granvelle, imiteroient bientôt les Seigneurs Huguenots de France, & qu'après avoir fait la Guerre à ſes Miniſtres, ils la feroient bientôt au Roy même. Ce n'étoit pas là, comme le pretend Monſieur le Clerc, interpreter malignement la conduite du Prince

[redacted]

Religion, auroit dû s'abstenir d'en «
parler. » Les Peuples auroient donc
dû, à plus forte raison, s'abstenir d'en
parler, & obeir à leurs legitimes
Pasteurs. L'Auteur condamne encore
la politique de la Cour d'Espagne,
dont la rigueur trop inflexible
detacha enfin de cette Monarchie
presque tous les Pays-Bas. Il est bien
aisé à un Historien de raisonner ainsi
après l'évenement. Mais lorsqu'on examine
sans prejugé, l'état où étoient
alors les Pays-Bas d'un côté, & l'Espagne
de l'autre, si on ne justifie
pas la conduite de Philippe, on peut
du moins trouver qu'il y a de la temerité
à accuser ce Prince d'avoir
manqué de politique. Car quelle apparence
y avoit-il, que ces petites
Provinces pussent jamais secoüer le
joug d'une puissance aussi redoutable,
que l'étoit alors celle des Espagnols
qui faisoient trembler toute
l'Europe ? La chose étoit si peu vraisemblable,
qu'on eut encore de la
peine à la comprendre même après
le succès.

Quoiqu'il en soit, le Roy parut se
roidir plus que jamais contre les cla-

meurs des Flamands, & ordonna de faire executer les Edits portez contre les Protestans. Cet ordre fut comme le signal de la revolte. Les Nobles firent entr'eux une espece de confederation dans laquelle le Peuple voulut aussi être compris.

Ils presenterent ensuite à la Duchesse de Parme, une Requête qui tendoit à obtenir la liberté de conscience; & comme le Comte de Barlaimont eût dit tout haut à la Princesse que c'étoit *des gueux* qu'il ne falloit pas écouter, les Confederez voulans se faire honneur de ce ter-

Ce premier desordre fut bien-tôt suivi de mouvemens plus grands. Tandis que le Prince d'Orange retiré dans son Gouvernement de Hollande & de Zelande, faisoit goûter aux Peuples les douceurs de la liberté pour leur rendre le joug des Espagnols plus insupportable, ses Partisans commirent à Anvers & dans plusieurs villes de Flandres, d'horribles excès. Les Eglises furent le premier théatre de la fureur & de la brutalité des Seditieux. Les Images furent brisées, les Vases sacrez profanez, le richesses des Autels devinrent la proye des Protestans, & le ravage passa des Eglises à plusieurs Maisons particulieres.

Si l'Historien est obligé de condamner ici les excès des Religionnaires, il se dedommage par les declamations qu'il fait contre la rigueur des Edits; mais il ne fait pas reflexion que la conduite des Protestans ne justifioit que trop ces Edits rigoureux, puisqu'ils n'avoient été fait que pour prevenir leurs seditions & leurs violences.

Cependant la Duchesse de Parme

ayant fait promptement lever quelques Troupes, l'émeute fut appaiſée, les Nobles ſe ſeparérent , la confederation ſe diſſipa , & les plus coupables furent châtiez. Le Prince d'Orange après avoir inutilement tâché de perſuader au Comte d'Egmont de ſe mettre en ſûreté, ſe retira en Allemegne ſuivi de beaucoup de Nobleſſe & de Peuple, effrayé de l'arrivée prochaine du Duc d'Albe à la tête d'une armée. Ainſi finit la premiere revolte des Flamands , revolte mal concertée , & qui ne fut que le prélude des troubles qui la ſuivi-

ſevere & ſans pitié. C'eſt où commence le Livre ſecond.

A peine le Duc fut il arrivé, qu'il établit un Conſeil qui devint l'effroy des Provinces. Il l'appella *le Conſeil des Troubles*, & les Flamands le nommerent *le Conſeil de Sang*. Jean Vargas qui en étoit Preſident, repondoit en termes barbares aux remontrances des Flamands, *Non curamus veſtros Privilegios.* Le Duc établit enſuite des garniſons dans pluſieurs Places, fit arrêter les Comtes d'Egmont & de Hornes, confiſqua les biens des Seigneurs fugitifs & de pluſieurs Bourgeois dont il fit mourir les plus coupables. La Ducheſſe de Parme ſe retira alors en Italie pour n'avoir point de part à un gouvernement ſi peu moderé, ou peut-être parce qu'on ne lui en donnoit pas aſſez.

Cependant le Duc d'Albe ayant appris que le Prince d'Orange étoit rentré dans les Pays-Bas avec ſon frere Loüis de Naſſau, chacun à la tête d'une armée, il ſe hata de faire mourir les Comtes d'Egmont & de Hornes, avant que de marcher con-

tre les rebelles, disant que *peu de têtes de Saumons valoient mieux que plusieurs milliers de Grenoüilles.* Ces deux Seigneurs furent executez à Bruxelles. Mais je ne sçais ou l'Auteur a pris que le « Baron de Montigny » deputé de la Noblesse, qui avoit » été arrêté & mis en prison à Se» govie, quand les Comtes d'Eg» mond & de Hornes furent arrêtez, » après avoir essayé envain d'en sor» tir, y fut empoisonné dans un po» tage. » Ce fait est contraire à toutes les Histoires, où on lit que le Baron de Montigny eut la tête tren-

posée que de Troupes ramassées & sans discipline, de se dissiper d'elle même. Ainsi cette expedition ne fut pas plus heureuse pour les Protestans que les mouvemens des années precedentes.

Leur salut vint du côté qu'ils l'attendoient le moins. Les *Gueux* de mer ayant équippé une flotte, prirent la Brille, Flesingue & presque toute la Zelande, d'où il firent beaucoup de prises & de ravages, & battirent une grosse Flotte Espagnole. Toute la Hollande, excepté Amsterdam, secoüa aussi bientôt le joug étranger, & le Prince d'Orange commença à gouverner ces deux Provinces avec un pouvoir absolu sous l'aparence d'un Gouvernement Populaire. L'exercice de la Religion Catholique fut aboli dans tous les Temples, & tandis qu'on employoit encore dans les Actes publics le nom du Roy, le Prince d'Orange ne laissoit pas de punir de mort ceux qui tenoient encore pour l'Espagne. L'Histoire donne ici un beau champ aux Auteurs qui aiment à décrire des spectacles sanglans & funestes.

Car il ſemble que les Proteſtans d'un côté & les Eſpagnols de l'autre, les uns animez par la vengeance, les autres par la haine, conſpiraſſent à remplir toutes les provinces d'horreur & de carnage. Mais après pluſieurs pertes de part & d'autre, les Eſpagnols demeurerent les Maîtres de toutes les Provinces, excepté la Hollande & la Zelande qui commencerent dès-lors à s'eriger en Republique ſous l'autorité du Prince d'Orange. La premiere aſſemblée des Députez de ces deux Provinces ſe fit à Dordrecht, qui fut ainſi com-

commencement comme avoit fait le Duc d'Albe, par une ſanglante defaite de Loüis de Naſſau dont l'armée fut taillée en pieces. Mais les Eſpagnols vainqueurs ſur terre, furent à leur tour, vaincus ſur mer. Ainſi la fortune ſembloit partager également les ſuccès entre les deux Partis pour faire durer plus longtems leurs malheurs. Leide ſoûtint alors contre les Eſpagnols un Siege memorable par la conſtance barbare de ſes Habitans. „ Le peuple gemiſſoit, pleuroit, murmuroit & " demandoit dequoi manger au " Magiſtrat qui étoit auſſi en peine " que les autres. Il y en eut un de ce " corps qui leur repondit *qu'il lui " étoit indifferent de mourir par les " mains des Eſpagnols, ou par les leurs, " & que ſi ſa chair pouvoit les ſatisfaire, " ils n'avoient qu'à la mettre en pieces " & la manger* „. La Ville fut enfin ſauvée, mais ce fut aux dépens du Pays, qu'on inonda avec une perte infinie pour les Habitans. Tous les Hiſtoriens remarquent que les Soldats & les matelots qui ſecoururent Leide à la faveur de cette inonda-

tion, portoient à leur chapeau une demi-lune d'argent avec cette Devise, *Plûtôt servir au Turc qu'au Pape*: Sentence que Monsieur le Clerc louë, & qui est effectivement digne des Protestans.

Rien ne contribua plus à la ruïne de ces malheureuses Provinces, que les frequens soulevemens qui se firent dans les Armées Espagnoles. Les Soldats mutinez faute de paye, osoient à l'exemple des anciens Soldats Romains, déposer leurs Commandans, & se choisir des chefs sous la conduite desquels ils ravageoient impunément les Villes & les Campagnes sans distinction d'ami ni d'ennemi. Cependant Requesens plus humain que son predecesseur, & qui avoit des ordres plus moderez, mêloit la negotiation à la guerre, & tâchoit de gagner par la douceur ce qu'il ne pouvoit emporter par la force. Mais les Provinces de Hollande & de Zelande éludoient toutes les propositions de paix, les regardans comme autant de pieges qu'on tendoit à leur liberté; & au lieu de rentrer dans l'obéïssance de

es entrefaites, Requesens
, & eut pour successeur,
ian d'Autriche, fils naturel
les V. L'autorité & la répu-
le ce nouveau Gouverneur
it pas empêcher la continua-
troubles; de sorte que les
. Brabant, voulans pourvoir
més à leur sûreté, leverent
s troupes pour se rendre
des Citadelles de Gand &
s. Ils prirent la premiere;
ntreprise qu'ils firent sur la
, attira sur la ville le plus fu-
s malheurs: car trois mille
ols mutinez ayant entendu
le bruit du Canon que les
ois d'Anvers faisoient tirer

generale dans tout le païs ; & les Catholiques se réünissans avec les Protestans contre les Espagnols, conclûrent ensemble à Gand, le 8. Novembre de la même année 1576. ce Traité d'Union, qu'on nomma *la Pacification de Gand*, & par lequel les Etats de Brabant, Hainaut, Flandres, Artois, Namur &c. s'unissoient avec le Prince d'Orange & les Etats de Hollande & de Zélande, pour conserver la liberté & les privileges des Provinces, pour suspendre les Edits, & chasser les Espagnols de tout le Païs. D. Juan, après [redacted]

douceur de la Paix, après tant de troubles & de desordres. La plûpart des Provinces soûpiroient pour le repos; & l'Edit Perpetuel ayant été accepté par tout, devoit ramener le calme & la tranquillité. Déjà les Troupes Espagnoles étoient sorties des Païs-Bas, & D. Juan avoit fait, avec une magnificence extraordinaire, une entrée pacifique dans Bruxelles: mais l'éclat de cette Pompe n'éblouïit pas le sage Viglius, qui prévoyoit de nouvelles tempêtes sous les apparences d'un calme trompeur. Témoin des réjoüissances & des acclamations du Peuple à l'entrée de D. Juan à Bruxelles, *Est-ce donc là*, dit-il, *le Prince qui nous ramenera la paix?*

En effet, les Provinces de Hollande & de Zélande, toûjours gouvernées par le Prince d'Orange, firent bien voir, en cette occasion, qu'elles ne vouloient point de paix: car, au lieu d'accepter un Traité que toutes les autres Provinces trouvoient équitable, elles s'appliquerent à jetter dans l'esprit des Peuples, des semences de nouvelles divisions, & à

leur inſpirer de la défiance de la mo-deration des Eſpagnols. Mr Le Clerc trouve mauvais, que le Cardinal Bentivoglio traite cette conduite de dureté: mais il paroît que c'eſt le nom le plus doux qu'il pût lui donner. Il eſt bien ſûr, comme dit notre Hiſto-rien, que *quand on a goûté la liberté à l'égard du corps & de l'ame, on l'ai-me plus que ſa vie*. Mais cela ne don-ne aucun droit aux Peuples de ſé-coüer un joug légitime & moderé. La Hollande & la Zélande n'étoient pas plus privilegiées que les autres Provinces des Pais-Bas, qui accep-

» Espagnol suspect aux Flamands : ce
» qui ne leur étoit nullement diffi-
» cile, parce que sa conduite don-
» noit lieu de le soupçonner de vou-
» loir gouverner à la maniere du Duc
» d'Albe ». Mr Le Clerc rapporte en-
suite la réflexion que fait sur cela le
Cardinal Bentivoglio. *La tromperie*,
dit ce Cardinal, *regne parmi les Peu-
ples Méridionaux, & la simplicité
parmi les Septentrionaux : mais cette
simplicité degenere facilement en cré-
dulité : c'est pourquoi un habile homme
qui tâche d'exciter des broüilleries,
tourne leurs esprits comme il lui plaît,
& leur fait sentir les mauvais effets
de ses tromperies, avant qu'ils s'ap-
perçoivent qu'il les trompe. C'est le foi-
ble des Flamands, & si jamais ce foi-
ble parut, ce fut alors, qu'ils crûrent
avec tant de facilité, ce qu'on leur di-
soit pour leur inspirer de l'éloignement
pour Dom Juan, & pour augmenter
la haine qu'ils avoient pour les Es-
pagnols. D. Juan s'étoit plûtôt livré
entre leurs mains, qu'ils ne s'é-
toient mis entre les siennes ; il ne lui
restoit plus que le titre de Gouver-
neur, sans aucune autorité. Les Espa-*

gnols étoient sortis ; les Allemands devoient bientôt s'en aller ; & ce qui étoit encore plus important, les Flamands eux-mêmes gardoient les Forts & les Citadelles.

D. Juan s'étant bientôt apperçû qu'on lui tendoit des piéges de toutes parts, & que les Flamands le haïssoient, ne songea qu'à se sauver de Bruxelles pour se retirer en lieu sûr. Il en trouva une occasion favorable dans le voyage que Marguerite de Valois, Reine de Navarre, fit alors dans les Païs-Bas. Le motif qui servit de prétexte à ce voyage, étoit

& ensuite de Charlemont, de Luxembourg & d'autres Places. Cette démarche causa de nouveaux troubles dans les Provinces, & fut suivie d'apologies de part & d'autre, de propositions & de négociations inutiles. Comme les Provinces se voyoient à la veille de rentrer en une nouvelle guerre contre l'Espagne, la plûpart jetterent les yeux sur le Prince d'Orange, comme le seul qui pût les aider par ses conseils, par son experience & sa valeur : mais les honneurs qu'on lui rendit dans plusieurs villes, donnerent de l'ombrage, & inspirerent de la jalousie aux Seigneurs Catholiques. « Le Duc » d'Arschot en particulier songea à » lui opposer l'Archiduc Matthias, » troisiéme fils de Maximilien II. & » frere de l'Empereur Rodolphe. Il » fit sonder ce Prince, pour sçavoir » s'il voudroit hazarder de venir » dans les Païs-Bas, sur la promesse » qu'on lui faisoit de le faire Gouver- » neur General des dix-sept Provin- » ces. Ce Prince qui ne faisoit pas la » figure qu'il souhaitoit à la Cour de » l'Empereur son frere, accepta l'of-

» ſrc, ſans lui en rien communiquer,
» à ce qu'il diſoit, & partit, de nuit,
» de Prague, d'où il marcha, avec
» très-peu de Domeſtiques, tout droit
» à Maſtricht, & enſuite à Lire,
» ville du Brabant, près d'Anvers.
» Les Etats furent étonnez de ſon
» arrivée, parce que cette affaire n'a-
» voit été communiquée qu'à très-
» peu de gens». Les partiſans du Duc d'Anjou ne furent pas moins embarraſſez : mais comme on ne pouvoit pas avec bienſéance refuſer les propoſitions de l'Archiduc, pluſieurs villes lui déférerent le Gouverne-

cours, D. Juan gagna une bataille, prit Louvain, Bovines & plusieurs autres Places. Les Etats se consolerent de ces pertes par la reddition d'Amsterdam, qui après avoir persisté jusques-là dans le parti de Philippe, se reünit enfin aux autres Villes Confédereés. Mais les bornes d'un Extrait ne me permettent pas de suivre l'Auteur dans le détail des évenemens de cette guerre, ni des Réglemens que l'Archiduc fit, de concert avec les Etats, pour établir la liberté de conscience & l'exercice des deux Religions : je ferai seulement remarquer que Mr Le Clerc finit ce détail par une maxime qui doit surprendre dans tout homme qui se pique d'avoir quelque Religion. *Il n'y a que Dieu*, dit-il, *qui puisse décider sans replique, du vrai & du faux en matiere de Religion ; & ce ne sera qu'au dernier jour qu'il décidera. Il faut attendre patiemment ce jugement, qui ne peut pas tromper, & se supporter en attendant.* Ce principe établi par Mr Le Clerc, je lui demanderois volontiers de quelle Religion il est : car s'il est vrai, comme on n'en peut

pas douter, que la Foi est la bâse & le fondement de la Religion; s'il est encore vrai que la Foi ne peut être fondée elle-même que sur la décision de Dieu; & s'il est vrai ensuite, comme dit Mr Le Clerc, que *Dieu ne décidera qu'au dernier jour*; quelle Religion lui reste-t'il, en attendant ce dernier jour? Une Religion sans Foi, sans certitude, & par consequent, sans esperance, c'est-à-dire, une Religion telle qu'il ne peut y en avoir. Pour moi, je crois que c'est attendre trop tard pour avoir de la Religion, que d'attendre au jour du Jugement.

Matthias, Jean Casimir, Comte Palatin, y avoit aussi des partisans, & étoit soûtenu par la Reine d'Angleterre; mais ce dernier se retira peu de tems après en Allemagne.

Cependant les deux Provinces de Hainaut & d'Artois ayant fait entr'elles un Traité d'Alliance par lequel elles s'engageoient à demeurer attachées au Roi d'Espagne, & à ne permettre chez elles que le seul exercice de la Religion Catholique, le Prince d'Orange craignit que cet exemple n'eût des suites, & persuada aux autres Provinces, d'affermir leur Confédération par un nouveau Traité. Ce Traité se fit à Utrecht, le 23. Janvier 1579. entre les Provinces de Gueldres, de Zutfen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & des Omlandes de Frise. Cet Acte fut appellé l'Union d'Utrecht, & fut, comme le remarque l'Historien, le premier fondement solide de la République des Provinces-Unies, dont le Prince d'Orange étoit l'ame.

Cette nouvelle Union des Provinces fut précedée de beaucoup de divisions, dont le Prince de Parme

ſçut profiter habilement pour réta-
blir les affaires du Roi d'Eſpagne.
Entr'autres conquêtes, il prit Maſ-
tricht, que ſes troupes ſaccagerent,
malgré les efforts qu'il fit pour arrê-
ter leur fureur. Les ſoldats victorieux
commirent, en cette occaſion,
tant de cruautez, que les Hiſtoriens
n'en parlent qu'avec horreur. Après
avoir aſſouvi leur avarice & leur bru-
talité, le partage du butin ayant fait
naître une querelle entre les Walons
& les Allemands, ils furent ſur le
point de vanger ſur eux-mêmes leurs
crimes; mais un accident fort ſingu-

s d'augmenter la fiévre du
par leur résistance, sortirent
pour obéïr à ses ordres : mais
t fort surpris de trouver en
Walons & les Allemands as-
dans la place du marché,
à s'égorger, s'ils n'avoient
appaisé l'émeute par leur

l'état déplorable où les Pro-
voyoient réduites, les obli-
donner un Chef plus capa-
s défendre, que l'Archiduc
s, lequel ne recevroit aucun
le l'Empereur ni de l'Empi-
envoyerent donc une Am-
solennelle au Duc d'Anjou,
offrir la Souveraineté des
s, & traiterent avec lui le 29.
re 1580. à des conditions
oient leurs privileges à cou-
que le Duc n'auroit peut-
acceptées, s'il n'avoit esperé
tre bientôt en état de les in-
r comme il jugeroit à pro-
squ'il se seroit une fois établi
ais.

ne en eût-on reçû la nouvelle
Espagne, que Philippe pro-

crivit le Prince d'Orange, par une Déclaration remplie d'accusations atroces & d'invectives outrageantes, traitant le Prince d'*impie*, de *peste de la Chrétienté*, d'*ennemi du genre-humain*, de *Caïn* & de *Judas*, & mettant sa tête à prix. Une bonne armée auroit été beaucoup plus efficace qu'une telle Déclaration, qui est ordinairement l'effet & la marque d'une fureur impuissante, & qui a coûtume de donner, dans l'esprit des Lecteurs, l'avantage à celui qui est attaqué. Mais le Prince d'Orange perdit cet avantage, par la réponse violente qu'il fit à cette Déclaration. On pourra cependant excuser ces deux princes, si on considere que ces sortes d'invectives étoient beaucoup plus en usage dans leur siécle, que dans le nôtre, où l'on a prescrit des régles de bienséance aux passions les plus violentes.

Les Etats Generaux vangerent beaucoup mieux le Prince d'Orange, par l'Acte qu'ils publierent de leur côté pour déclarer Philippe déchû de tous ses droits sur les Païs-Bas. Cet Acte fut dressé à la Haye, après

de longues délibérations, & publié le 26. Juillet 1580. Si la Souveraineté des Provinces-Unies n'étoit établie que sur cet acte, tous les Peuples auroient droit de la leur contester: mais elle est fondée sur des titres plus légitimes & incontestables, je veux dire, sur la cession autentique & volontaire que les Rois d'Espagne ont faite de leurs droits sur les Païs-Bas, dans des Traitez solennels. C'est en vertu de cette cession, qu'elle s'est mise en possession de la Souveraineté dont elle joüit aujourd'hui; au lieu qu'on ne peut regarder l'Acte dont je viens de parler, que comme un attentat, heureux à la verité dans ses suites, mais contraire, dans sa substance & dans sa forme, à tous les Droits divins & humains. Cependant Mr Le Clerc entreprend de le justifier. Ce qu'il y a en cela de plus singulier, c'est qu'il se fonde sur la doctrine de Mariana, cent fois proscrite & flétrie dans tous les Royaumes; & pour prouver ensuite que cette doctrine est la doctrine commune des Jésuites, il cite, non pas leurs Ouvrages, qui le démentiroient,

mais un Libelle diffamatoire, plein de fauſſetez & d'extravagances. Si l'Acte des Etats étoit bon, on ne pourroit pas mieux s'y prendre pour le faire paroître mauvais: auſſi faut-il croire que Mr Le Clerc a moins prétendu le juſtifier, qu'orner ſon Hiſtoire d'une Satyre contre les Jéſuites. Son Livre en ſera beaucoup plus eſtimé des Proteſtans, & même de quelques perſonnes qui ſe diſent Catholiques.

Dès que le Duc d'Anjou ſe vit reconnu Souverain des Païs-Bas, il ſongea à ſe rendre digne d'un ſi beau

te de Hornes, à qui le Duc d'Albe avoit fait trencher la tête, défendit long-tems en héroïne, se trouvant en personne aux assauts, & se mêlant parmi les soldats dans les endroits les plus perilleux.

Enfin le Duc d'Anjou étant de retour, fut reçû à Anvers avec les marques les plus éclatantes d'une joye universelle; il y fut déclaré & reconnu Seigneur & Duc de Brabant; & ce fut dans cette ceremonie, que le Prince d'Orange voulant lui attacher l'agrafe de son manteau Ducal, le le Duc lui dit: *Laissez-moi faire, je l'attacherai si bien moi-même, qu'il ne m'échapera pas.* Son dessein étoit en effet de se rendre Maître absolu des Païs-Bas, comme il le fit voir peu de tems après; dessein qui pourroit paroître moins temeraire, s'il avoit entrepris de l'exécuter dans la suite du tems par une conduite sage & moderée, après avoir accoûtumé les peuples à sa domination: mais dans les circonstances où il se trouvoit, rien n'étoit plus imprudent, plus mal concerté, & en même tems plus injuste. Il avoit marqué un jour aux

Commandans François qu'il avoit diſtribuez dans differentes Places, pour s'en emparer tous en même tems. Pour lui, il s'étoit chargé de ſurprendre Anvers avec les troupes qu'il avoit aux environs. Mais un bruit ſourd qui courut dans la ville que le Duc vouloit s'en rendre maître, donna l'alarme aux habitans, qui eurent le tems de ſe mettre en défenſe, & firent avorter l'entrepriſe. Le Duc n'eut ainſi que la honte d'avoir manqué ſon coup, & le chagrin de voir tailler en pieces beaucoup de Nobleſſe Françoiſe. Obligé de ſe re-

dans les Païs-Bas; & ce qui fut encore plus funeste pour les Provinces, le Prince d'Orange fut assassiné sur ces entrefaites par un Bourguignon, nommé Baltasar Gerard, qui le tua d'un coup de pistolet chargé à trois balles, dans le moment que ce Prince sortoit de table. S'il n'étoit tems de finir l'Extrait de ce 3e Livre, qui n'est peut-être déjà que trop long, j'avertirois ici Mr Le Clerc, que les déclamations qu'il fait en cette occasion contre la doctrine de l'Eglise Romaine, des Jésuites & des Théologiens Catholiques, ont mauvaise grace, lorsqu'elles ne sont pas fondées sur des faits certains & averez. L'Auteur Protestant, dont il a tiré le recit de cet assassinat & les réflexions qu'il y ajoûte, a été plus équitable que lui, du moins dans la narration du fait: car avant que de raconter les dépositions de l'assassin, il avouë qu'il y a beaucoup de faussetez mêlées à la verité. Il n'est pas après tout bien surprenant, qu'il se soit alors trouvé quelques Docteurs Espagnols qui ayent crû qu'on pouvoit tuer sans crime, un Sujet rebelle dont le Souverain avoit mis la tête à prix.

J'ajouterai encore, pour finir l'Extrait de ce troisiéme Livre, qu'au lieu d'entreprendre assez inutilement de réfuter le portrait que Bentivoglio a fait du Prince d'Orange, l'Auteur auroit dû nous en donner un de sa façon : mais il paroît que Mr Le Clerc sçait mieux déclamer que peindre. Nous parlerons, le mois prochain, de son stile & du reste de l'Ouvrage.

ARTICLE LVIII.

[illegible]RAGES POSTHUMES *de D. Jean Mabillon & de D. Thierry Ruinart, Benedictins de la Congregation de S. Maur. 3. volumes in 4°. Tome premier, contenant un Recueil des petits Ecrits de Dom Jean Mabillon, avec des Additions; ses Lettres & celles des personnes illustres par leurs* Dignitez *& par leur sçavoir, qui lui ont écrit, & l'Histoire de quelques Contestations Litteraires, où ce sçavant homme est entré: par D. Vincent Thuillier, Benedictin de la même Congregation: pages 555. sans la Préface, qui en contient 38. Tome second, contenant quelques Oeuvres posthumes de ces deux sçavans Religieux, plusieurs petits Ouvrages déja imprimez de Dom Mabillon: 54. pages. Tome troisiéme, contenant la Vie d'Urbain II. les Preuves & le Voyage d'Alsace & de Lorraine: par D. T. Ruinart: 499. pages.* A Paris, chez François Ba[illegible]uty, à S. Chrysostome, ruë S. *Juillet* 1724.

Jacques; Jean-François Josse, à la Fleur-de-Lys, même ruë; & Jombert le jeune, ruë neuve de Richelieu, Place de Sorbonne, 1724.

On ne doit rien laisser perdre des Ouvrages des Grands hommes, tout en est précieux. C'est par où debute l'Editeur dans la Préface qu'il a mise à la tête de ces Ouvrages Posthumes; & nous croyons ne pouvoir mieux debuter dans le compte que nous en allons rendre, qu'en adoptant une réflexion, qui toute flateuse qu'elle est pour la mémoire des sçavans Auteurs à qui on l'applique, ne dit rien de trop, même dans la bouche d'un de leurs confreres. Nous sommes presque jaloux qu'il nous ait prévenus dans un éloge si juste, & qu'il nous ait en quelque sorte mis hors d'état de pouvoir rencherir sur ses sentimens & ses expressions.

Il ne nous reste donc qu'à suivre l'Editeur dans le reste de sa Préface, où en rendant toute la justice qui est dûë aux travaux de D. Jean Mabil-

lon & D. Thierry Ruïnart, il fait le détail des Ouvrages Posthumes de ces deux sçavans hommes, qu'il a rassemblez dans ce Recuëil, *pour ne pas séparer*, comme il le dit en parlant de la conformité de leurs études, *deux personnes qu'une tendre & constante amitié avoit si étroitement unies.* Ils ont été tous deux d'autant plus loüables dans leurs travaux, que l'objet en a toûjours été saint & utile, ne s'étant proposé pour but de leurs études, *que l'interêt de l'Eglise ou de leur saint Ordre, de leur Patrie ou des Lettres*, sans *s'écarter sur des questions de mots, sur des opinions arbitraires, sur des nouveautez Théologiques :* heureux l'un & l'autre dans l'indépendance de leur état, qui les affranchissant de tout lien & de toute obligation onereuse envers le Public, les laissoit maîtres de leurs occupations & du choix de leurs études.

Le monde sçavant qui a tiré tant de fruit des Ouvrages de ces deux grands hommes, pourra encore tirer quelque profit des rognures précieuses qu'on nous a conservées dans les differentes Pièces

détachées dont eſt composé ce Re
cueil. Toutes, à la verité, ne sor
pas Ouvrages poſthumes, la plûpai
ayant déjà paru du vivant des Au
teurs; ces Ouvrages qui avoient dé
jà été publiez, ont été remaniez de
puis leur premiere Edition; ils peu
vent être conſiderez, à cet égard
comme nouveaux en partie, & pa
conſequent être compris ſous le tîr
general d'Ouvrages Poſthumes.

Ceux qu'a laiſſez D. Mabillon ſont en petit nombre, & petits, au ju
gement de l'Editeur, qui croit qu
c'eſt ce qui a empêché l'Auteur d

[illegible] qu'il y a eu aû sujet de [illegible] des Livres de l'Imitation [N]ôtre-Seigneur : le second rou[le] [sur] la Dispute touchant les Azi[mes] ; le troisiéme, sur ce qui re[garde] le Culte des Saints inconnus : [le qu]atriéme, sur les Etudes Monas[tiques] ; & le cinquiéme enfin est un [recu]eil de diverses Lettres sur diffe[rens] sujets.

[Le] premier Livre commence par [l'hist]oire de la Contestation qui a [lon]g-tems partagé les Chanoines [Regu]liers & les Benedictins, sur le [verita]ble Auteur du Livre de l'Imi[tatio]n.

[L'E]diteur qui nous donne cette [Hist]oire, ne peut s'empêcher de fair[e un]e réflexion très-judicieuse au [sujet d]es vivacitez un peu fortes, qui [sont é]chapé de part & d'autre dans [cette] querelle Litteraire. *On se trompe*, dit-il, *si l'on s'imagine qu'il n'y [a que] les grands interêts, les interêts [q]ui excitent les grandes passions.* [*Les Tro*]*yens & les Grecs*, continuë-t'il, *ne [furent] pas plus en colere de l'enleve[ment de] l'Helene, que quelques Chanoines [Regul]iers le furent de l'enlevement du*

Livre de l'Imitation. Si la comp
ſon eſt juſte, on peut dire qu'ell
trop favorable aux Chanoines
guliers, pour qu'ils doivent s'e
fenſer; en effet, leur droit ſe tr
établi dans celui de Menela
Prince redemandoit ſon bien
redemandant ſa femme, que
Troyens lui avoient illégitime
enlevée: & les Chanoines Régu
redemandoient leur bien à mêm
tre, dans le Livre de l'Imita
dont les Benedictins ſemblent
voüer les raviſſeurs, en quali
eux-mêmes leur entrepriſe, à
égard, du nom d'*enlevement.*

Mais ſi cet enlevement a excit
tre les Parties. *Les mêmes pa*

face, que tout fut égal ſur ce point, & que *les Héros d'Homere ne ſe diſent pas plus d'injures, de plus groſſieres injures, que les Partis d'à Kempis & de Gerſen s'en diſent l'un à l'autre.* Comme cette Hiſtoire a quelque choſe d'intereſſant par les faits qui y ſont raſſemblez, on ne peut ſe diſpenſer d'en toucher les principaux points, qui ſont, qu'avant 1616. que le Pere Conſtantin Cajetan, Benedictin de la Congregation du Mont-Caſſin, & Abbé de Baronte, fit imprimer à Rome les Livres de l'Imitation ſous le nom de Jean Gerſen, qu'il aſſûroit en être l'Auteur, cet Ouvrage étoit communément attribué à Thomas à Kempis. Cette Edition de 1616. fut faite ſur un Manuſcrit qui avoit été apporté à Ancône, dans la maiſon des Jéſuites, en 1579. par le P. Majole de la même Compagnie, & que le P. Jule Negroni, autre Jéſuite, avoit envoyé à l'Editeur Conſtantin Cajetan, Abbé de Baronte.

Cet Abbé ne ſe croyant pas apparemment aſſez fort avec un Manuſcrit qui ſe trouvoit unique, alla fu-

reter toutes les Bibliotheques de la Gaule Ciſalpine & de la Ligurie, pour y chercher du ſecours. Ses peines ne furent pas infructueuſes : il trouva deux nouveaux Manuſcrits pour appuyer ſon droit, l'un à Padolizone, proche de Mantouë, & l'autre à Genes, dans l'Abaye de Ste Catherine. Rien ne fait mieux connoître la vivacité incroyable avec laquelle on ſe porte dans ces ſortes de guerres, que les tranſports de joye, auſquels, ſelon le rapport de l'Hiſtorien, l'Abbé de Baronte ſe livra ſur ſes nouvelles découvertes : *Je le-*

[redacted]

Jamais Consul Romain, dit l'Historien, *après des victoires remportées, n'y entra ni plus content, ni plus glorieux.* Il préparoit déjà une nouvelle Edition à la faveur de ses Manuscrits, lorsque le P. Rosweide, Jésuite de Flandre, vint mal à propos troubler le triomphe par ses *Vindiciæ Kempenses.*

Prosper Faraudus, Ecclésiastique de Milan, & Bollandus, Jésuite, étant venus à l'appui de Rosweide, *Dom François Valgrave, Benedictin Anglois, craignant que Cajetan ne succombât sous le nombre de ses ennemis,* (car dans les combats à la plume, comme à l'épée, le nombre fait quelque chose) il acourut à son secours, *& se présenta au combat en* 1638. *escorté d'un nouveau renfort de vieux monumens.* Si l'on en croit l'Historien, dont la fidélité pour les faits est attestée dans la Préface, *cette troupe de Manuscrits terrassoit Rosweide*, qui, dit-on en la page suivante, fut mal mené dans ce choc : mais comme ce Jésuite étoit mort dès 1629. ainsi que l'Historien lui-même le dit quelques lignes plus bas

dans la même page; & que le Benedictin Anglois ne parut ſur la ſcéne qu'en 1638. ſelon le même Hiſtorien, il y a tout lieu de croire que ce choc que Roſweide n'eſſuya que neuf ans après ſa mort, ne lui fit pas grand mal. Ainſi D. Valgrave n'avoit pas trop ſujet de ſe vanter, comme il le faiſoit, ſelon l'Hiſtorien, *d'être maître du champ de Bataille*, où il n'étoit entré que neuf ans après la mort de ſon prétendu Antagoniſte, & onze ans après le dernier Écrit que Roſweide avoit publié en cette matiere, & qui pa-[redacted]

le P. Fronteau, Professeur de Théologie à Sainte Genevieve, d'entrer en lice par un Livre intitulé, *Thomas à Kempis vindicatus*, qui fut imprimé pour la premiere fois *in* 8°. en 1641. mais dont l'Historien prétend que l'Auteur retira tous les Exemplaires, desquels il ne faisoit part qu'à ceux qu'il jugeoit à propos. Ce même Livre fut depuis imprimé *in* 12. en 1649. avec le nom de l'Auteur. Cependant comme on se préparoit à imprimer au Louvre le Livre de l'Imitation, les deux partis se donnerent tous les mouvemens possibles auprès du Cardinal de Richelieu, pour obtenir place dans le frontispice, les uns en faveur de Thomas à Kempis, & les autres en faveur de Jean Gersen; mais M. de Noyers, que le Cardinal avoit chargé d'examiner le droit des parties, n'ayant pû se trouver à une Assemblée indiquée pour cet effet, le Livre fut imprimé sans nom d'Auteur, pour ne point préjudicier aux droits des contestans. Les Benedictins regarderent cette neutralité comme un avantage pour eux; & c'en étoit un

en effet, puisque c'étoit beaucoup gagner pour eux, que d'avoir fait exclurre Thomas à Kempis du tître d'un Livre où il étoit en possession de paroître. Ce fut vers le même tems que les Manuscrits dont on a parlé, & quelques autres encore sur lesquels les Benedictins fondent leur droit, furent apportez chez le Cardinal Bagny à Rome par deux Benedictins, pour y être examinez en présence de cette Eminence, par Mr Naudé, son Bibliothecaire, & par un Italien, bon connoisseur, nommé Floravantés Martinelli, tous deux [redacted]

d'une Relation que Mr Naudé avoit donnée de ce qui s'étoit passé à Rome dans l'examen des Manuscrits produits par les deux Benedictins: procès où il fut dit bien des injures de part & d'autre, & dans lequel les Chanoines Réguliers étant intervenus, il y eut Arrêt du Parlement, du 12 Février 1652. qui décida, pour le fonds, en faveur des Chanoines Réguliers, en leur permettant de faire imprimer le Livre de l'Imitation au nom de Thomas à Kempis, & en faisant défenses de l'imprimer sous le nom de Jean Gersen. Les Benedictins *ne dirent mot*, remarque l'Historien, *bien entendu pourtant que s'ils pouvoient faire venir de Rome les Manuscrits & en avoir d'ailleurs, ils n'abandonneroient point ainsi leur Abbé Gersen à la discretion des Messieurs du Parlement.* Ces Manuscrits vinrent enfin, & ce fut à ce sujet qu'on tint en 1671. chez M. de Harlay, Archevêque de Paris, une Assemblée, pour examiner les Manuscrits de part & d'autre; mais le Prieur de S. Germain-des-Prez, que M. l'Archevêque avoit chargé d'avertir le Prieur

de Sainte Genevieve, ne l'ayant pas fait, l'examen ne pût être contradictoire, & l'on ſe contenta d'y dreſſer un procès verbal de l'état des Manuſcrits preſentez par les Benedictins. Ceux-cy en triompherent; les Chanoines reguliers qui ayant pour eux un Arrêt du Parlement, ne crurent pas devoir mettre en litige un droit decidé en leur faveur, s'en tinrent à leur poſſeſſion, qui s'établit toûjours d'autant plus que l'opinion commune & populaire eſt pour Thomas à Kempis; & que quelques bien fondez que puiſſent être les [redacted]

qui paroissent presque toûjours triompher durant le cours de la contestation, sont ceux mêmes qui ont le dessous à la fin : de sorte que quand on vient à tomber sur l'Arrêt du Parlement qui decide en faveur des Chanoines reguliers, on a peine à comprendre, après tout ce qui a précedé, comment ils ont pû gagner leur procès.

Du reste on ne peut s'empêcher de dire qu'un homme d'une reputation aussi bien établie dans le monde Sçavant, que celle de feu Monsieur Naudé, meritoit d'être plus menagé en fait dérudition; on y dit en parlant de luy sur le ton Ironique, *cet habile critique.... cè subtil & judicieux antiquaire.* Et il l'étoit en effet, & des plus fins, surtout en fait de Manuscrit; il a toûjours passé pour tel chez les connoisseurs, & rien ne ressemble moins à une contreverité, qu'une Ironie pareille en un sujet tel que lui.

L'Histoire de la contestation est suivie de ses garants dans l'enumeration des Ouvrages qui ont été faits à ce sujet, depuis la premiere Edi-

tion du Livre de Dom Constantin Cajetan, faite à Rome en 1716. jusqu'au tems present.

L'Ouvrage du Pere Mabillon vient ensuite sous le titre de *Animadversiones Kempenses*; c'est une replique à la reponse que le Pere Testelette, Chancelier de Sainte Genevieve, avoit faite sous le nom de *Vindiciæ Kempenses* à ce que Dom François Delfau avoit écrit en cette matiere. Comme cette replique n'est proprement qu'une addition à l'Ouvrage du Pere Delfau, sous le nom de *Remarques*, nous nous contentons de l'indiquer: d'autant plus que

usage n'avoit été introduit que durant l'intervalle qu'il y eut entre le Schisme de Photius, faux Patriarche de Constantinople, sous le Pontificat de Nicolas I. & le Schisme de Michel Cerularius, aussi Patriarche de Constantinople sous le Pontificat de Leon IX. c'est-à-dire depuis l'an 857. jusqu'à 1054.

Le Cardinal Bona dans son Traité *Rerum Liturgicarum*, Livre 1. chapitre 23. avoit suivi le sentiment du Pere Sirmond, avec cette difference, qu'au lieu que le P. Sirmond pretendoit que le pain Azime n'avoit point été en usage dans l'Eglise Latine, avant le Schisme de Photius, le Cardinal Bona croyoit que l'un & l'autre pain y avoit été employé indifferemment jusqu'au temps de cette même Epoque.

Le Pere Mabillon ayant eu occasion d'examiner cette question, en travaillant aux actes des Saints de son Ordre, fit des observations où il combatoit le sentiment du Pere Sirmond, en soûtenant deux choses: la premiere, que le pain sans levain avoit été en usage dans l'Eglise Lati-

ne avant Photius : la ſeconde, que les preuves qu'alleguoit le Pere Sirmond, n'étoient pas deciſives. Il ſe bornoit préciſément dans ce ſecond point, à montrer que ce que le Pere Sirmond poſoit comme certain, n'étoit point du tout certain.

Comme l'Ouvrage du Pere Mabillon alloit s'imprimer, lorſque le Traité des Liturgies du Pere Bona qui fut depuis Cardinal, vint à paroître, il n'y eſt point fait mention du ſentiment mitoyen de ce Cardinal, qui approchoit aſſez d'ailleurs de celui du P. Mabillon, en ce que l'un & l'autre convenoient dans ce

fois en 1674. à la reserve du dernier chapitre qui fait le 12. & que le Cardinal Bona lui demanda en grace de ne point donner. Ce dernier chapitre contenoit une reponse à un Livre du Pere Macedo, intitulé *Azimus Eucharisticus*, où ce Cordelier maltraitoit fort le Cardinal, qui dans une Lettre du 23. Octobre 1673. mandoit au Pere Mabillon que s'il connoissoit le personnage, il ne se seroit pas donné la peine de le critiquer, & qu'il y alloit de leur reputation à l'un & à l'autre, qu'il ne fût fait nulle mention de l'Ouvrage de ce Cordelier dans la Dissertation. On a remis cependant ce douziéme chapitre dans la nouvelle Edition, parce-que les interessez étant tous morts, il n'y avoit plus de raison de le supprimer.

Le Pere Mabillon fait voir dans la Dissertation, que quoiqu'il soit indubitable que Notre-Seigneur usa de pain sans levain dans l'institution de l'Eucharistie, on n'en doit point conclurre que l'Eglise soit indispensablement obligée de se conformer à cet usage. Il examine ensuite si les

Grecs ont usé de pain levé dès les premiers temps ; & quel a été sur ce point l'usage des Eglises particulieres ; il rapporte les differentes opinions sur l'Azime de l'Eglise Latine, fait la discussion des argumens & des preuves , & montre dans le neuviéme chapitre que l'usage du pain Azime étoit general dans l'Eglise Latine avant le Schisme de Photius : ce qu'il appuye dans le suivant , en repondant aux argumens contraires.

Cette Dissertation est suivie d'un Opuscule latin d'un Evêque d'Espagne, nommé Eldefonse, qui roule sur une revelation que cet Evêque

aux hosties dont on use à la Messe. 1°. L'Inscription que portoient les hosties, 2°. Leur grandeur, 3°. Le nombre qu'on en consacroit selon les solennitez, 4°. Le poids qu'on leur donnoit, 5°. Leur figure ronde, 6°. La qualité de l'Azime dont on les faisoit, 7°. La maniere de les cuire entre des fers. Il dit que de ces sept points, les quatre premiers semblent tomber dans la revelation qui fait le sujet de l'Opuscule, mais non les trois derniers : d'où il conclud qu'on ne peut pas soupçonner que la revelation dont il s'agit, ait été mise en œuvre pour autoriser l'usage des Azimes, puis qu'il y est supposé comme déja établi. Cet Opuscule, en mettant même à part l'autorité de la revelation, & en ne la regardant que comme le témoignage d'un Evêque du onziéme siécle sur la pratique de ces tems-là, par rapport aux Hosties dont on se servoit à la Messe, est un monument dont on doit faire cas, & qu'on doit sçavoir gré au Pere Mabillon de nous avoir donné.

Il est suivi de quelques Lettres

écrites au Pere Mabillon sur la Dissertation des Azimes, & en dernier lieu ; du Jugement qu'a porté le Pere Thomassin de l'Oratoire sur la même Dissertation. L'Editeur en parlant de ce Jugement du Pere Thomassin, dit qu'il craint *que ce Jugement ne fasse pas honneur à la memoire de ce sçavant homme*. On ne voit pas cependant en quoi peut lui prejudicier un Jugement où l'on trouve beaucoup d'érudition, de bon sens & de modestie. Le Pere Thomassin après avoir declaré avec bien de l'humilité, qu'il ne *se croit guéres capable de juger du Livre du*

...que nos critiques en voulant
...reduire à la Tradition écrite,
... *s'il n'y avoit jamais eu de Tra-*
...*ique par écrit*, vont à faire dou-
...*avoit*.
...a témoigne dans la Préface,
...on est surpris que le Pere Tho-
...ssin ne voye *nulle utilité* à cette
...*stion*; *c'est*, dit-on, *qu'il ne voit*
...*unique tout le monde voit*, *que le*
...*sme des Grecs est un si grand mal*,
...*on ne peut trop s'appliquer à lever les*
...*acles qui les empêchent de se réunir*
...*à nous*. Le Pere Thomassin étoit
... zelé pour ne pas regarder com-
...un grand mal, le Schisme des
...es; mais apparemment il n'a pas
...qu'un point de pure discipline,
...que celui-là, & sur lequel l'Eglise
...ine n'a jamais pretendu gêner la
...que, pût contribuer en rien à fi-
...ou à prolonger un Schisme, où
...article met si peu d'obstacles,
...les deux Eglises pourroient être
...faitement réunies, sans rien chan-
... à leurs usages particuliers à cet
...rd.

...e troisiéme Livre contient les
...x Editions du Traité du Pere

Mabillon, du Culte des Saints Inconnus, & tout ce qui a rapport à cette affaire, dans laquelle ce ſçavant homme eut beſoin de tout le credit & de toute la protection que ſon merite & ſa reputation lui avoit acquis à Rome, pour n'y être pas cenſuré.

Le Pere Mabillon dans un voyage qu'il y avoit fait, avoit tâché de s'inſtruire des précautions qu'on y prenoit, & des regles qu'on y ſuivoit, au ſujet des corps Saints qu'on tiroit des Catacombes pour les expoſer à la veneration Publique. Il avoit vi-

Comme la matiere étoit delicate, & que l'Ouvrage pouvoit attirer quelque tempête du côté de Rome, le P. Mabillon le garda cinq ans entiers sans le communiquer à autre qu'à une seule personne à Paris, laquelle même le lui renvoya le lendemain. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'il l'envoya sous le sceau du secret, au Cardinal Colloredo à Rome.

Il paroît par la reponse du Cardinal, rapportée page 306. & qui est du 29. d'Aoust 1696. qu'il n'étoit pas d'avis que l'Ouvrage fût imprimé dans l'état où il étoit; il en rapporte quelques raisons, & conclud en disant, qu'il seroit à craindre que la publication de cette Lettre ne mît quelque obstacle au fruit qu'on pourroit tirer de ce que les Evêques & sur tout le souverain Pontife se mettroient en devoir de faire, pour remedier aux abus s'ils s'y en étoit glissé quelqu'un en cette matiere; & qu'enfin elle n'aboutit qu'à étouffer la devotion par rapport aux saintes Reliques.

Une décision si precise de la part

de cette Eminence, suspendit e
plus de dix-huit mois, l'Editi
l'Ouvrage. Mais comme il n'
pas été fait pour demeurer éte
lement caché, il parut enfi
commencement de 1698.

Le Cardinal Casanata qui e
des premiers, dès qu'elle paru
trouva du même sentiment
avoit été le Cardinal Collored
fit entendre à D. Claude Estie
Procureur general de la Cong
tion de Saint Maur à Rome
quoyque la Piece fût sçavant
solide, il craignoit qu'elle ne f
bruit à Rome & ailleurs ; qu'i
viroit de son mieux le Pere M
lon; mais que s'il avoit tou

Un autre de ses amis qui étoit alors
ome, lui mande avec franchise,
e si cet Ouvrage étoit à faire, il
i conseilleroit de le supprimer: &
juger de la chose par les memoires
êmes qu'on nous donne sur cette
faire, il y a tout lieu de croire
ue les chagrins & les inquietudes,
uelle causa au Pere Mabillon, qui
urant plusieurs années se voyoit
ous les jours à la veille d'être censu-
, le firent repentir plus d'une fois
l'avoir entreprise.

Sa Lettre en effet fit beaucoup de
uit à Rome, où ses amis les plus
issans avoient bien de la peine à
mer les esprits à son sujet. Une
tique qui y parut dans le même
s contre l'Ouvrage du Pere Ma-
on, n'aida pas à pacifier les cho-
. Cette Critique qu'on attribua
ord aux Capucins & ensuite à
tres, avec aussi peu de fonde-
, rouloit sur deux points: on
t voir dans le premier, que la
e d'Eusebe étoit contre l'inte-
es Benedictins mêmes, en ce
: anneantissoit plusieurs des
es qu'ils avoient dans leurs

principalesEgliſes, comme la Sainte Larme de vendôme, la Ceinture de Sainte Marguerite à Saint Germain Deſprez &c. On prouvoit dans le ſecond, que cette même Lettre étoit injurieuſe à la Sainte EgliſeRomaine. Ceux qui voudront voir un précis plus étendu de cette Critique, le trouveront dans les Notes de la page 220.

Le Pere Mabillon y repondit au mois de Juillet 1698. par un Ecrit latin intitulé *F. Joh. Mabillon Commonitoria Epiſtola ad D. Claudium Eſtiennot.*

[redacted]

se desister de son dessein, intimidé par les menaces que lui firent les amis du Pere Mabillon, qui *lui firent dire que s'il s'avisoit d'écrire contre Eusebe, on releveroit sa Critique d'une maniere qui ne lui feroit pas d'honneur.*

Tout sert à la Guerre, & l'on gagne quelquefois autant en faisant peur à son ennemi qu'en lui faisant du mal. La menace fit d'autant plus d'effet sur Monsieur Fabretti, que peut être sentoit-il bien qu'on pouvoit lui reprocher quelque negligence dans son employ par rapport aux Catacombes. C'est dequoi fait foi une Lettre du Pere Mabillon, rapportée page 344. où il parle en ces termes : *Je suis temoin que défunt Monsieur Fabretti ne gardoit point tant de mesures pour discerner les Saints des Catacombes ..... J'en ay vû lever un entr'autres, où pour toute marque il y avoit. A* Balineu Auguste &c.

Un Ecclesiastique François qui cherchoit fortune à Rome, se chargea, au défaut de Monsieur Fabretti, de répondre à la Lettre d'Eusebe Romain ; mais si l'on en croit ce qui en est dit dans les Lettres qu'on rap-

porte, cette Critique qui parut à Rome en 1700. y fut fort méprisée.

Tout s'étoit terminé jusques alors à des plaintes, à des murmures & à quelques Critiques contre la Lettre d'Eusebe, sans qu'aucun Tribunal en eût pris connoissance: mais enfin elle fut déferée à *l'Index* vers le mois d'Avril de 1701. & les choses y prenoient dès-lors un si mauvais tour qu'on consoloit déja par avance le Pere Mabillon sur l'évenement, *en l'assûrant de la part de plusieurs Cardinaux que la Censure de l'Index ne serviroit qu'à donner un nouveau relief à Eusebe.*

... d'excuse que cette
cation ; en disant que pour...
... Mabillon ne s'estoit pas
... dans cet Ouvrage avec sa
... ordinaire : *Nil ... quale*
... *cohaeret* ... *fu-*
... Ce qu'on trouvoit à
la Lettre d'Eusebe , c'est
... des marques qu'on
... les Tombeaux des Mar
... examinant les unes a-
... Eusebe n'en trouve
d'assurée , & forme contre
... objections , que d'ailleurs
... pourroit faire naistre
... aussi bien pour les ...
Reliques , que pour celles
... des Catacombes. C'est
... explique le Cardi-
... tout partial qu'il étoit
... On peut voir encore,
... & 319. d'autres inconve-
... trouvoit dans cet Ouvra-
... les *Observations* envo-
Rome , page 347. & dres-
... que la Congregation de
... geoit de plus digne de re-
... dans la Lettre d'Eusebe.
... ettre fut deux ou trois fois

sur le point d'être condamnée, & elle n'auroit pû eviter de l'être, si le Pere Mabillon ne se fût enfin rendu à ce qu'on lui proposoit depuis long-tems, qui étoit de faire une nouvelle Edition de sa Lettre, où en adoucissant quelques endroits de la premiere, & en rejettant sur les Officiers subalternes ce qui pourroit se commettre d'abus par rapport aux corps Saints qu'on tiroit des Catacombes, il n'eût pas de peine à contenter des Juges, qui dans l'estime qu'ils faisoient de son Erudition & de sa vertu, sembloient ne pouvoir

plus naturel de les imprimer sur deux colonnes, en mettant quelque marque particuliere à ce qui avoit été ajoûté dans la nouvelle, afin qu'on pût comparer plus aisément les deux Editions & en remarquer les differences : mais peut être a-t'on eu des raisons de ne le pas faire. Venons au quatriéme Livre ; ce qui en fait le fonds est un petit Ouvrage intitulé *de ratione Studiorum Monasticorum*, adressé aux jeunes Etudians de la Congregation de Saint Maur, & qui contient à peine sept pages ; de sorte que cet Ecrit semble n'avoir été employé ici que pour servir de liaison aux autres Pieces du quatriéme Livre, par rapport aux Etudes Monastiques. Ces Pieces consistent dans une Histoire de la contestation qu'il y a eu sur cette matiere entre le Pere Mabillon & le fameux Abbé de la Trappe ; & dans diverses Lettres écrites à ce sujet. Cette Histoire est assez curieuse par le détail où l'on y entre de tout ce qui se passa dans cette querelle. On y fait mention de quatre Lettres Anonymes, qui parurent contre l'Abbé de la Trappe du-

rant ce differend, & dont on ſemble ne pas deſavouer, que celui qu'on en ſoupçonna être l'Auteur, ne le fût en effet. Quant à l'éloge qu'on fait de ces quatre Lettres, dont on dit, *qu'elles alloient de pair avec les Provinciales*, c'eſt de quoi, du moins quant au ſtile, on ne les a jamais accuſées; elles furent regardées comme un libelle, & relevées rudement par le celebre Monſieur Thiers dans un Livre qu'il fit exprès ſous le tître d'*Apologie de Monſieur l'Abbé de la Trappe.* Il ſemble qu'en parlant des quatre Lettres, ou eût dû faire auſſi [redacted]

du Pere Mabillon, en-
re partie; car à peine
ui, occupe-t'il 200. pa-
prenant les deux Edi-
ettre d'Eusebe. Les 355.
ont le reste du volume,
es par les Pieces qui ser-
mpagnement à celles du
llon. On ne doit point
e; c'est une *prerogative* at-
a reputation des grands
que de donner du prix à
i se trouve enveloppé dans
billon. *Tout en est precieux*
jusqu'à ce qui a le moin-
ort à leurs Ecrits. On ren-
ite des autres volumes dans
suivans.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES DECOUVERTES *sur la Guerre, dans une Dissertation sur Polybe, où l'on donne une idée plus étenduë du Commentaire entre-pris sur cet Auteur, & deux Dissertations importantes, détachées du Corps de l'Ouvrage. Par le sieur de Folard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, & Mestre de Camp réformé d'Infanterie, à la suite du Regiment de Picardie. A Paris, chez Jean François Josse, & Claude Labotiere, rue Saint Jacques.*

& d'en instruire à fond ceux qui ont été témoins ou Acteurs de ces sanglantes Scenes.

Monsieur de Folard a été l'un & l'autre : il s'est trouvé *à six Batailles rangées & à un grand nombre de Sieges & de Combats*, il est même en état de faire ses preuves par le grand nombre des blessures qu'il y a reçûes.

Il remarque cependant, que *sa fortune ne lui rend pas un témoignage fort avantageux* ; ce qui est surtout bien remarqué dans le siecle qui vient de se passer. Car le merite Militaire, celui même qui part du genie, & qui consiste dans la science, n'a été guéres ni inconnu, ni sans récompense sous Loüis le grand. Mais ce n'est pas dequoi il est question ici : on peut échoüer dans la pratique, & réussir dans la spéculation, quoique Monsieur de Folard semble prétendre que pour exceller dans la science, il faille exceller dans le métier.

Il est vrai qu'il nie *que les Capitaines tirent leur nom du grand nombre des Victoires*, & que, selon lui, *c'est la science qui forme les grands Capitaines.*

Or *cette science, il ose esperer qu'on la trouvera dans son ouvrage*, & à plus forte raison dans l'Auteur ; lequel malgré le *temoignage peu avantageux que lui rend sa fortune*, & malgré sa modestie qui dissimule une pareille conséquence, se trouve glorieusement convaincu par là, d'être un grand maître dans la science, & par conséquent dans l'Art de la Guerre.

Qu'il nous soit permis cependant de remarquer, que quoique *les Capitaines ne tirent pas leur nom* précisément *du nombre de leurs Victoires*, une certaine suite un peu soutenuë d'

a jamais manqué, elle n'en manque pas de nos jours : elle en a que la victoire n'a jamais abandonnez; qu'est-il necessaire de les nommer? Ce seul trait les caracterise assés. Monsieur de Folard élevé dans l'école & sous les yeux de ces grands maîtres, voudroit-il faire une exception si unique au suffrage de toute l'Europe?

On convient sans peine avec lui que le métier de la Guerre n'est pas une routine aveugle, ni même un simple métier; que le genie y preside, & que la science la plus speculative y a ses droits aussi-bien que l'experience & la pratique. On lui accordera même, s'il le veut tant, que jusqu'ici nous n'avons point de Corps complet de cette Science, & que la plûpart de ceux qui en ont parlé, ne sont, comme il dit, que des *Abbreviateurs Militaires.*

Mais aprés de pareils aveus, on osera bien encore prendre le parti de ceux que la voix publique érige en grands Capitaines. Quoiqu'il faille de la Science pour exceller dans la Guerre, & que nous n'ayons point

de livre où cette Science soit re
mée, il ne faut pas croire qu'on
sans ressource. Il y avoit de g
Poëtes, de grands Orateurs, de g
hommes dans tous les genres,
qu'il y eût des Poëtiques, &
Rétoriques completes ; puisq
n'est que d'après les Homeres
Demosthénes, & les Cicerons
les Aristotes & les Quintilien
formé, accrû, & perfectionn
Sciences, d'observations & de
ceptes ; & que Mr de Folard
mene nous annonce l'Art & la S
ce de la Guerre, qu'il medite
comme un Commentaire, c
dire comme une suite d'observa

Pourquoi recourir au Prodige comme à une qualité oculte ? Monsieur de Folard cite lui-même *quatre grands Hommes*, qui ont embelli le même siecle, *le Prince Henry de Rohan, Monsieur de Turene, le Prince de Condé, & Montecuculli* : ce qui ne surprend point ceux qui sçavent que l'Histoire fournit aux personnes d'un certain genie toutes les reflexions, tous les preceptes, toutes les regles, toute la Science, en un mot les exemples mêmes, & la pratique de la Guerre. Car si c'est à l'école qu'on prétend aujourd'hui envoyer les Heros, c'est là presque l'unique qui leur convient.

Or ils y vont assés d'eux mêmes : les Officiers dont il est ici question, sont le plus souvent des personnes de condition & d'un genie élevé, à qui une certaine éducation ne manque pas du côté des Sciences propres à former l'esprit & le cœur, & qui après quelques études préliminaires, se tournent comme d'eux-mêmes à la lecture & à l'Histoire. En est-il un seul qui n'ait lû & relû l'Histoire de France & des Etats voisins ? En

est-il qui n'ait fait une étude de l'Hi
toire Romaine, & surtout des Hi
toires particulieres des grands C
pitaines, de César, d'Alexandr
sans parler d'une infinité de Mém
res, de Journaux, & d'Histoires
même de Romans Militaires, d
les derniers siecles ont enrichi le r
tre? Or tout cela joint avec les ex
riences & soûtenu des reflexions q
peut faire un esprit né pour la Gu
re, ne forme point ce que Monsie
de Folard appelle une routine ave
gle, & a pû jusqu'ici remplacer
peu le corps de Science Militair

lard n'ait traité de *pedans* ceux *à qui Polybe n'a pas eu l'honneur de plaire*; on a remarqué *que quatre grands hommes comme le Prince Henry de Rohan, Monsieur de Turenne, le Prince de Condé, & Montecuculli, n'ont pas même sçû ce que c'étoit que cet Historien*: ce qui a fait croire qu'il y avoit un peu d'exageration à pretendre qu'il étoit *si admiré chez les Anciens, & si reveré des gens de Guerre*.

S'il faut même le dire, on a été surpris que le sçavant Chevalier prît pour son Heros, & pour le texte de son Commentaire, Polybe preferablement à Cesar, dont le merite est autrement reveré des Anciens & des gens de Guerre: & ce qui a le plus surpris, c'est la raison que Monsieur de Folard donne de cette preference: car on diroit qu'il a mieux aimé commenter Polybe que Cesar, uniquement parce que le premier avoit moins besoin de Commentaire que le second. Selon lui *Cesar semble n'avoir écrit que pour un certain ordre d'hommes, pour ces genies penetrans & méditatifs, qui pensent plus qu'ils ne lisent*; au lieu que Polibe *s'accommode*

aux esprits les plus simples, aux vûës les plus courtes, qui trouvent en un instant, ce qui coute si cher à ceux qui prennent Cesar pour leur maître. Celui-ci s'en tient à la simple narration des faits; Polybe les accompagne par tout de reflexions.

Comme on souhaiteroit sincerement contribuer à la conversion du Public en faveur de Monsieur de Folard, & à l'impression de son Ouvrage, on remarquera ici avec plaisir qu'outre beaucoup d'esprit & de feu, il paroit beaucoup d'Erudition Militaire dans l'échantillon qu'il a donné pour la montre, & que si l'Auteur manque en quelque chose, ce n'est tout au plus que dans une certaine maniere, qui sans doute n'interresse point le fonds.

Il est vrai cependant qu'ayant besoin du Public, Monsieur de Folard auroit pû un peu temperer cette vivacité & cette humeur critique & méprisante qui revolte bien des gens : à quoi bon traiter de pedans, de sots, d'étourdis, d'ignorans & de gens à routine aveugle, & les Auteurs les plus estimez, & les Capitaines les plus reverez?

*Le mal qu'on dit d'autrui, ne produit
que du mal,*

dit Boileau : & cela est vrai.

Le sçavant Chevalier affecte fort de se distinguer des Sçavans, & de ce qu'il appelle les *Pedans de College*, ou les *Moines & les Prêtres ignorans.* Mais ce n'est pas par des injures & des hauteurs qu'on s'en distingue ; puisqu'au contraire c'est là précisément ce qui caracterise la pedanterie, & une certaine demi-science toûjours aussi pleine de vent qu'elle est bruyante & emphatique : c'est par un certain stile Cavalier, plein de simplicité & de noblesse, que les personnes de condition, & en particulier les Guerriers, se discernent de la populace Sçavante. Les Sçavans mêmes, depuis un certain tems, se sont fort depedantisez sur ce point, & la politesse du siecle s'est répenduë jusques dans l'Erudition la plus critique : de sorte qu'une injure en latin & même en grec ne passe plus que pour une injure. Mais Monsieur de Folard nous avouë qu'il ne *sçavoit pas la Carte du Parnasse*, & qu'il y a *fait de fausses routes.*

Après cela quelle équité, ou quelle justesse peut-il y avoir dans une Critique aussi generale, & aussi vive que l'est la sienne ? Vous diriez qu'avant Mr de Folard, personne n'a eu des yeux & du sçavoir; *ils se sont tous trompez*, dit-il, *& ont raisonné sans aucun discernement*: cela est bien general. Mais Lipse au moins n'a pas laissé d'éclaircir divers points de la Milice ancienne. *On ne voit rien de plus absurde, de moins sensé, & de plus contraire à la verité que le plan gravé que Juste-Lipse nous a donné de l'Ordonnance Romaine. On peut dire que ce*

sensez & pedants, opposera-t'on au au vaillant Chevalier un Capitaine du merite de Pompée, qui n'est pas plus que ces Auteurs, de l'avis de Monsieur de Folard? *Mais cela prouve seulement la sotise de Pompée, qui se trouva mal de sa métode.* Il n'y a que feu Monsieur le Duc d'Orleans que l'Auteur a jugé à propos de ménager; quoique du reste, aussi peu de son avis que Pompée. Car point de quartier pour Choul, Stevechius, & Perrault. *Ils se sont distinguez par le faux & l'absurde de leurs découvertes imaginaires. Rien n'est égal à la beauté des planches, non plus qu'à l'absurdité des imaginations de Perrault : il ne le cede pas à Lipse sur ce point.*

Il n'y a pas jusqu'à Dom Thuillier, qui a bien voulu travailler sous la direction de Monsieur de Folard, à la traduction de Polybe, qui n'ait à se plaindre de l'air Cavalier dont on le traite ici ; car outre l'accusation generale de *Moine & de Prêtre ignorant*, qu'on eût pû moderer, au moins en sa faveur ; Monsieur de Folard le represente travaillant sous sa direction, comme un petit Eco-

lier qu'on endoctrine, que l'on
rige, & qui n'a tout au plus d'a
merite que celui de *traduire mot à*
son Auteur, & d'une *docilité aveu*
qui est la seule chose qu'on loue
lui un peu volontiers. *Je ne peux*
me louer de la docilité de Dom Thuil
dit Monsieur de Folard; *il s'est*
vent trouvé dans de mauvais pas,
Casaubon & du Ryer ne l'auroient
tiré. Alors il traduisoit mot à mot
me demandoit mon avis, & moyen
un coup de crayon je le mettois au
Or il est tout à fait à propos de
marquer que Monsieur de Fo
avoue qu'il ne sçait pas le grec,
Dom Thuillier traduisoit : mai
doit prendre garde qu'il nous av

fâché de ce refus, Monsieur de Folard témoigne son chagrin contre ces Sçavans ; c'est à eux de s'en consoler avec le Puplic, qu'il est bon néanmoins d'avertir ici en passant, que l'homme *antiquâ virtute ac fide*, à qui Monsieur de Folard dit qu'il s'adressa, & qui lui conseilla de s'adresser ailleurs, nie le fait, & proteste qu'il ne connoit point Monsieur de Folard ; lequel a pris peut-être un nom pour l'autre, lorsque dans ses conversations particulieres, il a nommé ce Sçavant *antiquâ virtute ac fide*, qui est tel en effet, & que le Public connoît pour tel.

Jusqu'ici, c'est-à-dire jusqu'à la page 145. l'Auteur rend compte & donne une idée & toute l'Histoire du Commentaire qu'il a entrepris sur Polybe. L'autre moitié de cet Ouvrage est plus dogmatique & plus interessante, & par là plus propre à donner une idée du Commentaire en question ; car pour ce qui est de la decouverte qu'il pretend avoir faite, que les Anciens se servoient de trenchées comme nous, elle n'est pas fort utile, quoique Monsieur de Fo-

lard pretende *qu'il a lieu de s'en glorifier*, & que *les Admirateurs des Modernes doivent en être bien étourdis, atterrez, vaincus, & moquez*; elle n'eſt pas même fort certaine, puiſqu'elle n'eſt fondée que ſur un mot équivoque traduit par *des termes* que Monſieur de Folard prétend être *équivalens*, & que Juſte-Lipſe, Tite-live, du Ryer, Caſaubon, le Pere Daniel, en un mot *tous* les Auteurs ſoûtiennent que les Anciens n'avoient point l'uſage des trenchées dans leurs Siéges. Venons donc au *traité de la Colonne*; qui commence à la page 145.

L'Auteur previent d'abord une objection, c'est que la colonne doit renverser toute notre maniere de combattre. A cela il répond que *le mal ne seroit pas si grand*, que *nos peres n'étoient pas infaillibles*, & que *nous ne le sommes pas plus qu'eux*. Il avouë neanmoins que notre *métode* est *admirable*; mais il ajoûte qu'il y faut *des Troupes exercées, intrépides, bien commandées, & un general d'une valeur, d'une experience & d'une capacité consommée*. Or, ajoûte t'il, *je ne crois pas qu'aucun s'avise de me prouver qu'on trouve à present dans le Chef & dans les Troupes tant de choses si essentielles... La maniere dont nous combatons est pleine de défauts très essentiels, &c.* Voilà qui n'est pas trop honorable pour notre Nation, ni pour nos Generaux, & nous sommes bien obligez aux Nations voisines de n'avoir pas plus voulu souscrire que nous, pour un Ouvrage qui leur feroit trouver dequoi se dédommager en idée, de la realité de quelques unes de leurs défaites, & en particulier de celle de Denein, dont Monsieur de Folard parle d'une maniere peu avantageu-

se pour le Heros, qui y assûra la conservation de la France & la paix de l'Europe.

La Colonne est, selon l'idée de l'Auteur, *un Corps d'infanterie serré & suppressé, c'est-à-dire un Corps rangé sur un quarré long, dont le front est beaucoup moindre que la hauteur, qui n'est pas moins redoutable par la pesanteur de son choc, que par la force avec laquelle il resiste également par tout ; & contre toute sorte d'effort.* Ce quarré long est formé de plusieurs Bataillons à la queuë les uns des autres, depuis un ou deux Bataillons jusqu'à six, sur

i'a t'il point ses Angles ? Peut-
t-il vrai qu'ils donnent moins
se ; mais peut-on dire qu'ils
onnent point ? Et ce moins de
& de foiblesse des Angles, n'est-
compensé par l'excès de foi-
les côtez, qui deviennent plus
& plus minces ?
isque la Guerre est un Science
culation, selon l'Auteur, &
e est même fort géometrique,
era ici hazarder une idée de
lation géometrique. Puisque
rré est si estimable dans l'art
aire, & qu'il est vrai neanmoins

Il n'y a dans toutes choses qu'un sistême de verité & de biens ; & la nature est, après tout, le grand modéle de tous les Arts. Il y a dans le Regne des choses naturelles, comme dans celui de la Morale & de la Politique, des Guerres & des combats. Une goute d'huile jettée dans l'eau s'y trouve en pays ennemi, & dans le cas du Bataillon quarré, investie d'un grands Corps de parties Heterogenes & dissociables, qui les repoussent de tous côtez. Or on tenteroit inutilement de donner à cette goute d'huile une figure angleuse de quarré parfait, ou même de colonne & de quarré long. La nature s'obstine à la ramasser en cercle, & à émousser tous ses angles.

On dira que ce n'est pas par des speculations qu'il faut décider ces questions; qu'à l'armée on n'arrondit pas un bataillon avec un compas, comme on arrondit du papier dans son Cabinet. Cela est vrai; mais on pourroit dire qu'on ne forme pas un quarré dans une Armée comme dans un Cabinet ; il est cependant vrai que le quarré est en usage, & figure

 de

le Mathematique pour figure, l'une n'est pas plus difficile ni moins praticable & plus speculative que l'autre : il suffit même de former un quarré, & puis d'en enfoncer un peu les angles en relevant les côtez.

Mais il n'y a peut-être pas si loin de cette speculation jusqu'à la pratique, *dans le fameux combat des Toscans contre les Fabiens, dont parle Tite-Live; ceux ci se voyant envelopez de toutes parts, se rangerent en rond, pour faire front de tous côtez.* Monsieur de Folard n'y trouve d'autre inconvenient que parce que *cette évolution n'est pas propre pour une retraite & pour percer.*

Dans ces occasions, les anciens formoient ce qu'ils appelloient le *coin* : mais quoiqu'en disent Elien & plusieurs *Auteurs graves*, Monsieur de Folard ne *peut s'imaginer*, que ce fût un veritable coin, ou triangle ; & pour ramener tout à sa colonne, il pretend que c'étoit un *cone tronqué*, ou pour parler juste avec les Géometres, un *triangle tronqué*, ou un *trapeze*, c'est à dire une colonne un peu éminçée d'un côté. *Si Frontin qui*

étoit un grand homme de Guerre Monsieur de Folard, *me disoit* *coin étoit un triangle, je le croiroi tôt qu'Elien, qui n'avoit peut-êt mais servi, quoiqu'il s'entretint & lat souvent Guerre avec Trajan faut l'en croire.*

On diroit que Monsieur de Fo attribuë une sorte d'infaillibilit gens de guerre ; mais n'est c plûtôt à lui-même qu'il l'attri Est-ce qu'il faut être homm Guerre, pour juger si un coin e triangle ou non ? Tous les Au anciens nous parlent du coin me d'un triangle ; & comme veritable coin, ils en donnent

t un coin, & l'a été dans
ms ; & c'est à Monsieur de
prouver le contraire, non
es preuves negatives, par-
ntin ne l'a pas dit, ou par-
ien n'étoit *peut-être* pas
le Guerre, mais par des au-
gales à celles qu'il prétend

raisonnement ne prouve
l s'agit d'un fait, qu'on ne
is en disant que ce fait n'é-
isonnable, & qu'il eut été
le disposer des Troupes en
coin : c'est là une autre
de sçavoir si les angles de
eussent pas été trop facile-
rnez, & si le trapeze, ou
pointé ne vaut pas mieux.
n des choses à considerer
der de pareilles questions ;
ui concluroit qu'une épin-
e épée doit être épointée,
rosse qu'elle n'est, parce
nent elle est fragile & suje-
re sa pointe, celui là ne rai-
: ni sur l'experience, ni sur
la chose. Le coin Militaire
ns pouvoit être sujet à être

écorné dans ses angles ; mais q
re ? Il y a des maux necessaire
rien n'est parfait ici-bas. La poi
ce coin étoit fragile ; mais ell
admirable pour percer : & p
les Anciens en louënt si fort l'u
faut croire que l'experience e
communément heureuse.

Ce n'est pas neanmoins que
sieur de Folard n'ait raison de
loir perfectionner cet usage,
sur ses raisons on ne puisse bie
clurre que la tête de porc, ou l
tronqué valent mieux ; surqu
osera bien encore proposer un
culation Physico - Geomet
Quand une goute d'huile se ra

...venable pour percer un
nnemi, & pour en soûtenir
le tems l'effort. Cela suit de
nous avons dit du Bataillon
re ; il doit être circulaire
sister, & éminçé pour pene-
es deux conditions donnent
le, l'ovale n'étant qu'un cer-
ncé.

ste rien n'est plus facile, à for-
e cette colonne ovale, ou mê-
plement cette colonne ; (car
onnes tiennent communé-
eaucoup de l'ovale) il n'y a
rmer la colonne de Monsieur
rd, c'est-à-dire le quarré long,
en émousser un peu les an-
en jettant sur les côtez qu'il

Car il n'eſt pas queſtion de f
une ovale Militaire dans tou
preciſion geometrique ; il ſuff
mouſſer les Angles, & de relev
côtez, qui ſans cela ſont très-f
dans la colonne que propoſe
ſieur de folard ; au lieu qu'un
me de voute les rend très-fort
Monſieur de Folard voudro
ramener l'uſage de la Pique,
raiſons ſur ce point, paroiſſen
ſolides. Il eſt vrai qu'il vo
qu'on en moderât la longueu
qui paroit encore fort raiſonn
il cite Montecuculli, Lanov
même le Pere Daniel pour aut
ſon ſentiment.

lâche, & diſpoſé à la deroute, qu'un grand corps d'Infanterie, qui n'eſt ſoûtenu que comme de loin, d'une Cavalerie rejettée aux ailes; & que rien au contraire, n'eſt plus fort que l'entrelaſſement de ces deux ſortes d'armes qui ſe ſoutenans de près à près, ſuppléent mutuellement l'une à l'imperfection de l'autre. En general on peut dire que dans toute ſorte d'efforts & de reſiſtances, des forces entrelaſſées & concertées pour un même effet, doublent & triplent de ce qu'elles ſont étant ſeparées.

Si tout l'Ouvrage de Monſieur de Folard étoit du gout de ce dernier morceau, & qu'il n'eut point indiſpoſé les eſprits par les éloges qu'il ſe donne, & par les invectives dont il accueille & le Public, & les Sçavans, & les Capitaines, il eſt hors de doute que c'eût été ici une annonce trés-favorable de l'Ouvrage qu'il medite ſur Polybe; dont le merite après tout eſt fort independant de toutes ces petites formalitez qui ne ſont que des manieres. Que ſçait-on même ſi Monſieur de Folard ne jugera pas à propos de ſe reduire ſur ce

point, à proposer ses pensées, & les appuyer de solides raisons?

ARTICLE LX.

HISTOIRE ROMAINE depuis la Fondation de Rome, en richie de Notes Historiques, Géogra phiques & Critiques, de Gravûre en Taille-douce, de Cartes Géogra phiques, & de plusieurs Medailles proposée par Souscription.

ON ne peut disconvenir qu'en tre toutes les Histoires Propha nes, celle de l'ancienne Rome n

à Public differens morceaux
ré Hiſtoire. Mais ſans leur rien
r des éloges, qu'ils ſe ſont
nent acquis, on peut dire que
Ouvrages ne ſont encore que
bauches, ou des parties déta-
d'un tout preſque immenſe.
autres s'en ſont tenus à faire des
ez qui ont paru en Latin, en
ois, en Anglois & en Italien.
quel avantage peut-on recueïl-
n abregé, où tout ſe reduit à
ser rapidement quelques ac-
mémorables ſans en approfon-
reſſorts, les circonſtances, les

confuse de certains faits, & a
gret de n'en pas connoître da
tage.

Le nouveau projet de l'Hi
qu'on se dispose à donner au pu
a été formé depuis quelques an
on y a travaillé sans relâche &
la plus sérieuse application.
garder l'ordre des tems, on a
mencé par l'Histoire des Rois
la République; on sçait assez que
partie de l'Histoire Romaine
plus marquée par les conquêt
par l'héroïsme des Romains,
en même tems la plus ignorée :
à force de soins & de recherc
l'ouvrage est en état de voir le

Le but principal qu'on s'y est

vemens au dedans, ses négociations au dehors, ses interêts, la forme de son Gouvernement, le génie de ses Citoyens, les grands Hommes qu'elle a produits, ses Loix, ses Mœurs, ses Coûtumes, sa Milice, sa Réligion.

Les Abbréviateurs ne nous ont tracé sur un si vaste sujet, qu'un crayon fort imparfait. Contens de toucher en gros ce qui demandoit du détail & des recherches infinies, ils ne nous ont rien appris des differens usages, des variations successives qui se sont introduites dans la République, & des occasions particulieres qui ont fait naître ces changemens. Les conquêtes même des Romains paroissent rapides dans les abregez, quoi-qu'elles ayent été lentes sur tout dans les premiers tems qui ont suivi la fondation de Rome. Les Abbréviateurs n'y peignent les Heros qu'en petit, sans les montrer tout entiers & au naturel; l'ame de l'Histoire c'est-à-dire les vûës, les intentions, les procédez se dérobent au Lecteur dans ces racourcis.

Les Ecrivains Latins eux-mêmes,

du moins presque tous, plus déclamateurs que veritables Historiens, se sont moins appliquez, ce semble, à décrire l'Histoire de leur Nation, qu'à faire parade de leur propre éloquence.

Les Grecs plus judicieux & plus sinceres que les Latins, parce qu'ils ont écrit avec plus de desinteressement, ont retrenché ce qu'il y avoit de fabuleux dans une Histoire qui ne les touchoit pas de si près; ils n'avoient aucun interêt à conserver le faux merveilleux que les Latins ont répandu dans leurs Ecrits.

Au reste tous les Sçavans conviennent qu'il faut recourir aux sources Grecques pour s'instruire au vrai des Coûtumes Romaines dont les Romains eux mêmes avoient négligé de faire une mention exacte dans leurs Hstoires, parce que ces coûtumes étoient familieres au peuple pour qui ils écrivoient.

C'est donc par le canal des Grecs que nous a été transmise la plus saine partie des Mémoires qui ont fourni la matiere d'une Histoire complette de Rome. Les Lacunes des Histoires

Latines ſe trouvent heureuſement remplis par les Hiſtoriens Grecs ; c'eſt par eux que la connoiſſance des tems les plus reculez de la Républi-que eſt parvenuë juſqu'à nous. Ce qu'ils nous ont appris des differens interêts que les Romains ont eu à démêler avec les peuples de l'ancien Monde, remplace avec uſure ce qui manque aux Décades de Tite-Live.

En uniſſant enſemble ce que tous les Ecrivains Grecs & Latins ont reciieilli dans leurs Ecrits, on a formé un corps entier de l'Hiſtoire Romaine ; on ne s'en eſt pas tenu là, on a puiſé dans tous les Auteurs de l'Antiquité, qui ſans être Hiſtoriens de profeſſion, ont rapporté certains traits Hiſtoriques qui avoient échappé aux recherches des Hiſtoriens ; au défaut de ceux-cy on a eu recours aux Philoſophes, aux Juriſconſultes, aux Naturaliſtes ; ſans en excepter même les Grammairiens qui n'ont pas été inutiles dans le beſoin.

De toutes ces ſources réünies s'eſt formée comme une grande mer, dont l'étenduë paroîtra ſi vaſte, que Tit-Live lui même, qui ſeul nous a

laiſſé une Hiſtoire générale de l
République, ne paſſera plus que pou
un ſimple Abbréviateur. Enfin o
peut ſe flatter de n'avoir rien omi
de ce qui peut contribuer aux éclair
ciſſemens & à la perfection d'un
Hiſtoire. On a conſulté le bronze &
les Inſcriptions antiques qui nou
reſtent, dont on a ſçû faire l'uſag
que méritent ces Monumens.

Ces immenſes Volumes qui on
réüni tout ce que les Anciens & le
Modernes ont recüeilli ſur les Anti-
quitez Romaines, ſeront repréſente
avec critique ; on retrouvera les Ob-
ſervations de ces Sçavans Compila-
teurs, chacune en ſa place & ſelon la
ſuite des tems ; les Conſuls paroîtront
ſucceſſivement & dans l'ordre des
années conſulaires, ſans pourtant
que l'Hiſtoire ait rien de la ſechereſ-
ſe des Annaliſtes.

nimer ses portraits sans les outrer, de garder la ressemblance des caracteres dans la peinture qu'il fait des Héros de l'ancienne Rome, de plaire à l'esprit par l'amenité & les graces de la diction, suspendre l'attention de son Lecteur & de la rappeller sans cesse par l'importance des évenemens, par l'attente des dénouëmens qu'il prépare, par la nouveauté & par la rapidité des objets qu'il fait succeder les uns aux autres dans le fil de ses narrations. On y verra avec étonnement, l'héroisme des vertus guerriéres soûtenu des plus grands exemples de la magnanimité Romaine, les ressorts de la plus artificieuse politique quelquefois palliée sous les apparences de la vertu, enfin une ambition immense, déguisée sous les dehors de l'équité. L'Auteur s'est appliqué sur tout à disposer netement les faits, & avec toute l'exacitude qu'on a droit d'attendre d'un listorien. Les personnes des deux xes & de toutes les conditions aunt à profiter d'une lecture qui les truira en les occupant agréablent; les Politiques y trouveront

des modeles de rafinement, les
neraux d'Armée des instructions p
les campemens, pour l'ordre des
tailles, pour les Sieges de Vil
pour les stratagêmes de guerre. Le
risconsultes, une sagesse infinie d
l'etablissement du Droit Roma
& une subtilité surprenante dans l
terprétation des Loix. Les sçav
y reconnoîtront tout le fond de c
érudition profane, qui fait le me
& l'honneur des Académies de Li
rature : cette Histoire en un m
fournira aux personnes de tous
états dequoi cultiver l'esprit & f

Afin qu'on n'ait rien à desirer dans un Ouvrage de cette importance, on l'ornera de Gravûres en Taille-douce, de plusieurs Cartes Géographiques, entr'autres de l'ancien Latium, de l'Italie antique, & de l'Empire Romain dans toute son étenduë. Ces Cartes représenteront ces vastes Pays où Rome, si petite en son origine, porta ses conquêtes. L'arrangement des Légions Romaines, leurs armes, leurs habillemens, leur maniere de combattre, leurs campemens, leurs Machines de guerre, le plan des principales batailles, l'appareil des anciens Triomphes, enfin ce qu'on jugera de plus curieux & de plus important dans les Usages, les Coûtumes & la Religion des Romains, sera figuré aux yeux pour en faciliter l'intelligence. On y ajoutera quelques plans de l'ancienne Rome, telle qu'elle fut sous Romulus & dans ses divers accroissemens. Les plus somptueux édifices qui décorerent cette grande Ville, auront aussi leurs planches particuliéres.

Comme les Medailles ne sont pas quelquefois inutiles à l'Histoire, on

en donnera les Types gravez d'a
les originaux, avec leur explicat
en cela nous aurons moins éga
donner à l'ouvrage un ornemen
perflu qu'un aſſortiment néceſſ

Cette Hiſtoire ſera enrichi
Notes ſçavantes qui comprend
ce qu'il y a de plus curieux & de
recherché en fait d'érudition.
ſeront employées, ſur tout à rap
cher la Géographie ancienne
moderne, à concilier les recits
ferens des Écrivains Grecs ou
tins, à rendre raiſon de la prefe
ce qu'on a donnée à certains Au
ſur d'autres ; en un mot à raſſ
bler avec préciſion ce que la Crit
[redacted]

L'Hiſtoire des Rois & de la République Romaine, contiendra douze volumes *in quarto*. On a choiſi cette forme comme la plus commode & la plus conforme au goût des Lecteurs. Le corps de l'Hiſtoire ſera en caractere de gros Romain, & les Notes en Cicero à deux colonnes, au-bas de chaque page. On donnera les quatre premiers volumes à la fin de la preſente année, & ainſi conſecutivement quatre autres volumes au moins chaque année, juſqu'à la fin de l'Hiſtoire des Rois & de la République Romaine.

Le Pere Catrou s'eſt aſſocié le Pere Roüillé Jeſuite, l'un des Auteurs du Journal de Trevoux, déja connu par pluſieurs Ouvrages, pour travailler de concert avec lui. Comme les deux Auteurs ſe ſont réünis dans le deſſein de remplir, dans toute ſon étenduë, le projet qu'ils ont formé d'une Hiſtoire Romaine auſſi complette qu'elle le puiſſe être, ils ne s'en tiendront pas ſeulement à l'Hiſtoire des Rois & de la Republique ; ils promettent qu'elle ſera ſuivie de l'Hiſtoire de l'Empire Ro-

main, à commencer depuis Aug
te jusqu'au-delà de l'Histoire I
santine. Et pour la sûreté du Publ.
celui des deux Auteurs qui viendr
à manquer, sera remplacé par un a
tre Jesuite, jusqu'à la consomn
tion entiere de l'ouvrage, Ainsi l'
peut compter qu'on n'aura point
de Corps d'Histoire plus étendu
plus interessant.

Conditions proposées aux Souscri teurs.

Cet Ouvrage sera imprimé a

[redacted]

20 livres en ſouſcrivant; pareille ſomme de 20 livres, en retirant les quatre premiers Volumes; 25 livres, en retirant quatre autres Volumes; & pareille ſomme de 25 livres, en retirant les quatre derniers Volumes.

Les Souſcriptions pour cet Ouvrage en grand papier ſeront de 150 livres, dont il en ſera payé 40 livres, en ſouſcrivant; 40 livres, en retirant les quatre premiers Tomes; pareille ſomme de 40 livres, en retirant quatre autres volumes; & les 30 livres reſtans, en retirant les quatre derniers volumes.

Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront chaque Exemplaire de petit papier en feüille, 130 livres; & chaque Exemplaire de grand papier, 220 livres.

Les Souſcriptions ſeront ouvertes depuis le premier Avril 1724. juſqu'à la fin de Juillet 1724. On en délivrera les reconnoiſſances à Paris, chez Jacques Rollin, Quai des Auguſtins, à la deſcente du Pont Saint Michel, au Lion d'Or; Jean-Baptiſte Deleſpine, Imprimeur du

tion, pour ramener, &
& les Pasteurs égarez
de Jesus-Christ?

Nous devons ces M
zele du Reverend Pe
Procureur General des
Levant, ingenieux à
secours à ces Eglises na
tentif à leur envoyer d
sionnaires, prompt à
dans leurs persecutions
rend Pere a déjà fait pa
de trois autres volumes,
par degrez, dans ces Mi
mises à ses soins, les
l'Evangile. Ce dernier re
visé en trois Parties. La pr
tient l'état present des

net rien de tout ce qui peut ſa-
e la curioſité des Lecteurs : il
te dans la Syrie & dans l'Egyp-
nviron deux cens mille Chré-
de differentes Nations, des Ma-
es, des Grecs, des Armeniens,
Caldéens & des Coptes. Tous
l'exercice libre de la Religion
tienne, en payant chaque an-
eur tribut au Grand Seigneur.
differentes Nations ont leur
arche, leurs Evêques & leurs
es, dont les uns ſont Catholi-
& les autres Schiſmatiques.
lep, une des principales Villes
Empire Ottoman, appellée au-
is *Hierapolis*, contient ſeule
ui un monde d'Habitans, près
nquante mille Chrétiens. Une
e des plus violentes vient d'af-
r cette grande Ville, où la mort
levé ſix vingt mille perſonnes :
ûpart des Miſſionnaires ont eû
oire de recueïllir la palme du
tire dans les exercices de la cha-
la plus ardente. C'eſt à leur zele
n doit dans cette Ville, l'aboliſ-
ent d'un ſacrifice impie qui s'y
it tous les ans : il s'appelloit *Kor-*

ban. Le peuple superstitieux co
soit, avec pompe; un mouto
le parvis de l'Eglise; le Sacrifi
benissoit du sel, le mettoit d
gorge de la Victime, & recit
suite certaines prieres sur le
teau dont il alloit se servir;
avoir imposé les mains sur l
du Belier, il l'égorgeoit, & e
tribuoit les membres sanglan
Spectateurs: la ceremonie éto
vie d'un festin d'où la pud
la temperance étoient égal
bannies. Le Patriarche d'Ale
premier des Evêques Schisma
qui a renoncé aux tenebres d
reur: il a envoyé à notre Sain

les premiers tems pour la Capi-
: de la Syrie : c'eſt le témoigna-
honorable que lui rend le Pro-
ète Iſaïe. Elle tire ſon origine de
is illuſtres Fondateurs. Le pre-
er, ſelon *Joſephe*, fut *Hus*, fils
Amram. Le ſecond, *Damaſeus* ſer-
eur d'*Abraham*. Le troiſiéme, fut
ré fils d'*Eſaü*. Saint Jerôme dit que
dernier donna une nouvelle for-
à cette Ville, & la rendit une des
is floriſſantes de Syrie. C'eſt à
mas où les Evêques Schiſmati-
es liſent tous les ans, le Jeudi-
nt, l'excommunication que l'E-
ſe Grecque porte contre l'Egliſe
tine, parce qu'elle conſacre avec
pain ſans levain, comme ſi on
uvoit ignorer que Jeſus-Chriſt
mpit de ce même pain avec ſes
ôtres, lors même de l'Inſtitution
l'Euchariſtie.

Autrefois, on ne baptiſoit les
fans à Damas, que quarante
ırs après leur naiſſance ; on y
nnoit auſſi l'abſolution aux Pé-
tens, ſans exiger l'accuſation de
ırs pechez : les Miſſionnaires ont
ouvé le moyen de faire ceſſer ces
us.

Tripoli est la troisième Ville de la Syrie. Gregoire XIII. a fondé un College à Rome pour l'éducation de la jeunesse Maronite. Louis XIV. imitant le zele de ce Grand Pape, pour la conservation & propagation de la Foi, a procuré dans la Capitale de ses Etats un établissement à peu près semblable. Dieu a béni les desseins & du zélé Pontife & du religieux Monarque. Ces jeunes Éleves nourris dans la pieté & dans les Sciences, ont été les instrumens dont le Seigneur s'est servi pour commencer l'établissement d'une Mission, dont les fruits ont passé les plus grandes esperances.

Seyde qui étoit appellée autrefois *Sidon*, a été bâtie par le fils de Canaan : elle porte le nom de son Fondateur. Ses richesses & son commerce exciterent long-tems la jalousie de Tyr : elle se vante d'avoir construit les 1ers vaisseaux qui ayent été mis en mer. Le Sauveur du monde avoit regretté en quelque maniere de n'avoir pas fait à la ville de Sidon, les graces qu'il avoit faites à Corosaïm & à Betsaïde : Heureuse au-

jourd'hui d'être éclairée de la lumiere de l'Evangile, preferablement à ces Villes infortunées, qui gemissent dans les tenebres de l'erreur. A vingt milles de Seyde, on trouve la ville de *Baruth*, appellée autrefois *Borite*; elle est située sur le bord de la mer; les Romains y entretenoient une Colonie: ses Habitans avoient droit de Bourgeoisie. Embellie par le vieil Herode, Agrippa l'enrichit encore de Portiques, de Téatres, d'Amphitéatres, & de bains publics & de plusieurs bâtimens superbes. Il y a dans cette Ville une Mission florissante; on se croit aux premiers jours du Christianisme, tant on voit regner de ferveur parmi les Chrétiens de cette Eglise naissante. Si l'on en croit la tradition du Païs, un miracle toûjours subsistant, est exposé aux yeux de tout le monde. Dans une mosquée, on conserve précieusement un Crucifix, qu'on prétend avoir été fait par les mains de Saint Nicodême. Le sang qui sortit de cette Image, percée d'un coup de couteau par un Juif, a laissé des traces que le tems n'a pû effacer, &

qui atteſtent encore aujou
l'impieté de ce malheureux.
teur de ces Memoires nous
d'une maniere touchante, le
tyre d'une jeune Vierge Mar
immolée à la vengeance d'u
barbare. Conſtante dans ſa f
ne voulant d'autre époux que
Chriſt, à qui elle avoit conſac
cœur & ſa virginité, elle s'obſ
refuſer un parti avantageux q
pere lui propoſoit. Celui-ci n'
tant, que ſa paſſion, voyant ſ
proches & ſes inſtances inu
preſenta lui-même à ſa fille u
ſon mortel, pour joüir du p
cruel de la voir expirer à ſe

; monde ; on en voit qui ont
à six brasses de circuit ; leur
ır est proportionnée à leur
r ; il sort des incisions qu'on
r l'écorce de ces arbres, une
de baume en forme de gom-
ont l'effet est admirable pour
ıer les playes. Le Pere Petit,
r de cette Relation, en a fait
ience sur les lieux. Au pied
ıs gros cedres, on voit 4. Au-
pierre, où le Patriarche des
ites se transporte le jour de
nsfiguration de Notre Sei-
, suivi des Evêques, des Prê-
de tout le Peuple qui vient
tes parts pour y celebrer la
ıu'on appelle *la Fête des Ce-*

Au pied de ces montagnes, dans un profond valon fort étroit, coule un fleuve aſſez rapide, appellé *le Fleuve des Saints*: ſes bords ſont ornez de pins, de noyers, de chênes, de vignes & de certains arbres toûjours verdoyans. A trente pas de ce fleuve, on voit des cavernes profondes, où les anciens Solitaires déroboient au reſte du monde leur penitence & leurs larmes. Ces grottes ſont habitées aujourd'hui par des Prêtres Maronites; il y en a une plus vaſte que les autres, dont on a fait une Egliſe qui eſt aſſez belle: c'eſt là où s'aſſemblent ces Prêtres fervens, qui chan-

origine de la Famille Royale d'Ethiopie. Mr *Ludolf*, docte Allemand, qui a donné l'Histoire des Abyssins, produit contre ce fait, quelques conjectures, trop foibles, ce semble, pour balancer les preuves de Tellez, Historien critique & judicieux. L'Ethiopie a conservé la Foi jusqu'au neuviéme siécle ; le Pape *Jules III.* y envoya, à la recommandation du Roi de Portugal, un Patriarche qui fit d'abord quelques conversions ; mais le Monarque Abyssin l'exila avec ses compagnons, sur une haute montagne, où ils furent exposez aux injures de l'air, aux bêtes feroces & à un peuple plus farouche encore Une Princesse du Sang Royal, que la curiosité, ou plûtôt la Providence conduisit dans ces lieux d'horreur, touchée de compassion, demanda & obtint le rappel des Missionaires. De nouveaux succès ranimerent la rage du persecuteur, dont la mort procura quelque repos aux Fidéles. Son fils qui lui succéda, laissa les Catholiques en paix; & la Religion auroit fait de grands progrès, si l'enfer n'avoit suscité de nouveaux

tapes, qui ont do
tre Jean à un Em
Ceux qui liront c
pleinement instru
conforme à ce qu'
ge, Alberic & Vin
Comme ces Lettr
on a reçû des nouv
le feu de la guerre
parts; on doit tout
Religion; cela part
ennemi du nom Cl
veau commandem
Seigneur vient d'en
principales villes de
nos Eglises. Il y a de
tiens, sujets de l'Em
d'embrasser la Religi

le voir diminuer leur troupeau,
lui de Jesus-Christ s'enrichir des
püilles du Schisme, ont attiré ce
rel orage, & surpris ce com-
dement. Les Evêques, les Prê-
, les plus zélez Catholiques ont
mis dans les prisons. Messieurs
hâteau-neuf & *de Feriol*, & les
tes Ambassadeurs des Rois de
ce à la Porte, ont toûjours jus-
-ici pourvû à la sûreté des Mis
naires, & soûtenu les interêts des
noliques. Sa Majesté Très-Chré-
ne vient de faire expédier des Let-
qui vont assûrer ces Eglises déso-
, & porter le calme dans le cœur
Fidéles. On remarque que *Mr le*
te de Morville n'exécute jamais
s volontiers les ordres de la Cour,
quand il est question de soûtenir
Religion; les Catholiques d'Hol-
le & d'Angleterre avoient sou-
t éprouvé les effets de sa protec-

culte du vrai Dieu, & à faire respecter le nom François.

Il s'est glissé quelques fautes dans l'Edition de ces Mémoires : page 312. ligne derniere, après ce mot, *Troupes*, on a mis, *Zelachrist qui avoit pris la place de*. Page 92. lig. 9. *après la ruïne de cette ville*; il faut mettre, *après la ruïne d'Antioche.* On peut suppléer au reste.

ARTICLE LXVIII.

AVIS SUR DEUX ARTICLES du Dictionnaire Universel imprimé à Trevoux en 1704.

Le R. P. Becquet, Bibliothecaire du Monastere des Célestins de Paris, connu par une Histoire Latine de son Ordre en France, qui a été estimée des Sçavans & bien reçûë du Public, nous a adressé le Mémoire suivant, où il corrige quelques erreurs qui s'étoient glissées dans le Dictionnaire Universel de Trevoux en 1704. *à l'article des Célestins. Ce n'est pas la premiere fois que nous avons inseré dans nos Mémoires, des Remarques sçavantes de ce R. Pere, sur des fautes échapées à des Historiens qui parloient ou de saint Pierre Célestin, ou de son Ordre. Voici le Mémoire du R. P. Becquet.*

LEs Auteurs du *Dictionnaire Universel, François & Latin*, imprimé à *Trevoux*, 1704. fidéles Copistes de celui d'A. Furetiere, de 1691. disent au mot *Célestin*: « Cé-

pelle pour cette raison *le Dicti-*
re des Laquais.

Au reste, quoique le Public
instruit, il y a près de 20. ans,
Dictionnaire Universel de Tré-
n'est point notre ouvrage, cepen-
comme nous voyons qu'il y a encore
Sçavans qui nous l'attribuent,
déclarons encore une fois qu'il n
nullement de nous, & que nous
prenons aucun interêt.

ARTICLE LXIV.

HISTOIRE DE D. JUAN DE
Portugal, fils de D. Pedre & d'I-
nès de Castro. A P...

gardée : car pendant que par l'entreprise de cette Edition, le Sieur Pissot montre un desinteressement très-marqué, la Lettre qu'on lui prête, en fait un homme avide & interessé, qui ne présente point cet Ouvrage comme un Ouvrage, mais comme une marchandise, comme un *effet sur lequel il fonde quelque* grande *esperance*; qui fait valoir ses *avances*, & qui ne demande *estime* & *protection*, qu'en vûë d'un meilleur débit : » Vous sçavez (dit-il au confrere à » qui il dédie) vous sçavez que per-» sonne n'est plus interessé à la for-» tune des Livres, que le Libraire » qui les débite : je vous prie *donc* d'ê-» tre favorable à celui-ci ». Quelle défiance, quelle impatience le prend? Il est prêt d'aller au Devin, pour se faire *prédire le sort de l'Ouvrage* : il y va, & il prie l'honnête homme qu'il a choisi pour le *parain* de son Livre Anonyme, de vouloir bien lui *servir encore* : & de quoi ? *D'Astrologue, pour tirer l'horoscope* de ce petit Livre *qui est encore au berceau*; & pour *dire la bonne avanture à un Auteur qui se la dit toûjours à lui-même secrete-*

ent. Au reste, s'il s'adresse à cet a
vec une confiance particuliere pc
:avoir de lui quel sera le succès
: *Roman Historique*, c'est qı
ajoûte foi à ses prédictions, pr
cipalement sur les Livres qui c
bien de la peine à sortir des ma
zins où ils sont entrez.

La Préface contient ce qu'elle a
elle des Réflexions : elles von
leur but, étant « destinées à cc
vier le Public *non sçavant* de l
l'Histoire qu'on *lui* donne». On
ti donne, à ce *Public non sçava*
mbellie de fictions ; parce que «
on raconte les choses précisém

„ senſez, qui condamnent abſolument la lecture de tous les Romans en general„, & qui effectivement auroient tort de ne pas permettre de lire le *Balaam & Joſabat*, attribué à S. Jean Damaſcene. C'eſt un Roman, a dit quelqu'un, „ mais ſpirituel: il traite de l'Amour, „ mais c'eſt de l'Amour de Dieu: & „ l'on y voit beaucoup de ſang répan- „ du, mais c'eſt du ſang des Mar- „ tyrs„. Pour montrer contre “ cet- „ te Morale ſophiſtique & pedanteſ- „ que„, qu'un Prêtre Romancier n'eſt pas un monſtre, mais tout au plus un *paradoxe*, l'Ecrivain allegue deux exemples d'Evêques Auteurs de Romans; car pour *Télemaque*, il conviendra que c'eſt un Poëme, & qu'il n'eſt point dans le genre Erotique. Le premier Evêque à la ſuite duquel il croit ſe voir, eſt Héliodore d'Emeſe en Phénicie, Evêque de Tricca en Theſſalie, qui a composé dix Livres des Amours de Théagenes & de Cariclée, ſous le nom d'*Ethiopiques*. Il eſt vrai que ce Roman modeſte eſt d'Héliodore, mais d'Héliodore dans ſa jeuneſſe, & non d'Héliodore Evê-

que, ni d'Héliodore Prêtre. Le second exemple dont notre Historien s'autorise, est celui de l'Archevêque Turpin, comme Auteur des *faits de Charlemagne & de Roland*, dont Mr Huet a dit " qu'on attribuë fort mal " à propos cet Ouvrage à l'Arche- " vêque Turpin, quoiqu'il lui soit " posterieur de plus de deux cens ans". Enfin l'Auteur, après avoir fait deux décharges contre ce Celebre, M. de L. M. prévient ses Lecteurs, & dit : " Mais je sens que cet- " te matiere me conduit trop loin, " & que j'aurois peut-être mieux " fait de supprimer entierement ma Préface". L'Auteur a sçû inserer dans le titre de son Opuscule, le nom aujourd'hui si heureux d'*Inès de Castro* ; c'est une forte recommandation auprès du Public ; & un excellent connoisseur n'a point trouvé de meilleur endroit pour faire valoir le Livre dans son *Approbation* ; son suffrage est : " Et j'ai crû que cet " Ouvrage exciteroit la curiosité du " Public qui vient de voir les avan- " tures de D. Pedre & d'Inès de " Castro". L'autre Approbateur,

l'Auteur même, avoit parlé
rtement, & fait voir que son
ge n'*exciteroit* pas seulement,
ıcore satisferoit *la curiosité du*
, sans en être redevable à la
fortune d'*Inès de Castro*, lors-
voit donné cette définition
de son *Histoire* : « C'est *préci-*
nt une verité historique expo-
avec netteté, habillée avec
que goût, & parée de circons-
:s capables de fraper & d'a-
r». S'il est ainsi, le Lecteur
ıquera pas de se plaindre de
reté extrême de ce recit; l'Au-
:roit dû s'y attendre, & répon-
.vance; c'est ce qui est arrivé:
brieveté est critiquée, dit-il,
'y attends, & je réponds d'a-
:e». Sa premiere réponse est
i: « La verité a rendu cet Ou-
e un peu court». Elle l'a rendu
ın peu long, tout court qu'il
: une digression parfaitement
ɔccupe le tiers du nombre des
de sorte que pour suivre le fil
:ours, il faut passer de la troi-
ligne de la page quatre-vingt-
e, à la cinquiéme ligne de la

page cent cinquante-deuxié
l'entre-deux eſt hors d'œuv
la ſeconde excuſe ſur la bri
cas que le Lecteur, au lieu c
cimens, en faſſe des reproch
» la peur d'être froid & lan
» qui m'a rendu précis &
» que» . Voici de ce préc
ce laconique : « Le Roi
» en même tems mille e
» dans toutes les provin
» n'entendoit parler que
» ſons & de Médecins ,
» chaffauts & de bourrea
voit bien que de ces quatre
priſons & *échaffauts* , *Mé*
bourreaux, comme les deux

.ccuſe, eſt déjà recuſable. Un
t de Romans s'engage exprès
ı ſouvent, en des pas gliſſans,
beſoin d'une plume rapide &
e, d'un ſtile qui exprime à pei-
ıın Lecteur ſubtil & bon en-
tr: en ces occaſions, celui-ci
.que à être intelligible, & à
: toutes choſes palpables au
.es Lecteurs: auſſi ne tient-il
ıi de ſe défendre d'avoir écrit
ıman: car enfin « ce qu'on ap-
: proprement Romans, dit Mr
t, ce ſont des hiſtoires feintes
ıntures amoureuſes, écrites
roſe, *avec art*, *pour le plaiſir & ſtruction* des Lecteurs, à qui il
: toûjours faire voir *la vertu ronnée*, *& le vice puni*. Les Ro-
ıs ſont plus ou moins réguliers,
n qu'ils s'éloignent plus ou
ns de cette *définition* & de cet-
n». Or cette *Hiſtoire* ne repré-
au contraire que *le vice* de
itieuſe & perfide Eleonor, *cou-*
& triomphant de *la vertu* de
Juan, de Marie de Soza, de
s, ſes victimes & ſes dupes, maſ-
: dans le ſang & de la main les
:s autres.

puis de la Compag
André Cailleau
bonne.

TRouver l'art
hommes de fr
rieuſes méditations,
vé le ſecret de réfor
de proſcrire le vice
la vertu; en un mot,
vé l'art de faire des S
me on ne devient ſç
fléchiſſant beaucoup
auſſi l'on ne devient
reflêchiſſant beaucou

ations Chrétiennes pour tous
urs de l'année, en deux volu-
on en trouvera de particulie-
ur les Fêtes mobiles à la fin du
er Tome, & à la fin du second,
'able fort exacte. Par une suite
flexions naturelles, variées,
es & touchantes, l'Auteur a
oin de présenter chaque verité
lifferens jours, afin qu'en la
lerant à loisir, & la méditant
application, elle fasse une im-
on plus vive. Il n'est pas possi-
: faire ici l'Extrait de ces Mé-
ons, qui sont elles-mêmes un
de ce qu'il y a de plus judicieux
plus important sur chaque su-
On renvoye au Livre même,
ment utile à toutes sortes de
nnes, aux séculiers comme aux
gieux, aux Séminaires comme
Communautez. Ce sont cepen-
es personnes consacrées à Dieu,
'Auteur semble avoir eu plus
:ulierement en vûë, en com-
t cet Ouvrage; car il suppose
ecteurs déja versez dans l'exer-
le l'Oraison, puisqu'il leur en
it les sujets, sans s'arrêter à leur

en donner les régles. On remarque dans chaque Méditation une justesse dans la division, & des traits d'une éloquence vive & persuasive, qui décelent l'Auteur déjà connu par les succès de vingt-cinq années de prédication en Languedoc, en Provence, en Franche-Comté, dans le Lyonnois & à la Cour de Savoye.

ARTICLE LXVI.

EXPOSITION NATURELLE d'un endroit difficile de l'Ecriture Sainte.

CEt endroit est au neuviéme verset du second chapitre du quatriéme Livre des Rois; le voici: *Elias dixit ad Eliseum: Postula quod vis, ut faciam tibi, antequam tollar à te. Dixitque Eliseus: Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus.* Lequel, pour n'avoir pas été bien compris, est ordinairement traduit ainsi: *Elie dit à Elisée: Demandez-moi ce que vous voudrez, afin que je l'obtienne pour vous. Elisée lui répondit: Je vous prie que votre double esprit repose sur moi.*

s qu'il me semble que les Inter-
s de l'Ecriture Sainte ne l'ont ni
conçû, ni bien expliqué, man-
l'avoir fait attention que le ter-
uplex, *double*, soit Latin, soit
çois, a deux significations: par
emiere, il signifie, qui vaut deux
autant qu'un autre, comme
ble paye, double loüis d'or, qui
elle selon laquelle on le trouve
dans les Interpretations & dans
Traductions qu'on en a données
l'aujourd'hui: par la seconde,
nifie, *semblable*, *égal*, & copie
e chose, comme il va paroître
les exemples qui suivent: c'est
e sens qu'on dit, que deux per-
es ont fait, sous seing privé, un
double, pour dire, deux Actes
blables, dont l'un est le *double*
la copie de l'autre. Un marché
signature privée, se fait ordi-
ement *double*; ce qui veut dire,
n en fait deux semblables. Le
le d'une Sentence est la transf-
tion d'une *semblable* Sentence
s quelque Acte, ou la *copie*. Le
le d'un compte est la *copie* qu'on
ne à la Partie. En Musique, la

meſure *double* eſt celle qu
en deux tems *égaux* , *ſe*
Le *double* mineur ſe bat
tems très - legers , *égaux* , *e*
Au jeu de Lanſquenet *y*
ici permis de profiter de tout
pelle une carte *double* , la
ble qui eſt déjà venuë une
fois. C'eſt en ces derniere
cations que je dis qu'on do
quer & traduire le verſet ci
& dire ainſi : *Eliſée lui répo*
vous prie que votre eſprit ſoit
ble *en moi* ; ou , *Je vous prie*
tenir que mon eſprit ſoit la cop
tre ; ou , *Je vous prie de m'ob*
mon eſprit ſoit ſemblable au v

ARTICLE LXVII.

TRAITÉ DE LA PEINTURE, par Leonard de Vinci, revû & corrigé. Nouvelle Edition, augmentée de la Vie de l'Auteur. Chez Pierre François Giffart, Libraire & Graveur, ruë S. Jacques, à l'Image Sainte Therese, 1724. *In 12. pages 324. sans la Préface & sans la Vie de l'Auteur.*

CE Livre dont nous donnons l'Extrait, renferme une Préface, ı Vie de Léonard Vinci, & son raité sur la Peinture. Cet Ouvrage voit déjà paru en Italien & en Franɔis ; & les premiers nous ont l'obliation de l'avoir mis au jour: sans s François, le Traité de la Peintu· seroit encore enseveli dans la pousere des Bibliotheques, avec les autes Traitez de Léonard. Ce dernier ra regretter ceux qui manquent; l'on doit sçavoir bien mauvais é aux personnes qui le sont, de ne ouloir pas en faire part au Public : sont des trésors qu'ils cachent à

ja paru en Italien; & celle roît aujourd'hui, n'en est qu une Traduction. On y a né ajoûté ce qui se trouve à s dans Vasan, dans M. Félibien les autres qui ont écrit sur sur les Ouvrages des Peintr ce qui rend la derniere Vie plus curieuse, ce sont plusi constances tirées d'un Manu lien du R. P. Mazzenta, B Milanois, lequel a eu entre l les papiers de Léonard, c'est les Traitez qu'il a compose Desseins qu'il a faits.

Léonard Vinci est le plu de tous les Peintres, pour la sance parfaite qu'il avoit d les parties de la Peint... C...

toutes les belles connoissances qu'on le flattoit, disoit-il, d'avoir acquises.

Léonard naquit au Château de Vinci, dans le Val d'Arno, assez près & au-dessous de Florence. Son inclination pour le Dessein, qu'il fit paroître dès sa jeunesse, détermina son pere à lui choisir un Maître, pour lui apprendre à dessiner. Il le mit donc chez André Verocchio, son ami, Peintre de Florence, lequel étoit en réputation. Le jeune Eleve surpassa son Maître en peu de tems; & Verocchio l'ayant fait travailler à un tableau auquel il travailloit lui-même, s'en repentit presque aussi-tôt. Le chagrin qu'il eut de se voir si brusquement surpassé par Léonard, lui fit quitter la palette & les couleurs, pour ne se plus mêler de Peinture.

Léonard abandonné d'un Maître dont il n'avoit plus besoin, se mit à travailler seul, sur les principes qu'on lui avoit comme effleurez. Quoiqu'il fût encore jeune, il fit dès lors un grand nombre d'Ouvrages qui ont leur mérite, & qui sont fort estimez. On trouve ici le

détail exact & curieux de ces mêmes Ouvrages ; on apprend aux Lecteurs pour quelles personnes ils ont été faits, & on leur indique en quels lieux ils sont.

Jamais Peintre n'a mieux sçû la théorie de son Art, que Léonard de Vinci. Il étoit habile dans l'Anatomie ; il possedoit parfaitement l'Optique & la Géometrie, à quoi il s'étoit fort appliqué ; il faisoit continuellement des observations sur tout ce que la nature présente à nos yeux. Toutes ces études suivies de tant de lumieres, le rendirent le plus sçavant Peintre que nous connoissions. On peut dire, sans lui rien prêter, & sans rien ôter aux autres de sa profession, que c'étoit un esprit universel, un génie propre à tout, & qui avoit un goût admirable pour tous les beaux Arts ; aussi

Léonard joignoit les agrémens qui font & un bel esprit, & un galant-homme. Il composoit joliment des Vers; il sçavoit bien la Musique; il avoit une voix agréable, & chantoit d'une maniere à faire plaisir; enfin il sçavoit faire des armes, & il manioit fort bien un cheval : de sorte qu'on ne connoissoit point de son tems, un Cavalier plus accompli que lui.

La réputation de Léonard se répandit bien-tôt dans toute l'Italie. Le Duc de Milan, Loüis Sforce, dit le More, le fit venir à sa Cour, & lui donna la direction de l'Academie d'Architecture, qu'il venoit d'établir tout récemment. La direction de Vinci commença par des changemens qui honorerent le choix de Loüis Sforce : entr'autres, il bannit les manieres Gothiques, que les Architectes de l'ancienne Academie, fondée cent ans auparavant sous Michelino, conservoient encore. Le nouveau Directeur fut, dans la suite, employé par le Prince à la construction du Canal de Montesana. Comme ce n'étoit pas un esprit or-

dinaire, il voulut voir dans le
ces mêmes, c'est-à-dire, d
premiers Auteurs du monde;
moyens il mettroit en œuvre
donner la perfection à son en
se. Il s'occupa donc tout entie
re des recherches dans l'Antiq
plus sçavante, sur la matiere
étoit question. Il étudia pour
routes que les Ptolomées s'é
faites, pour conduire l'eau du
differens endroits de l'Egyp
quels moyens Trajan avoit
navigables, les Lacs & les R
qui coulent entre Nicomédi
Mer. Les réflexions qu'il fit
fameux Ouvrages de l'Antiqui
lumieres que l'étude profon
Mathématiques lui avoit dor
& son génie d'ailleurs inven
mirent en état d'exécuter heu
ment la commission dont on l
chargé. Il trouva le secret de co
re l'eau sous les murs de Mila
un Canal long de plus de deu
milles, qu'il fit passer sur des m

de Milan : après quoi il travailla à l'orner & à l'embellir pas ses ouvrages ; dont l'Auteur nous parle assez au long. Mais les travaux de Leonard furent interrompus , & les avantages qu'en retiroit Milan , cesserent par une fatalité attachée à toutes les choses humaines. En effet, les François ayant porté la Guerre dans le Milanois , l'Accademie erigée par Loüis Sforce qui eût alors bien d'autres affaires en tête , fut tout-à-fait dissipée; & Leonard se vit obligé de sortir de Milan. Il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti que de se retirer à Florence , & ne songea pas que personne n'est Prophéte en son pays. Florence effectivement ne sçût pas apprecier le merite de l'un de ses plus illustres Citoyens ; elle le traita non point en mere , mais en marâtre. La Patrie poussa les choses , jusqu'à donner à Michel-Ange l'injuste preference sur lui : chagrin le plus sensible que l'on puisse causer à un homme : vû qu'une telle preference est un mépris de ce qu'il cherit davantage, qui est la gloire d'exceller dans sa profession. A la

verité Michel-Ange commençoit déjà de faire paroître cette grande force qu'on admira depuis, & que l'on admire encore dans ses Ouvrages. Mais enfin ce n'étoit alors qu'un jeune Peintre, un Peintre qui n'étoit, pour ainsi dire, qu'ébauché, qui n'avoit qu'environ 29 ans; & on le comparoit, on le preferoit à un grand Peintre, à un Peintre consommé, à un homme de soixante ans, à un homme en qui l'âge avoit temperé le trop de feu nuisible à son Art; à qui la pratique de tant d'années avoit appris bien des choses que Michel-Ange ignoroit.

ɛs de celui qui les rassembloit
; en sa personne, & qui n'étoit
u à Rome que parce qu'on l'y
it appellé, pour ses talens ex-
ɔrdinaires. Quoiqu'il en soit,
nard d'autant plus piqué de ces
leries, qu'elles venoient d'un bon
noisseur en merite, sans compter
ore sa dignité suprême, abandon-
l'Italie, comme une terre ingra-
& passa en France. C'étoit Fran-
; premier qui regnoit alors. Vinci
ɔouvoit se trouver en des circons-
ces plus favorables pour lui. Le
de France qui cherissoit autant
ɔeaux Arts que Leon X. reçût avec
; un homme dont-il n'ignoroit
la profonde capacité & le rare
ie, & dont-il avoit vû avec ad-
ration, les Ouvrages en Italie; il
nbla de ses bontez & de ses caresses
ɔnard; il le dedommagea par son
me, de l'injustice que sa Patrie lui
it faite; en un mot il le traita
ıe maniere à lui ôter tout senti-
ıt & tout souvenir de ses peines:
s Leonard ne joüit pas long-
s de cette situation, la plus
ıquile & la plus glorieuse de

ſa vie. Ses travaux continu
ſon grand âge ; ſes chagrins &
changement de climat lui ca
rent la maladie dont il mo
Le Roi lui fit l'honneur de le vi
pluſieurs fois durant ſa maladie
un jour qu'il l'étoit allé voir, l
nard ſe leva pour le recevoir ;
s'étant aſſis ſur ſon lit, il lui prit
foibleſſe qui l'emporta entre les
du Roy, lequel voulut bien le
tenir en cet état.

Le reſte de la vie de Leonar
Vinci renferme ce qui regard
Ouvrages qu'il a laiſſez, & les T
tez qu'il a compoſez. On a du pl
il eſt vrai, de ſçavoir mainte

ou d'Observations. C'est le plus
recueil qui se puisse voir sur la
[illegible]ure : & l'on doit regarder cet
[illegible]age comme un Traité complet
[illegible]el Art. La Peinture n'a nulle
[illegible] dont il n'y soit parlé : compo-
[illegible], ordonnance, dessein, colo-
[illegible]essions, perspective aerienne
[illegible]ale, accidens de la lumiere,
[illegible] jours & des ombres, figu[illegible]
[illegible]chitecture, païsage, propor-
[illegible], mouvemens, attitudes, re-
contour, histoires, caractere
differens âges & des sexes, fi-
[illegible] racourcies, animaux & leurs
[illegible]emens, Batailles, tempêtes,
[illegible] amitié des couleurs, diminu-
[illegible] teintes, effets du clair-obs.
[illegible]eflets, drapperies, lointain,
[illegible], &c. sont les sujets que
[illegible] Leonard dans son Ouvrage. Il
[illegible]ence par des Regles generales
[illegible]e Dessein, & par la maniere d'ap-
[illegible]dre à dessiner : d'où il passe aux
[illegible]ceptes propres & particuliers de
[illegible]que partie. Il a soin de mêler de
[illegible]s en tems des reflexions, pour
[illegible]ager les esprits, qui seroient peut-
fatiguez par la lecture seche des

seuls Preceptes. C
lent sur le jugeme
ter de ses Ouvrag
tion qu'on doit a
des autres, &c. Qu
tes particuliers p
avec eux leur instru
pe, & qui attache; o
avec plaisir les maxi
qui se répandent sur
ties de la Peinture, &
pables de former le
Art ingenieux.

En effet, il ne faut
le Livre de Leonard

Article LXVIII.

L'ART DE CONVERTIR LE Fer forgé, en Acier ; & l'Art d'adoucir le Fer fondu, ou de faire des Ouvrages de Fer fondu, aussi finis que de Fer forgé : par Mr de Reaumur, de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, chez Mr Brunet, Grand' Sale du Palais : in 4°. pages 552. sans la Préface.

IL est peu d'Auteurs qui puissent se flatter de travailler solidement pour l'interêt du Public ; la plûpart n'ont en vûë que leur gloire ou leur fortune particuliere ; ceux-mêmes qui se proposent sincerement l'utilité commune pour but de leurs Ouvrages, ne réüssissent pas toûjours à la procurer. Mr de Reaumur n'a en vûë que la perfection des Arts, dont il est chargé par l'Academie de donner la description. Ce choix seul répondroit du succès : mais tout ce que le celebre Académicien a déjà donné sur cette matiere, ne laisse aucun lieu de douter de ce succès, & fait

bord à enfermer dans de
faits exprès & bien lutte
lames ou barres de fer e
couches sur couches, de
propres à les convertir en
à rendre l'action du fe
moins efficace.

Les diverses chaux e
avec le fer, ne le converti
en acier, & n'en font qu'
doux à la lime. Le plâtr
qu'une chaux de pierre te
le fer dans un feu violen
un feu mediocre le divise
& en filets, la plûpart fo
Le Sable, tel que celui de
aux-Roses, fort estimé des
de Paris, adoucit le fer, sa

:ls. Il tenta ensuite le suc de certai-
es plantes fort vantées par les Au-
eurs de Secrets, & sur tout, le suc
e l'ail, mais sans effet: il essaya
ussi les huiles seules, les graisses,
es suifs, mais inutilement: les sels
out seuls n'eurent pas plus de succès.
C'est autre chose, lorsque les sels
& les huiles sont mêlez. Le savon,
ar exemple, qui n'est qu'un mêlan-
e d'huiles & de sels lixivieux, chan-
e le fer en acier. Après cette décou-
erte, Mr de Reaumur mit en œu-
re diverses matieres naturellement
hargées d'huiles & de sels; & il les
rouva propres, les unes plus, les au-
res moins, pour la transmutation:
ar exemple, il trouva que le char-
on de bois, la suye, la savate brû-
ée peuvent seules changer le fer en
ciers fins & durs, mais qui sont
our l'ordinaire difficiles à travail-
er, & qui après avoir été forgez,
estent pleins de fentes & de gersu-
es. La corne si vantée par les Au-
eurs, ne vaut pas mieux que la suye;
. cendre ne donne qu'un acier gros-
er; la fiente de pigeon donne des
ciers fins, mais intraitables; les

[illegible] pour bâſé[illegible]
tions, tantôt la ſuye, [illegible]
dre, & quelquefois t[illegible]
ble, & y mêlant des [illegible]
trouvé qu'ils accelero[illegible]
ſion du fer, mais qu'i[illegible]
peu traitable. Le nat[illegible]
produit le même effet [illegible]
de l'alkali. Le borax a[illegible]
charbon; l'alun & le [illegible]
preſque rien. Un effe[illegible]
quelques ſels, c'eſt qu[illegible]
ont donné, n'a pas été [illegible]
ble. Le ſel marin eſt d[illegible]
le meilleur. L'acier p[illegible]
charbon imbibé d'ea[illegible]

...uvais effets qu'on le pense
...unément de tout ce qui tient
...livre. Enfin les compositions
... les meilleures, sont celles
... charbon pilé, huit livres; de la
..., huit livres; de la suye ordi-
..., seize livres; du sel marin,
..., six livres, le tout à-peu-près.
...composition n'est bonne néan-
... que pour les meilleurs fers;
... en veulent une moins ac-
...

...nd Mémoire. Le feu du four-
... ne doit jamais agir immédiate-
... sur le fer, ou sur la composi-
... ainsi il faut être toûjours atten-
... recuiseuses, qui souvent s'en-
...ent. Le degré & la durée du
... ont difficiles à régler; & il sem-
... chacun doit s'en rapporter
... expériences qu'il aura faites. Ce
... peut dire, c'est que le fer ne
... doit être chauffé trop promte-
..., ni trop violemment, pourvû
... ne le soit pas jusqu'à fondre:
...st pas qu'une chaleur moderée
...s longue ne soit aussi bonne,
...ut-être meilleure.

...isiéme Mémoire. Il apprend à
...uillet 1724.

faire les essais en petit:
que, mieux que toute a
le desir sincere que Mr d
a de se rendre utile. Il im
la promte perfection d'u
tout le monde soit à por
vailler: or il est peu de ce
vent en avoir le dessein
assez riches pour éprouve
& les plus riches se trou
de faire beaucouq plus
lorsqu'ils peuvent les fai
or ce n'est guéres que pa
nombre d'expériences,
vient à quelque succès fi
miné.

Quatriéme Mémoire.
construction d'un nouvea
que Mr de Reaumur c
avantageux pour épargn
te operation, le travail &
Le bien public décide d

[redacted]

du discours , ne dévoiloit le
it & l'Académicien.
quiéme Mémoire. Il roule sur la
: des differentes especes de fers,
erez par rapport aux disposi-
qu'ils ont à être convertis en
c'est bien ici que le Physicien
tiste sont solidement interessez.
st en cassant les fers qu'on les
noît : il y a un fer generalement
nu pour mauvais, qui dans les
its cassez montre des lames
nes très-brillantes, comme au-
e petits miroirs, de figure ir-
ere , & arrangées irréguliere-
, & qui laissent entr'elles des
s semez de grains. Il y en a dont
des sont plus petites, plus éga-
plus réguliérement arrangées,
ins entremêlées de grains : tel
fer connu à Paris, sous le nom
r de Roche. Il y en a d'autres qui
ent de ceux-ci du plus au moins.
a qui paroissent sans lames, &
ement avec des grains & de pe-
rains. Les fers de Champagne,
vernois,&c. qu'on forge en bar-
arrées, appellées *Quarillons*,
e cette espece; mais il y a bien
riations. Kkk

qui paroissent tout fibreux
un morceau de bois rompu
ces fers qu'on appelle co
ment des *Fers doux:* tel est
Berry, bien forgé & étiré e
ou barres minces : tels soi
de la forge de Painpront
gne, les fers doux ou foibl
de Foix, &c. Mr de Re
éprouvé des fers de la pl
Provinces du Royaume,
tous trouvez propres à e
l'acier, les uns plus, l
moins.

Sixiéme Mémoire. Le
regarde la nature du fer
que l'art y ajoûte. Le prin
de la transmutation du fer

bout des barres. La couleur en eſt ternie & griſâtre, & n'a point l'éclat de celles du fer commun. Le premier effet de la cuiſſon du fer, eſt d'en couper les fibres en lames, & d'en diſpoſer auſſi les grains en lames : le ſecond eſt de leur faire perdre leur éclat. Les lames & la couleur terne & griſâtre ſont donc un indice aſſûré d'un fer converti en acier. Afin qu'un acier ſoit bon, il faut qu'il ait plus de lames que de grains dans les endroits caſſez. Les grains viennent d'une trop longue cuiſſon, & rendent l'acier intraitable. Comme le feu penetre inégalement une barre, elle n'eſt point également acier par tout. Les barres les plus minces ſont les plus uniformes.

Voici les progrès du fer : 1°, paroiſſent les lames blanches : 2°, leur éclat ternit de plus en plus : 3°, elles rappetiſſent : 4°, ce ne ſont plus que des grains. Dans le premier état, c'eſt un pur : dans le ſecond, un fer un peu mol : dans le troiſiéme, acier bien conditionné : dans le quatriéme, un acier plus fin, mais plus dur & plus intraitable, qui ne

peut paſſer au-delà, ſans le devenir tout-à-fait.

Les Phiſiciens remarqueront en paſſant & expliqueront à loiſir que le fer converti en acier augmente de volume & de poids d'une maniere fort conſiderable. Monſieur de Reaumur termine ce Memoire par la ſupputation des frais de la tranſmutation, d'où il reſulte que l'on pourroit vendre 12. ſols ce qui en coute juſqu'ici 18. quel avantage pour le Public! Mais c'eſt ſouvent l'avantage particulier, qui décide de ces ſortes d'affaires.

[redacted]

olume, & augmentent ſon poids
2°. C'eſt encore un préjugé de pen-
er que l'acier eſt plus parfait: il l'eſt
our certaines choſes, comme le fer
'eſt pour d'autres. Monſieur Lemery
a remarqué quelque part, que pour
l'uſage de la Medecine, le fer vaut
mieux que l'acier. Monſieur de Reaumur remarque que ſi les mines ne donnoient que de l'acier, on ſeroit obligé de chercher à le convertir en fer.

La dureté & la fragilité caracteriſent l'acier par rapport au fer: l'acier s'échaufe plus aiſément que le fer: mais le caractere principal & le plus intime, eſt que l'acier eſt un fer plus penetré de ſoufres & de ſels; témoin l'augmentation de ſon poids.

Huitiéme Memoire. Dès que Monſieur de Reaumur a fait mention de la converſion de l'acier en fer, on a dû voir qu'un homme comme lui, devoit être piqué d'une pareille découverte; la voici: c'eſt comme un corollaire de la converſion du fer en acier. Pour celle-ci il faut entourer le fer de matieres propres a y inſinuer des ſoufres & des ſels: pour

charbon lui rendant
souffres que son feu lu

Neuf & dixiéme M
est utile dans l'ouvrag
de Reaumur: mais c'es
où l'on nous permettr
ner à ce qui est utile &

Onziéme Memoire.
trempe. On chaufe un
cier; quand il est roug
ge dans l'eau froide :
fonds du mistere de la
naire. L'effet en est de
dureté considerable à c
seroit resté tendre à la

qui ſurprend : mais eſt-il moins ſurprenant que cet acier durciſſe en augmentant ainſi? Mais n'eſt-ce point là le Phénome de la glace dont le froid augmente, & le volume, & la dureté?

Mais c'eſt la cauſe de cet endurciſſement cauſé par la trempe dans l'acier, non dans le fer, qui pique ici les Phyſiciens. L'explication de Monſieur de Reaumur ſe reduit à dire que dans la cuiſſon qu'on donne à l'acier qu'on veut tremper, il ſort des molecules de cet acier, beaucoup de ſoufres & de ſels que la trempe fixe en quelque ſorte dans les intervalles de ces molecules ; ce qui rend ces intervalles plus pleins & plus capables de reſiſter à la compreſſion.

Douziéme Memoire. Une régle generale ſur les trempes, eſt que le grain de l'acier eſt dautant plus gros & plus blanc qu'il a été trempé plus chaud ; & que ſon grain eſt d'autant plus fin, plus gris, plus terne, qu'il a été trempé moins chaud. Il n'y a que le degré extrême de chaleur qui fait ici une exception, parce qu'il ôte à l'acier une partie de ſa qualité

d'acier. La deuxiéme regle ef
l'acier eſt d'autant plus dur q
été trempé plus chaud : il y a e
ici quelques exceptions pou
aciers les plus fins, qui trempez
que fondans, n'acquierent pas
de dureté pour cela, parce qu't
trop violent les affoiblit, en l
compoſant en fer tout-à-fait, (
partie. La troiſiéme regle eſt q
aciers les plus fins prennent pl
dureté, trempez au même deg
chaleur.

Une belle experience, c'eſt qu
aciers trop ſaoulez de ſoufres
ſels, & puis forgez & trempe
volé en éclats & en pouſſier

[redacted]

ve au degré de chaleur convenable, ſans le laiſſer paſſer au de-là. Les degrez de chaleur ſe meſurent par les nuances de couleur que le fer prend ſucceſſivement dans le feu ; il faut au moins qu'il rougiſſe pour être trempé ; le rouge ceriſe eſt fameux parmi les Ouvriers ; le blanc eſt outré. Plus l'eau eſt froide, plus l'acier eſt dur & caſſant, & d'un plus gros grain.

Ce que c'eſt qu'un Sçavant éclairé qui daigne de venir Artiſte ! Les Artiſtes artiſans ſe bornent volontiers, & l'on ſe trompe fort, ſi l'on croit que les Arts ſe perfectionnent entre leurs mains, ou en general par des mains. Monſieur de Reaumur aidé de l'eſprit de Géometrie, d'analiſe & de combinaiſon, & d'un certain gout de veritable phyſique, a trempé l'acier dans le plomb, l'étain, le biſmuth, le mercure ; il a eſſayé les eaux impregnées de ſel, le vinaigre, le jus de rave ; & heureuſement pour la pratique, l'eau commune & le procedé le plus ſimple à paru le meilleur. Il eſt vrai pourtant que l'eau forte a donné à

ou huileuſes ſont les
on doit choiſir les m
la trempe qu'on veu
cier. Le plus ſimple p
le meilleur, au moins
que, & peut-être que
grez de chaleur de l'ac
deur de l'eau peuven
toutes les variétez de la
Juſques-là ce n'eſt q
partie de l'Ouvrage do
nons l'Extrait. La ſec
roule ſur l'Art d'adouc
du, ou de faire des ou
fondu auſſi finis que d
Si cette partie n'eſt pas

ſe pas même d'y avoir en France des Ouvriers dont il eſt connu ſuffiſamment pour divers uſages qu'ils en font : mais l'Art d'adoucir le fer fondu n'a peut-être jamais été connu dans ſa perfection, & les diverſes épreuves qu'on en a faites, ont été ſans conſéquence pour l'établiſſement & pour l'entiere perfection de cet Art.

ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que lorſque cet Art ſera connu deſormais & bien établi, il perdra peut-être beaucoup de l'eſtime qui l'a fait chercher avec tant de ſoin. Car les Ouvrages qui en reſultent, paroiſſent devoir la plus grande partie de cette eſtime à la difficulté qu'il y a d'en faire, au long-tems qu'on y employe, à leur cherté exceſſive, & à leur rareté : il n'en eſt pas de cet Art comme de celui de l'acier. L'acier eſt neceſſaire, au lieu que ces Ouvrages ne ſont que pour la magnificence ; encore même ceſſeront-ils peut-être d'être pour la magnificence, dès que la façon n'aura rien de difficile, parce que la matiere n'ayant rien de recherché: c'eſt la façon qui en fait tout le prix. Kkk vj

un Art inutile,qu'à en avoi
un qui est utile. C'est encoi
suite de Memoires,où l'Aute
se cet Art dans toute la p
qu'on attend d'un sçavant A
cien. Nous nous contenteroi
quer les choses pour mettre
Extrait déjà assés long.

Le premier Memoire trait
ferentes sortes de fontes de
fer fondus,& de leurs qualit
maniere de rendre ces foi
pures ; & fait voir à quoi
qu'on ne fît de fer fondu p
vrages qu'on n'en a fait jusc

Le second Memoire traite

Le troisiéme Memoire rapporte les essais que l'Auteur a faits de differentes matieres pour adoucir le fer fondu. C'est là qu'éclate de nouveau ce genie d'analyse & de combinaison, qui caracterise un Academicien. Le resultat de ses experiences donne la preference à la craye sur toutes les autres matieres, & aux os calcinez sur la craye pour l'adoucissement du fer fondu. La craye ne réüssit que pour des ouvrages minces & en petit, ou à un feu doux, au lieu que les os calcinez réüssissent d'autant mieux que le feu est plus violent. Il ne faut pas cependant les employer seuls, il y faut mêler de la poudre de charbon. Tout cela est accompagné d'observations, de reflexions, de raisons toutes Philosophiques dans l'ouvrage. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le fer, même lorsqu'il est calciné & reduit en une poudre rouge que les Chimistes appellent *Safran de Mars*, est ce qu'il y a de plus convenable pour adoucir le fer fondu.

Le quatriéme Memoire traite des forneaux propres à adoucir le fer

on doit recuire l
fondu ; sur les ch
differens degrez
produisent dans
niere de redonn
la dureté qu'on l
les bornes de l'adc
peut donner au fe
Enfin le dernier
les differens ouvra
faire de fer fondu
avec lesquelles qu
ouvrages doivent ê
le & recuits : & q
vrages qui ne doiv
de cette sorte de fer

ARTICLE LXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE.

DE KONISBERG EN PRUSSE.

MOnſieur Bayer, dans ſon Livre, *de Eclipſi Sinicâ, quæ Chriſto in crucem acto facta eſſe creditur*, s'efforce de montrer que cette Eclipſe arriva l'an 31. de l'Ere Chrétienne, le 10. de Mai, & qu'ainſi ce ne peut être cette obſcurité ou ces tenebres de trois heures qui arriverent le jour de la Mort de Jeſus-Chriſt. Mr Kirch eſt de même ſentiment, dans une Diſſertation ſinguliere qu'il a faite à la priere de Mr Bayer. Si le Livre de ce dernier vous tombe entre les mains, vous n'y trouverez pas toute l'exactitude & la bonne foi Mathématique, en citant les faits. Mr Bayer veut à toute force avoir raiſon, & maltraite fort les gens qui ont été d'un ſentiment contraire au ſien.

produiſent dans ce fer ;
niere de redonner au
la dureté qu'on leur a ô
les bornes de l'adouciſſen
peut donner au fer forgé

Enfin le dernier Memo
les differens ouvrages,
faire de fer fondu ; les p
avec leſquelles quelques
ouvrages doivent être jett
le & recuits : & quels ſo
vrages qui ne doivent pa
de cette ſorte de fer.

ARTICLE LXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE.

DE KONISBERG EN PRUSSE.

MOnſieur Bayer, dans ſon Livre, *de Eclipſi Sinicâ, quæ Chriſto in crucem acto facta eſſe creditur*, s'efforce de montrer que cette Eclipſe arriva l'an 31. de l'Ere Chrétienne, le 10. de Mai, & qu'ainſi ce ne peut être cette obſcurité ou ces tenebres de trois heures qui arriverent le jour de la Mort de Jeſus-Chriſt. Mr Kirch eſt de même ſentiment, dans une Diſſertation ſinguliere qu'il a faite à la priere de Mr Bayer. Si le Livre de ce dernier vous tombe entre les mains, vous n'y trouverez pas toute l'exactitude & la bonne foi Mathématique, en citant les faits. Mr Bayer veut à toute force avoir raiſon, & maltraite fort les gens qui ont été d'un ſentiment contraire au ſien.

tres instructions m
respectables, sur le
l'usage des Bains &
teur, dès le titre
commende d'évite
prudens, & l'abus
medes: avis assez
à pratiquer.

Le même Mr H
primer à Hall près
trois tomes *in* 4°. *c*
sultatoriâ.

DE BRE

L'Abregé de l'H
puis la Création ju
par Mr Gottlid Kr

in 8°. de 528. pages. C'eſt peu d'eſpace pour un auſſi grand deſſein que celui de Mr Krantzius, qui eſt de renfermer les évenemens contenus dans les Hiſtoires de toutes les Nations connuës, de les ranger exactement dans l'ordre Chronologique, & de donner une juſte étenduë à ceux qui en valent la peine.

D'ITALIE. DE MILAN.

Le troiſiéme & le quatriéme tome des *Rerum Italicarum Scriptores*, imprimez aux frais de la Noble Societé Palatine, ſous la direction du ſçavant & obligeant Monſignore Argelati, paroiſſent. *On nous mande que ce qui a déjà paru de ce grand Recuëil, eſt digne de la magnificence de ceux qui le font faire, & du goût exquis du Directeur.* Nous en rendrons compte au Public, dès que ce qui en a paru, nous ſera tombé entre les mains.

DE FRANCE. DE VENISE.

Vous trouverez dans le 34[e] tome de notre *Giornale de Letterati*, un Eloge du Seigneur Bernardo Triviſano, Noble Venitien: l'Auteur de

cet Eloge est le Sig. Abbé-Conte Lioni. On y voit toute la Vie Litteraire du Sig. Trivisano, & un Catalogue exact de ses Ouvrages, tant imprimez que manuscrits.

On a imprimé ici *in* 4°. un Ouvrage de Mr Vallisnieri, premier Professeur public en Médecine Spéculative, dans l'Université de Padouë: il est intitulé, *Istoria della generazione dell' Uomo e de gli animali, se sia de vermicelli, o d'alle uova, ec.* Mr Vallisnieri y examine si les hommes viennent de vermisseaux ou d'œufs: car voilà les deux manieres à quoi il réduit l'origine des hommes, origine toûjours très-vile & très-méprisable au sens, quoiqu'admirable & incompréhensible à la raison.

DE ROME.

Le *Notizie Istoriche de gli Arcadi Morti* sont un tome *in* 8°. de 376. pages: c'est une Academie celebre, établie en cette ville, qui se propose à-peu-près les mêmes choses que votre Academie des belles Lettres & des Inscriptions. Les Sçavans polis se rangent volontiers dans cette Aca-

lomie, que le feu Pape Clement XI. honoroit de son estime. La protection des Souverains est utile ; mais l'estime des Connoisseurs, tel qu'étoit en toute matiere de Sciences, Clement XI. est honorable. L'Edition de ses Homelies est convenable & au merite de l'Ouvrage, & à la magnificence des Eminentissimes Editeurs ; mais elle n'est nullement proportionnée à la bourse des Sçavans, seuls Lecteurs & estimateurs de ces sortes d'Ouvrages.

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La défense des Chartes accordées à la nouvelle Angleterre par Jeremie Dummer, *in* 8°. 80. pp. est un Ouvrage curieux, où l'Auteur qui est né dans la nouvelle Angleterre, & qui a long-tems été le Député de son Païs à la Cour, explique solidement les avantages que l'Angleterre tire de la nouvelle Angleterre, soit par le débit des marchandises que l'on envoye à la nouvelle Angleterre, soit par l'argent & les marchandises necessaires qui viennent de ce Païs.

Le Livre de Mr Gybon contre les

qués, ſans mêm
des embûches, d
DE HO
D'AMST
Le premier to
& Ceremonies
paroît. J. Fr. Ber
gné afin que l'Ou
Les Planches ſo
card. On ſçait qu
teur & le Graveu
ces Provinces, &
DE P
Les Lettres, B
tions, &c. accord
ou les Rois de F

de la Guerre, traduit de nouveau par J. Barbeyrac, Professeur en Droit à Groningue, &c. avec les Notes de l'Auteur même, qui n'avoient point encore paru en François, & de nouvelles Notes du Traducteur. Ce sera un *in* 4°. en 2. vol.

On trouve chez Thomelin, Place de Sorbonne, *l'Année Benedictine in* 4°. 9. vol. Outre les Vies des Saints de l'Ordre, il y a les Eloges des personnes du même Ordre, illustres en pieté, des derniers siécles.

Le Livre du R. P. Le Quien, de l'Ordre de S. Dominique, sur les Ordinations des Evêques de l'Eglise Anglicane Protestante, est sous Presse. On aura, sur cette matiere, un Traité orthodoxe & solide.

On attend avec impatience le 5e & 6e tomes du S. Chrysostome, de D. Bern. de Montfaucon; & le 3e tome du S. Basile, de D. Julien Garnier : nous attendons ce volume, pour parler de cette Edition.

Nous ne parlerons du Poëme de la Ligue, de Mr de Voltaire, que quand il le donnera lui-même au Public. On doit ce respect aux Auteurs estimez,

:ouer un Ouvrage
aucune part, il ne f
témoigner que nou
rien.

On trouve chez
re, ruë S. Jacques, l
tre de la Foire, ou l'(
en 2. vol. *in* 12.

Le Nouveau Guide
France, tant Gen
ticuliers, *in* 12.

Les Mémoires de la l
avec les Notes de
2. vol. *in* 12.

Les Mémoires de Mc
2. vol.

TABLE

Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Juillet 1724.

r. LVII. H*Iſtoire des Provinces-Unies des Païs-bas.* page 1157
r. LVIII. *Ouvrages Poſthumes de D. Jean Mabillon, & de D. Thierry Ruinard. Benedictins de la Congregation de S. Maur, &c.* p. 1195
r. LIX. *Nouvelles Découvertes ur la Guerre, dans une Diſſertaion ſur Polybe, &c.* p. 1230
r. LX. *Hiſtoire Romaine, depuis la Fondation de Rome, &c.* p. 1256
r. LXI. p. 1270.
r. LXII. *Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus, dans le Levant, &c.* p. 1271
r. LXIII. *Avis ſur deux Articles du Dictionnaire Univerſel, imprimé à Trevoux en* 1704. p. 1285
r. LXIV. *Hiſtoire de D. Juan de Portugal, &c.* p. 1288
r. LXV. *Méditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année, &c.* page 1296

ART. LXIX. ...

D'Allemag...
Prusse.
D'Ulm.
De Breslau.
D'Italie. De
De Venise.
De Rome.
D'Angleterr...
De Hollande.
De France. D

Fin de

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1724.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Aout 1724.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

[illegible] [illegible]

—— 1702

—— 1703.

—— 1704.

—— 1705.

—— 1706.

—— 1707.

—— 1708.

—— 1709.

—— 1710.

—— 1711.

—— 1712.

—— 1713.

—— 1714.

—— 1715.

—— 1716.

—— 1717.

—— 1718.

—— 1719.

—— 1720.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1724.

ARTICLE LXX.

PRELUDE DE LA REFUTAtion du Livre entier du R. P. Le Courayer, Chanoine Regulier de Sainte Geneviéve, touchant la Succeſſion & l'Ordination des Evêques Anglicans, par le P. H. J.

LE Pere Le Courayer, Chanoine Regulier de Sainte Geneviéve, a entrepris depuis peu, de juſtifier la ſucceſſion de l'Epiſcopat dans les Evêques d'Angleterre, contre l'Hiſtoire, qui ſoûtient que l'Archevêque de Cantorberi, Matthieu Parker,

Barlow, qu'on dit l'avoi
n'étoit pas Evêque. Di
mots ici par avance su
points. L'EPISCOPAT DI
Guillaume Barlow, qu
Courayer dit avoir été le
teur de Parker, ne fut j
que, quoique ce Pere as
le fut de Saint Asaph e
puis la même anné, de
vid; & enfin de Bath en
ze ans avant de sacrer P
ordonna, selon le P. Le
le 17. Decembre 1559.
premierement par bons t
Barlow n'étoit point E
David en 1541. non plus
Le premier témoin qu

36. l'autre, pour l'an 1541. ce der-
ier est dans le Recuëil de Rimer,
ne XIV. page 737. On y nomme
Evêques, à qui le Roi donnoit
dre de se rendre à l'Assemblée :
uis leurs noms propres n'y sont
rquez, que par la premiere lettre
chaque nom, en cette matiere :

E. *Archiepiscopo Eborum.*
E. *Episcopo London.*
J. *Episcopo Exon.*

après onze autres,

T. *Episcopo Meneven.*
W. *Episcopo Norwicen.*
R. *Episcopo Landaven.*
J. *Episcopo Herefordem.*

L'Acte est daté, *Teste Rege, apud*
stmonasterium, (West-Munster)
esimo tertio die Novembris, anno
ni sui tricesimo tertio : c'est le vingt-
isiéme Novembre de l'an 1541.
L'Acte de 1536. est dans le même
ne, à la page 563. *Teste Rege,*
d West-Monasterium, vicesimo sep-
o die Aprilis, anno regni sui vicesi-

mo octavo. Les noms des Evêques convoquez y ſont de la même maniere, à la page 564.

E. *Archiepiſcopo Eborum.*
J. *Epiſcopo London.*
J. *Epiſcopo Exon.*

Et après, onze autres,

Epiſcopo Bangoren.
T. *Epiſcopo Meneven.*
Cuſtodi ſpiritualitatis Epiſcopatûs Winton, ipſo Epiſcopo in remotis agente : & le reſte.

ves justificatives, page Lxxx. Voici comme il y represente celui de 1541. avec le titre qu'il met à la tête :

Convocation (pour le Parlement) *de l'an* 1541. *où Barlow est nommé avant beaucoup d'Evêques certainement consacrez. Rex, &c. Teste Rege, apud West-Monasterium, vicesimo tertio die Novembris, anno regni sui tricesimo tertio. Archiepiscopo Cantuariensi ...... Episcopo Menevensi, Episcopo Norwicensi, Episcopo Landavensi, Episcopo Herefordensi, &c.*

Le second, qui est celui de 1536, il le donne ainsi, avec ce titre : *Convocation pour le Parlement de l'an* 1536. *Rex, &c. Teste Rege, apud West-Monasterium,* 27. *die Aprilis, anno regni sui vicesimo octavo .... Episcopo Bangorensi, Episcopo Menevensi, custodi spiritualitatis Episcopatûs Wintoniensis, ipso Episcopo in remotis agente, &c.* Et à la marge il ajoûte; *selon les Loix d'Angleterre, les convocations ne s'adressoient qu'aux Evêques consacrez* : afin que l'on en concluë, que Barlow étoit donc Evêque sacré de S. David en 1536.

que attache à la ...
ces Actes du même ...
mer, & des mêm...
cite.

Je ne m'attache ...
cation de ces deux ...
de Barlow; & à la ...
laquelle le P. Le C...
dans son premier to...
56. & à la p. 134. ...
appuyer l'Episcopa...
Consecrateur de P...
Actes seuls démente...
de faux, tous les a...
je sçais qu'il cite, m...
que tirez ou des ...

falsification de deux Lettres Patentes de Henri VIII, étoit importante à ce Pere par un autre endroit. Il voyoit bien que si Barlow n'a point été Evêque de Saint David, tout son sistême croule, avec les titres sur lesquels il l'appuye : tout cela croule avec l'Episcopat de Barlow : & la pretenduë fable de l'Ordination de l'Archevêque Parker, faite sans Evêque à l'auberge de la Tête du cheval à Londres, devient deslors une verité constante.

Or est-il que Barlow n'étoit point Evêque de Saint David, ni en 1536. ni en 1541. mais un nommé Thomas, comme le démontrent ces deux Actes Royaux : & qui l'étoit encore en 1560. si l'on en croit le Registre même de Parker, où il est écrit, *Tho. Menev.* & *Tho. Menevens.* comme le cite Masson, livre 3. chap. XII. page 385. Et c'est Thomas Yong ou Young, qui fut transferé de l'Evêché de Saint David à l'Archevêché d'York, par la Reine Elizabeth, au commencement de l'année 1561. donc toute la Dissertation du Pere Le Courayer porte à faux ; & ces

cabaret à Lond
l'an 1559. d'une
comme on l'a dé
de Decembre à C
ques titres, mais
on le fera voir
l'ouvrage que l'on
matiere. On pro
dant, un témoigna
ticité & l'autorité
& qui détruit suffi
tous ceux qu'on lu
ser; c'est encore un
que la Nation Ang
euser; c'est la Rein

tome 1. page 47. *la consecration n'a pas dû tarder long-tems après la confirmation : parceque les Loix, portées par Henri VIII. fixoient à 20. jours le terme où l'on devoit faire cette ceremonie, sans pouvoir retarder davantage, à faute d'encourir les peines portées par la Loi Præmunire :* par consequent la consecration de Parker a été faite en Septembre : & comme l'on n'en sçauroit montrer d'autre, qui ait été faite ce mois là, que celle de l'Auberge ; l'histoire qu'on en a débitée, n'est pas un conte, mais une verité ; & le procès verbal, qui met l'Ordination de Parker le 17. de Decembre, est parlà convaincu de faux.

Mais il y a plus : le même Rimer à la page 546. rapporte un Acte, par lequel la Reine nomme des Commissaires, pour exiger dans les Provinces le serment de Suprématie. Le P. Le Courayer cite lui-même cette commission à la page 41. de sa premiere Partie. Mais puisqu'il l'a vûë & examinée, pourquoi dissimulet'il, qu'elle fait invinciblement contre lui, & sappe le prétendu Procès

rı. Il y est no
Commissaires
ou Grands Off
Maîtres des R
ces termes : *Reg*
in Christo Patri
si Archiepiscopo
Christo Patribus
niensi Episcopo,
Episcopo : ac etia
Consiliariis suis,
sin, *Teste Regina*,
rium, *vicesimo di*
miere année de l
Voilà Mathieu l
Archevêque ord
d'Octobre. Il l'es
Londres & ...

ce mois, selon les Loix: par
uent tous également ordon-
cabaret, & non pas Parker
Decembre dans le Palais de
th, comme le porte son pro-
bal faux & supposé: ni Grin-
Cox le 21. comme on le dit
vie de Parker. La Reine Eli-
appelleroit-elle *Reverendissi-*
chevêque, sans restriction, mais
ent & simplement, sans ajoû-
: ou *Reverends Evêques* de
en nommant le Siege de cha-
es Prélats, qui ne seroient
ncore ordonnez? Qu'on en
se un seul exemple: cela est
tout usage & contre les re-

quelques autres falsifications
ire, & plusieurs autres preu-
nonstratives contre l'Episco-
Barlow, & contre l'Ordina-
Parker faite ailleurs qu'au
t de Cheapside à Londres; &
la validité de son ordination:
ai crû que parmi les témoins,
vois à produire, je devois
aroître Henri VIII. & la Rei-
sabeth, les premiers. Leur

SUITE D

Posthumes de
de D. Thierr
lume.

CE second
partagé en
premier dont no
trait dans le mo
ci est un assembl
rentes & détach
tres : nous allons
selon le rang qu'o
l'édition.

On y trouve d'

rlé de la plus grande partie
:es qui composent le second,
'oit pas ce qu'on a pû se pro-
ans cette division, qui n'est
s secours pour le Lecteur.
:emier Ouvrage qui se pre-
.ns ce second volume est l'*Iti-*
n Burgundicum. C'est la Re-
l'un voyage d'érudition que
illon fit en Bourgogne dans
1682. Il y rend compte de
avoit vû de plus remarqua-
e plus curieux en fait d'An-
& de monumens, dans les
dans les Monasteres, dans
ives & dans les Cabinets de
ovince. Ce Voyage est ante-
our le tems, à celui d'Italie,
imprimé en 1687. & à celui
agne, qu'on a inseré dans le
e Tome des Analectes. Ces
erniers, qui sont connus de-
ng-tems, peuvent donner
premier, qui est dans le mê-
t & contient quarante-deux

: suivi d'un discours sur les
s Sepultures de nos Rois : Ti-
promet beaucoup plus que
1724.

l'ouvrage ne donne. En effet, on n'y trouve guéres qu'un détail de la découverte du tombeau de Childeric I. faite à Tournai en 1653. & de celle du tombeau de Childeric II. faite dans l'Abbaye de Saint Germain-des-Prez en 1646. quelque chose sur le tombeau de Carloman, Roi d'Austrasie & frere de Charlemagne, qu'on dit avoir été enterré à Rheims, sans autre garent du fait que l'opinion commune ; & quelques particularitez tirées d'un Auteur contemporain, sur la maniere dont Charlemagne fut enterré à Aix-la-Chapelle. Le Titre de *Sepultures de nos Rois* sembloit annoncer toute autre chose que ces détails legers, sur tout de la part d'un Auteur tel que D. Mabillon, qui n'a pas coûtume de s'en tenir à effleurer les matieres.

Suit le *Votum D. Joan. Mabillonii de quibusdam Isaaci Vossii Opusculis.* Voici ce qui y donna occasion. Se trouvant à Rome en 1685. il fut appellé dans la Congregation de l'*Index*. L'Editeur dit dans la Préface du premier volume, qu'il ne sçait si c'étoit dans celle de l'*Index ou du*

Office : mais s'il avoit fait at-
a aux premieres paroles du
, où D. Mabillon dit : *Placuit*
Indicis Congregationi mihi com-
ri quadam Opuscula Isaaci Vos-
, il y auroit trouvé son doute,
ment resolu. On y demande
à D. Mabillon son avis sur
les Ouvrages d'Isaac Vossius,
songeoit à y condamner. C'est
de D. Mabillon, tel qu'il le
it lors à la Congregation où il
nsulté, qu'on rapporte ici.

Il étoit question de quelques
ages de Vossius, & plus parti-
rement d'un qui étoit intitulé,
ationes ad objecta Georgii Hor-
Auteur Protestant, aussi-bien
Vossius. Cet Ouvrage avoit déja
mis à l'*Index*, mais sans decret
culier; & il s'agissoit de sçavoir
en feroit un contre cet Ou-
, & contre quelques autres du
Auteur, qui rouloient sur les
s principes. L'avis du P. Ma-
, fut qu'on ne le devoit pas
& voici les raisons sur lesquel-
fondoit ce sentiment.

trouvoit trois choses à redire

de ce Texte : c
ſuite du premier
3°, De ce qu'i
déluge n'avoit pa
rapport à toute
Terre, quoiqu'i
voit été par rappo
ties habitées & à
tous les hommes
A l'égard d
points qui n'en f
Mabillon fut d'a
rien ſtatuer. 1°,
ſoûtient ſon ſen
rien qui bleſſe la
que l'Egliſe elle-
cul des Septante
miers ſiecles, &

Toute la difficulté se reduisoit donc au troisiéme point, concernant l'universalité du déluge. Sur quoi le Pere Mabillon expose d'abord ce qu'il y a de plus fort contre le sentiment de Vossius, & qui se réduit à ces trois points.

1°, Qu'il est contraire à l'Ecriture Sainte, où il est dit, Chapitre 7. de la Genese, vers. 19. que *tout ce qu'il y avoit de hautes montagnes sous le Ciel, fut couvert d'eau*, & vers. 21. que *tout ce qui avoit mouvement & vie sur la Terre, soit oiseaux, soit animaux, fût détruit.*

2°, Qu'il est contraire au sentiment commun des Peres & des Interprétes, qui prétendent que le déluge du tems de Noé fut universel.

3°, Que parmi les Heretiques mêmes, il n'y en a eu qu'un seul avant Vossius (& même Critique peu distingué) qui ait avancé cette opinion.

D. Mabillon, après avoir exposé ce qu'il y avoit contre ce sentiment, & ce qui pouvoit donner lieu de le condamner, rapporte aussi les raisons qu'il peut y avoir de l'excuser, & de le tolerer.

1°, Dit-il, cette opinion ne renferme aucune erreur capitale, ni contre la foi, ni contre les bonnes mœurs.

2°, Vossius ne s'y est laissé aller que pour être plus en état de refuter quelques Impies, qui sous pretexte des impossibilitez prétenduës qu'ils trouvoient au déluge, le rejettoient comme fabuleux; intention bonne & édifiante, & qui rend Vossius d'autant plus excusable dans son opinion, qu'il ne dit rien d'offensant, ni contre l'Eglise Catholique, ni contre l'opinion contraire, & qu'il se contente de proposer la sienne, seulement comme plus vrai-semblable.

3°, Il est à propos, dit le P. Mabillon, d'admettre ou de tolerer les differens sens qu'on peut donner quelquefois aux mêmes passages de l'Ecriture; d'autant plus que les Peres les ont quelquefois expliquez fort differemment; ce qu'il prouve par l'exemple de Saint Augustin, sur les Six Jours de la Creation du Monde; Jours qui s'entendent communément de jours naturels, & que Saint Augustin a interpretez tout autre-

, en quoi il a même été suivi de
Thomas & d'autres Docteurs :
nsi ce que l'Ecriture dit par ces
es : *Omnes montes, omnis caro*,
ut entendre de la terre qui étoit
habitée, selon la remarque que
ossius, que le Terme d'*omnis* se
int quelquefois dans l'Ecriture
sujet particulier : remarque au-
e par Saint Augustin même,
it dans sa Lettre à Paulin : *C'est
coutume de l'Ecriture, de parler
partie comme du tout.*
Pere Mabillon ajoûte à cela
Cajetan & quelques autres Doc-
Catholiques, exceptent les som-
les plus hautes montagnes, de
ersalité du déluge : & que le
e Cajetan dit que c'est le senti-
commun des Interprétes, que
uge ne s'étendit point sur l'en-
où est situé le Paradis terrestre,
l'Enoch étoit encore vivant;
il conclud que les termes qui
uent l'universalité du deluge
l'Ecriture, ne se doivent pas
re à la derniere rigueur; & qu'a-
a dispute ne roulera que sur le
u le moins.
et 1724.

Catholique, m
Proteſtans, qui
l'Egliſe Romai
au lieu que Voſ
échapé contr'ell
De tout cela
conclud, qu'on
ſur l'opinion de
trente ans qu'il l
duit aucun trou
opinion paroit
nouveauté, elle
ſamment ſuſpeć
en ce qu'elle vie
Tel fut le ſentim

lon est, qu'il seroit mieux de
e nombre des Religieuses, & de
:evoir des dots que des furnu-
res.
lettre qui regarde l'Abbaye de
remont, est une piece plus im-
nte : le Chapitre des Dames de
remont, qui étoit en procès
l'Abbesse, s'étoit expliqué dans
rmes, page 2. de son premier
in folio : Il est donc vrai que Re-
ront dans sa fondation, n'est point
rdre de S. Benoît : le P. Mabil-
u'on a pressé de le dire, ne l'a ja-
voulu, & il n'y a qu'à lire son
ge de Re Diplomaticâ, pour voir
ntiment là-dessus.
chapitre de Remiremont n'a-
pas été bien informé sur ce fait,
ue dans le livre même qu'on ci-
). Mabillon dit formellement,
es Religieuses de Remiremont,
nciennement étoient soûmises à la
de Saint Benoît, étoient deve-
epuis Chanoinesses Seculieres, sans
streintes par aucun vœu.
Mabillon se voyant cité à faux,
peut-être, sollicité par l'Abbesse
emiremont, comme le disent

les Dames Chanoinesses dans leur second Factum *in* 4° pag. 2. prit la plume, & fit en forme de lettre, l'Ecrit dont il s'agit ici : Ecrit que les Dames Chanoinesses pretendirent avoir été *travaillé sur les Memoires que l'Abbesse avoit fournis.* La preuve qu'elles en apportent, est que la plûpart des Pieces, que le Pere Mabillon y employe, avoient été produites par *la Dame Abbesse contre le Chapitre, qui*, ajoûte-t'on, *en a fait voir la fausseté.*

Ce que le Pere Mabillon se propose dans cet Ecrit, est d'y justifier ce qu'il n'avoit fait que dire en passant dans sa Diplomatique ; c'est à-dire, que l'Abbaye de Remiremont étoit originairement un Monastere de Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît ; que l'Abbaye y avoit été fondée sur ce pied ; que la regle de Saint Benoît y avoit été gardée de tems immémorial ; & que ce n'avoit été que long-tems après la fondation de cette Abbaye, que les Religieuses du lieu avoient été changées en Chanoinesses Seculieres.

L'Editeur en parlant de cette Pie-

la Préface du second Volu-
qu'on *n'y a opposé que de vai-
ilitez.* Les Dames Chanoi-
e leur côté, ne parlent pas
leurs termes, de la lettre du
abillon : peut-être, disent-el-
ge 6. du second Factum, en
de la Dame Abbesse, se *sero:t-
vie des mauvaises preuves qui
is la lettre du Pere Mabillon,
en avoit craint la consequence:*
st vrai que chacun croit avoir
ans ce qu'il soûtient. Quand
cela, ce n'est point qu'on
mettre en parallele, en fait
tion, des Dames avec le Pe-
illon. Les Dames Chanoi-
le Remiremont s'étoient ser-
ussi-bien que l'Abbesse, de
trangeres & habiles pour dé-
leurs droits : ce sont des Sça-
l'on oppose à un Sçavant. Ce
diteur de ces Ouvrages ap-
e *vaines subtilitez*, n'a pas
l à de bons Connoisseurs. Mr
t de la Houssaye, qui dans le
r article de ses Mémoires His-
s, &c. fait le précis de ce qui a
de plus fort sur cette dispute,

& par le Pere Mabillon & par les Chanoinesses de Remiremont, semble n'oser decider qui a raison des deux ; & quiconque lira les Factums de ces Dames, après avoir lû la Lettre de Dom Mabillon, ne sera pas peu embarrassé à prendre son parti. Mais à quoi bon ces contestations, dit l'Editeur ? *Il n'est pas honteux pour une Maison d'avoir été Benedictine.* Cela est vrai : mais les Dames de Remiremont qui semblent avoir prevû cette objection, trouvent qu'il est encore plus honorable pour leur Maison, de n'avoir point cette origine. C'est surquoi elles s'expliquent assez nettement dans leur second Factum, où reprochant à la Dame Abbesse d'avoir dit dans un de ses Ecrits, qu'elle se tenoit honorée que l'Eglise de Remiremont eût été autrefois de l'Ordre de Saint Benoît, elles trouvent que l'Abbesse *est en cela d'un goût fort singulier :* à quoi elles ajoûtent que les *Abbesses des Illustres Colleges de Lorraine, de Flandres & d'Allemagne croiroient qu'on ne sçauroit leur faire un plus grand tort, que de leur donner pour Pere, celui qui ne l'est que des Solitaires & des Moines.*

On pensera ce qu'on voudra de leur delicatesse en ce point; mais toûjours est-il vrai de dire, qu'il y a un endroit par où elle n'est point à blâmer: car quoique les Chanoinesses d'aujourdhuy ne soient point responsables du changement d'état qu'on prétend qui se soit fait dans leur maison, il y a déjà plusieurs siecles; toûjours auroient-elles à se reprocher, si elles se reconnoissoient originairement Benedictines, qu'elles ne sont point ce qu'elles étoient dans leur origine; & que sans être Religieuses, elles joüissent d'un bien que leur Fondateur n'a pretendu donner qu'à des Religieuses. C'est en prenant les choses dans ce sens, que la proposition, *qu'il n'est point honteux pour une Maison d'avoir été Benedictine*, a besoin d'être modifiée. Il n'est point honteux de l'avoir été precisément; mais il est honteux en quelque sorte, de l'avoir été & de ne l'être plus, c'est-à-dire, d'être déchû de la perfection primitive de son état.

Dans les deux Pieces qui suivent & qui contiennent près de 200. pa-

ges, il s'agit d'une conteſtation de preſſéance entre les Benedictins & les Chanoines Reguliers, par rapport aux Etats de la Province de Bourgogne, où les uns & les autres ont ſéance à raiſon des Abbayes dont ils ſont membres. La conteſtation s'émut en 1687. à l'aſſemblée des Etats de Bourgogne, où à la premiere ſéance, les Chanoines Reguliers s'étant mis à la droite après le Clergé Seculier, & ayant par conſequent opiné avant les Benedictins; ceux-ci après la ſéance qu'ils n'avoient point voulu troubler pour ſoûtenir leur

en appellerent au Roi par des Requêtes, & au Public par des Factums, où *l'état Monastique*, dit l'Editeur, *ne parut pas assez ménagé.* Voilà à peu-près à quoi se reduit ce qui est dit dans la Préface, au sujet de cette dispute. On n'y dit point quel en fut l'evenement ; on y laisse même en incertitude, l'époque de cette contestation ; *Ce fut, je crois, en* 1687. dit l'Editeur, à qui il étoit, ce semble, assez aisé de fixer cette époque qui ne remonte pas à quarante ans, & d'informer le Public de la décision d'une affaire dont il produit les Pieces ; ce sont des particularitez dont le Lecteur est toûjours curieux, & il manque quelque chose à sa satisfaction dans la lecture de ces sortes d'Ecrits, quand on ne lui apprend point la datte precise des faits, ni l'évenement d'une affaire qui a produit de part & d'autre tant d'Ecritures.

Les Benedictins prétendent que les Chanoines Reguliers furent les Aggresseurs dans cette affaire, & ils paroissent bien fondez à le dire ; puisqu'ayant été maintenus par les

Etats de Bourgogne en poſſeſſion de leur rang, c'étoit aux Chanoines Reguliers à les attaquer, s'ils ſe croyoient lézez en cela. Auſſi firent-ils un Ecrit pour ſoûtenir leurs droits, & c'eſt cet Ecrit que refute le Pere Mabillon par le ſien, qui a pour titre: *Réponſe des Religieux Benedictins de la Province de Bourgogne, à un Ecrit des Chanoines Reguliers de la même Province, touchant la preſſéance dans les Etats.* Cette Reponſe du Pere Mabillon ne vint qu'environ ſept ans après l'Ecrit des Chanoines Reguliers, qui ſemblent le deſavoüer en quelque ſorte, dans la Réponſe au Pere Mabillon, où ils en parlent, comme d'un Ecrit *fait par un Particulier de leur Ordre, il y a bien ſept ans, & dont peu de perſonnes avoient eu connoiſſance.* Cette datte fixeroit celle de l'Ecrit du Particulier de l'Ordre

choquans, repandu dans la Bourgogne ſous le nom des Benedictins, mais que les Chanoines Reguliers declarent qu'ils ne veulent pas leur attribuer : auſſi les Benedictins ne l'ont-ils jamais avoüé, non pas même comme l'Ouvrage d'un Particulier. Ce Libelle donné ſous le nom des Benedictins & non avoüé d'eux, & le premier Ecrit fait par un Chanoine Regulier, ſont de ces Pieces qui ne peuvent plus ſe trouver que dans les Cabinets des Curieux ; mais quoiqu'on n'ait pas ce premier Ecrit, il eſt aiſé de s'en former un aſſez juſte idée ſur ce que le Pere Mabillon en rapporte dans ſa Réponſe.

Toute la queſtion, diſoit le Chanoine Regulier, *eſt reduite à la Nobleſſe & à l'antiquité des Ordres ; & c'eſt entre Saint Auguſtin & Saint Benoît, que Meſſieurs les Etats ſont établis Juges ; entre la Cathedrale d'Hippone & l'Abbaye de Montcaſſin ; entre le Paſteur & le troupeau ; entre le lin & la laine. Il faut ſçavoir quel eſt le plus ancien & le plus noble, du ſurplis, ou du froc ; de la chappe ou de la coulle ; de l'aumuſſe, ou de la ceinture ; du ca-*

puchon, ou du bonnet quarré. Le
me Chanoine regulier pour pro
l'antiquité de son Ordre, alleg
après Gerson, *que les Apôtres av*
formé la premiere Communauté de
noines Reguliers, sous l'autorité d
sus-Christ même. Il ajoûtoit du
qu'il n'y avoit point d'égalité entr
Chanoines & les Moines; que
Chanoines Reguliers étoient *s*
chandelier, & les Moines *sous le*
seau; que ceux-là ont droit aux
neurs, qu'ils sont nez pour les ch
& les dignitez, ce qu'on ne peu
dire des Moines; *que les uns cha*
& les autres pleurent; que les T
de la Noblesse Ecclesiastique ne pe

ne *dans son Ordination, est comme*
rre de Nabuchodonosor qui fut cou-
r le faîte, & à qui l'Ange ne lais-
le la racine, mais encore liée avec
ercles de fer & d'airain; que l'E-
qui l'ordonne, le coupe par le mi-
en lui ôtant la jurisdiction qui est
ne le faîte & la perfection du Sa-
ce; qu'un Moine peut être élevé
charge de Pasteur; mais qu'il faut
re ces cercles de fer & d'airain,
s'il ne peut y parvenir sans dispen-

e la maniere que les Moines sont
ez dans tous ces traits que rap-
e le Pere Mabillon, en cottant
ages de l'Ecrit du Chanoine
ulier, c'est en parler avec beau-
de moderation que de dire,
me fait l'Editeur, que *l'Etat*
astique n'y parut pas assez ména-
Aussi y a-t'il lieu de croire que
par rapport à ces expressions
eu outrées, que les Chanoines
.liers dans leur Réponse au Pe-
Mabillon, en parlent comme
'Ouvrage d'un Particulier, &
avoüé de l'Ordre; car pour ce
est du fond de la Piéce, il paroît

disoit la même chose, & s'a
t sur les mêmes argumens qu
nanoines Reguliers employ
depuis dans un Ecrit avoüé
rise de l'Ordre, pour repond
Pere Mabillon : c'est ce qu'il
de juger par la conformité de
argumens & de ceux ausqu
pond le Pere Mabillon, en refu-
nt l'Ecrit du Chanoine Regulier.
En effet, le Pere Mabillon en re-
pondant à cet Ecrit, le reduit à trois
Chefs, qui sont. 1°. Que l'Ordre des
Chanoines Reguliers est plus ancien
que celui de Saint Benoît. 2°. Qu'ils
sont essentiellement Clercs & les Be-
nedictins par accident. 3°. Que l
jugé en cas pareil,
Chanoin

opriation se gardoit dans celle
Hippone sous Saint Augustin, mais
s vœux ; que cette Communauté
pas eu de suite hors d'Hippone,
du vivant de Saint Augustin, ni
puis sa mort ; que du temps de
harlemagne & de Loüis le debon-
ire son fils, les Communautez
lericales se renouvellerent, & que
Regle qui fut faite pour cela en
6. prescrivoit la Communauté de
meure & de table, mais qu'elle
cordoit la proprieté des biens, ce
i ne convient point aux Chanoi-
s Reguliers, qui font les trois Vœux
ligieux ; que ce n'a été que vers le
ziéme siécle, que les Chanoines
eguliers de cette espece ont com-
encé ; d'où il conclud que c'est leur
ire grace que de les faire remonter
squ'au tems de Charlemagne,
st-à-dire, au commencement du
uviéme siécle, eux qui réellement
sont venus que dans l'onziéme :
qu'il prouve par le témoignage
Abelard qui vivoit au commence-
ent du douzieme siecle, & qui dit
e l'Ordre des Chanoines Reguliers
oit nouveau de son temps, aussi-

bien que leur nom : *Canonici R*
res noviter appellati, & novite
ti. Au lieu que l'Ordre de Sai
noît a commencé incontestabl
avant l'an cinq cens trente, c
dire, trois cens ans avant le te
Charlemagne, qui est l'époc
plus haute, où même en faisan
ce aux Chanoines Reguliers, on
se les faire remonter ; car p
Communauté prétenduë de Ch
nes Reguliers, formée par les A
sous l'autorité de Jesus-Christ
s'étonne que cela ait pû être a
serieusement : mais en fait d

els ils avoient rang dans les
iles, & voix deliberative, com-
rélats du second Ordre ; qu'ils
roient même à leurs Religieux
onsure Clericale & l'Ordre de
ur, & tout cela avant Saint
ît ; qu'il s'en suivoit de-là que
re de Saint Benoît étoit né dans
ergé, & que par consequent les
dictins n'étoient pas Clercs ou
es seulement par accident ; que
eurs la Régle de saint Benoît
as clericale que celle des Cha-
s Reguliers; qu'il n'y a point de
té ni d'emplois dans l'Eglise
es Benedictins n'ayent remplis
honneur, & qu'ils ont occupé
ipart des Cathedrales d'Angle-
, d'Allemagne, &c. qu'ainsi
hanoines reguliers n'ont point
ntage sur eux du côté de la
cature. Le Pere Mabillon ajoû-
la dans sa replique, que si com-
hanoines, les Chanoines Regu-
ont Clercs, aussi comme Regu-
ils sont Moines ; de sorte que,
lui, toute la difference qu'il y
entre les Chanoines Reguliers
Benedictins, se reduira à dire

que ceux-cy ſont *Moines-Cler*
que ceux-la ſont *Clercs-Moine*
le même Auteur prend occa
prouver que les Chanoines Re
ſont réellement Moines, &
ne different des Benedictins
de Monachiſme, qu'en ce que
me dit Innocent III. leur R
moins auſtere que celle des Be
tins. *Regulæ inſerviunt laxiori.*

A l'égard du troiſiéme po
roule ſur l'autorité d'un Bref
IV. en 1564. par lequel il adju
Chanoines Reguliers de la C
gation de Latran, la preſſéa
les Moines de la Congrega
Sainte Juſtine, autrement

voir de ce Bref, que ceux d'Italie qui ne ſont pas de la Congregation de Latran. Auſſi eſt-ce le ſentiment de Tamburin, ſçavant Juriſconſulte, qui étoit Italien, & qui dit, que ce qui a été decidé à cet égard en faveur des Chanoines Reguliers de Latran, ne s'étend point aux Abbez ou Chanoines Reguliers d'autres Congregations, même ſous la Régle de Saint Auguſtin : Déciſion d'autant plus juſte, qu'elle eſt fondée ſur le Bref même de Pie IV. où il eſt dit, que pour ce qui eſt des Abbez de l'une & l'autre Congregation de Latran & de Saint Benoît, lorſqu'ils aſſiſteront aux Conciles Generaux & Synodaux, ou autres Aſſemblées publiques & particulieres, où ils auront droit de ſéance & de ſuffrage, ils garderont entr'eux le rang de leur promotion & de leur antiquité, ſans avoir égard aux droits & prétentions des deux Ordres ou Congregations.

Le Pere Mabillon ajoûte à cela, que quand les Chanoines Reguliers d'Italie pourroient ſe prevaloir de ce Bref, ce qu'ils ne font pas, ceux

de France ne le peuvent, en ce que c'eſt un *proprio motu*, & qu'il n'eſt pas reçû en France; & que les Benedictins depuis ce Bref, ſont toûjours demeurez en poſſeſſion de la preſſéance dans la plûpart des Villes & des Egliſes du Royaume.

Voilà à quoi ſe reduit la Réponſe du Pere Mabillon, où s'il entre dans la Theſe generale du droit de preſſéance entre les deux Ordres, il ne le fait que parce que l'Ecrit des Chanoines Reguliers l'y oblige, & ſans préjudice des droits des Benedictins par rapport aux Etats de Bourgogne.

me il le remarque fort bien.,
: discussion generale n'interesse
en les Etats de Bourgogne. Cha-
Province, chaque Assemblée a ses
& ses usages : on y regle les
;s entre les Religieux qui y ont
ce, non par la dignité & les pré-
tives des Ordres dont ils sont,
i par celles des Abbayes & des
sons qui sont dans les Provin-
l'où il arrive que les Benedictins
precedent les Chanoines regu-
dans les Etats de Bourgogne
ans d'autres Provinces, souf-
: sans peine d'en être precedez
evers & en d'autres lieux.
-Chanoines Reguliers répondi-
à l'Ecrit du Pere Mabillon ;
leur Réponse ne fait point par-
lu Volume dont nous faisons
rait, & où il seroit à souhaiter
n l'eût fait entrer à sa place,
qu'on eût dans le même Livre
ur & le contre : nous ne devons
t nous y étendre. Il suffira de
que cette Reponse, aussi-bien
la Replique qu'y fit le Pere Ma-
n, ne roule que sur les trois mê-
points qui faisoient le fond de

l'Ecrit du Chanoine Regulier qui attaqua le premier les Benedictins; mais qu'à l'égard du stile, la Réponse des Chanoines Reguliers au Pere Mabillon est fort differente de ce premier Ecrit, où celui de leurs Confreres qui avoit attaqué les Benedictins, l'avoit pris sur un ton peu convenable au serieux de la matiere & à la modestie de l'Etat Religieux : au lieu que la Reponse des Chanoines reguliers au Pere Mabillon est écrite avec tous les ménagemens de charité & de politesse dont le Pere Mabillon leur avoit donné l'exemple dans la Défense des droits

pugnance qu'avoit le Pere Mabillon, à diſcuter une pareille matiere ; de ſorte qu'il n'y eut que ſon amour pour la verité, & un zele legitime pour les interêts de ſon Ordre, qui pût y faire compatir ſa modeſtie. La ſolidité de l'Erudition qu'il a repanduë dans cette Défenſe, ne permet preſque pas de croire qu'il ait tort ; & la moderation qu'il y conſerve, même en répondant à un Ecrit peu moderé, fait ſouhaiter qu'il ait raiſon.

Nous nous ſommes ſi fort étendus ſur ce dernier article, qu'il faudra nous contenter d'indiquer dans le reſte de cet Extrait, les autres Ouvrages du Pere Mabillon qui ſont partie de ce ſecond Volume.

Le Traité de la *Meſſe & de la Communion*, eſt une Piece, où le Pere Mabillon entreprend de prouver contre Dom Claude Lancelot, Religieux de l'Abbaye de ſaint Cyran, que les termes de *Meſſe* & de *Communion* qui ſe trouvent dans la Regle de Saint Benoît, doivent s'entendre du Sacrifice de la Meſſe & de la Communion Euchariſtique, & non de la fin & concluſion de l'Office, pour le

mot *Missa*, & de la Communion de charité & des prieres, pour celui de *Communio*. On trouve & dans la Préface de ce Volume, & dans le commencement de la Dissertation même, ce qui y a donné occasion. Elle est suivie d'une addition dans laquelle le Pere Mabillon répond à un Avertissement que Monsieur de Vert, Trésorier de l'Abbaye de Cluni, avoit mis à la tête de la Regle de Saint Benoît, traduite de sa façon. Monsieur de Vert apuyoit dans cet Avertissement, le sentiment de Dom Lancelot, & combatoit celui du Pere Mabillon qui lui répond dans cette addition. Il y a dans cette dispute un [redacted]

: , une production encore
cœur que de l'esprit du Pere
n. L'esprit de douceur, de
ion, de charité & de pieté
ine y regne d'un bout à l'au-
seroit à souhaiter que dans
es où l'on est obligé d'em-
ette peine contre les Delin-
on suivît les Regles sages
ennes que le Pere Mabillon
cet égard.

emoire sur les antiquitez de
nis, peut servir de réponse
iere des Dissertations qu'un
nonime a faites sur l'Hist-
l'Abbé Suger, imprimé en
: comme l'Auteur de cette
ion s'appuyoit de l'autorité
Mabillon en attaquant Dom
Auteur de la vie de Suger,
ui faisoit un crime de n'a-
uivi un aussi bon guide que
Mabillon, on fait voir dans
e de ce second Volume, que
Mabillon ne s'est point con-
même dans ce Mémoire;
st le Dissertateur même qui
en entendu le Pere Mabil-

1724.

Relique, ou p
dit dans la Préf
bonne foi des
Larme, & faire
que Monsieur
le discernement
ques, étoient fai
meraires.

On a oublié d
petit Eloge Histo
solle, quatriéme
gregation de Sa
ceau a échapé,
envelopé sous le
Burgundicum co
pages. C'est une
faits particulier
General, desque

te des ouvrages de D. Thierri Ruinart qui font partie de ce fecond volume, & qui occupent tout le 3ᵉ.

Article LXXII.

*LETTRE DU R. P. LE COURAYER, Chanoine regulier & Bibliothecaire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve de Paris, à M *** Auteur de l'Extrait de la Differtation fur les Ordinations, &c.*

L'Auteur remercie de ce que, dans le Journal des Sçavans, on a favorifé d'un Extrait avantageux fa Differtation pour les Ordinations Anglicanes; & il applaudit au Journalifte de ce qu'il a fçû fe renfermer ans les bornes de la politeffe & de équité. C'eft ce qui détermine le Pere Le Courayer à donner vontiers fon confentement pour que l'Abbé G. le déclare, ou pour eux dire, l'ait déclaré l'Auteur la Differtation. Il trouve auffi de l'avoir nommé, » cela fera noître même que la Differtation point un ouvrage de parti & de

égard qu'un même jugemen
ce qui est d'être un ouvrage
bres; comme l'Auteur fait sa
te consister cette origine ten
de la Dissertation, dans l'im
de ce livre en païs étranger,
manque d'approbation & de
sion, & dans la distribution
tine, elle tourne en merite
Pere, dès qu'il se fait con
puis qu'elle marque combi
persuadé de la Religion de n
teurs & de nos Magistrats.

Le Reverend Pere Le C
ne voit, dit-il, dans l'Extrai
L'Abbé G. que deux ou tro
xions qui puissent meriter q
éclaircissement : il en relev

liste aura sçû se renfermer dans les
rnes de la politesse & de l'équité.
Auteur s'en est si bien trouvé, que
ivoyant, pour suite de sa Disserta-
n, une guerre qu'il n'appelle que
teraire, & qu'il pouvoit nom-
r sacramentaire, il fait du jour-
l des Sçavans sa place d'armes. Il
établit dès à present, mais pour
jourd'hui soit feinte, ou non, il
nble se disposer plûtôt à une retrai-
ite qu'au combat; harcelé, comme
e temoigne assez par plusieurs es-
mouches d'amis, sur le principe
Thorndik : en tout cas, comme
st l'objet principal de ses deux let-
s, nous nous y attachons. Au cha-
re quinziéme *de la Dissertation sur*
validité des Ordinations des An-
is, le Reverend Pere Le Courayer
oit extrémement fait valoir un
ncipe qu'il avoit déterré dans un
n des *Origines Ecclesiasticæ* du Pro-
ant Herbert Thorndik. Aujour-
ui il reflechit sur ce qu'il a fait;
l'on démêle dans l'embarras de
reflexions, qu'il voudroit retenir
nme veritable, le principe de
orndik, & en abandonner la dé-

fense comme perilleuse.

„ J'ai assez marqué, dit-il, que
„ je ne l'adoptois en aucune manie-
„ re... Je déclare qu'en proposant
„ le principe de Thorndik, je n'ai
„ pas prétendu y souscrire... Pour
„ ce qui est du sistême de Thorndik,
„ je vous l'abandonne entierement,
„ je ne l'ai nullement adopté & je n'y
„ prens point d'interêt„. C'est dire deux choses; l'une, que présentement il n'adopte point le principe ou le sistême du Chanoine Protestant; ce que nous examinerons à la fin de cet Extrait; l'autre, qu'il n'a pas même adopté ce principe dans sa Dissertation; & ceci a dequoi surprendre.

Car le R. Pere Le Courayer qui proteste ici qu'il n'a point adopté dans sa Dissertation le principe de Thorndik, & qu'il a assez marqué dans ce livre qu'il n'adoptoit pas ce sistême, a néanmoins parlé de ce principe dans cette Dissertation, non seulement comme d'un principe veritable, incontestable, préferable à tout autre principe en cette matiere, mais de plus comme d'un principe unique & absolument

necessaire à l'Eglise pour ne se pas trouver en contradiction avec elle même en matiere de foi. Est-ce là ce que le R. Pere appelle „ avoir „ assez marqué qu'il n'adoptoit point „ ce principe? Il a écrit que ce prin- „ cipe emporteroit (il a voulu dire „ apporteroit) avec lui l'éclaircisse- „ ment de toutes les difficultez; „ qu'avec ce principe on leve toute „ ambiguité; de sorte qu'il ne reste „ aucun scrupule; que rien ne sem- „ ble plus propre à expliquer tous „ les faits, & les variations qu'on a „ remarquées dans l'Eglise sur la ma- „ tiere des Ordinations; que si l'on „ n'admet ce principe, la concilia- „ tion de tous ces faits est impossi- „ ble; & que ce n'est que parce que „ ce principe n'a pas été assez connu, „ qu'on voit si peu d'uniformité en „ cette matiere: qu'enfin il ne sçait „ par où l'on pourroit le contester„. Prononcer sur un principe tant de formules d'adoption, & avoir en même tems l'adresse de ne le pas adopter, c'est peut-être le plus bel exemple de direction d'intention qui se soit vû. Il faut que le R. P. Le Courayer ait dit en lui-même: Ce principe de

tion par le moyen de
Thorndik, c'est l'éve
dinations du Pape Fo
verain Pontife ayant
dres, on les exerça p
de son Pontificat; pe
les Ordinations qu'
furent cassées par Eti
les furent ensuite dé
par Jean IX^e. Le R.
ne peut concilier c
comme il entreprend
le principe du Chan
minster, c'est-à-dire
au bon plaisir de l'Eg
ou invalidité des Ord
decidant, 1°, que l

cipe, le Pere Le Courayer pourtant le trouve dans l'Eglise, & il l'y trouve employé par le Pape, par les Conciles, par les Evêques: c'est-à-dire, que selon le P. Le Courayer, une même chose est, & n'est point.

Après avoir rapporté le passage & le principe de Thorndik, il dit que Thorndik suppose la même doctrine que Saint Leon; & après avoir rapporté le passage & la doctrine de Saint Leon: „ C'est là, dit-il, pré„ cisément tout le sistême de Thorn„ dik„. Voilà donc déja le Saint Siege dans le sistême de Thorndik, inconnu à l'Eglise. Ayant en vûë S. Cyprien, & les Conciles d'Afrique, S. Firmilien & d'autres Conciles, même S. Athanase, S. Cirille de Jerusalem, & S. Basile, le Pere Le Courayer déclare que tous ceux qui ont contesté la validité de quelques Sacremens, ont semblé supposer le principe de Thorndik, & afin que nul de l'Eglise n'echape au principe de Thorndik, il soûtient encore, avec l'effort de se contredire, que ce principe est lié naturellement au sentiment de ceux qui ont reconnu

la validité des Sacremens conferez dans l'héresie, c'est-à-dire, au sentiment de toute l'Eglise : c'est ainsi que selon le R. Pere Le Courayer, les Papes, les Conciles, les Evêques, les Théologiens contraires entr'eux, ont formé leurs décisions & leur conduite sur ce même principe, sur lequel il dit, que l'Eglise n'a jamais formé sa conduite, & dont il dit que l'on ne s'est jamais servi dans l'Eglise. Le Pere Le Courayer devroit bien se concilier lui-même avec lui-même, avant que d'entreprendre d'établir la paix entre les Eglises, entre la Catholique & l'Anglicane.

Encore un Paradoxe! Le Pere Le Courayer chargé par lui même de procurer la paix des Eglises, & de rétablir le goût de la saine Theologie, propose à un Concile general son azile, à l'Eglise en corps, à tout Lecteur, d'accepter des mains de l'hérétique Thorndik, & d'adopter un principe tout couvert d'Anathêmes. Il est tems que nous produisions aux yeux ce principe critique que le R. Pere approuve en toutes manieres, & n'adopte en aucune maniere;

dont il juge que l'Eglise n'a pû se passer & ne s'est jamais servie; qu'il trouve reçû & mis en œuvre de tout tems & qu'il propose à l'Eglise comme neuf & inconnu.

Il consiste à remettre au bon plaisir de l'Eglise la validité des Ordinations, de sorte que le consentement de l'Eglse soit aussi essentiel à la validité du Sacrement, que l'usage de la matiere & de la forme. Par exemple, de plusieurs Ordinations dans lesquelles on suppose que la matiere, la forme & l'intention n'auront point été omises, les unes seront valides, les autres ne le seront pas: Pourquoi? C'est selon le sistême de Thorndik, presenté par le Pere Le Courayer, que *l'Eglise, par condescendance, veut bien recevoir les unes; & par severité, ou par des raisons de prudence, elle ne veut point admettre les autres.* Il y a plus: *une même Ordination, d'invalide qu'elle étoit, pourra devenir valide dans la suite, sans que rien de sensible y intervienne de nouveau: parce que le rit essentiel ayant été administré, l'Eglise, qui d'abord refusant son consentement, em-*

illorum subſtant

A la queſtio
re Le Courayer
deux Lettres p
me de Thornd
traité dans ſa D
ſe ſe peut faire
trois regles de c

1°, Quand
raiſon d'un côté
tre, on préſume
ſe range du côté
ſon. Or le R. P.
avec adouciſſe
tres, *qu'il ne c*
de Thorndik tou
raiſon, qu'à ne c
ſon, on ne peut e

rité qui a prévalu ſur la rai-
:'eſt-à-dire, l'uſurpation.
Quand un Auteur, ſur une
re délicate, & dans une occa-
azardeuſe, propoſant à ſes Lec-
le choix entre deux partis, leur
re les avantages de l'un ſans en
rer les inconveniens; & les in-
niens de l'autre ſans en mon-
s avantages; on ne peut ne pas
r qu'il panche & qu'il veut fai-
icher vers le premier de ces
partis; qu'il rejette & veut fai-
etter le ſecond. Or le Reve-
Pere Le Courayer, qui dans ſa
tation a fait ce coup d'ami à
d du ſiſtême de Thorndik, s'en
vient avec complaiſance dans
ettres, & ne deſavoüe pas la
uſion que nous en tirons natu-
nent: » parce que je l'ai exposé
ſentiment de Thorndik) d'une
iere aſſez favorable, & que je
e crois pas tout à fait deſtitué de
on, quelques perſonnes ſe ſont,
il, imaginées que je l'adoptois:
ut bien que j'aye donné lieu à
e penſée ». Et dans la ſeconde
: » ſi vous me ſoupçonnez,
ût 1724.

de l'Eglise : mais ;
sens ., il pense cor
pensé , que l'Egli
s'est toûjours mont
principe qui seul
les contrarietez qu
elle , & faute duqu
lement en contrac
même. S'il dit dan
en parlant des fai
l'Eglise , que " ce
" former sur ceci n
ne se dédit point de
la Dissertation sur
" ci la question n'
" ce qu'on a fait ,
" doit faire ; & qu
" que les faits doiv

lise fait ce qu'elle ne devroit pas
aire : qu'il faut se conformer à l'au-
orité, aux faits, à l'usage qui a pre-
alu : mais qu'à ne consulter que la
aison, le principe de Thorndik qui
e peut se soûtenir contre le torrent
e l'usage, l'emporteroit.

S'il dit dans sa Declaration, qu'il
ouhaite qu'on efface dans son Livre,
in Titre où il insinuoit qu'on pour-
oit se reduire au principe de Thorn-
lik pour avoir une regle certaine de
onduite, il ne se dédit pas pour ce-
a de ce que ces paroles, *qu'il efface*,
ignifient dans le titre du chapitre
le la Dissertation, ni de ce qui y est
encore insinué dans le chapitre mê-
ne, que le principe de Thorndik
pourroit servir de regle dans la suite,
& que l'adoption pourroit s'en faire
par un Concile general. « Il pense
comme il a toûjours pensé, » que ce
n'est que parce que « ce principe n'a
par été assez connu, qu'on voit si «
peu d'uniformité dans tout ce qui «
concerne cette matiere » : uniformi-
é qui par consequent seroit retablie,
i l'Eglise docile à la Dissertation ;
rigeoit le principe en la maxime de

de Miniſtres tels c
ſion,ſans caractere
vent ſubſiſter av
miniſtere.

Diſons l'entier
veur de ce princip
remet la validité
Ordinations au
gliſe, (c'eſt-à-di
rend Pere Le Co
nationale) chac
roit faire Secte, &
l'Egliſe Catholiq
Jeſus-Chriſt plus
dans l'état preſer
tuées par l'autori

3°. L'Auteur r

pouvoir de l'Eglise : mais l'Eglise «
peut arrêter son propre pouvoir, «
& ne point reconnoître pour son «
Ouvrage, ce qui se seroit fait hors «
de son sein ».

La premiere proposition du Reverend Pere le Courayer n'est veritable qu'en ce sens, que l'Administration requise du Rit, étant pour ainsi dire appropriée à l'Eglise, par l'intention qu'a le Ministre de faire ce que l'Eglise fait, imprime même parmi les Sectes separées, le caractere, en vertu de l'institution de Jesus-Christ. Mais comme le Reverend P. le Courayer n'admet point la necessité de cette intention, cette proposition ne peut-être employée par lui avec verité : & comme elle signifie chez l'Auteur, que le Sacrement conferé dans l'heresie, n'est valide qu'en vertu d'un pouvoir que l'Eglise seroit maîtresse de supprimer, elle n'est pas exemte de l'erreur qui rend la seconde proposition du raisonnement plus manifestement heretique qui est de dire, qu'il ne tient qu'à l'Eglise qu'un Sacrement conferé dans l'heresie, soit effectivement valide ou ne le soit pas.

Le Reverend Pere le Cour
dit dans ſes Lettres : « Et à l'e
» des reflexions faites (dans la
» ſertation) ſur le paſſage de cet
» teur , (Tdorndix) comme
» ſont toutes tirées de ſes pro
» paroles , c'eſt à lui & non à
» que doivent s'attaquer ceux
» voudroient combatre ſon pri
pe » . En conformité, nous diſon
finiſſant , à l'égard des accuſati
d'erreur , d'abſurdité , de contra
tions , de Sophiſmes & d'here
faites ici , en parlant ſur le paſſ
& le principe de Thorndix , com
elles ſont toutes fondées ſur ſes p
pres paroles , c'eſt pareillement à
& non au Reverend Pere le C
rayer que doivent être cenſez
avoir addreſſées ceux qui dans ces
moires , ont voulu, parce qu'ils l'
dû , combatre ſon principe.

RTICLE LXXIII.

OIRE DE L'ABBAYE le de Saint Germain-des-Prez, nant la vie des Abbez qui l'ont rnée depuis sa Fondation ; les mes Illustres qu'elle a donnez à ise & à l'Etat ; les Privileges dez par les Souverains Pontifes r les Evêques ; les Dons des des Princes & des autres Bienrs ; avec la Description de ise, des Tombeaux & de tout elle contient de plus remarquale tout justifié par des Titres ntiques, & enrichi de Plans e Figures. Par Dom Jacques lart, Religieux Benedictin de ngregation de Saint Maur. ris chez Gregoire Dupuis, ruë Jacques, près Saint Benoît, Couronne d'Or. 1724. infolio 16. sans les Tables.

baye de Saint Germain-des-ez, ainsi nommée à cause de tion hors des murs de l'anris, au couchant, dans le lieu

qu'on appelloit *Locotitia*, reconnoît pour Fondateur Childebert I. fils & successeur de Clovis. Ce Prince revenant d'Espagne, où il avoit fait heureusement la guerre, en avoit rapporté plusieurs Saintes Reliques, & entr'autres la Tunique ou Etole du Martyr Saint Vincent, avec une grande Croix d'Or enrichie de pierreries. Il conçût dès-lors le dessein de construire une Eglise en l'honneur de la Sainte-Croix & de Saint Vincent : mais il ne l'executa que quelques années après, à la sollicitation du Saint Evêque de Paris, Germain, dont le nom est resté dequis à cette pieuse Fondation. Outre la construc- [redacted]

ıſile, on croit que leurs Succeſſeurs
en ſuivirent point d'autre j'uſqu'au
ilieu du ſeptiéme ſiécle ou environ,
ıe la Regle de Saint Benoît en prit
place. Childebert pourvût mag-
ifiquement à l'entretien des Reli-
eux. On produit l'Acte par lequel
leur fait une donation de ſon Fief
Iſſy, du Domaine de la Seine avec
droit de pêche, les Iſles & autres
ɔartenances dans toute ſon éten-
ıë depuis la petite riviere de Savre
.ſqu'au pont de Paris, & de tout
Territoire attaché à l'Oratoire de
ıint Andeol, qui eſt aujourdhui le
ıartier de Saint André des Arcs.
mnia quæ ibi ſunt aſpecta... poſſideant
r infinitas temporum ſucceſſiones, dit
. Charte. Elle n'a pas échappé à la
itique de pluſieurs Sçavans; mais
autres la juſtifient. Rien ne rem-
it mieux le Titre de Fondation
oyale que cette liberalité de Prin-
:. Saint Germain de ſon côté ne re-
ındit pas ſes bien-faits avec moins
: profuſion, ſur une Egliſe & ſur une
laiſon qui étoit ſon Ouvrage. Le
.us ſignalé de tous eſt l'exemtion
ıi ſouſtrait les Religieux à la Juriſ-

diction des Evêques de Paris : exemtion entiere & qui n'excepte rien, si l'on s'en tenoit à la generalité de certains termes : ce qui n'a pas empêché que la Piece dans sa totalité, n'ait été jugée susceptible de plus d'un Commentaire, d'où sont nées les Contestations que nous rapporterons en leur tems. Usuard place au même jour (mais on doute s'il s'agit de la même année) la Dedicace de l'Eglise & la mort du Roi Childebert. Il l'avoit choisie pour le lieu de sa Sepulture, & son exemple a été suivi depuis par plusieurs autres Princes & Princesses de la Premiere Race. Saint Germain y choisit aussi la sienne; non pas neanmoins dans le Corps même de la Basilique, mais dans une Chapelle que lui-même avoit fait construire au bas en l'honneur de Saint Symphorien. C'est une question entre les personnes curieuses de cette sorte d'antiquitez, de sçavoir si ce fut la Basilique, ou seulement cette Chapelle, qui a été ou rétablie ou bâtie de nouveau par Chilperic, troisiéme Successeur de Childebert. Dom Mabillon a au-

ns conjecturé que le Portail, n voit encore sous la grosse Tour, un reste du Bâtiment attribué à peric. Il y croit reconnoître t Germain, Clovis, Sainte Clo-, & Clodomir dans les quatre res qui sont à gauche en entrant; ans les quatre du côté opposé, lperic, Childebert, Ultrogothe me de Childebert, & Clothaire. n Boüillart à la fin de son Histoi-épond aux remarques d'un Ano-ie, lequel n'a pas goûté ce senti-it de Dom Mabillon, non plus celui de Dom Ruinart, qui nge l'ordre des Personnages, & Saint Remy & Thierry à la pla-le Saint Germain & de Chilpe-Ce qu'il en dit, ne léve pas tous loutes sur le fond de la Disserta-i; mais l'Erudition en récom-se, n'y manque pas, & les Lecteurs min faisans, y trouvent toûjours ucoup de bonnes choses à appren-

On compte quatorze Abbez qui vernerent la Maison de Saint main-des-Prez (alors de Saint cent ou de Sainte Croix) depuis

558. juſqu'en 775. Lantfroy, le dernier de tous, eſt le plus celebre. Charles-Martel qui connoiſſoit ſa capacité, l'envoya en Ambaſſade vers Hunold Duc d'Aquitaine, lorſqu'il ne cherchoit qu'une occaſion de ſecoüer le joug de la Domination Françoiſe; mais Charles étant mort ſur ces entrefaites, Hunold ſans aucun égard pour le droit des Gens, ſe ſaiſit de l'Ambaſſadeur & le fit mettre en priſon comme un Eſpion. L'Abbaye demeurée ſans Chef en ſouffrit beaucoup; & pour trois ans & demi ou quatre ans d'abſence, Lantfroi ſorti de captivité en employa douze à remedier au déſordre. On dût à ſes ſoins la Tranſlation ſolennelle des Reliques de Saint Germain, tirées de la Chapelle de Saint Symphorien pour être placées dans la grande Egliſe. Pepin devenu Roi y aſſiſta avec ſon fils Charles, qui dans la ſuite ne ſe laſſoit point de raconter juſqu'aux moindres circonſtances de pluſieurs Miracles, dont toute la Cour de Pepin fut alors témoin. Le jeune Prince en conçut une inclination particuliere pour la Mai-

qui étoit dépositaire de ce Sacré
os, & il la fit éclater pendant
son regne par de grandes lar-
s. L'estime que les Abbez Ro-
& Irminon s'acquirent auprès de
y contribua aussi beaucoup. Ils
rvinrent l'un & l'autre par deux
s differentes. Robert, qui avoit
'récepteur de Pepin, aimoit les
ices & s'appliquoit à les faire
ir dans son Abbaye; où il établit
e une espece d'Academie qui
long-tems & produisit des E-
ins de reputation pour leur sie-
els qu'Abbon, Aimoin, Usard.
Irminon, son talent dominant
une attention sage, & un esprit
lre dans l'Administration du
porel. Il plantoit des Vignes,
choit des Terres, bâtissoit des
lins, tenoit des Registres exacts;
iarlemagne, qui en toutes cho-
lloit au solide, ne goûta pas
s ce caractere d'œconomie,
e bel esprit & le zele litteraire
obert son Predecesseur.
ninon ne perdit rien de sa fa-
à la Cour sous le regne de l'Em-
ur Loüis. Mais Hilduin I. qui

lui ſucceda , y fit encore une toute autre figure. Il étoit homme de naiſſance, frere des Comtes Bernard & Gerold. Son merite perſonnel ne le laiſſa pas joüir long-tems de l'obſcurité qu'il avoit cherchée dans le Cloître. Elû Abbé de Saint Denis par la conſideration qu'on y avoit pour lui, il le fut encore de Saint Medard de Soiſſons & de Saint Germain-des-Prez par une ſuite du haut crédit où il monta auprès de l'Empereur, qui le nomma ſon Archi-Chapelain ou Grand-Aumônier. Ces Places, qui abandonnoient à ſa diſcretion les revenus de trois riches Monaſteres, lui firent concevoir combien la tentation étoit délicate pour un Superieur qui avoit un rang à ſoûtenir dans le monde. Il crut devoir à ſa propre conſcience de ſe mettre lui-même hors d'état d'y ſuccomber ; & au bien des Maiſon qu'il gouvernoit, de prévenir la diſſipation ou l'avarice d'un Succeſſeur moins ſcrupuleux. Il travailla donc à regler le partage des Manſes entre l'Abbé & les Religieux ; & voici ce qu'il détermina pour l'Abbaye de Saint Germain,

ınt fixé le nombre des Religieux
c-vingts, il se chargea de four-
tous les ans pour leur subsistance
quatre-cens quarante muids de
d, pur froment, & cent quatre-
gts pour les Hôtes; deux mille
ids de Vin, cent quatre-vingts
ids de Legumes, cent soixante
mages, vingt muids de graisse ou
quante Porcs des plus gras, qua-
muids de beurre, cent muids de
, sept sétiers de miel, & deux li-
s de cire par mois, avec la por-
n extraordinaire pour les Fêtes
plus solennelles. Il laissa quelques
rres pour la depense des malades,
ır celle des habits, & pour les au-
; besoins. Le reste des revenus de-
uroit à la disposition de l'Abbé.
lgré la précaution que prit Hil-
n de faire rediger ce reglement
ordonnance Imperiale, afin de
par là ceux qui viendroient après
; le malheur des tems ne fut bien-
qu'une trop forte raison d'en ve-
à un nouveau Code. Dom Boüil-
: redresse sçavamment les fausses
es qu'on pourroit prendre sur ces
sures de Bled, de Vin, &c. qui

paroissent excessives pour la nourriture de six-vingts Religieux, à en juger par nos mesures ordinaires: mais elles n'ont rien de commun que le nom. Il le présume au moins par la mesure du muid dont se servoient les Ecclesiastiques du tems de Saint Isidore, peu éloigné du regne de Loüis le débonnaire : *modius canonicus.* Il ne pesoit que deux setiers de 22. livres chacun ; ce qui revient à peu-près à un boisseau & demi : de sorte que quatre-vingt seize muids de cette ancienne mesure n'en feroient à present qu'un des nôtres. Aussi l'Empereur dans son Ordonnance termine-

our l'interêt des Factieux. Mais yant affaire à un Prince qui l'aimoit, l n'y perdit que sa dignité d'Archihapelain, & selon quelques-uns, on Abbaye de Saint Médard. L'Empereur le resserra depuis dans un ercle d'occupations plus tranquiles. Il le chargea de recueïllir toutes les Pieces qui concernent le Martyr Saint Denis : c'est ce qu'on apelle l'*Areopagitique d'Hilduin*; Ourage qui va uniquement à prouver ue Saint Denis Evêque de Paris, st le même que Saint Denis l'Areoagite, converti par Saint Paul. Il en st de ce Livre comme de la plûpart e ceux où un Auteur se déclare ans une matiere controversée : il a û également ses Critiques & ses 'artisans. Dom Boüillart à cet égard : contente de décharger Hilduin u reproche de mauvaise foi.

Après sa mort l'Abbaye de Saint iermain fut donnée à Ebroin qui :oit déja Abbé de Saint Hilaire de oictiers, & Evêque de la même Vil- : & que l'on trouve avoir aussi été hancelier de France dix ans aupaavant. Le temps qu'il l'a possedée,

eſt la triſte époque de l'irruption des Normands juſqu'à Paris même, où ils entrerent pour la premiere fois la veille de Pâques de l'année 845. Ce fut pour la dédommager des grandes pertes qu'elle avoit ſouffertes, que Charles le Chauve lui donna la Seigneurie de Naintray en Poitou; avec le Privilege de ne payer aucune taxe pour tous les Bateaux ou Vaiſſeaux qu'elle envoyeroit dans toutes les rivieres du Royaume. Mais ces graces-là mêmes ne devinrent bien-tôt plus que des titres au milieu des nouveaux ravages où l'Etat fut ex-

bes, dit une ancienne Legen-
Traitté de Meaux donne quel-
itervalle aux calamitez de la
: Neuſtrienne. Gozlin en pro-
ur rétablir les lieux reguliers
ı Abbaye, & lui rendre une
de ſon premier luſtre. C'eſt
hoſe admirable, comment
cité du Prince deſcendoit alors
es plus menus détails de l'Ad-
ration Clauſtrale. Gozlin l'em-
, à l'exemple d'Hilduin, pour
ner un partage des deux Man-
ferent du premier. Ce Regle-
, qui eſt encore par forme de
me, doit paſſer pour un mo-
nt curieux, d'autant que le
r fait un dénombrement exact
us les biens de l'Abbaye; &
tre cela, il y ſpecifie la deſtina-
ıarticuliere de chaque Terre
les moindres uſages; juſqu'à
ıer celle des Fermes qui four-
le ſavon & la poix neceſſaire,
e tenir les muids ou les vaiſ-
de vin en bon état. Gozlin,
ieur ſage & experimenté, avoit
cœur qu'on ne diminuât rien
tits adouciſſemens qui tempe-

roient à certains jours l'austerité de la Regle. Le Roi à sa priere, ne s'explique nulle part plus en Maître, que sur cet Article. *Nous le prescrivons par un commandement irrefragable ; irrefragabiliter decrevimus*, dit-il, en ordonnant le service de la volaille, mais pendant trois jours seulement, aux Fêtes de Pâques & de Noël.

Le gouvernement d'une Abbaye étoit un district trop borné pour le merite de Gozlin. Il fut successivement Chancelier de France, Abbé de Saint Denis & Evêque de Paris. Pourvû de ce dernier titre en 884. il se démit de l'Abbaye de Saint Germain en faveur d'Ebole, ou d'Eble son Neveu. L'un & l'autre avoit une resolution & une grandeur d'ame, telle que la demandoit la situation presente des affaires. Les Normands avoient remonté la seine en si grand nombre, qu'ils la tenoient toute couverte de Batteaux plus de deux lieuës au dessous de Paris. Ils vouloient passer outre ; mais Gozlin qui avoit la principale autorité dans la Ville, avec les Comtes Eudes &

t, leur refusa la liberté du paf-
En la refusant il falloit se pré-
à un Siege aussi vigoureux &
piniâtre qu'on le pouvoit at-
: de ces déterminez. La défen-
fut pas moins belle : c'est une
is memorables dont notre Hif-
iit parlé. L'Abbé Eble y fecon-
1 Oncle, ou plûtôt il le fur-
par fes Exploits militaires. Il
: face à l'Ennemi en quelque
it qu'il parût ; sa feule présence
un Corps de Troupes pour
iir une attaque. Entr'autres
, il étoit si habile à tirer plu-
fléches à la fois, que dans une
on il tua sept Normands d'un
oup. Gozlin mourut environ
nois avant la fin du Siege qui
deux ans. *Terra gemat, Pon-
, Polus, totus quoque mundus,*
: le Moine Abbon pour mar-
e regret qu'on en eut, & qui
iiversel. Eble son Neveu reçût
près du Roi Eudes une partie
harges qu'il laissoit vacantes;
l reconnut mal cette gratifica-
il complotta contre lui & fut
niserablement d'un coup de

ust 1724.

ſion. Ce fut Guillaume I. d'un caractere un peu roide, mais tout brûlant de charité. Elle étoit ſi vive pour les pauvres, qu'il ne pût apprendre ſans indignation qu'une Maiſon aiſée dont il avoit ſoin, ſe fût bornée aux aumônes ordinaires en un tems de famine. Ayant commandé qu'on lui ouvrît tout, il mit ſur le champ les greniers & les caves à la diſcretion d'une multitude de Mandians, à qui il diſtribua le bled, le vin & les autres proviſions qui tomberent ſous ſa main, laiſſant les Religieux auſſi déconcertez de ſes largeſſes, que confus des reproches qu'il ne ceſſoit de leur faire ſur leur dureté.

Il ſe paſſa quelques années qui ne nous offrent rien de fort remarquable ſous le Gouvernement des Abbez Adraud, Hubert & Robert III. Pierre de Loiſeleuch Italien fut très-aimé du Roi Philippe I. qui l'éleva à la dignité de Chancelier. Un Etranger & un Moine ne peut guéres en être venu là, que par une ſuite d'actions, dont il eſt fâcheux que la connoiſſance ſoit perduë. Celle qu'on a d'Iſembard Elû en ſa place pour Ab-

int Germain, n'eſt pas moins
ielle : mais Renaud, Neveu
ſſeur d'Iſembard, à fait un
s parler de lui. C'etoit une
ple & d'une grande candeur;
: qui parurent fort propres
que & au Chapitre de Paris
disposer à leur gré, dans le
qu'ils avoient d'attaquer les
ns & la Juriſdiction ſpiri-
e l'Abbaye. Ils y échoüerent
nt. Renaud ſans s'étonner
procedures, alla droit à Ro-
traita paiſiblement l'affaire
Pape, & en obtint ce qu'il
pour la confirmation de ſes
es. Ce Pape étoit Paſcal II.
ques de Paris & leur Clergé
vent revenus à la charge ſur
des exemtions : mais autant
s qu'ils leur ont portez dans
es ſuivans, autant les Papes
donné de Bulles pour les dé-
Ce n'eſt qu'à la faveur de
otection conſtante, que les
x de Saint Germain ſe ſont
us dans leur Juriſdiction
lle, & qu'il s'y maintien-
ore, ſuivant les clauſes de

la Transaction de 1668. qui sert aujourdhui de Regle. Dom Boüillart compte dix Souverains Pontifes qui ont prononcé là-dessus, & il touche la matiere en Ecrivain reconnoissant, qui comprend toute la grandeur du bien-fait.

Quelque frequentes qu'ayent été ces contestations, à peine font-elles sensation dans l'Histoire de l'Abbaye, au prix des petites guerres, mais rudes & ardentes, qu'elle a si longtems soûtenuës contre l'Université. On doit considerer ces deux Corps comme deux Puissances Limitrophes, qui s'examinent de fort près, & dont l'une ne sçauroit empiéter sur l'autre sans courir risque de l'entendre bien-tôt crier aux armes. Le fond & le premier objet de la querelle étoit le Pré aux Clercs, que l'Université a prétendu lui avoir été donné par Charlemagne, mais qui alors étoit censé du territoire des Religieux, & où les gens de l'Université ne demandoient autre chose que la liberté de s'y divertir. Comme leurs jeux ne se passoient point sans causer du dommage à l'Abbaye, il arriva

vers l'année 1112. que les Domestiques en maltraiterent quelques-uns. L'affaire fut jugée si serieuse par le Pape Alexandre III. à qui l'Université en porta ses plaintes, qu'il remit à la vuider dans un Concile. C'étoit celui de Tours convoqué pour des interêts qui ne pouvoient guéres entrer en comparaison avec ceux-là: mais l'Université se disoit lézée par les Religieux mêmes; & elle étoit en possession de faire passer pour cause grave, tout ce qui donnoit quelque atteinte à ses droits ou à son honneur. Les égards qu'on avoit pour elle, n'empêcherent pas qu'elle ne sortît mal de celle-ci & de plusieurs autres qui la suivirent, dans lesquelles le Saint Siege intervint encore. Un seul Arrêt de Philippe le Hardi en 1278. la vengea de tout le passé. Ce Prince irrité d'un nouveau tumulte, où les Habitans du Fauxbourg avoient prété main forte aux Valets de l'Abbaye, & où deux Ecoliers avoient été tuez; sévit pour cette fois contre les Religieux de la maniere la plus flétrissante; & outre plusieurs amendes & autres char-

ges très-onereuſes, les dépoüilla d'une portion conſiderable de leur terrain pour en gratifier leurs parties. Le Pere Boüillart lâche hardiment le mot ; que ce fut *le credit de l'Univerſité* qui *l'emporta*, expliquant un peu plus bas en quoi conſiſtoit ce credit. Car l'Univerſité non contente de l'Arrêt qu'elle venoit d'obtenir contre la communauté entiere, s'attacha à la pourſuite d'un Particulier, prétendu complice du meurtre des deux Ecoliers, juſqu'à menacer de fermer les colleges & de ſuſpendre tout

Auteur, & fort éloigné du carac-
odieux que le Pere du Bois en
noé, par inattention ou autre-
nt, dans son Histoire de l'Eglise
Paris.

tems ne nous permet pas de
lter du Boulay Historiographe
Université, pour voir quelle
r il donne à tous ces faits. Ce
u [illegible] en pis dans la suite, lorsque
l'U [illegible] ersité enrichie des dépoüilles
le [illegible] bbaye, eut à faire valoir ses
pré [illegible] ions & ses titres, en conse-
que [illegible] de la cession du terrain qui
ui [illegible] t adjugé par l'Arrêt. Suivant
ce q [illegible] e Pere Boüillart en rapporte,
l'Ab [illegible] & les Religieux eurent beau
acc [illegible] : plus ils accordoient, plus
ils [illegible] rnissoient de prétextes à
la [illegible] ane, & d'occasions aux
cou [illegible] le main : ce dernier inconve-
nien [illegible] s désoloit. Ils avoient en tête
une [illegible] te d'adversaires qui d'ordi-
nai [illegible] ne recouroient aux formali-
tez [illegible] a Justice que du second bond,
& qu [illegible] premier soufle de démêlé,
avoien [illegible] renversé une muraille
ou saccagé un [illegible] in, qu'ils n'avoient
pensé à dresser u [illegible] quête ou à sig-

nifier un exploit. Le Pere Boüillart ne nous represente pas les Maîtres & les Professeurs beaucoup plus retenus ni beaucoup plus circonspects que les Disciples, au lieu que les Benedictins, jamais agresseurs & toûjours chargez du dommage, montrent par tout un esprit de moderation & de paix qui édifie & prévient pour eux. Du Boulay cité à la marge, nous fait croire que l'Historien de L'abbaye ne craint point la confrontation avec l'Historien de l'Université.

Depuis le commencement de ces troubles jusqu'à l'accord de 1345. qui ne les finit pourtant pas, la maison de Saint Germain eut peu d'Ab- [redacted]

duel, selon la coûtume du tems. Le combat fut opiniâtre; mais le champion de l'Abbé Geofroy arracha l'œil à son adversaire, le saisit par le corps, & le contraignit de s'avoüer vaincu: ce qui mit le bon droit des Religieux en une parfaite évidence & leur donna cause gagnée. Foulques successeur d'Hugues V. fut un des Commissaires choisis par le Pape pour remettre la tranquillité dans l'ordre de Grammont, où les Freres Laiz devenus les maîtres, ne vouloient pas démordre de l'autorité qu'ils avoient usurpée sur les Peres de Chœur. Robert IV. remedia autant qu'il put, à l'abus des alienations. Jean de Vemon fit bâtir les Eglises de Saint André & de Saint Côme, cedées ensuite à l'Université avec celle de Saint Germain le vieil. C'étoit pour soûtenir la jurisdiction spirituelle de l'Abbaye dans les deux quartiers de la nouvelle enceinte de Paris, qu'on avoit pris sur son territoire. Hugues VI. & Gaultier furent peu de tems en place. Eudes reçut dans le Faux-bourg les Religieux de Saint François, il les y établit, &

leur acheta des deniers de ſa maiſon une petite piece de terre renfermée dans leur enclos. Cette charité des Benedictins ne fut pas ſans recompenſe dès cette vie. Il vint un tems où leur Abbaye ſe trouva reduite à manquer de pain, & où la portion des Peres Cordeliers qui en avoient heureuſement une proviſion ſuffiſante, ſe trouva pour eux d'une grande reſſource. On doit à Simon la conſtruction du Refectoir, qui eſt d'un Gothique excellent & l'un des plus beaux Ouvrages en ce genre. Hugues d'Iſſy fit bâtir dans le même goût la magnifique Chapelle de la Sainte Vierge. Sa memoire & celle de Tho-

[redacted]

lité ; en faiſant habiter la terre de Valboitron , appellée aujourdhuy de ſon nom Vaugirad. La maiſon qu'il y fit bâtir, étoit deſtinée à une honnête recreation de ſes Religieux ; ſoit après leurs maladies , ſoit dans leurs autres beſoins. L'établiſſement des Boucheries du Faux-bourg eſt encore de lui , auſſi bien que le dortoir de l'Abbaye qui ſubſiſte encore , le Chapitre bâti au deſſous , & la Sale qui eſt a côté. Le Dortoir originairement n'étoit pas ſeparé en diverſes chambres ; ce n'étoit qu'une longue Sale où les Lits étoient rangez de chaque côté; uſage qui a duré juſqu'environ 1513. Rémond fut chargé du gouvernement de l'Abbaye au milieu de la conſternation, où l'avoit jettée le foudroyant Arrêt de Philippe le Hardi. Ce ne fut pas ſans peine qu'il trouva l'argent neceſſaire pour y ſatisfaire. Le Pere Boüillart cite quelques mots d'une quittance de 400. livres qui ne font pas preuve du ſoin qu'on avoit de cultiver le beau ſtile dans l'Univerſité de Paris. *Tenemus nos plenariè pro pagatis* , diſent *les ſages & ſçavans Mai-*

tres dans l'acte allegué. Jean II. dit de Cuméne, eut beaucoup de part à l'estime du Roi Philippe le Bel, & à celle du Pape Boniface VIII. Philippe le nomma son Ambassadeur à Rome, & Boniface Evêque du Pui. On ne voit pas trop comment excuser l'adieu peu gracieux qu'il fit aux Religieux en partant pour son Evêché; car il emmena tous leurs Chevaux, & emporta les Crosses, les Mitres, les Vases & autre piece semblables du trésor de l'Eglise. Jean III. s'en plaignit, mais on ignore ce qui en arriva. L'endroit le plus signalé de Pierre de Cournalay furent les su-

sequestre son argenterie, jusqu'à un benitier, faute de pouvoir proceder par une autre voye à l'execution de quelques articles reglez à l'amiable, sur lesquels l'Université ne prétendoit faire aucun quartier.

En 1368. il arriva quelque changement dans l'Abbaye par l'Ordre que reçut l'Abbé Richard de la fortifier, pour la tenir en défense contre les Anglois : mais en 1382. ces nouvelles fortifications ne la garentirent pas de la populace de Paris soulevée contre les Partisans, & qui sous prétexte d'y venir chercher la caisse des deniers Royaux qu'on y avoit, disoit-on, cachée, entra par force, enleva les plus beaux Ornemens, & s'accommoda de tout ce qu'elle pût.

Il est un peu étonnant, vû le grand nombre de Saints sortis des differentes branches de l'Ordre de Saint Benoît, que le Monastere de Saint Germain n'en fournisse aucun parmi ses Abbez : car Saint Droctorée le premier de tous, suivoit une autre regle. On en trouve au moins par intervalles quelques-uns d'une pieté émi-

nente. Tel étoit Guillaume I. tel fut
encore Guillaume III. surnommé
l'Evêque, élû en 1387. & mort en
1418. son épitaphe, qu'il composa
lui-même pendant sa vie, est le lan-
gage de l'humilité ; mais glorieuse-
ment démentie par l'état où est de-
meuré son corps depuis 300. ans. Il
e representoit tombé en pourriture,
objet d'horreur & d'infection, &
Dieu jusqu'à nos jours l'a conservé
entier. On l'a découvert plusieurs
fois en differens tems, sans que ja-
mais on y ait aperçû la moindre al-
teration.

Hervé Morillon, Gentil-homme

de monter sur le Siége Abbatial, qu'il garda vingt ou vingt-deux ans. Comme il étoit homme d'esprit & qu'il fit du bien à l'Abbaye, il ne laissa pas d'obtenir après sa mort les éloges d'*homme pur dans ses mœurs, d'excellent Religieux, de Pasteur accompli, &c.* c'est ce qu'on lit encore sur sa tombe. Il n'y a plus eu après Morillon, que trois Abbez Reguliers, Henry de Mené dont l'on ne sçait rien; Robert de Lespinasse, déposé pour sa mauvaise conduite, & Geoffroy Floreau qui étoit aussi Evêque de Châlons. Celui-cy voyant les revenus fort diminuez, présenta une requête au Roi Loüis XI pour demander la permission de rétablir la Foire franche, qui sous plusieurs de ses Predecesseurs, avoit apporté beaucoup de profit à l'Abbaye. Le Roi la lui accorda par Lettres Patentes du mois de Mars 1482. & en désigna le tems depuis le 1. Octobre jusqu'au 8. mais afin que cette Foire ne préjudiciât point à la Foire de Saint Denis, elle fut rejettée à la Saint Martin par Arrêt du Parlement, & par un second Arrêt au 3. Fevrier.

Quoiqu'il ait passé en coutume de là proroger jusque vers la fin du Carême, la franchise n'y a lieu que pendant huit jours, selon les termes de l'institution. Elle fut placée dans les anciens Jardins du Roi de Navarre, cedez aux Benedictins par Jean Duc de Berry sous le regne de Charles VI. On verra dans notre Auteur, comment elle a depuis été alienée à une societé de Marchands & les suites de cette alienation, qui ne laisse plus à l'Abbaye que le Domaine & les émolumens du Préau.

Ce furent les Religieux eux-mê-

en deux points considerables, l'un fut la réforme de Chezal-Benoît, qu'il y introduisit; l'autre, diverses reparations tant au dedans qu'au dehors du Monastere. Il avoit obtenu une Bulle pour l'Election d'un Abbé Regulier après sa mort, suivant les Statuts de Chezal-Benoît; mais le Roi François I. y opposa le Concordat, & nomma le Cardinal de Tournon. Dom Boüillart ne prodigue pas ses Eloges en faveur de cette Eminence, qui par elle même ou par ses Officiers n'eût pas quelque fois pour les Religieux tous les égards qu'ils pouvoient souhaiter. Elle ne fut pas même heureuse dans le bien qu'elle leur fit: & une infirmerie bâtie à ses dépens, les mit de nouveau aux prises avec l'Université plus violemment que jamais. Le fameux Pierre La Ramée fut choqué qu'on en eût percé les fenêtres du côté du Pré aux Clercs; il sonna l'alarme parmi les Ecoliers, qui fondirent un jour bien armez dans le Faux-bourg, & livrerent l'assaut à l'Abbaye. Après quelques coups donnez & bien du dégât,

chacun porta ses plaintes au Parlement, ce qui fut le pis pour les Religieux. L'Université les y attaqua sur quantité d'autres Chefs, & ses prétentions contre l'Abbaye lui furent generalement adjugées. Mais les Ecoliers continuans toûjours leurs excès jusqu'à démolir plusieurs maisons du Faux-bourg & mettre le feu à d'autres : la Justice fut obligée de sévir contr'eux. Elle en condamna un à être brûlé au milieu du Pré aux Clers & l'Arrêt fut executé le 20. Mars 1557. Par cette exécution furent enfin terminez les débats de plusieurs siecles entre les Religieux de Saint Germain & l'Université. A quelque interruption près, les deux Corps ont depuis vêcu bons amis.

L'Abbaye eut sa part aux calamitez qui affligerent le Royaume durant les guerres des Huguenots & celle de la ligue. Le Roi Charles IX. y sejourna deux fois, & l'assemblée du Clergé y fut pareillement convoquée deux fois, le vieux Cardinal de Bourbon, successeur du Cardinal de Tournon, présidant. Il fit bâtir le Palais Abbatial qui

subsiste encore, mais dans un goût bien different de ce qu'il étoit, & à sa mort laissa l'Abbaye avec ses autres benefices au jeune Cardinal de Bourbon son Neveu. Ce ne fut que pour les posseder un peu plus de quatre ans, au bout desquels les revenus de l'Abbaye de Saint Germain passerent au Prince de Conty, sous le nom de deux Particuliers, & ensuite à la Princesse sa veuve jusqu'à l'année 1623. le titre d'Abbé supprimé. Le Roi Loüis XIII. alors le fit revivre, pour en revêtir Henry de Bourbon Evêque de Mets, fils naturel d'Henry IV. Les sept premieres annnées de ce Prélat n'ont rien de bien memorable par rapport à l'Abbaye; mais l'année 1631. est une grande époque à cause de l'introduction des Religieux reformez de la Congregation de Saint Maur. Ce n'est pas qu'il y eût du désordre, dit le Pere Boüillart; Dom Cotton Prieur de St. Germain, un des plus zelez Promoteurs de la reforme, s'appliquoit au contraire à y maintenir la Discipline reguliere. On prit ce parti dans la crainte d'une décadence à venir;

& dans la vûë d'un bien plus ſolide, tel que celui de s'incorporer à une Congregation nombreuſe, au lieu que l'obſervance de Chezal-Benoît ne compoſoit que huit ou dix Monaſteres. Quelques-uns des anciens ne furent pas trop perſuadez de la validité de ces raiſons : toute voye de recours leur étant fermée au dedans de l'Abbaye, ils porterent leur oppoſition au Grand-Conſeil, pendant que les Partiſans de la reforme pourſuivirent leurs prétentions au Parlement, ce qui produiſit un conflict de juriſdictions & de caſſations d'Arrêts de part & d'autre. L'affaire

…rd une cassation de l'Arrêt du
…d Conseil & une évocation au
…eil privé ; puis quelques jours
…une Declaration du Roi, qui
…ndoit uniques & paisibles pos-
…rs de l'Abbaye, moyennant
…ment une pension alimentaire
…les obligeoit de payer aux op-
…s. La Maison de Saint Germain
…venuë depuis comme le Chef-
…re de la nouvelle Congréga-
…le centre du gouvernement,
…principal Siege des études, que
…Gregoire Tarisse, son premier
…ral, jugea bon de mêler aux
…ices prescrits par la Regle. Il
…choisit pour ce dernier article, au
…de litterature qui lui parut le
…s dissipant & le plus à la portée
…mmun des Religieux : l'étude
…ngues & la confrontation des
…scrits. Son but étoit de prépa-
…s voyes à de nouvelles Editions
…aints Peres, plus correctes
…us completes que le Editions
…dentes : projet convenable à
…ongregation de Solitaires, puis
…ec certaines connoissances une
…quises, il ne leur demandoit
…ust 1724.

que de l'application, du diſcernement & de la fidelité : mais projet, qui bien executé promettoit beaucoup à l'Egliſe, dont les déciſions ne ſemblent ſouvent aux Heretiques contredire le langage des Peres, que par la confiance qu'ils ont en quelque Edition défectueuſe ou frauduleuſe de leurs Ouvrages.

Pendant le tems que l'Evêque de Mets fut Abbé, le Faux-bourg continuoit à ſe peupler de nouvelles Communautez Eccleſiaſtiques. On trouve ici l'origine de tous ces établiſſemens qui montent bien au nombre de trente dans le cours du dix-ſeptiéme ſiécle. La derniere oc-

moins quelques débris de la leur,
fut rétablie dans leur enclos,
plusieurs modifications de l'E-
de suppression pour ce qui con-
ne l'étenduë du Fauxbourg. l'Ab-
e étoit alors en œconomat. Hen-
de Bourbon s'en étoit démis en
eur de Jean Casimir Roi de Po-
e & de Suede, retiré en France;
ce Prince ne l'avoit possedée que
is ans & demi. La vacance dura
uis sa mort jusqu'à l'année 1640.
de Roi nomma le Cardinal de
stemberg. Dom Boüillart ne
sse pas son Histoire au delà des
mieres années de ce Cardinal qui
urut en 1700. Quant à Messieurs
Cardinaux d'Estrées & de Bissy
i lui ont succedé & aux choses
i se sont passées de leur tems, *les*
s dit-il, *sont trop recens pour être*
liez si-tôt. C'est se tirer en hom-
entendu d'un pas delicat, la dé-
te est heureuse. Bien des gens
moins lui sçauront mauvais
de ne les avoir pas conduits plus
nt. Les démarches par où quel-
es membres de l'Abbaye ont fait
it dans le monde, *sont encore pre-*

sentes à la memoire, il est vrai ; mais elles n'y sont presentes qu'en gros ; on n'en aperçoit qu'obscurément les principes ; on n'en suit que confusément les liaisons; on n'y démêle qu'avec peine les ressorts secrets, qu'on peut supposer avoir joüé & avoir joüé long-tems avant que le coup partît. L'interieur des grands Etats dans les tems difficiles n'est pas ce qu'il y a de moins piquant ni de moins curieux à déveloper. Il en faut dire autant de l'interieur des grandes Communautez ; sur tout de celles qui donnent le branle à des Congregations entieres, comme l'Abbaye de Saint Germain.

Dom Boüillart à partagé le corps de son Ouvrage en cinq Livres, & chaque Livre est distingué par articles selon l'ordre des tems. Suit une description de l'Eglise de Saint Germain & de tout ce qu'elle contient de remarquable, Reliques, Chapelles, Tombeaux, Epitaphes : puis un ample recueil de Pieces justificatives divisé en deux parties. L'Auteur comprend dans la premiere, differentes Chartes, Donations, Transac-

, Bulles, Sentences, Lettres, & dans la seconde les Necrolo- & anciens Rituels de l'Abbaye le Pouillié ancien & nouveau; pour ne rien omettre de ce qui interesser ou édifier le Public rendant à ses Confreres l'hon- qu'ils meritent, il termine par un Catalogue complet des vains de la Congregation de St. r & des Livres qu'ils ont com- s. Les Ecrivains sont au nombre uatre-vingt un; mais plusieurs tr'eux y remplissent leur place a de frais. Ils y sont comme ac- ez par les gros Volumes d'un n d'Achery, d'un Dom Mabillon, douze ou quinze autres à qui la gregation est principalement re- ble de ce qu'elle a de reputation été des Sciences.

ARTICLE LXXIV.

TRAITÉ DES PREMIERES *Veritez, & de la Source de nos Jugemens, où l'on examine le sentiment des Philosophes de ce tems sur les premieres notions des choses; par le Pere Buffier de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Luc Nyon, François Didot, François Flahault, quay des Augustins, & chez la veuve Mongé, ruë Saint Jacques. In 12. pages 514.*

LE titre de cet ouvrage suffit pour montrer combien il est interessant pour les Lecteurs & épineux pour l'Auteur. Il définit d'abord les premieres veritez *des propositions si claires qu'elles ne peuvent être prouvées, ni combatuës par des propositions,*

les êtres considerez en general. 3o, Les premieres veritez par rapport aux êtres spirituels. 4o, Par rapport aux êtres corporels. C'est ici une vraie Metaphisique, mais qui paroit plausible, & autant à la portée de tout le monde, que ces matieres le permettent : d'ailleurs c'est comme un second tome du *Traité des Principes du Raisonnement*, que l'Auteur publia il y a quelques années, & qui demeuroit en quelque sorte incomplet sans celui-ci ; l'un regardant les veritez de principe ; l'autre, les veritez de consequence, qui doivent être réünies ensemble, pour suivre la verité depuis sa source jusques dans les canaux les plus éloignez qui en découlent.

Dans la premiere Partie l'Auteur dit, que les premieres veritez qu'il s'agit de rechercher, ne se bornent pas à celles qu'on appelle Métaphisiques, & qui consistent dans la perception intime que nous avons de nos propres pensées, & des conclusions qui s'en tirent, lesquelles sont elles-mêmes des perceptions intimes. Il montre qu'il est d'autres premie-

res veritez, par rapport aux objets qui ſont hors de nous, & ſur leſquels nous jugeons vrai, auſſi bien que ſur nos perceptions intimes: non pas peut-être avec la même vivacité de clarté, mais avec la même neceſſité d'aſſentiment : de même, dit-il, qu'il m'eſt impoſſible de juger que deux & deux ne ſoient pas quatre, il m'eſt également impoſſible de juger ſerieuſement qu'un horloge, eſt le pur effet du hazard. Quoique de ces deux ſortes de veritez, la premiere emporte l'eſprit plus vivement que l'autre, la ſeconde ne l'emporte pas moins abſolument ; parce que c'eſt la nature qui neceſſite tous les hommes à ſe rendre également à ces

& une autre de nos perceptions intimes, nous en sommes penetrez comme de nous-mêmes, puisqu'elles sont nous-mêmes; ainsi l'impression de ce jugement est bien plus vive que dans les jugemens portez entre une de nos idées, & un objet exterieur à nous-mêmes. Pour disconvenir de l'un, dit le Pere Buffier, il faudroit être hors de soi-même; ce qui ne peut arriver à personne: au lieu que pour nier l'autre, il ne faut qu'être hors de la raison: ce qui arrive aux Insensez & aux Imprudens.

Au reste, ces deux sortes de jugemens également necessaires dans tous les hommes sensez, font les deux sortes de veritez, à la difference desquelles l'Auteur dit qu'on n'a point fait assez d'attention, & qui ont été méconnuës par de celebres Philosophes: il les distingue sous les noms de *verité interne & de verité externe*; l'une qui est le juste rapport d'une idée (ou perception intime) avec une autre idée; & l'autre qui est le juste rapport d'une idée, avec un objet hors de nous.

Il ne tient pas au Pere Buffier que nous ne regardions cette reflexion comme essentielle, & faute de laquelle le Pere Malbranche & ses Consors ont donné dans l'illusion par leur fameux principe : *Tout ce que je vois clairement renfermé dans les notions, ou l'idée d'un objet, est vrai, & doit s'affirmer infailliblement de cet objet* : car, dit notre Auteur, ce principe ne peut tomber que sur la verité interne, & nullement sur la verité externe : de sorte qu'il ne signifie autre chose, sinon que cette idée que j'ai presente à l'esprit, convient avec telle autre idée que j'ai

tains que ce que nous avons dans l'esprit, est conforme à cet objet hors de nous, dont nous prétendons actuellement nous former l'idée: ce n'est donc pas un principe universel de verité que celui-ci; *Ce que je trouve clairement dans l'idée d'une chose, est vrai*; puisque ce principe ne tombe que sur la verité interne, & qu'il est fautif par rapport à la verité externe.

Il paroît que le Pere Buffier n'admet pas davantage pour principes generaux de verité, ceux qui étoient admis par l'ancienne Philosophie, comme celui-ci, *Le tout est plus grand que sa partie*, ou, *Il est impossible qu'une même chose soit & ne soit pas au même tems*. Ces axiomes, dit-il, ne sont pas des principes de toute verité, puisqu'ils ne servent à prouver aucune verité externe. Quel est donc, selon lui, le principe universel de toute verité externe? C'est la disposition necessaire, où sont tous les hommes, qui n'ont pas renoncé au sens commun, de juger que tel objet existe hors de nous & de notre esprit, tel qu'il est present à notre esprit.

Mais qu'eſt-ce que le *ſens co*
C'eſt le grand mobile de tou
vrage & de la Metaphiſique d
Buffier, qui le définit ainſi :
» la diſpoſition que la nature
» dans les hommes, pour
» faire porter à tous, quand
» atteint l'âge & l'uſage de la r
» un jugement uniforme ſur c
» jets exterieurs : jugement qu
» point la conſequence d'aucun
» cipe exterieur ».

Il donne pour exemple de c
tes de jugemens, ceux-ci : *Il*
d'autres Etres & d'autres homm
moi ; ou, *Il ſe trouve des prop*
differentes entre ce que nous app

par quelle proposition plus claire & plus reçûë dans le genre humain, la prouveroit-il ? Seroit-ce par celle-ci : Il existe un Dieu ? Mais cette verité se prouvant par l'ordre qui paroit dans les creatures visibles, ou par le soin d'un premier moteur, suppose déja l'existence des corps, & du mouvement des corps : si on la veut prouver, comme les Cartesiens, par cette proposition, *J'ai l'idée de Dieu*, il s'en faut bien que la preuve soit aussi claire & autant admise dans le genre humain que cette proposition, *Il existe des corps.*

L'Auteur propose l'objection suivante, qu'on pourroit faire la combinaison d'une horloge ; étant comprise dans le nombre infini des combinaisons possibles, il n'est pas impossible qu'une pareille combinaison eût été produite par le hazard, sans avoir Dieu pour cause, puisqu'elle est autant possible que toute autre combinaison, qui seroit le pur effet du hazard. Il repond que le hazard ne signifie que l'effet d'une cause inconnuë : mais cet effet a toûjours une cause. D'ailleurs, dans

tout ce qui eſt infini, notre eſprit s'y perd, étant borné comme il eſt; il ajoûte que la nature a mis dans l'eſprit de tout homme ſenſé, malgré les reflexions alambiquées de certains Philoſophes, que jamais un ouvrage, tel qu'une horloge, ne pourra être formé ſans une cauſe intelligente.

L'Auteur répond également à quelques objections; après quoi il éclaircit comment il a pû ſe faire que le ſens commun ne ſe rencontrât pas également dans tous les hommes: c'eſt que la nature fait quelquefois des monſtres, & que les hommes contribuent quelquefois d'eux mêmes à ſe rendre monſtrueux, ſoit par une curioſité outrée, ou par une ridicule vanité, ou par la prevention d'un parti, ou par la ſuite brillante d'un grand nombre de veri-

un grand fou, qui eſt un très-bel eſprit, ou un très ſçavant homme, ou même le meilleur homme du monde : ces traits ſont tellement metaphiſiques que la morale en pourroit profiter. Quoi qu'il en ſoit, pour faire d'avantage connoître le caractere du ſens commun, lequel quelquefois, & hors du cas des premieres veritez, pourroit ſe trouver le moins commun; l'Auteur fait obſerver que ſur cinquante perſonnes, il ſe peut faire qu'il n'y en ait pas plus de dix qui penſent juſte, & ſelon le ſens commun dans un point particulier, & de la ſorte le ſens commun eſt rare, ne ſe trouvant qu'en dix perſonnes contre quarante qui en manqueront; mais parmi ces quarante il ne s'en trouvera pas deux ou trois qui ſoient réünis dans la même penſée, ou opinion; ils auront chacun des idées particulieres, au lieu que les dix, qui ont le ſens commun, ſe trouveront réünis dans la même penſée; & ſeront toûjours le parti qui réünira le plus d'eſprits preciſément au même point de vûë.

L'Auteur fait une application cu-

rieuſe de cette regle, pour
vrir en quoi conſiſte la beau
cinquante viſages il y en aura
ment dix de beaux & quara
malfaits; mais les quarante
faits ſe trouveront chacun
modéles de difformité partic
au lieu que les dix qui ſont
ſe trouveront (par l'endroit
leur beauté) ſur le même m
Qu'on examine, dit l'Aute
fronts ou les nez qui ſont bien
on les trouvera par l'endroit
ſont bien faits, de même meſu
me figure, même conform
même éminence, même co
au contraire ſur cinquante fr
nez mal faits, à peine en trou

il n'en est point qui fasse plus ressembler les visages entr'eux que la beauté; la difference de deux visages difformes saute aux yeux tout d'un coup: la difference de deux beaux visages demande une grande attention pour être aperçûë, ou bien ce seroit des beautez arbitraires: mais quelque difference qu'on veüille supposer entre deux beaux visages, ils auront toûjours plus de ressemblance que deux visages difformes, & c'est sur cette sorte d'uniformité entre les beautez qu'ont été tirées les regles de la peinture. L'Auteur ajoûte beaucoup d'autres reflexions fort neuves, qui surprennent d'abord, mais qui deviennent plausibles en les regardant de plus près, ce qui fait aussi de son livre un caractere metaphysique assez singulier: cependant l'on y revient toûjours à la regle generale du sens commun pour verifier même les autres regles de verité, dont l'Auteur fait l'analise, telles que le témoignage de nos sens, l'autorité humaine, l'usage du vraisemblable, &c.

Le Pere Buffier observe touchant

l'erreur de nos ſens que c'eſt moins eux qui nous trompent, que nous qui nous trompons à leur occaſion, puisqu'ils rapportent toûjours fidelement ce qui leur paroit, & que c'eſt à nous de juger, ſi ce qui leur paroit, eſt dans les circonſtances où nous y devions ajoûter foi. Il releve les Diſſertations inutiles de quelques Philoſophes qui attribuent de l'erreur à nos yeux, par rapport à la grandeur des objets; & prétend que l'objet propre des yeux eſt la couleur & non la grandeur, celle-ci étant l'objet du toucher & non de la vûë, non plus que de l'oüie, quoique les yeux & l'oreille ſervent par ac-

[redacted]

l'expreſſion du proverbe commun, *ce que j'entens*, ſignifie, *ce que j'entens raconter ſans l'avoir vû*, ainſi ne l'ayant pas vû, on eſt moins ſûr de ce qu'on entend ſimplement raconter, que de ce qu'on a vû ſoi-même; mais on n'eſt pas moins ſûr de l'entendre raconter qu'on eſt ſûr de voir la choſe, quand on la voit, & par là le témoignage de l'oüie & des autres ſens n'eſt en rien moins certain que le témoignage des autres ſens.

Dans l'article de l'autorité humaine & du vraiſemblable, l'Auteur examine une propoſition de Mr Loke qui d'abord paroît vraye & qui ſe trouve defectueuſe dans l'analiſe qu'on en fait ici.

Mr Loke parlant des témoignages tranſmis ſucceſſivement de quelques perſonnes à d'autres, dit qu'un témoignage a moins de force à meſure qu'il eſt plus éloigné du premier témoignage, de ſorte que le centiéme témoignage ſe trouvera comme dénué de force. Sur quoi le Pere Buffier demande ſi nous ſommes moins aſſûrez aujourd'hui, qu'on ne l'étoit il y a trois ou quatre cens ans,

qu'il a existé un Roi de Macedoine appellé Alexandre le Grand? La multiplication des témoignages successifs ne diminuë donc rien de leur force, quand ils sont également irreprochables : au contraire, plus une tradition de ce caractere est longue & ancienne, plus elle merite de creance, quand elle a passé par un plus grand nombre d'esprits clairvoyans, sur tout quand ils ont eû interêt à éclaircir la verité.

La seconde partie de ce Traité, laquelle regarde les Etres considerez en general, renferme diverses notions, où l'Auteur ne s'est point certaine-

verbiage! Touchant ce que dit Platon, que l'essence des choses est éternelle & immuable, Platon entend-il l'essence réelle & physique, ou l'essence metaphysique & representée dans notre esprit? La premiere n'étant que l'existence des Etres, il est faux qu'elle soit éternelle, ni ayant que Dieu qui existe éternellement; la seconde n'étant que l'idée qu'on se forme d'un Etre, elle peut & doit changer, quand elle n'est pas formée juste, & parlà elle n'est rien moins qu'immuable.

Au sujet de l'essence, l'Auteur observe que la définition n'explique pas au juste, (comme on le suppose vulgairement) la nature intime & l'essence des choses, qui n'est connue dans tout ce qu'elle est que de Dieu seul: tandis que nous n'en connoissons que quelques traits par la voye de nos sensations, sur quoi nous bâtissons une définition, dont l'effet le plus ordinaire est de nous faire distinguer une chose d'une autre, comme fait un nom: qu'ainsi la definition est plûtôt l'explication d'un nom, que la juste explication de la nature d'une chose.

L'Auteur fait une autre observation utile sur la nature de l'unité, en marquant, que dans les choses corporelles il n'est point proprement d'unité absoluë, mais seulement une unité relative. Une goutte d'eau est une en regardant ses parties comme un seul tout, mais la substance de goutte sans être alterée en rien, deviendra, si je veux, deux gouttes. Il n'en est pas ainsi d'un Etre spirituel ; une ame, un esprit, en quelque sens que ce soit, ne sçauroit être conçû comme deux ames, deux esprits. Nous tirons l'idée de l'unité, dit l'Auteur, de ce qu'est chacun de

loppée en d'autres idées, developpement dans lequel ſeul conſiſte l'explication.

La mépriſe où ſont tombez pluſieurs Philoſophes au ſujet de l'infini abſolu avec l'idée de l'infini en puiſſance. Quand nous croyons concevoir l'infinité des perfections de Dieu, ou toute autre infinité, c'eſt toûjours un nombre de degrez ou de perfections fini, auquel nous pouvons ajoûter dans notre penſée, de nouveaux degrez de perfections. L'infini abſolu eſt celui que Dieu conçoit, auquel, tout Dieu qu'il eſt, il ne peut rien ajoûter, & s'il le pouvoit dès là même il ceſſeroit d'avoir l'idée juſte & complete de ſon infinité. Si l'on dit que nous avons une idée vraie, mais incomplete de l'infini abſolu, c'eſt dire, que nous en avons une idée qui n'en eſt point l'idée. Mais, dit-on, quand je parle de l'infini abſolu, j'entens ce que je dis, j'en ai donc l'idée : à quoi l'Auteur repond qu'un aveugle né, parle auſſi des couleurs : pour cela en a-t'il l'idée? Ainſi ſelon l'Auteur, les Malbranchiſtes parlent de l'infi-

ni abſolu, comme un aveugle des couleurs. Il prétend même que c'eſt décrier la raiſon que de s'amuſer à parler de l'infini abſolu qui nous eſt incomprehenſible : demander, par exemple, ſi dans un nombre d'hommes infini, il n'y auroit pas une plus grande infinité de cheveux : demande ridicule ſelon lui. Dans un nombre déterminé d'hommes, il m'eſt clair, qu'il y auroit plus de cheveux que d'hommes ; mais dans un nombre infini où je ne conçois rien, je ne conçois pas d'avantage de quels attributs il eſt ſuſceptible, & s'il eſt capable du plus ou du moins.

Le poſſible conſideré dans toute ſon étenduë, eſt un vrai infini. Par là c'eſt un abime, où l'on ne comprend

ge : ſçavoir, ſi l'impoſſibilité abſoluë étant definie ordinairement ce qui renferme contradiction, on confond ſouvent ce qui renferme, ou ne renferme pas contradiction avec ce qui nous paroît la renfermer, ou ne la renfermer pas : c'eſt-à-dire, que la nature intime des choſes nous étant inconnuë, nous leur attribuons des compatibilitez, ou des incompatibilitez qui ne ſont point telles que notre eſprit ſe les repreſente : il en apporte des exemples, & c'eſt ce qui arrive toûjours dans les objets qui ne ſont point à notre portée, comme l'eſſence infinie de Dieu. Ainſi les Sociniens trouvant de la contradiction dans le miſtere de la Trinité & en ſemblables objets ſurnaturels, ſe declarent par là même des Philoſophes à faire pitié ; car dans un objet infiniment au deſſus de leur portée, la lumiere naturelle leur apprend qu'ils n'en peuvent juger, & par conſequent à n'y pouvoir trouver de contradiction.

Le chapitre intitulé *de ce qui eſt parfait*, nous a paru encore plus ſingulier que le reſte. L'Auteur, après

avoir expoſé à combien d'am
tez eſt ſujet le mot, *perfection,*
ſur la notion ordinaire que l
fait eſt ce qui vaut mieux en
ſon contraire : d'où le comm
Philoſophes conclud qu'il
mieux être immortel que de
tre pas. Mais reprend-on ici,
de ſoi eſt tel, ne peut jamais n'ê
tel en quelque conjoncture o
poſition qu'on le conſidere;
dant joignez l'immortalité a
verain malheur de la damn
alors ſelon la parole de Jeſus-
même, il ne vaudroit pas mieu
immortel que de ne l'être p
contraire il vaudroit mieux
jamais né. D'où l'on ſemble co

quer même legerement comme nous avons fait sur les points precedens, ce qui nous a paru de remarquable dans les notions qu'il apporte de ce qui est bon, *de l'ordre, du naturel opposé ou à l'artificiel, ou au surnaturel, de la substance & de l'accident.* Au sujet de ce dernier article nous croyons d'abord qu'il alloit donner à pleines voiles dans le Cartesianisme, en lui voyant dire, que la modification ne sçauroit être sans la substance; mais en parlant des especes ou accidens qui se trouvent au Sacrement de l'Autel, il dit qu'ils y sont dans un état surnaturel, dont, selon ses principes, il ne peut rien juger naturellement. Les Cartésiens disent qu'ils y voyent une contradiction: elle y seroit, dit l'Auteur, si les especes ou accidens étoient au Sacrement tels que nous nous les representons dans l'état naturel; mais cela n'est pas, & c'est où ils se méprennent. La reflexion est importante & des plus fécondes par rapport aux usages de la Théologie.

Le Chapitre qui expose la notion d'agir & d'action, surprend par les

idées diverſes attâchées à ces termes: d'où s'enſuit que Monſieur Arnaud & le Pere Malbranche ont diſputé longues années, *ſi les creatures agiſſent, ou ſi Dieu ſeul agit en elles:* pour temperer ou éteindre l'ardeur de leur diſpute, ils n'avoient qu'à convenir de ce qu'on doit appeller agir. Les differentes idées, attâchées à ce mot, ſont demêlées ici avec netteté & préciſion.

La troiſiéme partie qui contient les premieres veritez, par rapport aux Etres ſpirituels, ne nous a paru avoir rien de plus particulier que l'expoſition d'une difficulté, laquelle a exercé recemment de grands eſprits au [redacted]

est alors dans une impossibilité
le; mais cette impossibilité mo-
l'ôte pas la liberté. Comment
cst-il libre? L'explication de
istere paroit ici judicieuse & fa-
Un homme sage, dit le Pere
er, s'abstient librement d'une
vagance, & pourtant il ne
oit être supposé la faire, parce-
a supposition se détruiroit elle-
e. En effet qui dit homme sa-
lit homme qui ne voudra ja-
faire une folie, quoiqu'il le
e, au moins tant qu'il demeu-
est supposé sage. D'ailleurs il
point d'homme si sage, qui en
ine occasion pouvant cesser d'ê-
ge, ne puisse faire aussi & être
osé faire une extravagance, &
erience ne le montre que trop.
s Traitez de Philosophie & mê-
e Théologie seroient bien abre-
n suivant le parti que prend
eur dans le Chapitre *des purs*
its ou des Anges, quand il de-
de *ce qu'on doit juger de leur*
ere de penser, d'agir, de vouloir,
mouvoir : à quoi il repond la-
quement par *rien du tout*, par-
oût 1724.

ce que, dit-il, *nous n'en sçavons rien, excepté ce qui nous est enseigné par la foi.* Que veut-il donc qu'on dise dans plus des deux tiers de certaines Sciences, si l'on se determine à ne rien dire des choses qu'on ne sçait pas & qu'on ne peut sçavoir ? L'Auteur croit satisfaire à tout en disant, que c'est apprendre beaucoup que de voir distinctement qu'on ne peut rien apprendre, & que le fruit le plus solide de la Metaphysique, est, de nous faire bien connoître les bornes de notre esprit, & la vanité de tant de Philosophes qui aiment mieux tenir des discours incomprehensibles, que de reprimer la demangeaison perilleuse de dire des choses où l'on ne peut rien entendre.

t une sorte de premieres ve-
premiers principes en diver-
ces, telles que la Physique,
ecine, la Jurisprudence, la
gie; l'autre contient des re-
s sur divers Traitez de Meta-
ie d'Auteurs celebres, tels
scartes, Mr Loke, le Pere
nche, Mrs Le Clerc, Regis
izas. L'Auteur rapporte d'a-
qui y paroit de meilleur, &
ce qui lui paroit de moins
i de defectueux.

ue nous pouvons dire de l'ou-
n general, c'est qu'il n'en est
lans le genre de Metaphysi-
ii nous ait paru renfermer
e notions nouvelles, & qui
xposées avec plus de clarté.
i public de juger si elles sont
nes aux regles de la plus ri-
se Metaphysique. En ce cas
le que cette science change
face & en quelque sorte de
es, au moins dans l'usage or-
qu'en font les Metaphysi-

ARTICLE LXXV.

LETTRE DU PERE C. A M. L. sur la cause de la pesanteur.

MONSIEUR,

J'ai bien compris que quelque nouveauté que je pusse donner à mon Ouvrage sur la pesanteur, je ne ferois qu'irriter la curiosité de bien des Physiciens, tandis que je supprimerois ma pensée sur la cause d'un phénoméne si interessant. Le goût du Cartesianisme & de l'explication des phénoménes a trop prévalu sur tout en France, pour qu'on se borne à un systême de faits, quelque solidité qu'il ait d'ailleurs. On veut deviner; on veut imaginer: est-ce la peine de voir ce que tout le monde voit, & de n'avoir que des yeux comme le peuple? On veut donc des explications; & plûtôt que de ne connoître pas les premieres causes, on prefere l'hipotese au systême, & la conjecture à la verité.

...me le dites fort naïvement ;
...ttendez de moi une hipothese
...cause de la pesanteur, & vous
...plaignez de ce que je differe
...onner ; c'est-à-dire, que vous
...plaignez que je me sois borné
...toire, & que vous auriez vou-
...Roman : j'avoüe que ce n'a
... été mon plan. J'aurois pû
...mer au systême que j'ai don-
...ibilée, M. Newton & bien
...s, se sont encore plus bornez
...te matiere : j'ai neanmoins
...s de pousser mon systême jus-
...bout, & de donner ma pen-
...cette cause si long-tems cher-
...e si long-tems cachée.
...is j'ai cru qu'il falloit regulie-
...t commencer par l'exposition
...ême, avant que d'entrepren-
... l'expliquer. J'ai l'exemple de
...ux qui ont échoüé dans cette
...ition, par trop de precipita-
... saisir leur objet, & à dechi-
... qu'ils ne voyoient pas à demi.
...étendu même reduire cette
...tion à une question de Fait :
...donc fallu saisir d'abord ce
... a de plus sensible pour pou-

voir m'élever enſuite juſqu'à c
y a de plus caché.

Si je me fuſſe borné à dire c
tant d'autres, qu'une pier
penduë, tombe en accelera
mouvement, je n'aurois p
plus heureux qu'ils l'ont été
ſyſtême, ou pour parler juſte
l'hipotheſe que j'euſſe éle
imaginée ſur des fondemens
ſerrez, & qui ont ſi peu de c

J'ai donc étendu mon plan
qu'il m'a été poſſible, j'ai en
un grand terrein, j'ai ouvert
ſes carrieres, je ne me ſuis p
tenté d'une ligne, j'en ai ſui
ſieurs, afin d'aboutir au c
à l'aide des diverſes interſecti

glet, afin de faire perdre peu à peu à ce corps, cette uniformité & cette continuité de courbure, qui le rend si rebelle à la métamorphose qu'on en veut faire en un corps qui n'a rien de courbe. Cet Auteur est plein de pareilles métamorphoses, qui ont ouvert la porte à bien d'autres.

C'est ainsi que depuis ce temps-là, on ramene toutes les quadratures & tous les plus insolubles problêmes de la Géométrie à la quadrature du Cercle, de l'hiperbole, ou de telle autre surface courbe : c'est, si vous y prenez garde, l'unique but à quoi je vise dans tout mon ouvrage. Je n'ai garde de me flater d'avoir saisi par là autant de découvertes qu'en a saisi l'Auteur dont je viens de parler ; ces découvertes ont remplacé abondamment celle de la quadrature à laquelle il visoit ; de sorte qu'il eût beaucoup moins fait pour la perfection de la Géométrie, en réüssissant dans celle-ci, qu'il n'a fait en nous donnant celles-là.

Mais si je n'ai point cet avantage, je me flate (& je conviens qu'en effet je me flate) d'avoir été plus heu-

reux dans le terme auquel j'ai a
c'est-à-dire, dans l'explication
cause de la pesanteur ; car on
dire que je ne l'ai pas donnée
dire qu'avec un peu d'attenti
peut la trouver en vingt endr
mon Ouvrage. Je ne l'y dév
pas ; mais soyez bien persuac
lorsqu'il sera tems de la don
ne me restera uniquement qu'à
lopper ce que j'en ai déja dit
être obligé de rien dire de for
veau là-dessus.

Si vous y prenez garde, d
derniere analyse, le systême
pesanteur se réduit, suivant c
j'en ai déja établi, à un effort d
les corps, & de toutes les part

[illegible] pour sa forme que la pe-
[illegible] a besoin d'être expliquée.
[illegible] pierre, par exemple, [illegible]
[illegible] au milieu de l'air, fait effort
[illegible] sens vers le Ciel comme vers
[illegible]; mais plus vers celle-ci que
[illegible]-là. Ce n'est rien dire que
[illegible] cela, me repliquerez-vous?
[illegible] je vous repliquerai aussi à
[illegible], que c'est presque tout.
N'est-ce rien que de sçavoir que
[illegible] de la pesanteur est toute en-
[illegible] ou presqu'entiere dans le
[illegible] même qui pese?
[illegible] fais donc une qualité inhe-
[illegible] au corps, ajouterez-vous;
[illegible] suis bien éloigné: fait-on
[illegible] une qualité inherente au
[illegible], lorsqu'on dit que sa force lui
[illegible] moins en partie, *intrinse-*
C'est se moquer, que de vou-
[illegible] produire un phénoméne consi-
[illegible] dans un corps, sans que ce
[illegible], c'est-à-dire, sans que la struc-
[illegible] mecanique & constante de ce
[illegible] y soit pour quelque chose, &
[illegible]e pour la plus grande partie.
[illegible]iriez-vous? Ce sont ceux qui
[illegible]quent la pesanteur, par une

impreſſion purement *extr*
qui donnent le plus dans la
du corps, & s'éloignent
moins de toute idée de mé
Car pour faire tomber ce c
le rendre plus ou moins pe
ne conſultent en aucune
ſtructure mécanique, ni le
rieur, ou le mecaniſme pr
parties de ce corps, mais
ment le plus ou le moins de
de volume, de matiere.

Mais lorſqu'on fait con
peſanteur dans l'effort act
font en tous ſens les parti
corps, on ſe met dans la
de penetrer dans l'interieu

presenter, & qu'il fallût caracteriser chaque corps & chaque atome en particulier, il faudroit y renoncer de bonne grace ; mais puisque l'effort en question est commun à tous les corps, il suffit, sans doute, de trouver une proprieté commune, laquelle, dès là qu'elle est commune, ne sçauroit être ensevelie dans des tenebres impenetrables.

Quand on a fait entrer de l'air par force dans un ballon, il est certain que cet air fait effort en tous sens contre le ballon qui l'environne. Or il n'est pas moins certain que cet effort ne vient que de ce que l'air y tend à se dilater, & ses parties à se separer un peu plus au moins qu'elles ne le sont actuellement, & autant qu'elles l'étoient, avant que d'entrer dans ce ballon ; c'est-à-dire, que ces parties tendent à occuper un plus grand espace.

Dès quil est établi que tous les corps font effort en tous sens, il est établi que tous les corps tendent à se dilater, & occuper un plus grand espace ; mais nous voyons d'ailleurs une infinité de corps, lesquels ont

teſiens ; ſoit de contre ſorte de Phi-
loſophes. Tous admettent des atô-
mes, des parties groſſieres, inéga-
les dans leur ſurface, raboteuſes,
anguleuſes. Ceux qui ne vont pas
plus loin, doivent dire & diſent,
que c'eſt Dieu qui a immédiatement
imprimé le mouvement à ces atô-
mes ; les autres, avant que d'aller
juſqu'à Dieu, admettent une ma-
tiere fluide, ſubtile, laquelle en ef-
fet ne peut pas plus couler entre les
parties groſſieres ſans les ébranler,
& ſans faire effort pour les ébranler,
que l'eau peut couler entre des bar-
ques ou des rouës dentées ſans les
agiter, & ſans faire effort pour les eſ-
unit ; que voulez-vous de plus ? Voi-

de les deduire ici. C'est là le sistême general.

Il est vrai qu'il reste encore à sçavoir pourquoi les divers Corps pesent diversement les uns vers les autres, & pourquoi une pierre pese plus, ou fait plus d'effort vers la terre que vers le Ciel, & pourquoi faisant effort en en tous sens, elle ne demeure pas suspenduë au milieu de l'air : & c'est là qu'il faut sur tout avoir égard à la structure mécanique des parties, sans qu'on soit neanmoins obligé d'entrer dans le détail de cette structure, & dans les dernieres differences caracteristiques; ni de recourir à aucune nouvelle hypothèse : le sistême le plus ordinaire, & le plus commun à toutes les Sectes de physique, étant encore ici plus que suffisant. Je croirois vous faire injure que de vous en dire davantage, & de pousser ma lettre hors des bornes, pour vous dire ce que vô re sagacité penetre sans doute depuis long-tems, & ce qui est même fort clairement établi en divers endroits de mon Ouvrage. Je suis &c.

ARTICLE LXXVI.

TRAITE' DE LA VERITE' de la Religion Chrétienne, traduit du latin de Grotius avec des remarques. A Paris ruë Saint Jacques chez Lottin, & le Mercier fils, in 8. pp. 315.

HUgues Grotius, ou de Groot, de Delft en Hollande, dont on voit ici, dans une Préface, & les évenemens en sommaire comme dans le Moreri, & les Oeuvres en detail, comme à la tête de quelques

» Droit sur lequel il exerça dans sa patrie avec tant d'applaudissement la plaidoirie dés avant dix sept ans, qu'à vingt-quatre on le fit Avocat General.

C'est dans la prison, d'où les Gardes trompans eux-mêmes leur vigilance, l'emporterent chez sa femme dans un Coffre qu'ils croyoient plein de Livres, qu'il avoit ébauché cet Ouvrage sur la verité de ce qu'on appelle en stile de Hollande, *la Religion Chrétienne*, faisant abstraction de la Catholique, comme si celle-ci prise en entier n'étoit pas la Religion unique de Jesus-Christ; & comme s'il pouvoit y avoir une Religion Chrétienne qui ne fût pas la Religion Catholique.

Il en fit à Paris un Traité latin qu'il dedia l'an. 1639. à l'Avocat general, Maître Jerôme Bignon, en quatre mots pleins d'esprit & d'élegance.

Ce court Ecrit qu'on dit avoir donné à Grotius, tout ce que Grotius avoit de Religion, & en avoir facilement donné autant à beaucoup de Lecteurs, parut d'abord un grand

Ouvrage par sa briéveté même, & par l'avantage d'avoir renfermé en un si petit espace une matiere si vaste & si abondante ; aujourd'hui encore on se recrie par habitude sur ce Traité ; on aime mieux le louer que le lire, & le preferer à ceux qui l'effacent que de le confronter ; soit qu'il doive ce succès à sa force ou à sa mitigation, à l'étenduë & aux bornes de ce qu'il contient.

Presque toute langue se l'est approprié ; il est devenu tout à coup Allemand, Anglois, & Flamand, Persan, Arabe, & Grec ; plus d'une fois on l'a traduit en François.

& il semble que le sieur Le Jeune avec ses additions considerables, y dedaigne l'éloge de Traducteur élegant que lui donnent Le Clerc & Basnage, & affecte le titre de Collegue de l'Auteur.

Ces quatre Traductions qui à mesure qu'elles se succedent, se surpassent, paroissent avoir amené par degrez la perfection de celle-ci, qui est la cinquiéme.

L'interpretation y est fidelle, le stile net, les tours propres de ce genre d'écrire, l'expression saine, la phrase soûtenuë, le texte éclairci, supplée, corrigé par des Notes, mais de ces Notes necessaires ausquelles le besoin du texte envoye le Lecteur; courtes & pleines, qui sur le champ renvoyent au texte le Lecteur instruit & satisfait; de ces Notes qui sans faire étalage de doctrine, en montrent beaucoup dans leur Auteur, soit qu'il indique des sources, ou qu'il trenche le nœud des difficultez, ou qu'il critique les vivans & les morts; de sorte que si le Traducteur est aussi jeune que les Nouvelistes de litterature le rapportent, on peut

dire que son Erudition déguise mieux son âge, que sa modestie ne cache son nom.

Grotius parlant des Miracles de Jesus-Christ, demande sur les faits constatez, « les attribuëra-t'on à » quelque effet naturel? Mais pour- » quoi donc, répond-t'il, les nom- » me-t'on Prodiges? Pourquoi les » appelle-t'on Miracles? Guerir en » un moment, en prononçant une » seule parole, par un simple attou- » chement les maux les plus incu- » rables; je ne vois rien en cela de » naturel: aussi les ennemis que Je- » sus-Christ à eûs pendant sa vie

« c'est une erreur de croire qu'il « y ait d'autres vrais Chrétiens, ni « d'autres Domestiques de la Foi que « les Fideles qui sont dans le sein de « l'Eglise Catholique. Ceux qui s'en « sont separez, ceux qui forment ces « Sectes, qui toutes divisées entr'el- « les, ne s'accordent que pour s'éle- « ver contre l'Eglise Romaine, la « seule veritable; tous ceux-là ne « sont point enfans de l'Eglise; com- « me ils ne reconnoissent point cel- « le-ci pour leur mere sur la terre, « ils ne doivent point esperer d'a- « voir Dieu pour pere dans le Ciel: « l'Eglise est l'Arche, hors laquelle « n'y a point de Salut, & si le Ciel « s'ouvre aux prieres & aux bonnes « œuvres, c'est aussi à Saint Pierre « & à ces Successeurs legitimes com- « me Chef de cette Eglise, que Je- « sus-Christ en a commis la Clef».

Grotius dit aux Mahometans, « quand nous appellons le Christ « Fils de Dieu, que voulons nous « faire entendre ? Rien autre chose « que ce que dit Mahomet lui-mê- « me, quand il appelle Jesus le Verbe « ou la parole de Dieu ». Le Traduc-

teur se recrie aussi-tôt « ces p
» sentent le socinianisme ; ca
» homet regardoit Jesus com
» homme à la verité favor
» Dieu ; mais selon lui ce
» toûjours qu'un homme : &
» foi de toute l'Eglise qu'il est
» me tems vrai Dieu & vrai
» me ».
Après quelques lignes ; C
conclud foiblement, « voilà
» foi ; & comme Mahomet
» noît la verité des faits sur le
» nous l'appuyons ; il faut auf
» avoue que Jesus-Christ a p
» dû par un droit particulie
» appellé Fils de Dieu ».
Le Traducteur ajoûte : «

de toute éternité, La foi de l'Eglise «
opposée aux erreurs des anciens «
Photiniens & des Sociniens *d'a-* «
present, est, dit Monsieur Nicole, «
instruct. Theolog. sur le Symbole tom. «
2. c. 15. que Jesus-Christ est vray- «
ment Dieu, parce que Jesus- «
Christ est la personne même du «
Verbe éternel égal à son Pere, «
& qui s'est uni substantiellement à «
une nature humaine en se la ren- «
dant propre, en sorte que cette hu- «
manité ne subsiste point à part & «
ne fait avec le Verbe qu'une per- «
sonne ».

On peut connoître le Besoin que Grotius avoit de pareilles Notes, & de plus un des grands principes de sa vogue constante, par l'idée que les Sçavans ont euë de sa Religion en considerant sa vie, ses Ouvrages & sa mort. Dupin raporte que « Grotius avoit avoüé franchement au «
grand Monsieur Bignon & au Pere «
Petau, que *s'il avoit à prendre parti* «
pour quelque Religion, il embrasse- «
roit la Catholique » : en effet « il
n'avoit de communion avec aucu- «
ne Eglise », selon Monsieur Arnaud; il

étoit Socinien selon Voëtius & Mr Bossuet ; non seulement Socinien, Hérétique, Arminien outré, selon Jurieu, mais encore un vrai Athée: » c'étoit une Théologie hérétique & » arbitraire que la sienne, ou plûtôt c'étoit le pur Athéïsme » selon Carlovius : ne donnons, nous autres, le dementi à personne.

ARTICLE LXXVII.

LETTRES DE MADEMOISELLE de Royere, en faveur de la Religion, qui sont au 3e des Oeuvres de feu Mr Papin. A Paris, ruë Saint

sçavantes, traiter avec art, & developper les matieres les plus profondes de la Théologie. D'habiles Controversistes se feroient honneur des Lettres de M[lle] de Royere, qu'on vient d'imprimer à la suite des Ouvrages de feu Mr Papin; elles donneront une haute idée de la personne qui les a écrites. Cette sçavante Demoiselle étoit fille d'un Gentilhomme Protestant des environs de Blois; en 1686, lors qu'elle n'étoit encore âgée que de six ans, le Roi donna une lettre de cachet pour faire enlever, & conduire dans le Couvent des Urselines de Baugency, sa sœur aînée âgée pour lors de 11. à 12 ans; Mais Monsieur & Madame de Royere en ayant été avertis, laisserent la cadette à la place de l'aînée qu'ils conduisirent en Angleterre, où elle a depuis épousé Monsieur Rouph, zelé Protestant, & d'une famille distinguée; c'est à cette Dame que Mademoiselle de Royere écrit ces Lettres, que nous avons reduites à six principaux articles.

Premiere Lettre, *sur les nouveaux Convertis.* Mademoiselle de

Royere répond en peu de mots aux plaintes de Madame sa sœur, sur la maniere injuste dont elle pretendoit que le feu Roi, Loüis le Grand, en a usé à l'égard des nouveaux Convertis, en faisant enlever de jeunes enfans, pour être instruits dans la Religion Catholique. Ce procedé, plus que barbare, au sentiment de Madame Rouph, est une rare faveur dans l'idée de Mademoiselle de Royere, & de tous les nouveaux Catholiques, que ce Religieux Monarque a mis dans l'heureuse necessité de rentrer dans le sein de l'Eglise, & d'ouvrir les yeux aux

dans la conduite qu'on tient pour les ramener à l'unité Chrétienne, c'est bonté, c'est sagesse, c'est l'effet d'une aimable providence » qui laisse » errer les uns dans les ombres de la » mort, tandis qu'elle réunit les au» tres à ce peuple fortuné, qui habite sous » les pavillons de Jacob.

Seconde Lettre. *La Conversion n'est pas un defaut de respect pour nos parens.* C'est un respect qui tomberoit dans l'excès, si on demeuroit dans la Religion Protestante, parce qu'on est né de parens Protestans; tous les hommes sont capables de surprise, & d'erreur: ceux qui nous ont donné le jour, ont donc pû être seduits, ils n'étoient pas infailliables: c'est un privilege que les Protestans ne veulent pas même attribuer à tout le corps de l'Eglise: est-ce être denaturé que de ne pas suivre la Religion qu'ils professent? » Je remonte, dit » Mademoiselle de Royere, dans » l'histoire de mes ayeux, je les trou» ve tous Catholiques. Si le respect » ne me permet pas de supposer que » mes parens Protestans sont dans » l'erreur, le respect me permettra t'il

ne sçauroient montrer la vraye Religion.
Mademoiselle de Royere ne suit point dans cette lettre, les traces de la plûpart des Controversistes, qui ne presentent au Lecteur que des argumens abstraits & difficiles; digne éleve de Monsieur Papin, dont les Protestans (1) comparoient les écrits aux rayons du soleil, elle prend le tour, le genie & le stile même de cet Auteur; rien de plus simple & de plus lumineux que les preuves dont elle se sert, tantôt pour developper la nature du Christianisme, & l'élever au-dessus de ces Sectes Protestantes, qui ne sont tout au plus que des Sectes de Philosophes; tantôt pour démontrer la perpetuité de l'Eglise, la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale, la succession de ses pasteurs. Ici elle attaque & elle renverse le sistême des Tolerans, là elle presse les Protestans, elle les confond : » Montrez » moi, leur dit-elle, montrez moi » la veritable Religion, puisque l'E» glise ancienne, à laquelle je me » trouve unie, ne la possede pas? » A qui voulez vous que j'ajoûte foi,

(1) *Jurieu.*

quand

» quand on me dira, *voilà le vrai*
» *Christianisme*, à ceux qui me ci-
» teront l'Ecriture ? Mais tout le
» monde me la citera de toute sa for-
» ce, Anabaptistes, Independans,
» Trembleurs, Arminiens, Gomma-
» ristes, Sociniens, Episcopaux, Pres-
» byteriens, &c. ils s'empresseront
» tous de me citer l'Ecriture. Com-
» ment me determinerai-je entre
» eux ? Il faudra donc que je pese leurs
» raisons, & que je m'érige en sou-
» veraine interprête de la Religion.
» Si je ne vois de solidité nulle part,
» je demeurerai sans Religion, con-
» trainte d'en faire une nouvelle à
» ma fantasie ». En vain pour fixer
Mademoiselle de Royere dans ses
doutes, & affermir son cœur contre
ses frayeurs salutaires, les Protes-
tans rechercheroient-ils parmi eux
un tribunal souverain qui decide en
dernier ressort, des matieres de foi ;
ce seroit une pitoyable contradic-
tion entre leur profession exterieure
& leurs sentimens interieurs ; dire de
bouche que l'Eglise n'est pas infail-
lible, penser de cœur qu'une societé
particuliere est l'Eglise, & qu'elle

est infaillible, ce seroit nier une chose dans le discours & l'établir dans la pratique.

4e Lettre. *L'Eglise Anglicane n'est qu'une école de Philosophes.* Rien n'est plus digne d'attention dans un tems où l'on releve si fort l'Episcopat Anglican, & où en cherchant des moyens de réünion avec des Evêques, qui ne reconnoissent point d'autre Chef dans l'Eglise que leur Roi, on fait tout ce qu'il faut pour s'approcher d'eux, sans les rapprocher de nous. Il est vrai que cette Eglise conserve encore le nom *d'Evêques & d'Ordination*, mais elle n'en conserve que le nom. Qu'est-ce en effet qu'une Ordination, contredite dans sa source par des faits certains, appuyée sur des actes faux & imaginaires, & des citations trompeuses, conferée par un Consecrateur qui rejette l'intention de faire ce que fait l'Eglise, & qui reçoit d'un tribunal incompetent son pouvoir & sa mission? Qu'est-ce qu'une Ordination où l'on n'employe ni la veritable forme ni la veritable matiere, où sans aucun droit, on chan-

ge, ou reforme les Rites essentiels; que l'Eglise enfin, toûjours gouvernée par le Saint Esprit, juge invalide & incapable d'imprimer le caractere ? Que peuvent des Evêques de Mr Bossuet » qui ont anéanti eux-mêmes, l'autorité de leur » Chaire, & la reverence qu'on doit » à la succession, en condamnant, » ouvertement leurs Prédecesseurs, » jusqu'à la source même de leur sacre » ? Qu'est ce qu'un corps qui a rompu l'unité & changé la Doctrine, deux licences qui ne peuvent être permises que dans des écoles de Philosophie ? Qu'est-ce qu'une Eglise qui ne se pique plus d'être infaillible, & qui avouë par là même qu'elle ne fait plus partie du Corps auguste, auquel Jesus-Christ a dit pour toûjours : *Qui vous écoûte, il m'écoûte* : l'Eglise Anglicane a donc perdu toute la force & la divinité du ministere, elle n'en a retenu que le nom : or ce nom seul suffit-il pour conferer à ses Docteurs, des droits superieurs à ceux des simples Philosophes ? Suffit-il pour les revêtir du pouvoir de condamner & d'interdi-

Œuvres d'Ariſtote ; o
d'enſeigner ſa doctrin
fidelement ſes ouvrag
me le Prince des Pl
point laiſſé d'Ordres ſ
ne pour expliquer ſes
rive que ſes diſciples
uns des autres, auta
gent à propos, chacu
une entiere liberté d
mode le génie de la
preciſément tout l'ho
gliſe Anglicane fait
du Saint Eſprit, chaq
vient l'Interprête, &
Eſprit lui en dicte
point de Particulier
autoriſé par cette Do

tenus, c'est qu'on ne permet point dans l'Eglise Catholique la lecture des Livres Saints, c'est, dit-on, renverser la pratique Apostolique & les desseins de Dieu, c'est interdire l'usage de la lumiere aux enfans de la lumiere, c'est leur ôter le goût de ce qui doit faire leurs plus chastes delices. Mademoiselle de Royere répond à ce reproche, que l'Eglise ne recommende rien tant que le saint usage de la Sainte Ecriture, que nos Evêques & nos Pasteurs, tous generalement, nous exhortent à la mediter jour & nuit, que les vrais fideles en font leur plus chere occupation, qu'ils vont à cette source des veritez salutaires, comme l'appelle le Saint Concile de Trente, avec tout l'empressement & toute l'ardeur dont ils sont capables; mais qu'ils y vont avec les dispositions necessaires, avec un vrai desir d'en profiter, dans un esprit humble & docile, prêts de s'abstenir de cette lecture quand on la défend, prêts d'en user avec Religion quand on la permet, persuadez que l'Eglise peut sagement interdire à ses enfans la lecture du

Texte sacré en certaines circo
ces, de même qu'il y a des te
maladie, où l'on peut interdi
sage des viandes les plus sain
Protestans blâment ce zele &
précaution de l'Eglise Romai
ne disent pas à la verité, qu
une necessité absoluë à chaque
de chercher dans l'Ecriture le
cipes de la Foi; que c'est ferm
Chrétien la bouche de Jesus-Chr
lui faire souffrir une espece d'e
munication, que de lui en inter
lecture; s'ils ne parlent pas
dignement d'une défense so
aussi juste que sage, (ces ex
tions si outrées sont reservées
tres Sectaires) ils ne croyent

émotion dans un Etat, que chaque particulier, se soulevant contre les Juges legitimes, se mît en devoir d'expliquer les Loix, d'administrer la justice à sa fantaisie, pourroit-on blâmer un Prince qui feroit ôter ses Loix d'entre les mains de ces Sujets temeraires, leur en interdisant la lecture, & la reservant à ses seuls Officiers, & à ceux qui en auroient une permission expresse ?

169. Lettre. *L'Eglise est Juge des Controverses.* Les Protestans pretendent qu'il n'en est point d'autre que l'Ecriture. On a tort de leur signifier des Sentences prononcées par d'autres bouches ; l'Ecriture parle ; tout autre Juge est leur partie. Mais l'Ecriture leur est contraire ; n'importe ; c'est vous qui vous trompez, & qui êtes condamnez par l'Ecriture ; combattez : vous voilà à deux de jeu, égales pretentions, forces égales. Mademoiselle de Royere avoit l'esprit trop juste & trop penetrant, pour confondre ainsi les idées les plus distinctes, & broüiller avec les Protestans, la nature même des choses. Pour détruire ce faux principe

Sainte Ecrit
sans figure, est J
ses, depuis quan
t'il cessé d'être un
nir une personne
appelle un Juge
figure, n'est-il pl
& une personne c
rité pour être l'In
Si le Livre Divin e
& sans figure, *im*
ble, pourquoi s'ef
bler des Conciles
ble & impartial ne
Pourquoi emprun
mortels, qui n'ont
ni l'impartialité?
Divin est un Juge

dent prononcer pour Pelage ou pour Socin, pendant que les autres l'entendent prononcer pour Luther ou pour Calvin ? . . . Pour parler net & sans figure, il faut dire, la Loi & la Regle dans les Controverses de Religion, c'est l'Ecriture Sainte: le Juge qui prononce suivant cette Loi & cette Regle, c'est l'Eglise, revêtuë de l'autorité de Jesus-Christ, & à laquelle seule il a promis son infaillibilité.

ARTICLE LXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE.

D'AUGSBOURG.

On a ramassé les diverses Opuscules du R. Pere Vitus Pichler sur le Droit Ecclesiastique. Ils comprenoient presque toutes les matieres dont il est parlé dans les cinq Livres des Decretales de Gregoire IX. traitées d'une maniere nette, précise, solide, & avoient été recherchez avec empressement & debitez en peu de tems. Comme il en falloit

faire une nouvelle édition, l'Auteur jugea à propos de les revoir, d'y faire quelques additions & de les réünir en un corps qui fît un Commentaire complet sur les Decretales. C'est ce qu'il a heureusement executé au jugement des Facultez de Droit de Fribourg, d'Ingolstad & de Dilingue, & de la Faculté de Theologie d'Ingolstad. Ce sont Mrs. Georges Schluter & Martin Happach, qui ont fait la dépense de l'impression. Voici le titre du Livre : *Summa Jurisprudentiæ Sacræ Universæ, seu Jus Canonicum secundum V. Decretalium Gregorii Papæ IX. titulos explicatum, &c. In lucem de-*

DE FRANCFORT.

L'Ouvrage de Mr Berger ſur les Maſques eſt un in 4° orné de figures. Il eſt utile dans la Republique des Lettres qu'il y ait des goûts differens : ſans cela certaines matieres ou ne ſeroient jamais traitées, ou ne le ſeroient que ſuperficiellement. Deux Italiens ont parlé des maſques avant Mr Berger : mais ils n'ont qu'effleurée la matiere, ſi on compare leurs Ouvrages au ſien.

Quand on aura ſon Ouvrage, on le comparera avec la Diſſertation de M. Boindin qui a paru dans les Mémoires de l'Academie Royale des Belles Lettres, imprimez, il y a deux ans, au Louvre. L'Ouvrage de Monſieur Berger ne paroit que de cette année.

D'ITALIE. DE ROME.

Comme l'Année ſainte approche, le Pere Sulpice Conſtantini, pour y préparer les Catholiques, a compilé un Ouvrage, diviſé en trois parties, où il traite la matiere hiſtoriquement, Théologiquement, & Aſcetiquement, c'eſt-à-dire, en fourniſſant aux perſonnes de pieté

de l'Ecole de Frib
& de Dilingue,
de Theologie d'I
Mrs. Georges Scl
Happach, qui ont
l'impression. Voi
vre; *Summa Jur*
Universa, seu Jus
Anni V. Decretalium
titulos explicatum,
dit *R. P. Vitus Pich*
Theol. & SS. Can
rumque in Alma El
rissima Universitate
fessor ordinarius,
Primarius, &c. S
Schluter & Marti
bliopolarum Augusta

[D]E FRANCFORT.

[L']Ouvrage de Mr Berger sur les [mas]ques est un in 4° orné de figu[res.] Il est utile dans la Republique [des] Lettres qu'il y ait des goûts dif[féren]s : sans cela certaines matieres [n]e seroient jamais traitées, ou [ne] seroient que superficiellement. [Le]s Italiens ont parlé des masques [ava]nt Mr Berger : mais ils n'ont [qu'ef]fleurée la matiere, si on compa[re le]urs Ouvrages au sien.

[Q]uand on aura son Ouvrage, on le [comp]arera avec la Dissertation de M. [Bou]din qui a paru dans les Mémoi[res d]e l'Academie Royale des Belles [Lett]res, imprimez, il y a deux ans, [au] Louvre. L'Ouvrage de Mon[sieur] Berger ne paroit que de cette [anné]e.

[D'] ITALIE. DE ROME.

[C]omme l'Année sainte approche, [le Pè]re Sulpice Constantini, pour y [prépa]rer les Catholiques, a com[posé u]n Ouvrage, divisé en trois [parti]es, où il traite la matiere hist[oriq]uement, Théologiquement, [A]scetiquement, c'est-à-dire, en [fourn]issant aux personnes de pieté

guir lo nell' i
1725. *Operett*
la 1ª *è princip*
2ª, *Ascetica*,
rale, *sono* 266.

DE

On a rimpri
tion les Dogm
P. Petau sur l'é
fourrures ni a
L'*Analogia Vet*
menti de Becan p
nouvelle édition
vrage. Ceux qui
le plan en étoit e
l'Auteur ne fait
tieres, n'ont pas

les matieres, d'un ſtile vif, & autant que les beſoins de l'Egliſe le demandoient en ce tems-là : c'eſt ce que les gens qui ſont capables de juger des choſes, trouvent qu'il a fait dans cet ouvrage.

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La IIᵉ Partie du *Teſoro Britannico* de Mr Haim qui paroit depuis près de 2. ans, ne remplit pas l'attente des curieux : il eſt probable que l'Auteur reſerve quelque choſe de plus rare pour une IIIᵉ Partie. On lui eſt cependant obligé de ce qu'il a bien voulu communiquer au public dans les deux premieres, dont vous avez parlé en leur tems.

DE HOLLANDE.

DE LA HAYE.

On a imprimé ici une vie de M. de Fenelon, qui eſt, dit-on, de l'Auteur de la Preface du Telemaque, imprimé à Paris depuis quelques années chez Jacques Etienne. Cet Auteur, bon Gentilhomme, étoit connu & eſtimé du Prélat pour ſa politeſſe, ſa droiture & ſon zele pour la Religion, quil'a obligé à ſe bannir lui-même de ſon païs.

Cette vie est, dit-on, l'Apologie de ce grand Prélat & de Madame Guyon au sujet du Quietisme. Il est à souhaiter qu'elle soit écrite avec le même respect que le Prélat a conservé pour le Saint Siege jusqu'à la mort. L'autre vie dont on nous avoit écrit, est l'Ouvrage d'un homme d'une autre Religion.

DE FRANCE. DE TOULON.

On vous envoye une Observation de l'Eclipse de Soleil du 22. Mai dernier ; vous en avez déja publié une infiniment considerable par les personnes qui se firent une occupation agreable de l'observer, par la précision de la prédiction, qui en avoit été faite dix ans auparavant, par l'exactitude de l'observation, & le bonheur que l'on eut d'avoir le Ciel découvert dans le tems que les nuages nous déroberent plusieurs Phénomenes. On vous l'envoye cependant telle qu'on l'a pû faire, & on souhaite qu'elle soit utile à l'avancement des Sciences, ce que l'on espere qu'elle sera.

Août 1724.

RVATION DE L'ECLIP- t Soleil, arrivée à Toulon le 22 i au soir 1724. faite à l'Obser- oire de Toulon par le P. Laval, ite, Hydrographe du Roi, au Port oulon.

n'étois preparé avec soin à ob- cette Eclipse par de frequen- ervations des hauteurs corres- ntes du Soleil prises pendant s de Mai, par lesquelles l'état horloges à pendule m'étoit ement connu, comme il conste egistre que je tiens pour cela. is à une lunette de sept pieds ià deux verres convexes mon netre fait à Paris par le sieur re, sur lequel il a marqué les doigts pour l'observation des s, j'adaptai exactement ces doigts au diametre aparent il le matin du 22. Mai, ce fait très-aisément sur ce mi- re, dont il est inutile que je ici la description; je pre- ette maniere d'observer à Tambour, parce qu'outre est moins fatigante, l'image

ſurtout lorſque le ſoleil étan
de l'horiſon, on a lieu de c
qu'il n'y ait des nuages, o
brume épaiſſe au deſſus de l'l
ce qui arrive ordinairement;
eſt en effet arrivé.

Par la même raiſon, je ne
pas ſervi de la metode de r
ſur un plan, l'image du ſole
vers une lunette de trois pi
un lieu obſcur, prevoyant
nuages & le broüillard nui
cette maniere d'obſerver.

D'ailleurs, la nombreuſe
compagnie qui me fit l'hon
venir à mon Obſervatoire p
cette Eclipſe, ne ſe ſeroit pas
modée de ſe trouver renferm

de Spectateurs incommodes; au lieu que j'en fus quitte en donnant plusieurs verres fumez pour contenter leur juste curiosité, & le silence fut assez observé.

Le Ciel fut couvert presque partout de nuages deliez qui ne permirent pas de voir aucune étoile, même au fort de l'Eclipse; ces nuages étoient plus épais auprès du soleil: ils ne m'empêcherent pourtant d'observer que sa phaze du cinquiéme doigt. Je vis dans toutes les autres, l'image du soleil très-distinctement dans la lunette de sept pieds & demi, au foyer de laquelle étoit le verre plat du micrometre sur lequel sont tracées à la pointe du Diamant, les lignes necessaires, en sorte qu'il n'y a qu'une seule soye courante pour determiner les doigts Eclipsez.

Après l'observation d'onze doigts & un tiers, le soleil entra dans un nuage épais, voisin d'une gorge entre deux montagnes qui sont à l'O.N.O. de Toulon, cette gorge enlevée d'un degré 48. minutes au dessus de l'horison: ainsi je ne puis assurer si l'Eclipse n'augmenta pas encore de dix

minutes de doigts. Après le soleil couché, on voyoit encore lire : ce qui marque évidemment que l'Eclipse n'a pas été totale, & qu'il restoit au moins un demi doigt de soleil éclairé : le crepuscule en fut pourtant beaucoup plus obscur, & la couleur des nuées plus noire qu'à l'ordinaire, & sans aucunes autres couleurs precedentes, comme il arrive.

Les moineaux, dont les arbres de notre cour sont pleins, ne commencerent leur ramage qu'au moment que le soleil fut caché par les montagnes ; ainsi il ne paroît pas qu'ils se soient aperçûs de l'Eclipse; bien de gens même ne s'en sont pas aperçûs : les nuages y peuvent avoir contribué.

Le Calcul tarde sur le commencement de l'Eclipse observé de $0^h\ 1'\ 46''$. & à peu près autant sur la plus grande obscuration, supposé qu'elle n'ait été à Toulon que de onze doigts un tiers : ce qu'on ne peut assûrer, n'ayant pas vû le soleil au delà de $7^h\ 12'\ 30''$. selon le calcul, l'Eclipse ne devoit plus être que de neuf

doigts 5'. au tems du coucher du soleil : ce qui ne se trouve pas verifié par l'observation, puis qu'avant le fort de l'Eclipse, le soleil n'étoit au dessus de l'horison que d'1^d 48'. sans avoir égard à la refraction, parce qu'elle se trouve plus forte à l'horison.

Phases de l'Eclipse du Soleil.

Tems vrai soir			
6^h	16'	44"	Commencement de l'Eclipse observé par une bonne lunette de trois pieds à deux verres convexes vers le S. O. du Soleil.
	21'	24"	Premier doigt éclipsé.
	24'	14"	Deux doigts éclipsez.
	27'	32"	Trois doigts.
	31'	48"	Quatre doigts éclipsez.
			Nuages.
6^h	42'	52"	Six doigts éclipsez.
	47'	17"	Sept doigts
	51'	52"	Huit doigts
	56'	8"	Neuf doigts éclipsez.
7^h	1'	22"	Dix doigts éclipsez.
	6'	21"	Dix doigts & demi éclipsez.
	10'	32"	Onze doigts éclipsez.
	12'	30"	Onze doigts & un tiers éclipsez.

Nuages épais auprès d'une Gorge entre deux montagnes, le Soleil s'est couché dans ces nuages au milieu de sa Gorge, de sorte qu'on n'auroit pû le voir qu'une minute de plus.

Dans les lieux où on aura pû observer toute l'Eclipse, comme à Londres, Amsterdam & Stockolm, on pourra comparer les Phases croissantes avec les décroissantes, pour avoir le milieu de l'Eclipse & en tirer d'autres consequences sur le mouvement de la Lune dans son orbite.

DE PARIS.

Il parut deux Brochures sur le Poëme de la Ligue, l'une sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, l'autre sans nom d'Auteur, mais qui marque le nom du Libraire, qui est Theodore le Gras au Palais. L'une sous le nom de Reflexions Critiques, &c. L'autre sous le nom de Lettre Critique : l'une & l'autre attribuë le Poëme de la Ligue à Monsieur de Voltaire : la seconde sans façon, la premiere avec un peu plus de reser-

ints. 1531

ucher du

pas veri-

qu'avant

il n'étoit

d'1^{d} 48'.

on, par-

ce à l'ho-

oleil.

de l'Eclip-

ne bonne

eds à deux

ers le S. O.

éclipsé.

ipsez.

clipsez.

sez.

ipsez.

sez.

demi

psez.

tiers

n.

minutes de doigts. Après le ſoleil couché, on voyoit encore lire : ce qui marque évidemment que l'Eclipſe n'a pas été totale, & qu'il reſtoit au moins un demi doigt de ſoleil éclairé ; le crepuſcule en fut pourtant beaucoup plus obſcur, & la couleur des nuées plus noire qu'à l'ordinaire, & ſans aucunes autres couleurs precedentes, comme il arrive.

Les moineaux, dont les arbres de notre cour ſont pleins, ne commencerent leur ramage qu'au moment que le ſoleil fut caché par les montagnes : ainſi il ne paroît pas

doigts 5'. au tems du coucher du soleil : ce qui ne se trouve pas verifié par l'observation, puis qu'avant la fort de l'Eclipse, le soleil n'étoit au dessus de l'horison que d'1^d 48'. sans avoir égard à la refraction, parce qu'elle se trouve plus forte à l'horison.

Phases de l'Eclipse du Soleil.

Tems vrai soir			
5^h	16'	44"	Commencement de l'Eclipse observé par une bonne lunette de trois pieds à deux verres convexes vers le S. O. du Soleil.
	21'	24"	Premier doigt éclipsé.
	24'	14"	Deux doigts éclipsez.
	27'	32"	Trois doigts.
	31'	48"	Quatre doigts éclipsez. Nuages.
5^h	42'	52"	Six doigts éclipsez.
	47'	17"	Sept doigts
	51'	52"	Huit doigts
	56'	8"	Neuf doigts éclipsez.
6^h	1'	22"	Dix doigts éclipsez.
	6'	21"	Dix doigts & demi éclipsez.
	10'	32"	Onze doigts éclipsez.
	12'	30"	Onze doigts & un tiers éclipsez.

De Francf
D'Italie.
De Venise.
D'Anglete
De Hollan
De France.
De Paris.

Fin

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1724.

[redacted]

CES MEMOIRES ONT CC
mencé au mois de Janvier 17
& se vendent 15 s. le mois, en bla
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	13. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,
Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Septembre 1724.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1724.

ARTICLE LXXIX.

VERO METODO DELLA Christiana Politica l' dedicato alla Serenissima Repùblica, ed al Serenissimo Giovanni Cornaro, Doge di Venezia. In Venezia. *C'est-à-dire : Veritable Metode de la Politique Chrétienne, dediée à la Serenissime Republique & au Serenissime Jean Cornaro, Doge de Venise. A Venise. In 8°. pp. 81.*

LE Marquis Doardo Baviera est l'Auteur de ce petit Ouvrage. Il y reduit en maximes, presque

de rendre les peuples
qu'il seroit lui même,
Prince. Pour ce qui est
par lesquels on prouve
il semble qu'on auroit
choisir; du moins, a
placer dans un ordre
à la Chronologie. Qu
l'Auteur divise son T
parties. Dans la pren
des regles au Prince p
re pendant la paix: da
il lui propose celles q
pendant la guerre.

1°. Le premier soin
doit être de rendre ses
sans & fidéles. Aussi
viera commence son

yen plus ſûr pour y réüſſir, que de s'attacher ſes ſujets. Il les gagne d'abord par des manieres affables ; mais qui s'accordent neanmoins avec la majeſté de ſon rang : cette alliance de la majeſté & de l'affabilité lui concilie & l'amour & le reſpect de ſes peuples, dont il doit ſe faire aimer, ſans oublier de s'en faire crandre. Piquez par ce double aiguillon, ils ſe rendront ſans peine au moindre ſigne de ſa volonté : il n'y aura point de fatigues qu'ils n'eſſuyent, point de dangers qu'ils n'affrontent, autant pour lui plaire que pour lui obéïr. Le ſacrifice de leur repos, de leurs biens, de leur ſanté, de leur vie, ne leur coûtera rien, quand il s'agira de ſa gloire, de ſoûtenir ſes pretentions legitimes, de combatre pour la continuation de ſa proſperité, où ils trouveront leur propre bonheur. L'amour mêlé de reſpect & de crainte pour un Prince, peut tout cela dans le cœur de ſes Sujets. Cet amour *eſt une chaîne d'or qui lie doucement : au lieu que la ſeverité toute ſeule eſt une chaîne de fer, laquelle avec le tems deviendroit inſupportable.*

qu'ils font. Il
s'il, que leur
chrétiennes ;
pliques de R
exemplaires ; q
les lieux Saint
rence possible ;
leur grandeur
que de celle du
qui les a faits g
d'eux encore p
crainte qu'ils n'e
Sujets. Un Sou
lequel tous les re
on le considere
sur lequel on se c
la vertu, soit pou

son culte, ajoûte-t'il, en punit les profanations par des Fleaux terribles; tels que sont la peste, la guerre, la famine, la decadence des Monarchies & des Empires. Baltasar, pour avoir profané les Vases sacrez, vit au même instant une main qui écrivoit l'arrêt de sa condannation & la division de son Royaume, sur la muraille de son Palais. Les Grands de sa Cour qu'il avoit invitez à ce sacrilege, furent devorez par des Lions: & Dieu les châtia de la sorte, suivant notre Auteur, moins pour avoir imposé de faux crimes à Daniel, que pour avoir abusé des choses Saintes.

3°. Il ne suffit pas à des Princes Chrétiens, dit notre illustre Auteur, d'avoir de la religion, des bonnes mœurs, & une pieté qui serve d'exemple à leurs peuples, pour reverer tout ce qui apartient au culte de Dieu. Il faut avec cela qu'ils se declarent les deffenseurs de la foi, & qu'ils ne permettent jamais que la moindre nouveauté sur cette matiere, s'introduise dans leurs Etats. Outre que la pieté du Souverain pour

meltiques : les guerres de Fı
en sont une triste preuve à 1
ter.

4°. Aprés ces maximes aſſ
nerales ; Monſieur Baviera
dans un plus grand détail. I
juſqu'aux paroles des Princes
quels il demande plus de ci
pection qu'à qui que ce ſoit. I
roles des Princes ſont écoutée
qu'une ſeule échappe à l'att
de leurs Sujets : elles ſont tou
ſées & comptées par des ho
clairvoyans, qui en connoiſſe
la valeur. A parler beaucou
Prince riſque beaucoup : d'u
mot jetté au hazard & ſans
xion , peut dépendre quelq

qu'il doit dire, & qu'il remette sa réponse plûtôt que de s'exposer à ne pas dire ce qui convient. L'Empereur Titus fut admiré pour sa prudence, en ce qu'il ne sortit jamais de sa bouche une parole qu'il n'eût auparavant mesurée. Notre Auteur pouvoit en toute assûrance, citer Loüis XIV. lequel sur cet article de la prudence, comme sur les autres, fut un Prince accompli, dont notre jeune Monarque suit si bien les traces.

5°. De cette maxime en naissent d'autres non moins essentielles. Qu'un Prince se garde bien de confier ses sentimens à personne, dont il n'ait auparavant éprouvé l'inviolable fidelité, & qu'il use de la même précaution pour les affaires du gouvernement ; c'est-à-dire, qu'il ne les communipue à qui que ce soit, dont la fidelité puisse être ébranlée par l'ambition, par l'interêt ou par quelqu'autre passion : sans cela, il commet sa gloire, son Etat, sa sûreté, sa vie même. La regle certaine pour n'être pas trompé dans une matiere aussi importante ; c'est de

6°. Que le Prince
tellement sur sa pen
& sur l'étenduë de se
me acquises, qu'il
ble dans un projet
yens de l'executer. I
plus éclairez, s'ils son
de leur habileté, s
faire de très-grande
doit donc s'attacher
nul dessein, à null
sentielle, qu'après
beration avec des M
& discrets; & qua
confirmé la sagesse
faut agir sans laiss
liers le tems de le
les-Quint disoit que

affaires pouvoient échoüer. Le Conseil du Prince est, pour parler ainsi, le pivot sur lequel roûle l'Etat : on doit ménager avec dignité tous les membres de ce corps choisi parmi les meilleurs Sujets. Artaxerxès Roi de Perse prenoit toûjours le sentiment de son Conseil, qu'il honoroit des marques de son estime. L'Empereur Antonin qui avoit un très-bon Conseil, n'entreprenoit rien sans le consulter : après cela, il se livroit à l'opinion des plus sages & des plus experimentez. *Où il n'y a point de Conseil*, dit le sage des Saintes Lettres, *les pensées se dissipent; & où il y a plusieurs Conseilliers, elles s'affermissent.* Et ce n'est point assez que ceux qui forment le Conseil, soient des gens éclairez ; il importe beaucoup qu'ils soient des hommes d'une grande reputation : l'idée de leur merite contribuë à rendre le Monarque respectable, & au dedans & au dehors.

7°. Monsieur Baviera continuë, & veut que le Prince Chrétien ait une grande égalité d'ame. Qu'il ait, dit-il, le même visage dans l'adver-

l'esprit & corrompt le
sité jette dans l'abat
fureur, dans le desespo
toûjours heureux se
qu'on le croye un Di
glement ! Caton, l'h
sage des Payens, Cato
se donne la mort : qu
Quelle folie ! C'est suc
ment à la frayeur d'ê
malheureux. Nous
à notre Auteur, que l
milieu de ses advers
point d'être Loüis le C
le Christianisme fait c
de ses Heros d'avec le
ganisme.

8°. Les extrémitez

, ni avare &c. Trop de bonté
ooseroit au mépris & à la deso-
sance de ses peuples : & trop de
rité lui en attireroit la haine :
odigalité lui ôteroit les moyens
naires de soûtenir sa dignité, &
te prodigalité se répandoit sur
avoris, il deviendroit l'horreur
ique. Les finances épuisées par
dissipation sans bornes, dit Ta-
, ne peuvent guéres être reta-
sans crime : l'avarice lui feroit
cher mille injustes prétextes
lever les biens à ses Sujets : oc-
ns de plaintes, de murmures,
oubles, & quelquefois de revol-
verte. S'il est timide, il sera la
e de ses Ministres, la fable de
euples & le joüet de ses voisins:
st entreprenant, il se rendra un
de jalousie pour les Puissances
geres, qui se ligueront toutes
e lui. Trop de severité coûta
pire à Pertinax : & trop de cle-
e, au sentiment de notre Auteur,
la vie à Henri IV. Sanche
ias encourut par ses profusions,
ine de ses peuples : & le Roi
onse, bien que surnommé le

9°. Si le Prince
attentif à ses actio
moins l'être au be

Les Egiptiens fa
œil sur le sceptre d
de les avertir qu'il
vigilance ne fût j
puë. Monsieur B
propos, un petit tra
nous a paru intere
me, dit-il, étoit v
à Soliman II. que
été pillée par les J
dant qu'elle dormo
lez-vous, lui repo
le Sultan ? Seigneu
femme, c'est au So
ler, afin que le Suj

10°. En conséquence de la maxime précedente, Monsieur Baviera desire que le Prince introduise & soûtienne dans ses Etats, le commerce avec les Etrangers. Par-là les Peuples seront pourvûs de tout, la Noblesse, le Bourgois, l'Artisan . . . Il n'est point de moyen plus sûr pour enrichir un Royaume, que la navigation; elle y améne de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, & mille autres effets necessaires. Tant d'Etats, Venise, l'Angleterre, la Hollande sont devenus puissamment riches, par leurs voyages aux Indes, au Bresil, au Perou &c. La navigation & le trafic, selon notre Auteur, ne manquent point dans un Royaume, que la richesse, la gloire & la bravoure même n'y manquent aussi. Le plus sage des Rois envoyoit des Flottes considerables en des pays étrangers, pour accroître ses richesses, & rendre sa puissance partout formidable. Autrefois, la Noblesse de Rome & de Cartage n'étoit point degradée par le trafic, & ne deroge point encore aujourdhui en plusieurs Pays. Mais afin que la navigation

... Mo
la premiere
par des pre
me des Peu
inébranlable
verain. Pou
generale , di
ment que le
vertu pour ob
tions , & qu'i
en ſoi juſqu'au
les Cours des
attentif à décou
la flater & à
montrer aucune
à les vaincre to
fuſer , autant qu
jets qui favoriſen

revêtu d'un cilice pour bouclier contre les traits de la volupté. Ce n'est point assez qu'un Prince s'éleve d'abord avec courage au dessus de ses passions ; il faut qu'il se précautionne & se fortifie sans cesse contre leurs amorces ; de nouveaux dangers s'offrent continuellement à ses yeux ; nouvelles tentatives se preparent à tout moment pour ébranler sa vertu. Neron le plus vitieux des Princes, le plus vitieux des hommes, fut vertueux dans ses premieres années ; mais, pour avoir quitté les principes d'une éducation sage, Neron devenu l'esclave de ses passions, devint l'opprobre des Romains, des étrangers, du monde entier.

Un second moyen pour gagner l'estime des Sujets ; c'est la parfaite égalité dans l'exercice de la justice, en telle sorte que la Noblesse aussi bien que la roture en subisse les loix. Trajan declara sur cela ses volontez, lorsque montrant son épée Royale à l'un des premiers Officiers de l'Empire, il lui dit : Cette épée dont les deux tranchans sont égaux,

que pour l'exemp...
Prince punisse avec une sorte d
verité, celui qui prévariqueroit
l'administration de la justice :
conduite charmera le Peuple
le regardera comme le Protecte
la vertu , & le vangeur du c
Numa Pompilius s'accredita
l'esprit des Romains, en établi
des loix , dont l'observatio
commune à tous. Un Roi de
se, c'étoit Cambise , fit éc
l'injuste Xiphanés , & fit c
de sa peau le siege de Justic
lequel il voulut que le fils mê
prévaricateur fût placé. Au
continuë notre Auteur, la
de Dieu envers les homme
... celle du Prince

iquement dans sa personne, &
'il pardonnât; cette action, bien
n d'affoiblir son autorité, l'affer-
roit plus que jamais, par la haute
ime que l'on concevoit de sa
indeur d'ame. David échapé des
ains de Saül qui vouloit lui ôter
vie, pouvoit en deux occasions
vanger de son persecuteur, & il
en fit rien: bien plus, après la
ort de Saül, David chercha tout
ux qui lui appartenoient, pour les
mbler de bienfaits, &c. Venons
a seconde partie de cet Ouvrage,
quelle renferme les regles de con-
ite pour le Prince par rapport à la
ierre.

1°. Avant que d'entreprendre une
ierre, le Souverain doit bien exa-
iner s'il est en état de la soûtenir;
ses forces sont proportionnées à
lles de son ennemi; s'il ne la fait
e pour des sujets legitimes; si son
ibition, ou celles de ses Ministres,
quelqu'autre passion n'en est
int l'unique motif. Moyse avertit
sué, avant que de combatre, de
nformer sûrement des forces de
nnemi qu'il avoit en tête. Le Roi

les fables de l'

2°. Le Prin
Generaux sou
vivre dans ur
ce : autremen
tageront, se dis
sément batuës
Flandres, la c
manquer aux
treprises impo
croisades, tou
n'ont ils pas eû

3°. Le Princ
vices de ses gen
balternes, & m
dats, par des re
par des bienfaits
recompense. Il

dité: Les perils de la vie, les
sures, le sang repandu sont au-
de bouches qui reclament une
mpense, que nul credit, nulle
action n'empêcheront point. Le
it Romain se fit une loi invio-
e de cette maxime envers les
ames illustres de la Republique,
ers les deux Scipions, Fabius
ximus, Quintus Metellus, &
autres deffenseurs de l'Etat.
?. Le luxe doit être banni des
ées. Le Capitaine jaloux de la
gnificence de son General, fera
efforts pour l'égaler; le soldat
endra imiter l'exemple de son
itaine, autant que ses facultez
ui permettront; de-là, l'esprit
molesse, de vanité, de poltro-
ie, &c. Les Romains auroient
ouvé ce malheur dans la Numi-
, si Metellus n'avoit prompte-
nt rétabli la discipline militaire,
le luxe commençoit à affoiblir.
bagage doit consister dans les ar-
& dans les tantes, & non point
s un attirail de meubles précieux.
Ces richesses ne servent qu'à
oubler le courage des ennemis;

alors, offro
faux Dieux.
toire de Cy
bal, qu'ils p
acte de Re
neanmoins q
tance du Cie
ger de notre
bien loin de
une confianc
le secours du
éviter de com
condes manq
lieu que l'on o
rageux ; si l'o
rie, &c. si l
n'a pas été affe

taille & conquirent presque tout l'Univers.

6°. Il convient à un Prince chrétien, à un Prince même politique, de traiter avec humanité tous les prisonniers de guerre, & avec honneur les Officiers. Cette conduite lui conciliera l'amour de ses ennemis, qui se rendront desormais plus aisément à un Vainqueur si genereux : Maxime d'autant plus importante que rien n'assûre mieux la victoire que la prise des Generaux. Car alors les Troupes étonnées de la perte de leurs Chefs, se laissent communément renverser du premier choc. A peine Asdrubal est fait prisonnier dans la Sardaigne, que toute son armée pose les armes, se rend à discretion, & que l'Isle entiere passe sous la domination des Romains, &c.

Monsieur le Marquis Baviera, en finissant cette seconde partie, conseille fort aux Princes de rechercher l'alliance de leurs voisins : & leur propose les mariages, comme des moyens aisez & sûrs, pour agrandir leurs Etats. Il rapporte en exem-

ple de ce qu'il dit, le mariage de Marie heritiere de Bourgogne, avec l'Empereur Maximilien, auquel elle porta en dot la Bourgogne, &c.

ARTICLE LXXX.

CATULLUS, TIBULLUS, Propertius ad optimorum Exemplarium fidem recensiti, cum Manuscriptis codicum variis lectionibus margini appositis. Ad Celsissimum Aurelianensium Ducem. Vol. in 4°. Paris. Typis Urbani Coustelier. 1723.

CEtte Édition qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre d'impression, & qui d'ailleurs est très-correcte, puisqu'on n'y remarque que quatre fautes d'impression aisées à suppléer, n'a pû échapper à la critique. On reproche à l'Éditeur dans une Lettre inserée dans le Mercure de Février 1724. d'avoir supprimé quatre Vers citez par Terentianus Maurus, qui commencent ainsi :

Hunc lucum tibi dedico, consecroque, Priape, &c.

l'avoir suivi des leçons preferablement à d'autres, & d'avoir admis les jonctions d'après Joseph Scaliger. On trouve une ample réponse à ces objections dans le Mercure d'Avril, où l'Éditeur fait voir qu'il n'a adopté que ce qui est fondé sur les Manuscrits, suivant la regle qu'il s'est proposée, comme il le dit dans sa Préface. A l'égard des jonctions, & des leçons qu'il a préposées à d'autres, il suit pied à pied la Critique dans sa Réponse, qui n'a paru qu'au mois d'Avril : d'où il est arrivé que l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, page 278. du Journal d'Avril, sans attendre les raisons qui justifient l'Édition, s'est hâté de la condamner, sur l'idée seule que la Lettre produite dans le Mercure de Février, lui en a donnée. Il a dans cette prévention, approuvé le reproche fait à l'Éditeur, d'avoir supprimé quelques Vers de Catulle, prétendus publiez dans presque toutes les Éditions, depuis cent cinquante ans; c'est-à-dire, ajoûte-t'il, croyant se mieux expliquer, *depuis que* [illegible] *Maurils & Maret les ont* [illegible]

Propertius ad optimor
rium fidem recensiti.
criptis codicum var
margini appositis. A
Aurelianensium Duc
Parif. Typis Urbani C

CEtte Édition qu'
der comme un
d'impression, & qui
très-correcte, puisqu
que que quatre faute
aisées à suppléer, n'
à la critique. On rep
teur dans une Lettre
Mercure de Février
supprimé quatre Ver
Terentianus Maurus, q

dans les Éditions qui ont paru avant celle de Muret, ni même dans plusieurs qui ont paru depuis celle de Muret, telles que sont les deux Editions de Joseph Scaliger en 1577. & 1600. & l'Edition d'Angleterre in quarto, 1702. & celle d'Isaac Vossius, qui les a rejettées à la fin de son Edition, & imprimées en caracteres differens, ne les jugeant pas être de Catulle.

Ce Memoire nous vient de Mr l'Abbé du Bouwüit, ami de l'Editeur.

ARTICLE LXXXI.

MOEURS DES SAUVAGES

Ameriquains, comparées aux Mœurs des premiers tems. Par le P. J. F. Lafiteau, de la Compagnie de Jesus. Tomes in quarto, enrichis de plusieurs Planches & Figures en Taille-douce. A Paris, chez Saugrain l'aîné & chez Hochereau, Quai des Augustins. 1724.

C'Est le sort des nouvelles découvertes en tout genre, de presenter long-tems aux yeux ou à l'i-

bent. On crut en
nés de la celebre I
de quelque autre
l'antiquité. La plu
fut d'y trouver de
étoit-ce des homm
seroient-ils transp
s'efforça donc de
manité ces especes
mées, qui en avoie
ne furent pas mêm
on les honora du
vages : mais Sauva
re humaine, ausq
peine le milieu en
bête brute.

Toutes les pein
(or on en fit beau

comme les loups ; ſans arts, ſans ſciences, ſans Religion, ſans mœurs, ſans ſocieté, ſans prévoyance, ſans connoiſſance même, hors celle de leur interêt preſent & mécanique. Avoit-on eu le tems de voir s'ils avoient rien de tout cela ? Non ; mais on en parloit toûjours par proviſion. Ne falloit-il pas faire des Relations ? Et ſeroit-ce la peine d'aller ſi loin, pour n'y trouver que des hommes tout comme ici ?

Avec le tems on les a apprivoiſez, ou peut-être ils nous ont apprivoiſez : ils ont ceſſé de nous fuir en Sauvages : nous avons ceſſé de les pourſuivre en Barbares. Le ſang a parlé ; enfans du même pere, on s'eſt reconnu ; Habitans de la même Terre, on s'eſt rapproché ; & le commerce s'établiſſant avec la confiance, on n'a pas laiſſé de leur trouver les mêmes traits d'humanité qu'on leur laiſſoit entrevoir. Mais parmi le détail de quelques-uns de ces traits, il n'eſt encore perſonne qui ait oſé, ou ſçû leur en attribuer tout le ſyſtême generalement pris dans ſa plus grande étenduë.

ſions naturelles, & à réun...
coup d'idées vagues en un
ſyſtême ; c'eſt-à-dire, de ſci
Il avoüe que le premier co
n'eſt pas favorable aux Sa
mais l'eſt-il à perſonne ? Il ne
d'abord que des Sauvages
Iroquois, Hurons, Alg
Micmacs, Souriquois, Ou
& Almouchiquois : mais
cond coup d'œil, il s'av
voir que des hommes
nous, ſous ces noms qui n
des nôtres, que parce qu'i
que chacun ait le ſien. Plu
vainquit que leurs pas éto

ces hommes venans de la même tige que les autres, ils devoient leurs ressembler par l'esprit, comme ils leurs ressemblent certainement par le corps. Les legeres differences qu'il y entrevit, il comprit qu'il devoit les remarquer, les climats influans toûjours un peu dans le caractere, comme dans la constitution de leurs Habitans.

Plan de l'Ouvrage.

Il s'ouvrit à lui une vaste carriere & tout le systême dont il donne aujourd'hui tout le fonds. Comme il avoit consacré ses premieres années à l'étude de l'ancien monde, & de ce qu'on appelle l'*Antiquité*, il vit d'abord que les distances des lieux étant toutes analogiques aux distances des tems, les Americains se trouvoient à peu près dans le même point de vûë pour nous, & dans le même rapport de distance que les anciens Romains, Grecs, Gaulois, Perses, Curetes, Scytes, Sarmates, lesquels malgré les diversitez qu'on y trouve, ou qu'on y imagine, ont toûjours marché sur des lignes fort pa-

sentiment, seulem
pour commencer d
ce qui après son ré
que, je ta ce pere
ches historiques
pas cependant abou
heur du public, à
compilations vagu
puisqu'elles étoient
principe, enchassées
& toûjours rapport
Le but general,
de l'Ouvrage l'ann
ralelle des mœurs de
ricains, avec les mœ
Mais, outre ce but g
me étoit trop vaste

de celui-là que nous allons donner ici l'Extrait, reservant le reste à un autre mois.

Connoissance de Dieu donnée à tous les hommes.

La Religion est fondée sur la connoissance d'un Dieu. Le P. Lafiteau remarque que nous n'avons guéres de plus fortes preuves contre les Athées, que de leur montrer cette connoissance tellement appropriée à la nature humaine, qu'elle soit de tous les tems, de toutes les Nations, de tous les esprits : car les Athées ne craignent rien tant que la solitude, qui les livreroit à l'idée qu'ils veulent fuir, ils ne visent donc qu'à trouver par tout des semblables, & à ériger, s'il étoit possible, l'Athéïsme en tradition & en sens commun. Tout l'Ouvrage du P. Lafitau concourt à établir l'unanimité de creance sur ce préliminaire fondamental.

Religion donnée à tous les hommes.

Il va plus loin, & c'est ici que

ſans aucune e
reſte de la Relig
L'Auteur mon
donnée à tous l
idée pratique &
flue dans les mœ
conduite; que c'
ment une idée m
Theologique fo
qu'en un mot, Die
plement connu,
lui-même, mais
rapport à nous, c
tant à nous, nous
teres, nous dictan
te notre marche
que ſortis de ſes m
nions à lui comme

rendoit dans ce premier Etat. Adam ne sçût pas s'y maintenir : mais Dieu par son infinie misericorde, decerna de l'y rétablir à l'aide d'un Reparateur, qui devint le nœud d'un nouveau sistême de Religion bien plus composé que le premier. Car il suffisoit d'abord à l'homme de se maintenir dans le Paradis ; il n'étoit même question pour cela que de l'observation d'un precepte, qu'aucune passion ne rendoit difficile. Il faudra désormais retrouver le chemin de ce Paradis ; éviter l'enfer qui vient de s'ouvrir, observer autant de preceptes qu'il y a de passions qui viennent de s'allumer ; fuir mille écueils, mille pieges, mille perils ; combattre, vaincre mille ennemis, se vaincre soi-même. Que ne faudra-t'il pas à l'homme pecheur ? Remedes, préservatifs, contrepoisons, armes de toutes les sortes, & comme un continuel régime pour tous les momens de sa vie.

Determiné à le remettre en possession de son innocence, & même en quelque sorte à ses propres depens ; aux depens de son propre fils,

tendre une main ...
clairer son esprit, de
cœur, & de le revêtir
armes de sa nouvelle mi
Dieu pourvût même au
corps, il fit à Adam des
le mettre à couvert d
quoi ce corps alloit
Peut-on croire, qu'il
ame sans défense, à des
plus dangereux?

L'Ecriture ne dit pa
tail, elle en dit pourta
que nous ne puissions
Dieu n'ait revelé à Ad
& à divers autres de
Peres, avec qui il con
lierement, & qu'il n'a

pent que Dieu parla de la nouvelle Eve qui devoit écraser sa tête? Croira-t'on qu'il n'ait parlé que de la nouvelle Eve, & qu'il n'ait rien dit du nouvel Adam? Ne mit-il pas devant l'homme le bien & le mal, l'eau & le feu, la vie ou la mort; le ciel ou l'enfer? Ne lui apprit-il pas que son appetit lui seroit soûmis, & que le bien ou le mal qu'il feroit, seroient la cause de son bonheur, ou de son malheur éternel?

On devroit donc, dira-t'on, retrouver chez tous les hommes de tous les tems, des vestiges de cette premiere Religion: c'est là l'objection qui se presente ici naturellement. Mais loin de l'éluder, il est à souhaiter que ceux qui la feront, veuillent bien en sentir toute la force, & qu'ils ne se pressent pas trop de la retracter par une objection contraire. Car non seulement on l'adopte avec eux; non seulement on convient qu'on doit retrouver chez tous les peuples de tous les tems, des vestiges d'une premiere Religion donnée à nos premiers Peres, & par eux à tous les hommes; on

en avoir fait perdre t
Mais le corps & la ſubſta
s'en être conſervez : ca
ſe jetter ici dans l'objeƈ
re dont nous venons d
pretendre que tout veſt
Religion a diſparu.

L'Hiſtoire ne juſti
les hommes ſoient inſ
ventifs, & la nouvea
tous les beaux diſcour
là-deſſus, eſt la choſe d
moins aſſortie au caraƈ
prit humain. Les gen
ſont bien rares ; la plûpa
tions ſe font en pure pert
vente même que de pro
che, & ſur le fonds qu'
tre les mains : on doit d

s de Religion trouvé chez tous les Peuples.

›ur embrasser d'abord le sistême
r des faits qui établissent l'anti-
:& l'universalité de la Religion
Dieu a donnée aux hommes,
ellons ici le grand Problême que
ntilité la plus idolâtre, soit an-
ie, soit moderne, a de tout
proposé aux Peres de l'Eglise,
hommes Apostoliques, aux
›logiens, aux Critiques & à
ceux qui l'ont vûë de près, ou
'ont connuë par l'histoire. On
jours été surpris de trouver chez
les peuples de la terre, & dans
les tems, les vestiges, les figu-
les apparences, le fonds même
›s misteres, de nos usages,
›tre morale, & de notre Reli-

résolution de ce Problême étoit
naturelle, si l'on eût voulu se
:nir, qu'enfans d'un même pe-
ous en avions tous hérité les
es traits, soit du corps, soit de
it: mais ce souvenir étoit trop

de gloire à sçavoi
dans sa mémoire q
Pithagore, un Sol
quelques autres e
avoient fait des vo
où les Juifs avoien
que tems, & à prére
tilité s'étoit par le m
teurs Plagiaires, fc
daisme.

Il seroit singulie
c'est-à-dire, un fo
sans avoir jamais été
nante de l'univers,
traire fort dominée
par les autres nat
toûjours regardées
en ayant été regarde

toûjours été liez par tout de très-près au sistême de la Religion.

Comme ce sentiment ne se soûtient point dans le détail, & lorsqu'on examine les choses d'un peu plus près, on a fait intervenir le demon ; comme un Dieu dans sa machine, pour établir chez tous les peuples de la terre une imitation de la veritable Religion. Mais ce sistême n'étant bon, qu'au defaut de tout autre, & n'étant nullement de l'interêt du demon de reveler aux hommes un Enfer, un Paradis, un Jugement, une Trinité, avec tout ce détail de Morale severe & héroïque qu'on retrouve par tout ; il est tems, ce semble, desormais de revenir au naturel, que les principes generaux dictent, & que tout le détail des faits établit en dernier ressort.

Religion Symbolique dans sa naissance.

L'homme n'étant pas un pur esprit, étant même fort dominé par les sens depuis le peché, Dieu a toûjours proportionné à sa capacité la

Religion qu'il lui a donnée. Toûjours il a voulu que le sensible lui servît de degré pour s'élever à l'insensible. Le soleil, la Lune, tout le Ciel lui fut donné comme un Symbole de la Divinité & de la Milice Celeste qui compose sa Cour. Dieu se nomme le Dieu des armées, un feu devorant, une lumiere; Jesus-Christ est appellé le Soleil de Justice.

Il fut même permis à l'homme pour fixer sa mémoire & son esprit, d'ériger les objets qui sont le plus à sa portée, les montagnes, les arbres, les forêts, les pierres en signes des bienfaits reçûs de Dieu, des vœux, des promesses qu'il lui avoit faites, du culte qu'il lui devoit. C'est ainsi qu'Abraham planta un bois à Bersabée; que Sinaï fut une montagne sainte pour les Juifs; que Jacob éleva en monument, & arrosa d'huile la pierre sur laquelle sa tête avoit reposé pendant un songe mysterieux; que les Juifs dresserent un Autel de douze pierres dans le Jourdain, & un autre après en être sortis.

nuë Idolatrique dans ses progrès.

ur cela avec le tems devint
t d'un culte Idolatrique, & Dieu
bligé de le défendre à son peu-
es autres peuples continuerent
abuser, se bornant trop au sen-
, au Soleil, aux Astres, & à
es objets des sens. Les Egyp-
furent ceux qui garderent le
s de mesures jusqu'à faire croi-
s'ils adoroient les oignons de
jardins : or il est bien plus con-
à l'Ecriture, de penser que les
emprunterent de ces Egyptiens
bole Idolatrique, dont ils fa-
ent à Dieu un veau d'or, que
nser que les Egyptiens avoient
unté des Juifs la connoissance
en figuré par ce veau d'or.
s Egyptiens ne furent pas les
dont la Religion degenera de
olique en Idolatrique. Tout
nbolique aux Indes, à la Chi-
u Japon, tout l'étoit au Mexi-
au Perou. Et pour dire quel-
de bien caractéristique ; on
assez que dans l'Antiquité les

antres ſacrez : dans la
chez les Narches on a re
leur temple, des pierres
niques même, chargée
des peaux des chevreu
avoit immolez.

Culte Idolatrique d

Le Soleil, ce ſymbol
du très-haut, & en part
ſus-Chriſt, devint le gr
l'Idolatrie. On ſçait aſſ
lui rendoit l'Antiquité ſo
noms d'Apollon, de Mi
ris, de Jupiter même
de Bachus : car ce n'eſt
ralité des noms qui doit
pêcher de ſaiſir l'unité
les Payens mêmes, & n

Benadad, mille Rois, mille peuples se disoient enfans du Soleil. Les Incas du Perou & du Mexique se vantoient de la même origine; & generalement tous les peuples de l'Amerique reveroient le Soleil comme leur Dieu, ou comme le symbole de leur Dieu.

Pyrolatrie, ou culte Idolatrique du feu.

Du culte du Soleil derivoit celui du feu, lequel n'étoit point cependant idolatrique, mais purement symbolique dans son origine; puisque Dieu se compare à un feu, & qu'il avoit ordonné à son peuple le soin d'entretenir le feu perpetuel; de sorte que ceux qui croyent Numa, premier Auteur de ce culte, sont très-peu au fait des choses. Numa le prit lui-même chez les Albains, ou pour mieux dire, chez tous les peuples d'Italie, d'Europe, d'Asie, de l'Univers, qui l'avoient, sans qu'on puisse même les soupçonner de l'avoir pris des Juifs; puis qu'il étoit chez les Chaldéens, lors qu'A-

ſi bien les veſtiges, co
me s'ils l'avoient : le
ſeil étant cenſé chez
jours allumé.

Veſtales, ou culte de

Ce feu s'entretenoi
mains, & avant eu
bains par les mains d
Temple appellé *Part*
lebre à Athénes ; to
avoient leurs Vierg
avoient leurs Pliſtes,
leurs Ctiſtes : on a
tré la choſe, témoin
Cybele. Croira-t'on l

niens; mais tous les peuples de l'Univers avoient leurs Vierges; les Indiens, Japonois, Chinois, Tartares, ont leurs Bonzes, Talapoins, Lamas, Penitens qui pratiquent, ou enfin font profession de pratiquer la virginité.

Les Iroquois mêmes avoient anciennement leurs Vestales, vivans en Communauté. Rien n'est plus singulier que ce que divers Auteurs racontent de ce qu'on appelloit *les filles de la penitence* au Mexique & au Perou. Elles vivoient en Communauté jusqu'au nombre de cent & de deux cens dans une étroite clôture, jeûnans, pratiquans les plus affreuses austeritez, se levant à minuit pour prier, travaillans pour le Temple & les Autels: on les ensevelissoit toutes vives, comme chez les Romains, lors qu'elles étoient infideles.

Sacrifices.

Les Sacrifices ont été & sont en usage chez toutes les nations Payennes, comme chez les Juifs; or l'usage en vient de plus loin, puisque

Du reſte, l
victimes, d
ſumer, de l
buer, eſt la n
chez tous l
avoit ajoûté l
les, & mille

Orgies

Voici un d
ſiſtême que n
ne pouvons n
tes du Pagani
parceque nous
des excès d'ivre
tion, & il eſt v
vinrent là : ma

êtes les plus saintes ? Le Paganisme
nême le plus corrompu ne toleroit
oint la trop grande licence ; on la
eprima à Rome, jusqu'à suppri-
ner ces fêtes : il faut s'élever une
onne fois au-dessus des préjugez
l'une demi-science, & se façonner
ı voir les choses d'un coup d'œil
lans leur progrès & dans toute leur
tenduë.

C'est un fait que les Bacchanales
e celebrerent long tems dans des
ais, où on ne connoissoit point le
in, & dans d'autres, où on l'avoit
n horreur ; dans le Pont, la Capa-
loce, la Scythie, l'Arcadie, chez
es Troglodites, les Perses, &c. Les
giptiens usoient fort sobrement de
in dans leurs Sacrifices, & Orgies
l'Osiris, c'est-à-dire, de Bachus.
.es Grecs mêmes & les Romains
voient commencé par la sobrieté
z la temperance.

Bacchus n'étoit point si infame
ans son origine ; mille peuples
royoient lui rendre un culte fort
greable, quoiqu'ils detestassent le
in : on connoit celui qui le pre-
ıier osa barboüiller ce Dieu, delie,

C'eſt ici
y faut plus
s'élever au-
ne demi-ſci
même, d'un
declamera c
dira que rien
ble; mais qu
les lieux co
prendre le fil
tention aux
rapporter.

Les Sçavan
trevoir le fon
de ſentir qu'o

Pere Lafitau convient que
e, comme bien d'autres Pa-
hes, ont pû fournir quelques
à l'idolatrie de leurs voisins &
venir quelquefois l'objet : par-
'en effet dans sa marche toû-
errante, l'idolatrie a pris sou-
le change & meconnu ses myſ-
Mais il remonte à l'origine
ioses, & jusqu'à nos premiers
, Adam & Eve, ausquels il
nd que l'idolatrie & la fable se
ortent pour le fonds & pour les
ipales circonstances.

lam & Eve figurez dans ces mysteres.

creation de nos premiers Pe-
eur premiere innocence, l'ar-
e vie, le fruit défendu, le ser-
seducteur, la chûte d'Adam &
, leur sortie du Paradis, la
, les crimes, les maladies qui
es suites de cette chûte, sont
venemens trop remarquables
l'Histoire commune des na-
, pour que la connoissance ait
n perdre entierement : & l'on

fuïr au-delà de to
quels on voudroit le
l'origine du monde,
ſente-t'on comme
me enfans de la terre
hommes, moitié ſe
pent encore dans le
ſortent à peine. Pa
nature humaine con
dre quelque forme ;
Religion, les Sacrif
les Ceremonies, mil
c'eſt d'eux qu'on re
te qui nous anime, l
ſions qui nous déchi
& les ſymboles, l'
tous les arts utiles &
les. Tout cela convi

Il y a long-tems qu'on sent bien que le siecle d'or est le premier tems de notre innocence ; que le siecle d'argent est celui qui le suivit jusqu'au deluge, qui a été suivi du siécle de fer. Ce deluge même est une époque bien marquée dans la tradition de tous les peuples anciens & modernes, Chinois & Mexiquains, Tartares & Iroquois. Chacun le raconte à sa maniere, mais chacun le raconte : chacun le borne à son pays, preuve de son universalité.

Mais la boëte de Pandore d'où sortent tous les maux, le panier des filles de Cecrops où se trouve Erychton, Saturne qui devore ses enfans excepté Jupiter, &c. le serpent Python qui poursuit Latone pour devorer son fils, & ce fils, Apollon, qui le tuë, l'arbre du Jardin des Hesperides gardé par un Dragon, tout cela ne dit il rien de nos premiers Peres; de leur chute, du serpent qui l'a causée, de l'arbre, des maux qui en sont la suite ?

Rien du premier coup d'œil n'est si fabuleux que la tradition Iroquoise, & que peut on attendre d'histo-

Ciel ; l'un d'eux v
porté ſur les ailes d
tache pour aller en
me; leur entrevuë ſ
arbre ; le Maître d
tre ces audacieux ,
Ciel; ils tombent ſu
cien ſymbole de l
deux enfans dont l
chant , tuë l'autre q
defendre. Cette tra
bien d'autres circo
pas infiniment defi
tre d'Abel par Cain
conſervé.

Culte du Serpent

Il eſt certain que l
D

S. Clement d'Alexandrie ne balance pas à dire, que le Serpent qui étoit le simbole des misteres Bachiques, étoit le même qui avoit seduit Eve; & l'on voit assez que le Serpent Python qui poursuit par tout Latone pour devorer son fruit, est le même que celui que l'Ecriture nous depeint comme marchant par tout sur les pas de la femme & lui dressant par tout des embuches; & que la Victoire d'Apollon fils de Latone sur Python, est l'accomplissement de cette menace que Dieu fait au Serpent, qu'il sera un jour écrasé par la femme qu'il poursuit.

On s'est fort moqué des Indiens & de presque tous les Idolâtres anciens & modernes, qui au tems des Eclipses, poussent des hurlemens affreux, battent des pieds & des mains, & carillonent avec des chaudrons, des Tambours, & autres machines, pour empêcher je ne sçais quel Dragon de devorer la lune.

On auroit pû pour l'honneur de la nature humaine, en attendant de plus grands éclaircissemens, supposer qu'il y avoit quelque mistere ca-

ché dans un procedé, qui dès qu'il est si ancien & si unanime, ne peut être l'effet d'une simple bizarrerie de l'esprit, ou de l'imagination du peuple.

Le Pere Lafitau remarque, que de tout tems les points de l'orbe de la lune, ou se font les Eclipses, ont été appellez dans l'Astronomie, *la tête & la queuë du Dragon*, que l'Ecriture parle fort du Dragon, & qu'elle en parle même relativement à la l'une, & à la femme dont la lune est le symbole: que veut-on en particulier, de plus marqué que ce qu'en dit l'apocalipse ? Elle nous represente d'un côté, une femme qui a la lune sous ses pieds & est prête à accoucher; & de l'autre côté, le Dragon à sept têtes qui attend ce moment pour devorer son fruit, lequel dès qu'il est né, est porté au trône de Dieu, & aussi-tôt on entend un grand bruit de trompetes, & d'armes, Michel & ses Anges combatans contre le Dragon, *l'ancien Serpent*, & ses Anges qui sont défaits & precipitez dans l'abîme.

N'est-ce point là le serpent Py-

lui qui poursuit Latone par mer & par terre pour devorer son fils Apollon qui en est vainqueur ? N'est-ce pas en memoire de tout cela que les Orientaux & les Ameriquains faisoient & font tout ce bruit de timbales & d'autres instrumens de guerre ? L'Eglise même sans rien prendre des Idolâtres, & en renouvellant simplement son antique possession, n'a-t'elle pas beni les cloches pour chasser les Demons ?

Distinction des deux Eves.

Mais enfin & comme le coup de maître dans ce sistême, c'est la distinction subtile que fait le Pere Lafitau de deux Vestas, de deux Cybeles, de deux Ops, de deux Rhées, de deux Cerés, de deux Isis. On doit d'abord remarquer une fois pour toutes, que Vesta, Cybele, Ops, Cerés, Rhée, Isis étoit la même sous divers noms : or sous chacun de ces noms, on en designoit toûjours deux, dont l'une étoit l'ancienne, & la mere de tous les Dieux, c'est-à-dire, de tous les hommes que l'E-

l'ancienne & la nouvell

L'ancienne Ev

Saint Clement d'Ale
Saint Epiphane pretend
vasme des Bacchantes e
tif à Eve. Ces Bacchan
çoient indifferemment c
yasme, *Atté*, ou *Evol*
sous le nom d'*Atté*, nc
vice chassé du Ciel par J
Hurons nomment *Ata*
mere de leur Dieu : or
fie une chose fort éloigné
le tems, soit pour le lie
que *Ata-Entsic* signifie
Ata, ou l'ancienne Eve.

Il est étonnant qu'on
mot chez tous les peup

Chez les Bresiliens, *Ata* étoit un Devin celebre ; chez les peuples des Isles Espagnoles, un des noms de la mere des Dieux est *Atabeira*. Or chez les anciens, *Ataberius* étoit un des noms de Jupiter. De la venoit le nom *d'Actée*, *d'Attique*, *d'Athenes*. La Déesse de Syrie étoit indifferemment *Athyr*, *Athara*, *Astur*, *Astarté*, *Athé*. On trouve même sur des medailles authentiques de Minerve, les deux noms en même tems bien entiers ; *Athé*, & *Eva*.

La nouvelle Eve.

Nous voici montez d'un degré plus haut que nous n'étions d'abord. Nous étions tout étonnez de trouver la virginité estimée & pratiquée des Idolatres ; cela regarde les mœurs : mais ceci regarde la creance : une Vierge mere est quelque chose de bien plus relevé au dessus de l'esprit humain, que ne l'est au dessus du cœur, l'estime & la pratique de la virginité. Si nous n'avions trouvé que cette estime & cette pratique, nous aurions pû l'attribuer à la seule raison, ou peut-être à un travers d'es-

affaire de' revelation
tion.

Diane, Minerve & leurs Ny
phes étoient Vierges par état, o
ſoirs mieux; toutes les Déeſſes étoie
Vierges au moins dans leur origi
ou pour parler ſiſtématiquemen
toutes les Déeſſes, ou tous les no
de Déeſſes étoient doubles, &
plus jeune du même nom étoit to
jours Vierge : il y avoit même u
Venus appellée *Venus Uranie*
étoit Vierge. La Vierge du Zo
que étoit appellée *Erigone*, qui ſi
fie mere d'un fils par excellence
pi de bled qu'on lui met à la r
eſt le ſimbole de ce fils, de ce
de vie. Elle eſt la même qu'
jeune, qui quoique Vierge,
preſentée avec un fils qu'elle
Devin celebre des Breſilie

parateur, ou le nouvel Adam.

isqu'eſt-ce que ce fils? Cet *Ata*, les Breſiliens, s'étoit fait en- pour guérir ſon peuple. L'*Apol-* *Horus* des Egyptiens, lequel fils de la jeune Iſis, eſt peint, nt à la main une aiguiére, ſym- de la Royauté; un bâton augu- ſymbole du Sacerdoce; & ce qu'on it à peine ſur la foi de ſes yeux, e croix bien faite, ſymbole du parateur, ſurmontée d'une tête Epervier, ſymbole de la divinité. Nous avons déja remarqué qu'A- ollon tuë le ſerpent Pithon: mais ion n'eſt mieux marqué dans la tra- dition de tous les peuples que ce Ré- parateur. Hercule qui étouffe deux ſerpens dès ſon berceau, qui coupe enſuite les ſept têtes de l'Hydre; ſes divers travaux qui ont paſſé en pro- verbe; ſa deſcente aux enfers; l'en- chaînement de Cerbere: tout cela dit beaucoup pour qui veut l'enten- dre. Bacchus même qui revient vain- queur de l'Orient, & qui traîne après ſon char toutes les Nations

veau.

Que veut-on de mieux co
que la Tradition Indienne d
pent qui infecte toute la Te
son venin, parce que les Die
second ordre avoient découve
bre de vie ; & du Dieu Chiver
se fait homme & avale tout ce
pour sauver les hommes ? Ces I
dans le sacrifice qu'ils font d'u
ton, n'ont-ils pas une Priere
disent : *Quand est-ce que le S*
naitra ? Quand est-ce que le R
teur paroitra ?

Misteres de la Croix.

C'est cette Croix dont n

ge qu'il convient d'en faire dans
yſtême. Or des yeux une fois
rts à l'obſervation, voyent bien
hoſes.

P. Lafitau a vû, & tout le
le verra deſormais, des croix
ous les monumens qui nous reſ-
de l'ancienne Egypte, ſur tous
belifques ; & non ſeulement
les mains d'Apollon Horus,
au col du Dieu Apis & de Ju-
Ammon, au Thyrſe de Bacchus,
es vaſes ſacrez, ſur les Cymba-
es Corybantes, ſur le bonnet
rêtres des Idoles. On en verra
s étendarts des Romains, & au
e leurs Veſtales. Les Phéniciens
preſentoient-ils pas la Déeſſe de
, avec une longue Croix à la
? On a trouvé des Croix dans
ſor des Incas du Perou & en di-
endroits de l'Amerique. Or
n ne s'aviſe pas de s'inſcrire en
contre tout cela, en diſant que
a étoit ainſi, tous les autres Au-
en auroient parlé : car ce ſont
es faits d'une nature à être veri-
en un moment. Les Croix en
tion ſont très-bien formées, &

lé, puisque ce sont le
qui nous ont transmis
mais ils l'ont fait en
une reflexion expreſſ
en parle d'une manie

Il cite encore Sai
prétend que le *Tau*
breux étoit une Croi
dans les Hieroglip
chez qui c'étoit le ſy
future ; chez les Grec
du ſalut & d'abſolut
gemens ; chez les C
eſt un ſymbole de pe
prime le nombre d
chez les Romains ;
dans les Hieroglyph
en Tartare *lama* ſi
Lamas en portent &
liere veneration. To

Initiations aux misteres.

Qu'il se soit glissé des abominaions énormes dans ces misteres & ans ces initiations, cela est hors de oute; il s'en est bien glissé dans ce ue la Religion a de plus saint. C'est esprit de la chose qu'il faut encore rendre ici, & voir si dans le fonds nême de cette chose, les abus qui s'y ont introduits, n'y trouvent pas leur ondamnation. Toutes les Relijions ont toûjours eu leurs misteres k leurs initiations comme la veritable.

Or chez les Payens de tous les ems & de nos jours, ces initiations ont consisté & consistent du côté de 'esprit, dans une étude profonde de a Religion, & de ce que nous appellons la Théologie; du côté du œur, dans un renoncement aux plaiirs, même permis; & dans la pratique des plus rigoureuses penitences, k des plus héroïques vertus; & enin de la part de l'homme exterieur, lans une consecration entiere & omme un devoûment parfait de

falloit initier pour la guerre
la Chevalerie, pour le comm
ment d'une armée, pour le g
nement d'un Empire, & po
ce qui étoit un peu considerab
la vie. Or c'étoit toûjours
souffrance, le jeûne, la vei
priere, la confession de ses
& par l'effusion même de s
qu'on se faisoit guerrier, Ch
Chef, Roi, Prêtre ou Devi

Initiations communes à t

Tout enfant qui venoit a
de, étoit initié par une espece
trême; car c'étoit l'usage de
gentilité ancienne, & il l'e
de toute l'Amerique, de plo
enfans nouveaux-nez dan
Chez tous les Sauvages, le

qui a infecté la nature humaine; tous les anciens Idolâtres avoient la même idée. Les Sauvages pratiquent même une eſpece de circoncision ; quelque tems après la naiſſance d'un enfant, ils font venir un Prêtre, ou Devin, qui perce en ceremonie le nez & les oreilles de cet enfant, auquel on donne pour lors le nom qu'il doit porter.

L'uſage du bain tous les matins pour ſe purifier, eſt ordinaire en Amerique comme chez les Anciens: les ſeparations des femmes & des filles, & leurs purifications qu'on croiroit propres des Juifs, étoient de toute la gentilité, & s'obſervent dans toute la rigeur parmi les peuples les plus ſauvages de l'Amerique.

Initiations des guerriers.

Ce morceau du ſiſtême du Pere Lafitau n'eſt pas le moins recherché, ni le moins intereſſant pour la Religion, dont on n'a pas toûjours l'idée qu'on devroit en avoir. Le Pere Lafitau s'attache dans tout ſon ouvrage, à établir que la Religion a lieu

de Dieu Sabaoth, ou
mées ; & que de tout
re a été un acte de Reli
certainement dans le C
témoin les divers ordi
lerie, & la bénédiction
& des tambours. Il n'y
si long tems que la Ch
une initiation commu
Noblesse ; nos Academi
ble reste des écoles de
où par jeûnes, prieres
traites en chambre no
sion, communion, ac
flet, endossement du
autres saintes pratiques
voüoit au Dieu des Arm
Or ce n'est pas de la g

& la gentilité même nous sert
ıuve de l'antiquité de cette pos-
n ; puisque évidemment elle
reçûë que de Dieu, de qui l'E-
l'a reçûë aussi, avec cette diffe-
qu'elle est devenuë idolatrique
eine de superstitions chez les
ls, au lieu que l'Eglise a toû-
reprouvé & proscrit la supersti-
que le libertinage n'a pas laissé
ns en tems d'introduire dans
fession des armes.

iez les Anciens, Mars étoit le
les batailles ; or c'étoit là uni-
ent un nom & un attribut dif-
d'un même Dieu, connu tan-
us celui d'Apollon & du So-
tantôt sous celui de *Jupiter*,
, ou *Jehova*, tantôt sous celui
bazius, ou *Sebadius*, fort re-
Sabaoth, tantôt comme nous
dit, sous celui de *Atabirius*,

qu'il y a de plus singulier, c'est
es Sauvages ont leur Mars,
les batailles : car les Hurons
llent *Areskoui*, ou *Aresk*, &
quois *Agriskouë*. Or *Ares*, ou
n Grec, signifie *Mars*, qui en

derive, & *Aregovan* en Iroquois, comme *Aregein* en Grec, signifie *faire la guerre*. Du reste la plûpart des Sacrifices & des Fêtes des Sauvages, & les chants & les danses dont ils les accompagnent, sont relatifs au Dieu des Armées & à la guerre comme dans toute l'antiquité.

Theurgie, Divination, Magie, &c.

Le sistême de Theurgie, de Magie, de Divination, de jouglerie des Sauvages est tout à fait ressemblant à celui des Anciens : ils ont la Pyromancie, l'Hydromancie, la Necromancie : tout ce qu'on dit des Pythies, des Sybilles s'y retrouve de point en point : ils ont leurs bons Devins, leurs Orphées, qu'ils reverent comme des hommes cheris de Dieu, ou des genies bienfaisans ; ils ont leurs Sorciers, Magiciens & Enchanteurs qu'ils detestent comme livrez au demon & aux mauvais genies. C'est le détail de tout cela qu'il faut lire dans l'Auteur.

Morale.

ı reſte rien n'eſt plus ſain que
ıds de la morale du Paganiſme
us les tems : or ce n'eſt pas une
e morale que la raiſon dicte :
une morale theologique & de
ıtion qui inſpire le renonce-
aux plaiſirs permis, l'amour
ſouffrance, le mépris de ſoi-
:, de ſa vie, de ſes biens, &
:n vûë d'une immortalité mal-
:uſe qu'il faut éviter, ou heu-
qu'il faut acquerir : car les
ıges croyent cônſtament une
ırtalité, & un *païs des ames*,
ıe ils le nomment, où les bons
recompenſez & les mechans
unis.

verité la Religion eſt bien an-
e, & l'on voit bien que Dieu
ours voulu ſauver les hommes,
: c'eſt leur faute, s'ils ont fait
à leur perte, ce qu'il leur avoit
: dès le commencement pour
ılut & pour leur plus haute
:tion.

Clerc, Tome I. vol. in fol. pp.
avec les principales médaill
leur explication; pp. 208. A A
dam chez l'Honoré & Chât

1723.

NOus avons déjà rendu c
du commencement d
Histoire. Elle est si féconde
nemens mémorables, qu'ell
niroit encore aisément la
de plusieurs Extraits; mais
pas entretenir trop souvent l
sur un même sujet, nou
donner ici toute la suite de l
ge, en resserrant un peu
matieres.

... dit Mr Le C

s'il étoit le pere de la Republique.»
'ais ne peut on pas dire auſſi après
entivoglio, que s'il ne s'en rendit
us le maître abſolu, ce fut, par-
qu'il n'en eut pas le tems ? On ne
perſuade pas aiſément qu'un
ince qui avoit l'ame ſi élevée,
ait donné tant de combats que pour
nquerir dans une petite Republi-
ue, la gloire d'un bon Citoyen :
nt de zéle eſt ordinairement ſuſ-
ct dans les Grands. Quelques traits
e ſa vie font entrevoir dans ce Prin-
un autre deſſein que celui d'aſſû-
r les privileges des peuples. Quand
n voit dans la ſuite, Maurice ſon fils
ſon Succeſſeur, aſpirer à la Souve-
ineté, on s'imagine que le fils avoit
çû du pere les premieres idées de
projet. Enfin leur poſterité a été
uvent ſuſpecte ſur ce point aux
ollandois mêmes.

» Les Etats de Hollande & de Ze-
lande, ajoûte M. Le Clerc, pour
marquer la reconnoiſſance qu'ils
avoient pour ce grand homme,
prirent pour leur Gouverneur &
pour leur Capitaine General tant
par mer que par terre, le Comte

etoit aisé d'éviter.

Comme Mau
encore assez habi
pour soûtenir le
nement, les Eta
secours des Prince
voyèrent deux fo
Ambassadeurs à
France pour le c
la Souveraineté d
Ils firent ensuite
ces auprès d'Elisa
gleterre, avec au
quoiqu'ils parusse
cepter toutes les
droit leur impose
ces peuples si jal
pendance, pour la

Mais Henri étoit occupé à défendre ses propres Etats contre la Ligue qui venoit d'éclater ; & Elisabeth ne trouvoit déjà que trop d'embarras dans le Gouvernement de l'Angleterre & de l'Irlande. Si Henri IV. avoit été alors sur le trône, la France compteroit peut-être aujourd'hui les Païs-Bas au nombre de ses Provinces.

Cependant le Prince de Parme persuadé « que la mort du Prince » d'Orange causeroit un grand chan- » gement dans les affaires, & feroit » perdre courage aux Provinces Al- » liées, destituées d'un Chef estimé » & cheri de tout le monde », resolut de continuer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Il assiegea, ou plûtôt il bloqua Anvers, & croyant que le succès de ce siege decideroit du sort des Païs-Bas, il employa toute son habileté à le faire réüssir. Les Flamands mirent aussi tout en œuvre pour sauver la Place. On vit d'un côté le Prince construire des ponts & élever des digues dont l'execution paroissoit impossible ; & de l'autre, les Assiegez inventer

leur pouvoir en maltr
testans, quoique ceu:
ſent toutes les Loix civ
dû, pour ne point par
rapporter ici ce qu'on
ques Hiſtoriens à l'o
priſe d'Anvers; que le
pour ſe vanger de cett
ſerent d'Amſterdam l
Catholiques.

La priſe d'Anvers ét
vinces, & fit craindr
que les Etats décourag
ſent ſous l'obéïſſance
pagne. Elle continua
refuſer la Souverain
Bas; mais elle conclut

faveur, & à qui les Etats don-
nt le tître de Gouverneur Gene-
u nom de la Reine. Ce Comte
ant de la foiblesse de la Republi-
, prit dans les Provinces une au-
é absoluë : il changea les garni-
& les Magistrats des villes : il
. impunément les privileges de
tion : il se faisoit traiter d'*Ex-
nce*, tître alors reservé aux Prin-.
& il affectoit tous les airs d'un
erain. Elisabeth en fut elle-mê-
hoquée, & le lui fit sentir par
illet fort vif qu'elle lui écrivit :
Leicestre sçût l'appaiser, sans
ger pour cela de conduite.

s choses demeurerent en cet
pendant deux ans, au bout des-
s Elisabeth fatiguée des plaintes
n lui faisoit de ce Gouverneur,
ppella en Angleterre. Ce ne fut
our le punir, ce fut plûtôt pour
ver à une nouvelle dignité : car
le fit Generalissime des troupes
lle vouloit opposer à celles que
Espagnols étoient sur le point
voyer en Angleterre. Leicestre
rut peu de tems après, comblé
us les honneurs militaires ; mais

nommee l'*Invin*
eſt curieux; ma
ſa place dans un
où l'on fait profe
tails; d'autant
ment ne ſe rap
ment à l'Hiſtoi
Unies. La reflex
Grotius ſur les ſe
envoya preſqu'e
Ligueurs de Fra
mieux placée. C
que digne de l'Hi
vinces-Unies ſur
leur ſalut à la ma
ou plûtôt à l'amb
Philippe II. Au li
tes ſes forces & to

ſoit tous les tréſors des Indes & toutes les forces d'Eſpagne en projets également injuſtes & chimeriques. La défaite de ſa flotte *Invincible*, & l'expedition du Duc de Parme en France, donnerent le tems aux Provinces-Unies de reprendre de nouvelles forces. *Deſlors*, comme dit Grotius, *les Etats commencerent à ſe flatter, que leur entrepriſe pourroit réuſſir par les ſeules forces humaines, & qu'il n'étoit plus beſoin de miracles.*

En effet les Flamands, profitans de ces diverſions, firent pluſieurs conquêtes ſous la conduite du Prince Maurice, qui égaloit déjà dans une ſi grande jeuneſſe, la gloire des plus grands Capitaines. Entre ces conquêtes, celle de Breda eſt remarquable par la maniere dont la Place fut ſurpriſe. Les Eſpagnols aiderent eux-mêmes à introduire dans le port de la ville, un bâteau qu'ils croyoient chargé de tourbes, & qui étoit en effet rempli d'ennemis; à peu près comme les Troyens introduiſirent autrefois dans leur ville le fameux cheval de bois. On vît encore en cet-

te occasion, un exemple étonnant de courage dans un soldat, lequel étant caché avec les autres au fond du bâteau, & craignant qu'une toux, dont il étoit tourmenté, ne les fît découvrir, presenta lui-même son épée à ses camarades en les priant de le tuer.

Le Duc de Parme retourna de son expedition de France comblé de gloire; mais avec une santé ruiné il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, qui arriva à la fin de l'année: 1592. Les Espagnols perdirent en lui un des plus grands Capitaines qui ayent commandé leurs armées. Monsieur Le Clerc ne lui prodigue cependant pas les éloges, & semble s'être plus attaché à censurer ses défauts qu'à faire connoître ses vertus. Cette reserve plaira d'autant moins que cet Auteur se plaint du peu d'équité du Cardinal Bentivoglio pour les Princes d'Orange. Il auroit encore pû faire remarquer que la mort du Duc de Parme est, pour ainsi dire, la premiere époque de la perte des Païs-Bas pour l'Espagne. Tandis que ce Prince vécut,

les Espagnols pouvoient esperer que son habileté retabliroit leurs affaires; mais sa mort dût faire évanoüir toutes leurs esperances : car puisque ce grand homme avoit échoüé dans le dessein de reduire les Païs-Bas, on ne pouvoit plus se flatter d'y réussir.

Le Livre 5^e^ contient ce qui se passa sous le gouvernement de l'Archiduc Ernest, frere de l'Empereur Rodolphe. Philippe nomma ce Prince pour succeder au Duc de Parme : mais Ernest ne se rendit dans les Païs-Bas qu'en 1594. & il y mourut en 1595. un an après son arrivée, sans avoir rien fait de remarquable.

Le gouvernement du Cardinal Albert, frere cadet d'Ernest, & qui lui succeda, fait la matiere du 6^e^ Livre. On y voit l'Espagne soûtenir trois guerres à la fois : car outre celle des Provinces-Unies que le Prince Maurice continuoit toûjours avec succès, Henri IV. pour se vanger des secours que Philippe II. avoit donnez à la Ligue, lui déclara la guerre en ce tems-là, & la porta dans l'Artois & les Provinces Wallones. La Reine Elisabeth fit de son

brula ſous le canon meme de la
le, un grand nombre de vaiſſe
Eſpagnols : les Anglois ayant en
te fait leur deſcente, entre
dans la Place & y firent un b
immenſe.

Ce Livre eſt terminé par trois
nemens memorables. Le premi
la paix qui ſe fit à Vervins en
France & l'Eſpagne. Le ſeco
le mariage du Cardinal Albert
Iſabelle, Infante d'Eſpagne, à
Roi ſon pere donna pour do
les Païs-Bas, mais avec tant
ſerves & de reſtrictions qu
aiſé de juger qu'ils retourn
bientôt à l'Eſpagne. Le tr
eſt la mort de Philippe II.

ditions militaires qui ſe firent de part & d'autre, & l'entrée magnifique d'Albert & d'Iſabelle qu'on nommoit communément les Archiducs, dit que Henri IV. averti du beſoin preſſant que les Etats avoient d'un ſecours d'argent pour payer les troupes, leur envoya trois cent mille francs. « Ce fut, dit-il, un ſervi-
» ce digne d'un grand Prince, &
» qui le peut excuſer des ingratitu-
» des qu'on lui reproche d'ailleurs
» à l'égard des particuliers qui l'a-
» voient ſervi ». Il eſt étonnant que notre Hiſtorien choiſiſſe préciſément l'endroit où Henri IV. ſert ſi bien la Republique, pour y placer ce reproche prétendu d'ingratitude. Quand cette accuſation ſeroit vraye, la bienſéance voudroit qu'il l'eût placée ailleurs, pour ne pas ternir l'éclat d'une belle action par le reproche d'un vice honteux; mais je ne ſçais de quelles ſources l'Auteur a tiré cette accuſation, ſi ce n'eſt de ces ſources empoiſonnées par le fiel de la Satire, telles que ſont la Confeſſion Catholique de Sanci, le divorce Satirique, les amours du

il y a aujourd'hui e
ſieurs Maiſons illuſtr
monumens vivans d
ſance & de ſa gener
devoit encore faire
l'ingratitude envers
culiers n'eſt pas un
dans un Roi : c'eſt u
ſaire & commun à
parce qu'il leur eſt i
compenſer tous ceux

La France rendit
après, un nouveau
vinces-Unies ; car
qu'elles furent ſur
aux troupes Françc
la bataille de Nieup
lebre dont Monſieu
toutes les circonſta
le comble à la gloir

l étoit, à lever le siege de Nieu-
. Les Etats firent de leur côté,
perte considerable par la mort
isabeth, Reine d'Angleterre,
: le Successeur Jacques VI. Roi
osse fut beaucoup moins favo-
e à la Republique.

In lit enfin dans le 8e Livre la pri-
Ostende par le fameux Marquis
pinola, après trois ans d'un sie-
es plus memorables de ces der-
s tems. La prise de cette Place
mença la reputation de ce grand
eral. L'Archiduc & les meil-
s Officiers Espagnols avoient été
raints d'abandonner le siege,
: ne fut que par des efforts extra-
naires que le Marquis de Spino-
issit dans cette entreprise. L'Au-
rapporte quelques pensées un
outrées de Bentivoglio sur ce su-
« Il fallut, dit ce Cardinal, plus
trois ans pour emporter la Pla-
, & le dernier jour qu'elle tint
ntre l'ennemi, il étoit presque
us incertain que le premier, de
el côté tourneroit la victoire.
s Assiegez ne manquerent ja-
iis de secours par mer, & les

„ ſous la terre que deſſus ; tai
„ eut de mines, & d'obſtinatic
„ faire. On inventa de not
„ machines à qui il fallut don
„ nouveaux noms. On y vit u
„ traſte perpetuel entre la ter
„ mer, parce qu'on ne pût jam
„ re tant de travaux ſur la te
„ la mer n'en détruisît encore
„ tage. Il y coula de part &
„ des torrens de ſang, & il ſ
„ qu'on avoit plus de plai
„ verſer qu'à le garder dans
„ nes. Enfin les Aſſiegez n'ay
„ que plus de terrein à défen
„ furent obligez d'abando
„ l'ennemi le peu d'eſpace
„ reſtoit „. On compta qu'
peri cent mille ames ; & c
ville ſe rendit, il n'en reſtc

» n'y virent qu'un monceau informe de terre, où l'on ne voyoit » presqu'aucun reste de la ville : les » fossez étoient comblez, les courti- » nes abatuës, les remparts renver- » sez, & tout le reste des fortifica- » tions si confus, qu'on n'y recon- » noissoit plus rien, & qu'on avoit » même de la peine à voir où les at- » taques avoient été. Spinola néan- » moins leur montra où avoient été » les attaques de chaque nation, & » ce qui avoit donné le plus de peine » à prendre. Ils virent la grande » plate-forme, le canal du secours, » la grande digue & tout ce qui res- » toit des travaux qui avoient été » faits, avec beaucoup d'étonnement. » Ils ne pûrent voir qu'avec horreur » & compassion, des lieux où le fer, » le feu, la terre & la mer conjurez, » pour ainsi dire, ensemble à faire pe- » rir les hommes, avoient fait per- » dre la vie à un si grand nombre de » braves gens.

Maurice se vangea de cette perte par la prise de l'Ecluse qui se rendit après trois mois de siege, au lieu qu'Ostende avoit resisté trois ans, ce

Cette gue
tre, qui duroi
te ans, fut ei
ve de 1609. l
Pere Neyen
Negociateurs
ploya pour y
commença pa
mes qui fut fu
raie pour dou
les Espagnols
vinces-Unies
& souverains;
ment la paix
dit Basnage, q
Souveraineté p
après cette trév
Mais à peine

s de Religion. C'eſt ce qui fait
incipale matiere du dernier li-
Gomarus & Aıminius, tous
Theologiens Proteſtans, furent
hefs des deux partis oppoſez, &
edeſtination fut le ſujet du dif-
ıd ; ce ne ſont plus dans cette
oire les Eſpagnols & les Fla-
ds qui ſe font la guerre ; ce ſont
Profeſſeurs & les Miniſtres, les
ariſtes & les Arminiens qu'on
it aux priſes ; & cette nouvelle
e de guerre ne fut guéres moins
gereuſe pour la Republique.
ſortirois des bornes d'un Ex-
, ſi je m'étendois ici en reflexions
les deux ſiſtêmes controverſez,
j'entreprenois de ſuivre l'Au-
dans le détail peut-être un peu
exact de cette grande querelle.
ne contenterai de dire que les
iniens accuſoient les Gomariſ-
'attribuer à Dieu la cauſe de tous
echez & de la reprobation, &
ſeigner une eſpece de deſtin & de
ité irrevocable pour le ſalut &
mnation. Le Gomariſtes accu-
ıt de leur côté, les Arminiens
ındonner la doctrine de Calvin,

refute par un autre. L
femmes entrerent dan
Les Magistrats entrepr
de la decider sans cor
cause, & sans autor
Bientôt les tumultes p
violences, les meurtres
tres semblables excès
l'Etat en combustion.
Barneveld en fut la pri
me. Mais Monsieur I
servé cette sanglante
le Sinode de Dordrec
ces troubles pour le se
qu'il prepare. Il finit
mier tome assez brusqu
vrage ayant été, dit
plûtôt qu'il n'avoit cr

ſon Hiſtoire paroîtroit aſſez bien écrite, ſi on n'y trouvoit pas beaucoup d'endroits negligez. Quoique le ſtile en ſoit ſimple & ſans ornemens recherchez, il pourroit plaire, s'il étoit aſſez châtié. L'expreſſion quelquefois aſſez noble, n'eſt pas partout également ſoûtenuë. On y trouve beaucoup de ces conſtructions équivoques, qui ſont l'écuëil d'un Ecrivain lorſqu'il n'eſt pas exact. On y voit d'ailleurs beaucoup d'ordre & de netteté; mais les tranſitions ſont trop ſimples & ſans art, comme celles qui y ſont ſi ſouvent repetées; *pour revenir preſentement: pour dire quelque choſe: pour paſſer à ce qui arriva: pour paſſer à une autre Province.*

Les reflexions politiques & morales ſont quelquefois judicieuſes; mais pour l'ordinaire trop communes. La plûpart ſont moins des reflexions que des declamations qui ne perſuadent point, parce qu'elles font ſoupçonner de la partialité dans l'Auteur. Il n'eſt guéres poſſible qu'un Hiſtorien ne ſoit point partial, quoiqu'ils proteſtent tous

Telle eſt celle où l'on voit
côté, des Flamands Proteſtans &
tholiques que le Conſeil *des tr*
fait perir par divers ſupplices,
le revers de laquelle on lit ce
roles attribuées à l'Eſpagnol
Vargas, preſident de ce Conſei
retici fraxerunt templa ; Ca
nihil fecerunt contra : ergo om
bent patibulari. Telle eſt encor
où l'on a repreſenté un Or
Hierogliphe de la maiſon d'C
& au deſſus de l'Oranger, la
qui éclate d'un côté ſur le R
ques, lequel s'enfuit épouva
nant en main ſa couronne &
tomber ſon ſceptre ; & de
ſur le Jeſuite Peters qui em
fuyant, le jeune Prince de C
un Ciboire. Ce beau table

sé le Roi Jacques, & proscrit la religion Catholique.

On ne voit pas pourquoi l'Auteur de ce recuëil a recherché avec tant de soin, des monumens si peu dignes d'attention, si ce n'est pour faire connoître à la posterité le mauvais goût du siecle où ces medailles ont été frapées. J'avouë qu'elles pourront servir à l'Histoire dans les siecles à venir. Mais comme elles ne nous apprennent rien aujourdhui qui ne soit connu de tout le monde, il paroît qu'on s'est trop pressé de les graver. Il faut encore avoüer que l'explication que l'Auteur en donne, est écrite avec elegance & noblesse ; mais il devoit par une sage critique, en retrencher plusieurs de son recuëil, & les Libraires auroient dû retrencher du Livre de Monsieur Le Clerc le recuëil tout entier.

LET...

des difficultez comm... du Pere Castel.

MON REVEREND PERE

Souffrez que je m'adresse à v
pour communiquer par votre r
yen au Reverend Pere Castel qu
ques difficultez sur son nouveau
tême de Physique, dans lequel i
bien des choses qu'on peut ad
tre, mais dont toutes les parti
me paroissent pas également i
testables.

1°. Ce Pere semble pretend
dans tous les corps il y a une
... innée & intrinseque : ...

fait que le Pere Caſtel ne ſoit pas bon François en ce point, parce qu'il promet d'expliquer ailleurs la cauſe de la Peſanteur : mais pourquoi differer ? C'eſt là ce qu'on ſouhaitoit le plus de trouver dans ſon Ouvrage ; & c'eſt par là qu'il falloit commencer, ſans tant de preliminaires, qui regardent bien plus l'Hiſtoire de la nature que la belle Phyſique.

2°. Le Pere Caſtel prétend des choſes contradictoires, lorſqu'il prétend qu'une pierre peſe vers la terre & en même tems vers le ciel, & que chaque corps peſe en tous ſens : & je voudrois bien lui demander pourquoi une pierre tombe ſur la terre, tandis qu'elle peſe vers le ciel ?

3°. On n'a jamais expliqué la generation du feu qui eſt au centre, ou plûtôt dans les entrailles de la terre par la peſanteur, & ce ſiſtême paroît auſſi inſoûtenable que nouveau. La peſanteur paroît au contraire beaucoup plus propre à étouffer le feu qu'à l'allumer. Le Pere Caſtel entr'autres exemples, cite celui du foin verd qui s'enflâme, lors qu'il eſt

celé s'enflameroit a
pesanteur ést la mên
ties aqueuses n'y so
même exhalé beau
& de sulphureuses ;
sont unies & fixées
des autres.

4°. Croyez vous
Castel bien persuad
paradoxe, que le f
pese plus que tout a
moi je suis fort d'
Aristote avec sa pr
du feu : mais je ne c
êtreCartesien,c'est-
totelicien,il faille se
dans l'extremité op
fait le Pere Castel :

ſur leſquelles évidemment on lui voit toûjours prendre le deſſus. Le Pere Caſtel peut-il ne pas voir que la flâme ſurnage toûjours les matieres groſſieres qui la produiſent ? Pourquoi donc, dit le Pere Caſtel, le feu ſe produit-il & s'entretient-il toûjours dans l'endroit le plus bas, & dans le centre de la terre ? Il s'y produit par accident, & s'y entretient tant qu'il y trouve dequoi s'entretenir : cela n'a rien de commun avec la peſanteur.

Voilà mon Reverend Pere une partie des difficultez que l'on peut faire contre la premiere partie du ſiſtême du Pere Caſtel : s'il les agrée & qu'il daigne les honorer de quelque réponſe, je pourrai lui en propoſer de beaucoup plus dignes de ſon attention contre la ſeconde partie de ſon ſiſtême, laquelle en fourmille au moins pour moi. Je ſuis,

MON REVEREND PERE,

Votre trés-humble & trés-obéïſſant Serviteur B***

1°. L'Auteur a raison de
pas assûrer tout à fa
ne sois pas bon François sur
de la pesanteur, qu'il me soi
sans raison de croire innée &
seque : je m'en suis assez
dans mon Ouvrage & ailleu
2°. Vouloir que je comi
sistême de la pesanteur par
primitive de cette pesante
vouloir que je commence p
caché, que je passe de l'inse
sensible, de l'inconnu au co
je traite la question avant
avoir établi l'état ; que
une chose que je ne con
que la finthese precede l'an
à dire, que l'invention pre

l'Auteur de m'en dispenser.

3°. J'adopte sans balancer, ce que l'Auteur insinuë, que mon Ouvrage n'est qu'une Histoire de la nature ; mais il me permettra de nier que l'Histoire de la nature ne soit pas la belle, bonne & unique Physique, qui doive occuper des personnes d'un caractere solide, & tourné au vrai.

4°. J'ai, ce me semble, assez expliqué de quelle maniere un corps pese en tous sens ; il n'y a là rien de contradictoire : est ce que tout le monde n'admet pas dans nos liquides une pesanteur en tous sens ? Je prie l'Auteur de relire mon Ouvrage.

5°. Une pierre tombe sur la terre, parceque, quoiqu'elle pese en tous sens, elle pese plus vers la terre, qu'en tout autre sens.

6°. Peu importe qu'on ait expliqué jusqu'ici la generation du feu comme je l'explique, ou autrement ; il s'agit d'un fait, l'explique-je bien ou mal ?

7°. Si la pesanteur du foin amoncelé ne contribuë en rien à son inflammation, pourquoi ne s'enflâme-t'il que lors qu'il est amoncelé ? Et si

le nom de fer
me verra jam
mot, & l'on
ſiſtême n'a ét
mien ; j'adopt
autres ſiſtêmes
c'eſt un ſiſtême
tout a ſa place
conviens donc
mentation, &
ſi l'on veut, de
mettent en feu l
lé ; mais comme
fermentation ; c
lieu que lors qu
que cet amoncel
taſſer & appeſar
ſur l'autre. &

sistême de pesanteur, sans lequel je pretends que celui de l'Auteur n'auroit point de lieu : voilà tout.

8°. Quand je dis que la pesanteur produit du feu, j'ajoûte qu'elle le produit dans une matiere disposée à s'enflamer, ou inflammable; & voilà pourquoi je me suis attaché à faire remarquer que la terre est pleine de matieres inflammables.

9°. l'Auteur me fait tort de soupçonner que je ne sois point persuadé d'une chose que je donne comme en étant très-persuadé ; je le prie encore une fois de lire tout mon Ouvrage; il y trouvera quelque part que selon moi, un mensonge ingenieux ou sçavant n'est qu'un mensonge.

10°. Ce n'est point l'envie d'être Anti-Aristotelicien, ni Anti-Cartesien, mais le bon sens seul qui doit decider du parti que l'on embrasse dans la Physique, comme dans tout autre science : j'ai soûtenu la pesanteur du feu parce que je la crois.

11°. Je vois que la flâme surnage le feu grossier ; c'est tout ce que je vois.

accident qu'il n'y ...
des nuës & dans nos foyers ; ...
est que passager.

13°. Le feu, dit l'Auteur, s'e...
tient dans la terre tant qu'il y t...
ve dequoi s'entretenir. Mais p...
quoi la nature des choses est-ell...
timement constituée de maniere...
le feu trouve toûjours & doit t...
ver toûjours dans le centre, de...
s'entretenir ?

14°. L'Auteur ne prouve pa...
ce feu & son entretien n'ayer...
de commun avec la pesanter...
pesanteur est une cause consta...
ce feu, soit pour le produire ...
effort sur le centre, soit pour...
tenir en ramenant toûjours à...
tre les matieres combustible...

15°. Je suis convaincu q...
... partie de mon sistê...

[redacted]

sir que de me les proposer : sa maniere est si pleine de candeur & de moderation que je me ferai toûjours un honneur & un devoir d'y répondre le mieux qu'il me sera possible.

ARTICLE LXXXV.

L'HISTOIRE DE L'ACADEmie, appellée l'Institut des Sciences & des Arts, établie à Boulogne en 1712. *avec les pieces authentiques d'où l'on a tiré les circonstances de ce recit : par Mr de Limiers Docteur en Droit : in* 8°. *pages* 240. A Amsterdam, 1723.

C'Est à l'exemple de Monsieur Pelisson, dont nous avons l'Histoire de l'Academie Françoise, que Mr de Limiers nous donne celle de la nouvelle Academie de Boulogne. Ces sortes d'ouvrages interessent toûjours le public, parcequ'ils representent l'homme par son plus bel endroit qui est le merite de l'esprit, & que chacun se flatte d'en avoir suffisament sa provision. Quoique la narration Historique de *l'Ins-*

me dans son titre.

Il commence par l'É[…]
le de Boulogne qu'il ap[…]
re des Etudes. Un nom[…]
lui fut donné par l'Em[…]
dose le Jeune, & la rai[…]
apporte, c'est, qu'ell[…]
son sein les belles L[…]
presque du monde en[…]
dant lorsque les Muses[…]
thénes, ne trouverent[…]
d'asiles où se refugier,[…]
ver en honneur? Mo[…]
miers avouë que les M[…]
querent pas alors de re[…]
ce ne furent, dit-il, *qu*[…]
passage. Nulle autre […]
logne ne merita de fix[…]

béïr à des maîtres, ennemis des Sciences & des beaux Arts. Boulogne eſt la ſeule ville qui ne ſe ſoit pas dementie ſur ce point: « c'eſt » d'elle, continue-t'il, comme d'u» ne ſource féconde, que Charlema» gne, le Reſtaurateur des belles Let» tres, tira les ruiſſeaux qu'il fit cou» ler en d'autres lieux: c'eſt elle qui » fournit à Pavie & à Paris leurs » premiers Academiciens, & aucu» ne autre, ſoit en Italie, ſoit ail» leurs, en faiſant part de ſes tre» ſors, n'en a ſi bien conſervé le » fonds.

Après cet éloge, Mr de Limiers trouve étrange que l'on ait ſçû juſqu'à preſent ſi peu de choſe du nouvel Inſtitut qui vient de s'établir à Boulogne. « Tant de Sçavans en » parlent, dit-il, tous les jours; » tant d'étrangers qui ont paſſé par » cette ville, vantent les merveilles » du beau Palais conſacré aux tra» vaux des Academiciens, qu'il » ſemble qu'on eût déjà dû avoir une » connoiſſance exacte d'un Inſtitut » qui fait tant d'honneur à l'Italie: » & néanmoins à peine ſçait-on en

ains, principal...

&c il ne douta pas qu'

ce des lumieres, il r

celles qui étoient nec

cution complete d

Mais plus la chose ét

Comte, dit Mr de I

modestie me devint

vincible pour appre

constances qui le reg

nellement. Ainsi il

tenter des pieces aut

de Marsilli a bien v

quer, & qui compo

Histoire, divisée en

I. *De la Fondation d*

les Sciences & les

principal fondateur de l'Institut, & des differens degrez par lesquels il est parvenu à former & à remplir un dessein aussi glorieux qu'utile à sa patrie. Monsieur le Comte Loüis Ferdinand de Marsilli, noble Boulonnois, s'étant appliqué de bonne heure à l'étude des Mathematiques & des fortifications, alla servir en Hongrie dans les troupes de l'Empereur contre le Turc en 1682. Son habileté au métier de la guerre se fit bientôt connoître : le Prince Herman de Baden, premier President du Conseil militaire, l'employa à tous les ouvrages qu'il fallut construire sur les bords du Raab, pour se défendre ou se precautionner contre la puissance Ottomanne, &c.

Ce fut alors que le succès de ses études, dont il étoit redevable à sa patrie, lui inspira la premiere pensée & le premier desir de lui en marquer sa reconnoissance par des témoignages conformes à la ville de Boulogne si passionnée pour les Sciences & pour les beaux Arts. En effet, il ramassa un grand nombre de livres, sur l'art militaire, & quan-

ticé de desseins sur la maniere d'attaquer & de défendre les Places. Son but étoit en cela d'instruire la Noblesse Boulonnoise à se signaler au besoin par les hauts faits dans la guerre, autant qu'elle se distinguoit par l'amour des belles Lettres. Il fit en ce même tems, dans ses intervales de loisir, un bel ouvrage sur le fleuve du Danube; lequel ouvrage contient tout ce qu'on peut dire de plus curieux à cette occasion: l'original, écrit de sa main, se conserve dans la nouvelle Academie, avec tous les instrumens de Chimie & d'Astronomie qui lui furent pour lors necessaires. Après cela, choisi pour negocier la paix & pour regler les limites entre les deux Empires, il acheta une infinité d'excellens livres d'Histoire, de Geographie, &c. de Manuscrits Turcs, Grecs, Arabes, Persans, &c. de Fossiles, de Mineraux, de Metaux, de toutes sortes de curiositez de la nature. Tels furent les premiers ornemens de la riche Bibliotheque dont il formoit déja l'entreprise.

Le Comte de Marsilli devenu ... Septembre 1724.

lade par ses fatigues excessives, quitta le service : il ne laissa pas néanmoins de faire pendant sa maladie, divers instrumens de Mathematiques, soit de bois, soit de cuivre; de preparer tous les appareils des Arts, dont les capitaux se voyent aujourd'hui distribuez en sept chambres dans le Palais de l'Institut. Ensuite il vint en France où il prit pour son séjour, la ville de Montpellier: en ce païs, dont l'air lui rendit la santé, il composa son Ouvrage intitulé : *Essai Physique de l'Histoire naturelle de la mer.* Le Manuscrit original en a été long-tems dans l'Academie Royale des Sciences de Paris : on peut voir dans l'Histoire de cette Academie, les éloges dont elle honora le Manuscrit, lequel doit bientôt être mis sous presse, &c.

Le Comte étoit encore à Montpellier, lorsque sur la crainte d'une guerre en Italie, il y fut appellé par le Pape Clement XI, qui lui donna le commandement de ses armées en 1708. Monsieur de Marsilli sçût bien mettre en œuvre cette confiance du Souverain Pontife : il obtint

mille monumens fort precieux de Clement XI, qui avoit un goût exquis pour les Sciences & pour les beaux Arts, outre sa profonde erudition. Le Comte se voyant si riche en toutes sortes d'Ouvrages de la nature & de l'art, donna bientôt au trésor qu'il avoit ainsi rassemblé, le *Nom d'Institut pour les Sciences & pour les beaux Arts*. Après quoi il offrit ces richesses au Senat de *Boulogne*; & sous les auspices du S. Pere, son Bienfacteur magnifique, il les consacra à l'usage des Sçavans de sa patrie. Le Senat accepta solemnellement la donation, le 31. Janvier 1712. & il acheta le Palais *Celesi* pour y loger tant de raretez litteraires. Les Professeurs de l'Institut travaillent actuellement à donner au public un detail exact & sçavant de tous ces Ouvrages divers: ce detail executé par d'excellentes plumes, ne sçauroit être que très-agreable & très-instructif. Telle est en extrait la maniere dont s'est fondée l'*Academie appellée l'Institut des Sciences & des Arts.*

II. ARTICLE. *De l'Union de l'ancienne Académie de Boulogne à l'Institut des Sciences, &c.*

Le nom, qu'avoit pris l'Academie anciennement établie, étoit celui-ci: *Les Philosophes inquiets*. Ce nom ne doit pas s'interpréter en mauvaise part., dit Monsieur de Limiers; il faut l'entendre dans le sens que l'Academie l'entendoit elle-même, & en ce sens, il signifie l'attention des Philosophes toûjours vive à chercher la verité, & leur resolution de ne se point donner de repos qu'ils ne l'eussent trouvée. Les membres qui composent cette Assemblée, sont partagez en quatre classes. La premiere classe est des Ordinaires, la seconde des Honoraires, la troisiéme des Numeraires; c'est-à-dire, de ceux qu'on destine à remplir les places qui viendroient à vaquer, & la quatriéme est celle des Eleves. Les matieres Philosophiques, qui se traitent par *les Inquiets*, sont divisées en six Articles; c'est à sçavoir, la Physique, les Mathematiques, la Me-

demie ancienne qu...
logne a crû devoir unir à l'Institu...
pour un plus grand bien : en tel...
sorte qu'on ne l'appelle plus au...
jourd'hui, par un reglement en bo...
nes formes, que l'Academie de l'I...
titut des Sciences, &c. surquoi no...
Historien fait une remarque...
n'est pas hors de propos. On v...
dit-il, que les Italiens veulent r...
nir de leur vielle coûtume de...
gner leurs Academies par des...
bizarres & mysterieux : il rap...
ensuite les exemples de cette...
rerie. Bien des gens, nous sç...
peut-être gré de transcrire...
exemples, parce qu'ils appr...
en quelles villes de l'Italie il...
Academies. A Boulogne, *de*...
par antiphrase, outre celle...
... à Rome, *Humori*...

à Milan, *Nascosti* : à Naples, *Ardenti* : à Mantouë, *Inveghiti* : à Pavie ; *Affidati* : à Cesène, *Offuscati* : à Fabriano, *Disuniti* : à Faïence, *Filoponi* : à Ancone, *Caliginosi* : à Rimini, *Adagiati* : à Cittadi-Castello, *Assorditi* : à Perouse, *Insensati* : à Fermo, *Raffrontati* : à Macerata, *Catenati* : à Viterbe, *Ostinati* : à Alexandrie, *Immobili* : à Bresse, *Occulti* : à Trevise, *Perseveranti* : à Verone, *Filarmonici* : à Cortone, *Humorosi* : à Luques, *Oscavi*.

Quelle fecondité en bizarreries ! Toute l'Europe ensemble pourroit-elle en produire autant ? Les fantasques n'ont qu'à choisir ici leur Academie ; il faudra qu'ils soient difficiles à contenter, s'ils n'en trouvent pas quelqu'une qui leur convienne. Au reste, M. Pelisson dans son Histoire de l'Academie Françoise, a bien raison de dire, comme on voit, qu'il n'y a guéres que l'Academie de Florence, appellée *della Crusca*, qui n'ait pas cherché de finesse dans son nom.

Monſieur de Limiers ne ...
un mot de la premiere partie d
article qui regarde les Statuts ; ...
la ſeconde partie, il n'en dit q
mot. A l'égard de la forme de
cademie ; voici, dit-il, tout ce
en a pu recueillir. Chacune des
tieres dont il a été fait mention
l'article précedent, eſt miſe ...
les mains de deux Academicie...
dinaires, c'eſt à dire, du Prof...
& du Subſtitut. Ils choiſiſſent
cela ſur le même ſujet, les ...
ſuſceptibles de diverſes con...
tions : ils examinent & digere...
ces points à diverſes faces, ...
les traiter dans les conferenc...
munes, où ils joignent toûjo...
Theorie la demonſtration d...

logne pour remplir ſa qualité de *Mere des Etudes*; il falloit qu'il y eût encore une Academie pour les *Arts liberaux*, dit notre Auteur. C'eſt ce qui s'eſt fait par l'union de l'Inſtitut & de ſon Academie, avec l'Academie Clementine. Celle-ci erigée en 1712. ſous le nom & ſous la protection du feu Pape Clement XI, comprend les trois Arts liberaux qui ont fleuri de tout tems à Boulogne, & qui ſont la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, ſelon Mr de Liniers. Le but de cette triple union eſt de rendre le tout plus utile au progrès & à la perfection de chaque Science & de chaque Art; par les lumieres que ces Academies peuvent ſe communiquer reciproquement, & par le prêt mutuel qu'il eſt reglé qu'elles ſe feront, les unes de leurs inſtrumens, & les autres de leurs originaux. Neanmoins, elles ont toutes trois leurs Regles & leurs Aſſemblées ſeparément, bien qu'unies de ſecours, de lumieres, de ſocieté, & logées dans le même Palais.

L'ouverture de l'Institu...
13. Mars de l'année 1714. e...
sence de Messieurs les Card...
de Boüillon & Casoni, & d'un...
nombre de Senateurs & Sei...
de Boulogne. Monsieur Lelio T...
pheti, President de la nouvell...
demie, en annonça l'érection...
te illustre & nombreuse Assem...
& parla quelque tems avec...
coup de delicatesse d'esprit...
magnanimité des Instituteurs...
noblesse de l'entreprise, &...
grandeur d'un tel bienfait:...
cha quelque chose de l'hon...
des avantages attachez au...
Lettres. Après quoi, il rem...
role au Pere Dom Hercule...
Benedictin de la Congreg...
Olivetans, Orateur no...

nable & à la matiere & aux Auditeurs. Son discours Latin se trouve tout entier dans cette Histoire, avec une Traduction Françoise de Mr de Limiers. Le dessein de l'Orateur est de montrer, « qu'il ne se pouvoit » rien faire de plus glorieux, ni de » plus utile pour la ville de Bou- » logne, que la fondation de l'Insti- » tut, uni aux deux autres Acade- » mies, soit pour approfondir les » merveilles de la nature, soit pour » porter à leur perfection les Arts » les plus excellens ». Les deux points de ce discours ayant été maniez avec une éloquence vive, l'Orateur felicite ses compatriotes sur leur nouveau bonheur, fait l'éloge du Cardinal Casoni, Legat, & du Comte de Marsili, & finit par celui de Clement XI.

Monsieur François Simoni, Lecteur public en Medecine & en Anatomie, fit à ce discours une courte reponse au nom de l'Academie: puis, il invita deux des principaux Academiciens, à faire en presence de toute l'assemblée, un essai des belles experiences, dont ils s'entretien-

il est poin

pathique, mais une p
Loix mécaniques de la
établir son sentiment
tiere, il rapporta &
publiquement les exp
avoit faites des diffe
mouvemens du merc
&c.

Le second Academ
la, fut Mr Eustache
donna un essai de la r
trouve dans les table
sées à l'usage de l'Inst
culer les éclipses sol
voient arriver penda
avec le tems & la gra
cune par toute la t
... Lumiere avoué ou

ta diverſes obſervations, &c.

Avant que de finir la narration hiſtorique de l'Inſtitut, notre Auteur demande à ſes Lecteurs la permiſſion de faire un paralelle entre la ville d'Athénes, & la ville de Boulogne; pour juſtifier ce qu'il a dit dès le commencement; c'eſt à ſçavoir, que Boulogne eſt la *Mere des Sciences.* Pour cela il rappelle d'abord la memoire des Academies de la Capitale de l'Attique: & enſuite il fait ſon application à celles de Boulogne, bien qu'il manque à cette ville pour la comparaiſon parfaite, d'être la capitale de l'Italie. Premier rapport: L'Univerſité de Boulogne, dit Mr de Limiers, ne reſſemble pas mal à l'ancienne Ecole de Platon. « Les belles Lettres qu'on » y enſeigne avec un ſuccès égal à » celui de la Grece, font de cette nou» velle école un théatre non moins » célébre que celui des Philoſophes » Platoniciens ». En ſecond lieu, » quel rapport plus complet, con» tinuë notre Auteur, que celui de » l'Academie *degl'Inquieti*, avec l'Academie d'Athénes, qu'on appella

la ſeconde ou la moyenne ? Arceſilas prêchoit éternellement à ſes diſciples, qu'on ne pouvoit rien ſçavoir parfaitement; afin de piquer par-là leur application à l'étude : & les Inquieti, pour trouver la verité qui fait l'objet de toutes leurs recherches, s'épuiſent en ſoins & en veilles. Enfin la troiſiéme Academie qui eſt la Clementine, « fait voir enco-
» re mieux que la troiſiéme Acade-
» mie d'Athénes, combien les belles
» Lettres, les Arts & les Sciences
» vont acquerir de luſtre & de per-
» fection.

Nous ne devons pas oublier que Monſieur de Limiers a fait graver deux medailles, dont l'une eſt au commencement & l'autre eſt à la fin de ſon Hiſtoire. La premiere repreſente Clement XI, & au revers, le Palais de l'Inſtitut avec cette Legende : *Bonarum Artium cultui & incremento :* & à l'exergue, *Inſtit. Scient. Bonon.* La ſeconde medaille eſt chargée de ces quatre lettres : S. P. Q. B. On voit au tour la Legende : *docuit, docet, docebit :* & au revers le glob terreſtre avec ces mots : *In utroque*

pour marquer l'Univerſalité des belles Lettres, des Arts & des Sciences qu'embraſſe l'Academie appellée l'inſtitut.

ARTICLE LXXXVI.

REMARQUES SUR UNE Eclipſe de Lune, obſervée à Pekin, dont on a mis le détail dans ces Memoires au mois de Novembre 1723.

L'Obſervation de l'Eclipſe de Lune qui a été faite à Pekin le 2. Janvier 1722. & dont il eſt fait mention dans le Journal de Novembre 1723. merite l'attention des Amateurs de l'Aſtronomie. C'eſt en effet pour leur faire plaiſir & pour perfectionner l'Aſtronomie, que ces ſortes d'obſervations ſe donnent au public. L'exacte prédiction des éclipſes de Lune & de Soleil, étant une des choſes qui fait le plus admirer l'Aſtronomie; je me ſuis appliqué durant plusieurs années, à en faire le calcul ſur les meilleures Tables, & j'ai profité des lumieres que nous ont données là-deſſus les plus Sçavans

Academiciens. J'ai confronté, autant que j'ai pû, mes calculs avec les obſervations que je faiſois, quand le ciel étoit ſerain, & avec celles que les Aſtronomes donnoient de tems en tems au public: & j'ai eu la ſatisfaction de trouver juſqu'à preſent que mes calculs ne s'éloignoient guéres de la verité: ce qui m'a le plus ſurpris, c'eſt que confrontant mes calculs avec ceux qui avoient été faits par les plus habiles Aſtronomes de l'Europe, j'ai trouvé quelquefois que nous étions fort éloignez les uns des autres, & ſurtout en l'an 1722, qui a été fertile en éclipſes. Ma Lettre ſur ce ſujet a été imprimée dans le Journal du mois d'Avril de 1722. & en fait le ſecond article. Mais outre les trois éclipſes, dont il y eſt fait mention, il en devoit arriver une autre le 2. de Janvier de la même année, dont il eſt parlé dans la connoiſſance des tems, à la page 179. & on y dit, *qu'elle ne paroîtra point ſur notre horiſon, parce que ſon commencement arrivera à 1ʰ 28′ 50″ après midi, ſa fin à 3ʰ 52′ 32″.* Mr des Places a auſſi crû que cette éclipſe

ne ſeroit pas viſible ſur l'horiſon de Paris : & ayant parlé des trois autres dans ſes Ephemerides, il n'a rien dit de celle-ci. Cependant par le calcul que j'en avois fait au Caſteau Cambreſis, on y devoit voir pendant trois quarts d'heure la fin de cette éclipſe ; car ſelon moi, elle devoit commencer à $0^h\ 47'\ 56''$ après midi, & finir à $4^h\ 46'\ 36''$ du ſoir :

Commencement de l'éclipſe au Caſteau.	$0^h\ 47'\ 56''$
Commencement de l'immerſion.	$1^h\ 53'\ 58''$
L'émerſion de l'ombre	$3^h\ 40'\ 34''$
La fin de l'éclipſe . .	$4^h\ 46'\ 36''$

Me trouvant à Aire en Artois le 2. de Janvier 1722. qui eſt 5 minutes plus occidentale que le Caſteau Cambreſis, l'éclipſe y devoit finir à $4^h\ 41'\ 36''$ & comme la Lune devoit s'y lever ce jour-là à $3^h\ 59'$ après midi, nous devions voir la fin de cette éclipſe durant 42 m. J'avois prié un de mes amis, homme ſçavant & grand amateur des Sciences & des Arts, pour être témoin de cet

au...
qu'i ne fut pas po...
Lune durant le tems, qu'elle
être encore éclipsée; de sorte qu'
écrit à Paris, touchant la di
des calculs, sur l'eclipse de I
qui devoit arriver la nuit du 2
29. de Juin en 1722. je ne
point de l'éclipse du 2. de Jan
parce que je n'avois aucune p
sensible, que cette éclipse eût ét
ble sur notre horison, contre
timent de deux celebres Aca
ciens. Mais cette preuve m'e
née à propos, pour la perfect
l'Astronomie, dans l'observ
l'éclipse, qui a été faite à P
nuit du 2. au 3. de Janvier
J'ai donc trouvé dans le Jo
mois de Novembre 1723.

...ncement de l'éclip

Pour avoir l'heure, selon mon calcul, que devoit à Pekin commencer & finir cette éclipse, il n'y a qu'à ajoûter au calcul que j'ai fait pour le Casteau-Cambresis 7 h 32′ 6″ pour la difference des Meridiens; car on la trouve marquée dans la connoissance des tems & l'état du Ciel entre Paris & Pekin sur le pied de 7 h 37′ 6″ & comme mon calcul est fait pour un endroit plus oriental que Paris de 5 minutes, il faut donc les soustraire de cette difference: ainsi selon mon calcul,

Commencement de l'éclipse à Pekin . . . . 8 h 20′ 2″
Commencement de l'mmersion . . . . 9 h 26′ 4″
L'émersion de l'ombre 11 h 12′ 40″
La fin de l'éclipse . 12 h 18′ 42″

On voit maintenant d'un coup d'œil de quelle maniere mon calcul repond à l'observation qui a été faite à Pekin, tant pour le commencement que pour la fin & la durée de l'éclipse; il est évident par cette observation que l'éclipse du 2. de Jan-

di, si le tems avoit ét
auroit pû voir la fin d
durant 34 minutes.

Entre les deux obse
à Pekin, j'ai choisi l
s'accorde plus justem
calcul, parce que la j
son de la foule des
dans un Empire où
est en si grande vener
pû faire avec toute
seroit à desirer : ainsi
entendre dans les M
ce qui merite ici l'att
sonnes qui estiment l
les Arts, c'est par l'ex
prédictions qu'on fai
grès qu'a faits de nos j

ARTICLE LXXXVII.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE & civile de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Tréves, & dans les Evêchez de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la mort de Charles V. Duc de Lorraine, arrivée en 1690. *Le tout enrichi de Cartes Geographiques, Plans de Villes & d'Eglises, Monnoyes, Portraits, &c. avec les Piéces justificatives à la fin : trois Volumes in folio. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Abbé de S. Leopold de Nanci.*

CEt Ouvrage que l'on annonça au Public au mois de Mai 1723. & pour lequel on a déjà reçû quelques Souscriptions, n'est pas un Ouvrage en idée, ou simplement projetté & ébauché ; il est entierement achevé, & prêt à mettre sous la presse.

Le Libraire avoit alors dans les

me Volume, aussi a
deux premiers: ce qu
Souscriptions d'un tie
rêre plus pour l'impre
commence actuellem
Libraire a crû devoi
ceux à qui l'augmen
pourroit déplaire, p
leur argent qui leur f
les mêmes especes qu
& ce jusqu'au 1. 1
Ceux qui consentiro
menration, qui est
pour la Souscription,
cette somme dès-à-
en tiendront compte
pression; auquel ter

aucune qui ait merité une entiere approbation du Public, ni qui ait rempli l'attente des Curieux, soit Lorrains ou Etrangers. On se flatte que celle-ci pourra avoir un meilleur sort. On a tâché d'éviter les defauts qui ont empêché le succès des autres, & de prendre les précautions necessaires pour mieux réüssir. Nos anciens Historiens ont donné dans le douteux, dans le merveilleux, dans des Genealogies sans fin, & souvent sans fondement; en sorte qu'au lieu d'une Histoire, quelques-uns n'ont écrit que des Romans.

L'Auteur de celle-ci a curieusement recherché les monumens les plus autentiques; il a consulté les Ecrivains les plus exacts & les plus éclairez, tant anciens que modernes, tant imprimez que manuscrits, qui pouvoient servir à son dessein. Il a voyagé & a vû par ses yeux la plûpart des endroits dont il parle. Il a feüilletté les Bibliotheques, & foüillé dans les Archives. Il a interessé ses amis à l'aider de leurs conseils & de leurs lumieres; & il invite de nou-

Et afin que les Sçavai
les Etrangers, puifl
faits qu'il avance, &
à fond des affaires
ques que Politiques
fait imprimer à la fi
ques de la Province,
Traitez, Teftamens
Monaftere, Contrat
& autres Pieces curiei
tives, qui y ont rap
teurs éclairez & atten
dans la lecture de c
une infinité de détai
ques, de particularii
Geographie, la Chı
Familles, les Genealc
tumes, le Langage

Après la Préface generale, où l'Auteur rendra compte de son dessein, de ses motifs, de sa methode, & où il repandra des reflexions generales sur ce qui fait le principal sujet de son Ouvrage, on trouvera une Liste par ordre alphabetique, de tous les Auteurs, tant imprimez que Manuscrits, qui ont travaillé sur l'Histoire tant Ecclesiastique que Civile de Lorraine, un jugement sur leurs Ecrits, les lieux où se trouvent leurs originaux, lorsqu'ils sont venus à sa connoissance; car il y en a plusieurs d'entierement perdus, & dont on ne sçait que le titre. Le Public verra par ce dénombrement, combien d'efforts impuissans, & d'essais inutiles on a fait jusqu'ici pour composer une Histoire de cette Province. On verra ensuite, des Dissertations ou des Recherches sur les sujets les plus interessans & les plus curieux de l'Histoire de Lorraine; comme sur les premiers Evêques des Eglises de Tréves, Metz, Toul & Verdun; sur l'Origine de la Maison de Lorraine; sur le titre de Marchis, sur les monnoyes sur les salines du Païs, &c.

A la fin de l'Ouvrage on donnera une Liste Chronologique des Archevêques, Evêques, Abbez, Prieurs, Grands Prevôts ou Doyens des principales Eglises du Païs; comme aussi des Ducs de Lorraine, depuis que ce Païs a pris le nom de Lorraine, jusqu'aujourd'hui; des Comtes de Bar, des Comtes de Salm, des Comtes de Blamont, &c. Ces Listes ne seront pas toûjours également parfaites. Il y a même certaines Abbayes très-considerables, des Abbez ou Abbesses desquelles on n'a pû donner une Liste suivie, parce que l'on n'a pas eu les secours necessaires pour les former. Mais si quelqu'un se plaint de ne pas trouver ici son nom, sa famille, ou son Eglise, dans un aussi beau lustre qu'il le souhaiteroit, ou qu'il le meriteroit, il ne pourra certainement s'en prendre à l'Auteur, dont la principale attention a été de faire honneur & plaisir à tout le monde, sauf les loix de l'Histoire, & les droits sacrez de la verité, ausquels il n'est jamais permis de donner atteinte: heureux, lorsqu'il a trouvé l'occasion d'orner son recit

par les beaux faits & par les grands noms de ceux qui meritent que leur memoire passe à la posterité, & dont les descendans font aujourd'hui l'honneur de la Province.

L'Ouvrage a pour titre: *Histoire Ecclesiastique & Civile de Lorraine.* Il auroit été presqu'impossible de separer l'un de l'autre, & de donner une Histoire purement Ecclesiastique, ou purement Civile du Païs. Les Evêques des grands Sieges de Tréves & de Metz, & même ceux de Toul & Verdun, s'étant trouvez dans les moyens tems, qui font le principal objet de cet Ouvrage, ou Souverains, comme l'est encore aujourd'hui l'Archevêque de Tréves; ou si puissans & si redoutables, qu'ils faisoient la guerre aux Princes & aux Rois leurs voisins: en écrivant leur vie, on n'a pû se dispenser de marquer leurs exploits militaires, aussi-bien que leurs fonctions Ecclesiastiques: & reciproquement, en parlant des Princes Souverains qui ont regné en Lorraine, on s'est trouvé engagé à traiter des guerres, & autres affaires qu'ils ont

euës avec les Evêques leurs voisins.

On auroit pû lui donner le nom d'Histoire de la Belgique superieure, ou de la Province Ecclesiastique de Tréves, ou du Royaume d'Austrasie. Mais outre que ces titres ont quelque chose d'obscur pour plusieurs Lecteurs, qui ne sont pas versez dans l'ancienne Histoire, ils n'expriment qu'imparfaitement le dessein de l'Auteur, qui est de donner l'Histoire du Païs, nommé aujourd'hui Lorraine. Ce Païs autrefois avoit une plus grande étenduë qu'il n'a maintenant, puisqu'il comprenoit la Basse-Lorraine & quelques autres Provinces, connuës à present sous d'autres termes. Mais au siécle où nous vivons, le nom de Lorraine n'est plus équivoque, sur tout étant limité & expliqué par ces mots : *Qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Tréves, & dans les Evêchez de Metz, Toul & Verdun.*

Comme l'Auteur avoit dessein de donner l'Histoire de la Religion du Païs, il en falloit rechercher l'origine dans les premiers siécles du Chris-

tianisme ; de sorte qu'insensiblement il s'est trouvé engagé à remonter jusqu'au temps de la Conquête des Gaules par Jules César, pour mettre son Lecteur au fait sur l'état où se trouvoit le Païs lorsque la Religion s'y est établie ; pour l'informer du langage, du culte & des mœurs qui y regnoient avant le Christianisme, & pour l'instruire des differens noms des Peuples & du Païs des Treviriens, des Mediomatriciens ou de ceux de Metz, des Leuquois ou Toulois, des Claviens, ou Clabiens, ou Verdunois, qui dans la suite ont composé la Province Ecclesiastique de Tréves, & les Evêchez de Tréves, Metz, Toul & Verdun.

On n'y a pas suivi la methode des Annales, elle coupe & divise trop les faits. On a mieux aimé écrire de suite les vies des principaux Personnages de l'Histoire, & raconter sans interruption les guerres, les négociations & les grands évenemens qui entrent dans ce dessein, que de les ranger par années, & de mêler ainsi incessamment le sacré

Egliſes de leurs Diocéſes. E
écrit la vie des Princes So
qui ont vêcu en même tem
Païs. Cette methode ſoula
du Lecteur, & partage r
attention.

Quoiqu'on ne promette
ne Hiſtoire de Lorraine, l
ne laiſſera pas d'y trouve
choſes qui regardent l'Em
main, la France, l'Allem
les Provinces voiſines: en ſ
vec ce ſeul Ouvrage, il pou
ſer de pluſieurs Livres, qu
des Peuples & des Etats d
venons de parler. Les
ayant fait la conquête de
y dominerent pendant e
cens ans. Quelques-uns
Empereurs ont fait leur d

François, qui donnerent à Metz les Rois d'Auſtraſie; & aux François, depuis la décadence de la Maiſon de Charlemagne, les Empereurs d'Allemagne depuis Conrade. En même téms on vit les premiers Ducs de Lorraine établis par ces Empereurs; à ces premiers Ducs ſuccederent les Ducs de Lorraine, héréditaires depuis Gerard, d'Alſace juſqu'aujourd'hui. Cette ſucceſſion d'Empereurs, de Rois d'Auſtraſie, & de Ducs de Lorraine, forme un des plus beaux & des plus riches ſujets d'Hiſtoire que l'on puiſſe ſouhaiter; & la varieté infinie des grands évenemens qu'elle renferme, fait paroître ici tour à tour ſur la ſcene, ce qu'il y a de plus illuſtre & de plus glorieux dans l'Europe.

Il eſt inutile de parler ici de l'Auteur; il eſt connu par quantité d'autres Ouvrages. Outre ſon inclination particuliere, & l'amour de la Patrie, qui l'ont porté à étudier dans les ſources l'Hiſtoire de ſon Païs, il s'y eſt encore trouvé fortement animé par les exhortations des premiers Perſonnages de l'Etat: mais ce qui

ques a...... , qu'Elle lounaitoi
peté depuis, qu'Elle souhaitoi
s'y appliquât, & qu'il s'efforç
produire enfin quelque chose de
que les essais d'Histoire de Lor
que l'on a vû paroître jusqu'ic

L'Ouvrage sera partagé en
gros Volumes *in folio*, cont
250. feüilles, c'est-à-dire, 10
ges environ chacun. J. B. Cu
Imprimeur-Libraire de S. A
Nanci, ci-devant Imprimeur-
re de Paris, en commence a
ment l'impression, qui sera
au dernier Decembre 1725.
des trois Volumes en feüi
pour les Souscrivans, de 5
gent ou valeur de France
moitié se payera en souscr
l'autre moitié à la délivranc
vrage entier. Ceux qui n'a

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 1679
JACQUES VINCENT, Imprimeur-Libraire, ruë & vis-à-vis l'Eglise S. Severin; qui remettront à chaque Souscrivant une Reconnoissance, signée dudit CUSSON.

ARTICLE LXXXVIII.

A MONSIEUR L'ABBE' DE Valsarret.

Rien n'est plus poli que votre Lettre, (imprimée dans les Memoires de Trevoux au mois d'Avril Article XXX.) rien de plus judicieux que vos remarques, rien de plus sensé que votre Critique; mais vous me permettrez, Monsieur, de vous dire que j'ai été surpris de voir que vous citez avec tant d'assûrance les souscriptions de l'Evêque de Carpentras, & de celui de Venasque: *Sabinus Episcopus Carpentoractensis, &c.* J'ai cherché dans la collection des Conciles du R. P. l'Abbe, Tome III. col. 1329. & dans l'Edition des Ouvrages de S. Leon de l'année 1675. la fameuse Lettre des Evêques des Gaules à S. Leon Pape, & je

trouve à la VII^e Souscription : S
binus Episcopus Beatitudini, &c
XVIII^e est telle : *Ego Superve*
Episcopus coronam, &c. mais je
trouve ni *Carpentoracensis*, ni
dascensis.

Je n'ignore pas que quelque
vans assûrent que *Superventor*
crivit au premier Concile d'O
au nom de Claude, Evêque
nasque, auquel il succeda.
que D. Policarpe de la Ri
de ce sentiment. Mais su
on demande des preuves.
se croit pas obligé d'ajoût
simples conjectures. Je
donc, Monsieur, d'avoi
de nous indiquer l'Editio
avez lû que Sabin étoit
Carpentras, & Superve
nasque. *L'amour de*
dont vous vous piquez
Lettre, ne nous perm
ser que vous ayez aj
chef aux deux souscr
Evêques, les mots de
sis & *Vindascensis*. Si
que Manuscrit que
cette découverte,
Sept. 1724.

ous en marquer l'antiquité & d'en touver l'autenticité. Vous feriez un laisir infini aux Sçavans,de leur aprendre le nom des Siéges des Evêues qui écrivirent à S. Leon en 541. usques ici on n'a marché qu'à tatons, c l'on ne voit pas clair dans tout ce u'en ont dit ceux qui ont fait des no- es sur les Conciles ou sur les Ouvra- es de ce grand Pape. Cette décou- erte vous feroit un honneur infini, es Sçavans vous en seroient redeva- les ; & vous rendriez un service gnalé à votre patrie, si vous vou- ez bien nous donner des preuves sû- es de ce que vous avancez, que *ce ût vers le milieu du VII^e^ siécle que 'Evêché de Venasque fût réüni à celui e Carpentras, & que c'est en conse- uence de cette réünion que dans le VIII^e^ siécle & dans le IX^e^ quel- ues Evêques de Carpentras avec le ître d'Evêque de Carpentras, ont pris elui d'Evêque de Venasque*

Le R. Pere de Sainte Marthe dans a nouvelle Edition *de Galliâ Christ- ianâ* a tâché de nous donner une otice des Evêques de Carpentras & le Venasque, plus exacte que celle

très-humblement d'écla
d'Histoire.

J'ai lieu d'esperer que
patrie vous y engagera,
roit que c'est cet amour
vous a fait apercevoir *la*
du siege attribuée à Carp
ce que (ajoûtez-vous) *l*
de l'Evêque de Venasque
après celle de l'Evêque d
Dans le P. Labbe, elle est
ainsi cela vous donneroi
gain de cause, s'il fallo
prééminence par l'ordr
criptions. Mais il y a de
que les Evêques signoie
comme ils font aujou
rang d'antiquité de leur

driez-vous avancer que l'Evêque de Marſeille avoit la préeminence ſur tous les autres, parce qu'il a ſigné le premier ? Oſeriez-vous dire que l'Evêque de Senez a la préeminence ſur l'Archevêque d'Embrun, dont il a toûjours dépendu ? Hugues Evêque de Riez ſigna avant Gui, Archevêque d'Aix, ſon Metropolitain, au Concile d'Avignon l'an 1209. mais c'eſt parce qu'il preſidoit à ce Concile en qualité de Legat Apoſtolique. Vous voyez, Monſieur, qu'il ne faut pas toûjours juger de la dignité ou préeminence d'un Siége par les ſouſcriptions des Evêques. Ainſi vous nous ferez plaiſir d'apporter des preuves certaines de la préeminence de Carpentras ſur Venaſque, & de nous communiquer vos lumieres ſur l'Hiſtoire de ces deux Egliſes. Je ſuis avec une parfaite conſideration, &c.

F. J. B.

Ce dernier jour de Mai 1724.

chez G. Cavelier,
au Lis d'or 1724.
ſans compter l'Epi
face.

VOici l'éſſai d'u
quel, s'il eſt ja
cuté, pourra paſſe
dans ſon eſpece. To
ront cette premiere ét
geront pas peut-être
malgré la ſimplicité c
teur, & du ſujet q
peut prevoir que to
n'en prendront pas l'
raĉtere.

C'eſt le genie de l'h

cile à tenir. Dans la pratique, la plûpart panchez vers leur interêt mécanique, ne s'élevent guéres par les ſentimens ni par les actions : dans la ſpeculation, rien n'eſt plus ſublime que les penſées qu'on conçoit, les reflexions qu'on roule, les preceptes qu'on debite.

Avons-nous un ſeul Livre de Morale écrit avec naïveté, & ſans ce faſte, qui impoſe plûtôt qu'il ne perſuade ? Ceux qu'on eſtime le plus, un la Rochefoucaut, un la Bruyere, un Paſcal, ſont tous ſententieux, tous pleins de ce qu'on appelle de grandes idées, de belles penſées; c'eſt-à-dire, d'une Morale vague qui n'intereſſe que l'eſprit.

Et voilà ce qûe cherche un Lecteur toûjours d'intelligence avec un Auteur qui ſçait éblouïr : au ſeul aſpect d'un Livre, un air de Science le ſaiſit, il ſe guinde lui-même, & n'attend rien de naturel : c'eſt principalement la Morale qui doit être outrée pour plaire. Une Morale un peu hors de portée plait doublement : d'un côté elle flatte notre orgueil naturel en nous faiſant ſentir

dequoi nous ſerions capables abſo-
lûment, ſi nous le voulions bien:
d'un aut e côté, elle flatte nos autres
paſſions, en nous laiſſant la liberté de
ne la pratiquer point: car on ne ſe
croit pas, & effectivement on n'eſt
pas toûjours obligé de pratiquer ce
qu'il y a de plus parfait. C'eſt donc
parlà qu'on aime à enviſager ſes de-
voirs: une certaine médiocrité de re-
flexions & de preceptes, outre qu'el-
le ne pique point le bel eſprit, ſe-
roit trop au niveau du cœur, qui ne
pourroit trouver ni dans l'admira-
tion qu'il lui auroit prodiguée, ni
dans ſa foibleſſe, des pretextes pour
en éluder la pratique.

C'eſt pourquoi une Philoſoph
naturelle, applicable à la vie, n'
pas pour plaire au commun des I
teurs: la ſage médiocrité, à c
l'Auteur rabbaiſſe ſans ceſſe ſon
teur, paſſera auprès de bien
gens, pour une baſſeſſe indign
nom de Philoſophie. Étoit-ce
ne de faire un Livre, pour éri
réflexions le ſimple enchai
de nos penſées les plus vu
Eſt-ce la peine d'être Phil

pour n'avoir que du bon ſens ? Citeroit-on les Thalès, les Socrates, & tous ces prétendus Sages de l'antiquité, s'ils n'avoient eu que de la raiſon ; & ſi leur ſageſſe n'eut été relevée par une certaine pointe de bel eſprit, qui érigeoit leurs diſcours ordinaires en Sentences, en Apophlegmes, en bons mots.

Notre Auteur, perſuadé que la Morale & la Philoſophie eſt pour tous les hommes, a crû devoir faire rouler la ſienne ſur un principe commun à tous les hommes, ſur la raiſon, ſur le bon ſens, ſur ce que tout le monde penſe, ſur ce que tous le monde dit : car tous les eſprits penſent aſſez ſainement ſur la plûpart des choſes. Mais ce n'eſt rien que de penſer ; ces ſortes de penſées ne ſont guéres des reflexions qu'on replie ſur ſoi-même, pour s'en faire une certaine application pratique, & c'eſt ce repliment que l'Auteur eſſaye ici de faire, & qu'il fait même pour bien des choſes. Il eſt à ſouhaiter que ſaiſiſſant de plus près le plan qu'on voit bien qu'il a dans l'eſprit, il faſſe pour la Morale ce qu'un Auteur mo-

a peut-être executé pour la
que, qui est de laisser tout ce
y a d'artificiel, de recherché,
difficile & d'abstrait, & de ne
sulter que la simple nature, &
quelque sorte les Phénomenes de
raison & du bon sens, comme cet
uteur a consulté ceux des corps, &
quelquefois même ceux du cœur &
de l'esprit; car il y a plus d'affinité
qu'on ne pense, entre la Physique &
la Morale; le sistême des esprits étan
monté comme à l'unisson de cel
des corps, témoin l'harmonie pr
tablie du celebre Mr Leibnis.

Enfin quoique l'Auteur du I
dont nous donnons l'Extrait, n'a
executé le plan dont nous par
& qu'il ne l'ait pas même p
d'une maniere si developpée
vrai cependant que nous le d
ici d'après divers traits qu'il
sis, & sur le caractere de Phi
aisée & naturelle qui éclate
son Ouvrage. Ce qu'il y
tain, c'est, qu'en lisant cet
on se sent, je ne sçai comm
d'un certaine indolence
tion Philosophique,

peu à peu l'eſprit & le cœur de cette enflure chimerique & pleine d'orgueïl, que les autres Livres de Morale réveillent & entretiennent en feignant de les éteindre & de les diſſiper. Il ne nous dit pas qu'il faut redouter l'ambition, que la grandeur eſt un écuëil ſignalé par mille naufrages, que les honneurs ſont de brillantes chaines: mais ſans tout ce faſtueux verbiage, on ſent en le liſant que ce n'eſt pas la peine d'être ambitieux.

Pour toute Philoſophie, il met en œuvre le fonds de raiſon qui eſt commun à tous les hommes, & que chacun retrouve en ſoi: tous ſes preceptes ou toutes ſes reflexions (car il eſt trop modeſte pour s'ériger en donneur de preceptes) ſe reduiſent à exiger ou à ſouhaiter de l'eſprit qu'il ſoit éclairé & ſenſé, & du cœur qu'il ſoit ſenſible à ſes interêts & à ceux d'autrui.

Par tout il ſoutient ſon caractere de moderation, & nous rappelle à une médiocrité de penſées, de ſentimens & de conduite tout à fait aſſortie à notre naturel. On a beau nous

ces lumieres saines qu
sens, que ces vives &
lueurs qui font le bel
mande que l'on soit
qu'on l'est communém

Quand il veut qu'on
à ses interêts, on co
qu'il ne parle pas d'un
de & mécanique ; il ne
pendant de se souvenir
des hommes. Ceux qu
Morale, ne prêchent qu
franchissent une difficul
se pas d'embarrasser : c
est dans la conciliation
avec le Heros. Ils ne p
Heros, que pour le H

ménager l'humanité ; mais il n'eſt pas moins vrai, que ſans bleſſer le devoir, il faut donner quelque choſe au naturel, & lui proportionner même ce devoir, lequel ſans être farouche, ne laiſſe pas d'être toûjours aſſez auſtere. En un mot, c'eſt le juſte milieu qu'il faut prendre, & voici comment le prend notre Auteur.

Il eſt d'abord d'une bonne foi, peut-être peu philoſophique, mais du moins fort raiſonnable, que ne promet point la Philoſophie à ſes Sectateurs. *Je ne leur propoſe point*, dit celle-ci, *cette haute felicité, dont pluſieurs Philoſophes pourront nous aſſurer l'acquiſition facile par une ſageſſe qu'ils ſont capables de nous preſcrire & incapables de pratiquer ; je ne parle que d'un bonheur aſſez ſimple qui n'eſt point ſans mélange de peine, ni ſans dependre beaucoup des choſes étrangeres, deſquelles par cette raiſon je ſuis obligé de parler, & d'entrer dans quelque détail, qui paroîtra peu digne de la Philoſophie à ceux qui preferent les belles, mais ſteriles idées aux veritez ſimples & utiles.*

C'est-à-dire, que l'Auteur parle du bonheur tel qu'il peut être ici bas dans la realité des choses, & non tel qu'il est dans la tête d'un specu-latif, qui dans ses accès de contem-plation, ne se souvient ni de ce qu'il est, ni du lieu où il est, & qui renon-ce à ses sens & à toutes ses experien-ces, pour ne se livrer qu'à son ima-gination.

Mais de quel détail parle ici cet Auteur? Ce n'est pas tout ce qu'on pourroit bien penser: bon Dieu, quel-le Philosophie! Il veut que son Phi-losophe se souvienne qu'il a un corps, qu'il prenne un soin raison-nable de sa santé, qu'il goûte charme d'un beau jour, d'une be campagne, d'un mets delicie qu'il joüisse en homme, des pla innocens qui se presentent, les recherche même avec un soi deré: encore une fois, est ce l' Philosophie? Et que diront no ciens à barbe & à manteau ront que la douleur n'est pas mais le sentiront-ils de mêm Auteur ne donne point ici sophie des Philosophes; il

ſi loin, il donne celle des hommes.

Du reſte, après avoir accordé quelque choſe à notre foibleſſe, il nous rappelle à la vertu, à la raiſon, à l'honnête homme, qui eſt ſon principal but. Il porte même plus loin la ſenſibilité qu'il veut qu'on ait pour ſes interêts; & quoiqu'il n'entre point dans le detail de la Morale chrétienne, parce que ce n'eſt pas ſon deſſein, il fait voir ſolidement & par les ſeules lumieres du bon ſens, qu'on a interêt d'y entrer, & que la raiſon met quiconque en a, ſur les voyes de la foi & de la Religion. Car il n'y a perſonne à qui la raiſon ne perſuade, qu'on ne riſque rien en embraſſant le parti de la Religion, & qu'on riſque tout en ne l'embraſſant pas. Il n'y a donc perſonne qui n'ait interêt & le plus grand de tous les interêts, de s'inſtruire de la Religion, & même de la pratiquer.

La ſenſibilité qu'il veut qu'on ait pour les interêts d'autrui, de la maniere dont il l'entend, eſt une qualité aſſez inconnuë à la Philoſophie ordinaire : juſqu'ici elle n'a fait que

des ſauvages orgueilleux qui ſe faiſans un monde en idée, n'ont ſçû vivre avec celui, au milieu duquel ils étoient nez: ils ont prétendu que chacun ſe gouvernât à leur mode: ils ont été juſqu'à s'ingerer de regler les Etats, & de policer l'Univers. Platon n'eſt pas le ſeul qui ait propoſé le plan d'une Republique Philoſophe, ni qui ait médité la réformation de l'Univers ſur ſes idées. Qu'eſt-il arrivé de là? C'eſt que la Philoſophie juſqu'ici n'a point été pratiquée par ceux qui en debitoient les maximes; il feroit beau voir Platon vivant ſur le plan de ſa Republique, à la Cour du Tyran de Sicile; il n'avoit garde: à Athénes il étoit Philoſophe, à Syracuſe il étoit homme, & c'eſt ce Contraſte qui a toûjours rendu ridicule la Philoſophie.

La plûpart font mieux, car au moins Platon avoit beaucoup de cette Philoſophie pratique qui apprend à vivre avec les gens; mais la plûpart des autres font mieux pour le genre humain, qui ne goûte point leurs maximes. Voyant que rien ne va à leur tête, ils donnent dans la

Miſantropie ; & pour être Philoſophes, deviennent loups garoux, farouches, ſauvages, grondeurs ; & c'eſt ce qui a le plus ſouvent rendu la Philoſophie non ſeulement ridicule, mais même haïſſable.

Le but de notre nouveau Philoſophe eſt, de former de ces douces ſocietez qui font tout l'agrément de la vie ; & voilà pourquoi il veut de la ſenſibilité pour les interêts d'autrui. Il veut qu'on ſoit bon pere de famille, bon parent, bon ami, bon voiſin ; le tout cependant avec le diſcernement & la reſerve qu'il convient.

Il regarde avec raiſon comme une idée fort Philoſophique de ſe bien mettre dans l'eſprit, qu'il n'eſt pas poſſible de prevoir tout, de gouverner tout, de mettre ordre à tout, de remedier à tout ; ainſi il ne croit pas qu'on doive être ſenſible aux interêts d'autrui juſqu'à s'affliger beaucoup de l'impuiſſance où l'on eſt, de rendre tout le monde heureux & content, non plus que de celle où l'on eſt, de ſe rendre ſoi-même heureux & content en tout & par tout. « Tou-

» me que lui, ...
» & ne vit que pour lui; qui ...
» de grands biens en ſuperflu &
» folles depenſes, qui regorge
» tout ce qu'on appelle des plaiſ
» & prive du neceſſaire ſa femn
» qui lui a apporté une groſſe d
» & des enfans d'une grande eſ
» rance: je gemis à la vûë de ces
» ſeres quand je les voi, mais je
» veux les voir que le moins q
» m'eſt poſſible, parce qu'il ne
» convient pas d'y remedier.
» monde eſt plein de ſemblables
» lamitez; ſi nous ſommes ſa
» nous éviterons d'y penſer, que
» nous y ſoyons ſenſibles, ſi
» penſée n'eſt bonne à rien. Cet
... paſſion indiſcrete ...

» comme il peut : ſoyons maîtres
» chez nous auſſi, nous autres Phi-
» loſophes, nous y trouverons aſſez
» d'affaires au dedans & au dehors,
&c.

C'eſt ſurtout dans le caractere que l'Auteur fait de l'amitié, qu'éclate la moderation de ſa Philoſophie. Il ne veut point de ces amitiez fardées en héroïnes, qu'on ne trouve que ſur les théatres, ou dans les Livres, c'eſt-à-dire, dans l'imagination, & tout au plus dans l'eſprit. Il veut qu'on ſoit ſenſible aux interêts d'un ami, ſauf les droits d'autrui, ſauf ſes propres droits; car chacun a les ſiens, & l'amitié ſans l'équité ne ſçauroit être une belle choſe, puiſqu'elle ne ſçauroit être une vertu; ceux qui la mettent à un plus haut prix, la rendent auſſi inimitable qu'ils la peignent admirable. Nous avons de fort beaux Ouvrages ſur l'amitié, je veux croire qu'ils ſont bons pour la lecture : mais celui que l'Auteur prépare ſur ce ſujet, pourra être bon pour la pratique.

Telle eſt ſa moderation & la connoiſſance qu'il a de la foibleſſe hu-

dit-il, *& un cara... ..*
ces deux seules qualitez seroien
pres à répandre de grands ava
sur des sujets bien disposez, &
personnes qui pourront dependre
cela est vrai, & très-vrai.

Ce caractere de moderatio
attendre quelque chose de pa
lier sur la modestie, qui n'est
fet qu'une moderation de pe
de sentimens & de conduite.
teur est bien éloigné de recor
der cette modestie que Monsi
la Rochefoucault érige en un
finement d'orgueil; il insiste
la modestie exterieure; c'est
rieure qu'il s'attache, persu
celle-là ne manquera pas, d
aura celle-ci. Or la modest
quelle il nous ramene, n'a r

ne bonne foi de pensées sur soi-même.

Et preuve qu'il n'outre rien, c'est que s'il veut qu'on connoisse ses defauts, & qu'on en convienne bonnement, il ne défend pas qu'avec la même candeur on ne connoisse ses bonnes qualitez, & qu'on n'en convienne, mais toûjours bonnement & sans affectation, ni ostentation quelconque. *La modestie*, dit-il, *& la vertu n'ôtent point aux personnes raisonnables la douceur de s'envisager quelquefois par des qualitez dont la vûë peut leur faire plaisir; la vertu*, ajoûte-t'il, *qui veut que l'on s'avilisse au delà de la verité, est une vertu mal entenduë, une modestie outrée, & peut-être une folie: la verité avilit assez ceux qui ont le courage de se connoître.*

Ces maximes qui paroissent dabord contraires à celles de la Morale Evangelique, ne le sont point dans le fond. L'Evangile ne défend pas, il prescrit même de se connoître tel qu'on est; mais il défend de s'enorgueillir de ce qu'on a de bon, & d'en meconnoître l'Auteur. Celui qui

tion, ta...
il se trouve Auteur de ...
plus mauvais, & il sent bien qu
l'est en aucune sorte de ce qu'i.
meilleur. Qu'on s'en tienne à la
le, c'est-à-dire, à la saine pens
l'Auteur; *la verité avilit assez*
qui ont l'esprit & le courage de s
noitre. Qu'on se connoisse une
& puis on n'a qu'à s'enorgueill
on l'ose, si on le peut, si l'on e
même tenté: on peut bien en e
quiconque.

Cet Ouvrage a une seconde
tie que l'Auteur a intitulé: *Re*
che de la verité. Cette partie n'
de commun avec un autre Ou
celebre que nous avons sous
me titre; notre Auteur peu e
des speculations de la Metaph
tourne tout à la pratique & à

té ne sont ni un mal ni un bien ; l y a des veritez qui nous ren- : malheureux, & des erreurs qui s rendent heureux.

Je ne crois, *dit-il*, la verité esti- able que par le bien : l'ignoran- & l'erreur même ne paroissent voir être évitées que par le mal :'elles pourroient causer, & je ne ois pas qu'elles en causent toû- ırs, ni que la verité cause toû- ırs quelque bien. Je n'ai qu'une en vûë, c'est le bien ; tout le te n'est composé que de mes oyens, & la verité même en est ; mais je ne l'employe pas moins e si elle étoit ma fin.

oilà un sistême qu'on peut dire reau sur la *verité*, & qui de- de peut-être bien des éclaircisse- ; avant que d'être établi. Ce que Malebranche a dit, que l'*erreur ït tous nos maux*, paroit incon- ble ; il est vrai cependant qu'il y ; veritez affligeantes, & des er- ; utiles, & que *souvent de tous naux la raison est le pire.* D'un : côté, l'Auteur distingue fort entre la verité, & le bien qu'el-

le procure; mais ne peut on pas justifier le P. Malebranche, en disant, qu'il n'a point prétendu que la verité fût precisément un bien, ni l'erreur un mal, mais que la verité causoit tous nos biens, & l'erreur tous nos maux. Il est cependant vrai qu'il y a dans le sentiment de notre Auteur, quelque chose qui ne s'accorde pas avec celui de l'autre, & qu'en effet non seulement il ne regarde pas la verité comme le bien même, mais qu'il ne la regarde pas même toûjours comme un moyen assûré de parvenir au bien.

Ne pourroit-on pas dire, pour concilier ces deux Auteurs, que de soi la verité est toûjours un bien, ou une voye sûre pour y parvenir; mais que par accident & par les erreurs qui s'y trouvent mêlées, elle est cause de mal, ou plûtôt cause que nous le sentons? Nous sommes fort bornez, & nos veritez sont bornées comme nous; si nous pouvions joüir pleinement de la verité, notre bonheur seroit à son plus haut point: mais nous n'ouvrons souvent les yeux que pour voir notre misere: ouvrir les yeux est un

bien, mais voir notre misere ou plûtôt être miserable, est un mal.

Que faire dans cette situation? Le parti de notre Auteur paroit fort sage pour qui peut l'observer. Il y a des veritez utiles, c'est à celles-là qu'il faut ouvrir les yeux ou l'esprit: il y en a d'inutiles, de nuisibles, c'est là qu'il est bon d'être aveugle. Or l'Auteur ne connoit de veritez utiles que celles qui le sont solidement, & qui procurent non seulement un bien, mais le vrai bien.

Quel est ce bien? Il y en a deux: „ Le premier est un degré de bon-„ heur dans cette vie, lequel ne „ préjudicie point à ce qu'on doit „ faire à l'égard d'une autre vie, & „ tel qu'en joüissent quelques hon-„ nêtes gens par le repos interieur, „ & par cet état que donne ordi-„ nairement la raison à ceux qui „ font ce qu'ils doivent faire, qui „ cherchent de bonne foi les veritez „ utiles, & qui se determinent aux „ partis les plus raisonnables, après „ avoir fait ces recherches. Le se-„ cond est de faire à l'égard d'une au-„ tre vie, tout ce que demande la rai-

„ riohte aide...
„ dans un grand repos sur la qu...
„ tion de sçavoir, si l'ame est mo...
„ telle ou immortelle, &c.

Du reste l'Auteur veut sagem... qu'on tempere la secheresse des ... ritez utiles par la recherche des ... ritez agreables. *Il faut*, dit-il ... *l'agreable dans la vie, pourvû que ... puissions le goûter en honnêtes ... & sans qu'il nous coûte trop.*

Enfin, l'Auteur soûtient so... ractere de moderation jusqu'au ... & rapporte tout à la Morale ... fonde uniquement sur la rai... sur le bon sens. Il termine so... vrage par la critique de qu... pensées de Mr la Rochefouc... témoigne aussi en divers ... peu de goût pour la recherc... ... le Pere Malebranche ...

car quoique bien des gens n'approuvent pas peut-être plus que lui cet Auteur, on doit cependant à son merite, & sur tout à sa reputation une critique encore plus raisonnée qu'affirmative; nous ne pretendons pas cependant blâmer notre Auteur, d'avoir un ton affirmatif, ce n'est pas son caractere, il est trop moderé.

Article XC.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT.

Mr Ludewig, Chancelier de l'Université Fridericienne à Hall, près de Magdebourg, a donné au public le 5. & le 6e Tome d'un Recueil fameux, qu'il a intitulé, *Reliquiæ Manuscriptorum omnis ævi Diplomatum ac Monimentorum*: ce sont deux grands *in* 8°. Il a dans son Cabinet, riche en Manuscrits, dequoi fournir encore long-tems de nouveaux To-

convaincu, qu'on n'aura jam
Histoire d'Allemagne exem
fables, que quand elle sera
fondée sur les Diplomes; & c
Jurisprudence Allemande ser
jours incertaine, tant que l'
s'attachera pas aussi uniqueme
Diplomes. Tous les Sçavans
magne ne conviennent pas a
dans ce sentiment; l'Histoire
fort seche & reduite à peu de
aussi bien que la Jurispruden
étoit suivi; mais personne ne l
re refuté assez solidement po
ger Mr Ludewig à le quitte
bon que vous sçachiez, que
Préface generale de son Rec
declare pour la Diplomat
Pere Mabillon contre Hens
Papebrok, & le P. Germo

des Sciences & des beaux Arts. 1707

Si on le trouve à Paris, nous tâcherons de repondre à cette invitation, autant que la qualité de nos Memoires le peut permettre.

D'INGOLSTAT.

Les Comedies Latines du P. Martin du Cygne qu'on imprima ici l'an passé, ont été reçûës comme ses autres Ouvrages. On les trouve bien écrites, instructives, morales, pleines d'un sel attique, mais épuré & redifié. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre qu'on a imprimé ici une Traduction Latine de la Retraite du Pere Neveu : elle mettra les personnes qui n'entendent pas le François, en état de profiter d'un Livre si utile.

D'ITALIE. DE ROME.

Le Pape a rétabli dans la Prélature Mr Fontanini sur le même pied qu'il y étoit sous Clément XI. c'est-à-dire, qu'on lui rend son appartement à Monte Cavallo, le pain & le vin, le titre de Camerier d'hon-

L'Oraison ...
mè Royale par le Pere C
qui avoit été applaudie q
prononça, paroit & se
l'impression qui est ordi
l'écueil de ces sortes de p
fait à celle-ci aucun tort:
que vous en ferez un Ext
devez cela au moins à l
de cette grande Princess
vertus Royales & Chréti
sent des éloges, & ses b
votre Compagnie exige
connoissance. C'est deq
de cette Oraison Funeb
quittera.

Mairesse a imprimé
Livre de l'illustre Seigne
... Officio Vico

ſcience de la guerre, telle qu'elle doit être dans un General. La naiſſance, les emplois, le caractere d'eſprit de l'Auteur, aiſé, profond, toûjours appliqué aux choſes de ſa Profeſſion, & cultivé par l'étude de toutes les Sciences qui conviennent à une perſonne de qualité, deſtinée aux grands emplois, ſont un préjugé fort avantageux à cet Ouvrage. *Quand on aura eû le tems de lire les trois premiers Livres qui paroiſſent, nous en rendrons avec plaiſir un compte exact au public, ſûrs de lui plaire. Ce que nous en pouvons dire dès maintenant, c'eſt qu'il eſt écrit en Eſpagnol, qu'il doit contenir vingt Livres, qu'il eſt dédié à Philippe V. & que c'eſt le fruit de l'experience, de la reflexion & de la lecture de ce qu'il y a de plus excellent en fait de Philoſophie & d'Hiſtoire.*

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Le fameux Ouvrage de Camden, intitulé *Britannia*, qui eſt une deſ-

cription Géographique, ou plûtôt Chorographique de la Grande Bretagne & de l'Irlande, faite & plusieurs fois revûë & augmentée par l'Auteur, avoit été traduit en Anglois sur l'original Latin, il y a près de trente ans; il reparoît en Anglois, depuis plus d'un an, en beaucoup meilleur état que ni l'Auteur ni le Traducteur ne l'avoient donné Camden avoit fait beaucoup de voyages, il avoit fouillé dans les Bibliotheques & dans les Archives des lieux, plusieurs de ses amis lui avoient fourni des memoires; mais il n'avoit pas été par tout, ni vû tout de ses yeux; enfin, il n'étoit pas infaillible. Depuis plus de 100 ans que la meilleure Edition de son Livre, faite par lui-même, a paru, ce Livre a été entre les mains de tous les Anglois, qui avoient quelque teinture de Lettres; on a fait quantité d'observations sur les lieux mêmes dont Camden a parlé, on a rectifié ce qu'il en a dit, on a suppléé ce qu'il n'a pas dit; & l'Ouvrage est à peu près tel qu'on peut le desirer. La version en plusieurs endroits trop peu fidéle, en plusieurs

autres impolie, a été revûë & corrigée : ainsi l'on peut maintenant regarder cet Ouvrage comme aussi parfait que ces sortes d'Ouvrages le peuvent être. C'est aux soins de Milord Gibson, Evêque de Lincoln, qu'on en est obligé, aussi bien que de la vie de Camden qui y est ajoûtée.

Mr Whiston avoit taché d'établir par quantite de conjectures, que les huit Livres des Constitutions Apostoliques étoient du premier siécle de Jesus-Christ ; il avoit ses raisons pour cela, mais Mr Smalbrocke, Chapelain de Milord, Archevêque de Cantorberi, a prouvé le contraire, par tant de raisons que tout le monde trouve solides, qu'il n'y a pas d'apparence que Mr Whiston revienne jamais à soutenir son paradoxe.

DE HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Jean-François Bernard avec les freres Vaillant & Prevôt, ses Associez de la Haye, propose par souscription le Livre suivant en 2. Tome *in fol.*

Histoire des Traitez de Paix & autres Negociations du 17[e] siécle, depuis la Paix de Vervins jusqu'à la Paix de Nimegue, où l'on donne l'origine des Prétentions anciennes & modernes de toutes les Puissances de l'Europe, & une Analise exacte de leurs negociations tant publiques que particulieres : Ouvrage necessaire aux Ministres publics & autres Negociateurs, & qui peut servir d'Introduction au Corps Diplomatique ou Récuëil de Traitez de Paix, &c. Voici l'avis aux Souscripteurs.

Cet Ouvrage part de la main d'un celebre Ministre du siécle passé ; c'est ce que les Lecteurs judicieux reconnoîtront aisément. Les conditions que l'on propose pour la souscription de cet Ouvrage, sont très-simples : il est divisé en 2. vol. chacun de 250. feüilles. Il vaudra 25. flor. en petit papier, ceux qui souscriront l'auront pour 18. Le grand papier, dont on tirera peu d'exemplaires, vaudra 35. flor. pour les Souscripteurs.

On donnera le 1. Volume de cet Ouvrage aux seuls Souscripteurs le 6. Janvier 1725. & l'on recevra les

ſouſcriptions juſqu'au 25. Decembre prochain : la ſouſcription ſera d'abord de 15 florins pour le petit papier & de 22 flor. pour le grand papier.

Le 2^d Volume ſe diſtribuera le 30. Septembre de 1725. ſous peine de 10. pour cent de rabais ſur la ſouſcription, ſi l'on retarde la publication de ce volume de 15 jours ſeulement au-delà du terme. On peut dès à preſent (10. Juillet) montrer la moitié du 1. Volume. Ceux qui donneront l'argent de leur ſouſcription avant le 1. Octobre prochain, joüiront de 10. pour 100. de rabais ſur la ſouſcription, & ceux qui ſouſcriront avant ce terme pour un nombre, en auront 20.

DE FLANDRES.

DE VALENCIENNES.

Voici l'Extrait d'une Lettre, écrite de Valenciennes le 3. Juillet 1724. par Mr de Chezelle au Pere Chamillard.

Je ne puis, Mon Reverend Père, mieux commencer la premiere Let-

tre que j'ai l'honneur de vous écrire du païs où nous sommes, qu'en vous informant, que le six du mois dernier, un Laboureur, au village de Gominies du côté du Quesnoi, en labourant dans un champ, trouva une marmite pleine de médailles d'argent; on prétend qu'il y en avoit six à sept mille: ce trésor a donné lieu à quelque procedure, le proprietaire ayant prétendu en avoir la moitié, suivant la Coûtume de Hainaut, qui en attribuë la moitié à celui qui l'a découvert, & l'autre moitié au proprietaire du fonds. Douze de ces médailles ayant été envoyées à Paris, & portées à Mr le Controlleur General, il écrivit, il y a quelques jours, à Mr de Vatan, qui en execution de ses ordres les fait apporter ici par son Subdelegué sur les lieux, qui les avoit entre ses mains: elles furent comptées en presence de Mr l'Intendant, de ce Subdelegué, de Mr Devilliers, un de ses Secretaires, & de moi, (le nombre s'est trouvé monter à 5653.) & aussitôt remises dans des sacs de mille médailles chacun, & cachetées, & restées au Greffe de

l'Intendance jusqu'à nouvelle ordre. On envoya hier à Monsieur le Controlleur General un sac de mille, dans leur roüille & dans leur crasse ; plusieurs sont encore en masse à douzaines, & toutes generalement couvertes de verd de gris. Par ce que j'ai remarqué en les voyant compter, je n'ai vû que des médailles de Gordien le jeune, & des Philippes en très-grand nombre, c'est-à-dire, à milliers, des Otaciles, Trajan Dece, Gallus, Volapin, Gallien, Salonine & Postume, ces dernieres en petite quantité. Il est vrai qu'il n'a pas été possible en les comptant, & à cause de leur roüille, de rien remarquer sur la plûpart, & que dans ce grand nombre, si elles étoient bien nettoyées, on en pourroit trouver d'autres Empereurs. J'ai appris qu'il en avoit été d'abord beaucoup dissipé ; il en a été même fondu au Quesnoi 240. chez un Orfévre, qui ont donné 8. onces d'argent, qui ne peut, dit on, souffrir le marteau. Celles de Gallien, de Salonine, & de Postume sont presque entierement de cuivre, ce que j'ai vû par la des-

de celles du compte : il les
voyées aussi à Mr le Controlleu
neral : ces 49. sont des plus con
nes. Je tâcherai d'en faire ran
pour moi de celles qui ont ét
persées dans la campagne ; il ne
est encore revenu qu'une seule
est du jeune Gordien.

DE FRANCE. DE LY

Le Dictionnaire de Richele
vol. *in fol.* s'imprime ici ; il y
bien des augmentations, p
Aubert qui est déjà connu par
tres Ouvrages.

Jacques Certe a rimprim
l'*Apparatus Biblicus* du Pere
de l'Oratoire, & l'a dédié à M
gneur notre Archevêque ; le

D'ORLEANS.

On vous prie de lire, & quand vous aurez lû, de donner un Extrait du Livre de Mr sur la Culture de la Vigne & les Vandanges. Les vignes étant la partie la plus considerable du revenu de plusieurs Provinces de France; un Livre qui enseigne aussi clairement les moyens veritables d'augmenter ce revenu, ne peut être que fort utile & aux particuliers & à l'Etat.

DE PARIS.

On a reçû à Paris l'Histoire du Concile de Pise en 2. vol. *in* 4° par Jacques l'Enfant, Auteur de celle du Concile de Constance. On la trouve chez Montalant, Quai des Augustins, & chez Cavelier fils, ruë St Jacques. Nous en rendrons compte au public.

Ce même Cavelier vend un Livre de Mr Hecquet sur l'usage de la seignée, des purgatifs dans la petite verole. Il y parle aussi de ce qu'on

Rollin, Quai des Augu...
imprimé des Eclairciſſemens ſu
infiniment petits. C'eſt Mr Vari
dans les papiers de qui ont été
vez ces Eclairciſſemens.

Jombert, ruë S. Jacques, i
me la Mecanique ſi attenduë
Auteur. Il eſpere la donner
deux mois, c'eſt-à-dire, av
commencement d'Octobre: c'
de Fontenelle qui prend ſoin
dition, & qui rend à ſon ami
ce témoignage ſi eſtimable
amitié conſtante.

Les freres Barbou ont rin
l'Hiſtoire d'Henri Septiém
d'Angleterre. Ils travaillent
nouvelle Edition des Com
res de Céſar à la Dauphine
pretendent rendre plus bell

S. Ambroise ne souffrira rien de la mort de D. Nicolas Nourri ; les Superieurs ont nommé d'autres Religieux qui s'aidans des papiers du défunt Editeur & de leurs propres lumieres, esperent de satisfaire le public.

Lotin a imprimé un Traité *in* 4° de l'Etude des Conciles & de leurs diverses Collections. L'Auteur de ce Livre ne se nomme pas, mais on assure que c'est M * * Docteur Bibliothecaire de Sorbonne.

Il a aussi imprimé des Conferences sur les Mysteres, sur les Dimanches & des Fêtes choisies, &c. par Mr l'Abbé du Bos, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Luçon, en 2. Tom. *in* 12.

Les Opuscules du Pere Daniel s'impriment à force chez Denis Mariette, ruë S. Jacques, un peu au-dessus de S. Yves.

On trouve chez le même Libraire, chez l'Epine & chez Coignard fils, l'Abbregé de l'Histoire de France du même Pere, fait par lui-même. Il est en 9. Tomes *in* 12. l'Auteur a pris le vrai milieu entre une Histoire & des Trastes.

Le Pere Charlevoix, Auteur d'une Histoire du Japon qui parut il y a quelques années, en 3. Tomes in 12. a mis au jour la vie de la Mere Marie de l'Incarnation, premiere Superieure des Ursulines en Canada. Ce Livre se trouve chez Jombert le Jeune, ruë neuve de Richelieu proche la Sorbonne.

Nous avons autrefois parlé d'un Ouvrage de feu Mr Niewentut, celebre Algebriste sur l'existence de Dieu, démontrée par les Merveilles de la Nature: Mr Chamberlayné l'avoit traduit de Hollandois en Anglois: il s'en est fait 4. ou 5. Editions en Angleterre. C'est sur la meilleure de ces Editions que Mr Noguet en a fait une Traduction Françoise, que Jacques Vincent (ruë S. Severin) imprime. Ce Livre fournira des Extraits fort curieux, car l'Auteur du Livre, aussi habile Physicien que Mathematicien, y employe tous les plus considerables & les plus sûrs Phénomenes de la nature pour en démontrer l'Auteur.

Il paroit un Recuëil de Memoires, de Factums & de Harangues

prononcées dans l'Academie Françoise, avec une Préface critique sur la maniere d'écrire, qui s'est nouvellement introduite dans le Barreau. Ce Recueil est partagé en 2. volumes *in quarto*, dont chacun contient environ 800 pages. C'est Monsieur de Saci, Avocat au Conseil & l'un des quarante de l'Academie Françoise, si connu par la Traduction des Lettres de Pline le Jeune & du Panegyrique de Trajan, & par les Traitez de l'Amitié & de la Gloire, à qui l'on doit tant de pieces estimées & leur Recueil. Il y traite les plus grandes questions du Droit public & les plus difficiles du Droit particulier. Au bas de chaque Factum, se trouve la decision qui a été renduë sur l'affaire qui y est traitée. Nous rendrons dans la suite compte au public de ce qui se trouve le plus excellent dans ces 2. Volumes : nous ajoûterons seulement ici qu'il se vend à la grand'Sale du Palais, chez Denis du Mouchet & Pierre Jacques Bienvenu, sur le Perron de la Sainte Chapelle, chez Pierre Huet, & chez Piere Prault, Quai de Gesvres.

lebre Oc...
de Londres & de Berlin.

MON T. R. PERE,

Le porteur de cette Lettr
l'honneur de vous expliquer a
le fait en question. J'ai fait i
mer chez Laurent d'Houri au
Esprit, l'année 1696. un R
d'Instrumens pour les Oper
manuelles des yeux, où, au n
9ᵉ, je parle de plusieurs *Sp*
Oculi de mon invention. Ce
ma derniere reformation & i
tion n'a été fabriqué par Mr Le
qu'environ depuis douze anné
Au nombre 7ᵉ de ses Recei
primez, se trouve l'Oeillere,
... ou Bassin Oculaire o

cet instrument (qui se trou-
le Livre de Monsieur Ga-
) n'est pas bien exacte; les
oins sont trop aigus, ils fe-
u mal à celui qui s'en servi-
faut que les coins soient plus
n ovale comme une cuillere.
e j'ai vieilli dans l'Art & qu'on
ve tous les jours mes décou-
il est juste que je les fasse re-
ter en tems & lieu, selon le
, & je vous supplie, M. R. P.
aire le plaisir de faire inserer
s dans un de vos premiers
ux de Trevoux; le Journal
vans du Lundi 12e Novem-
o. N° 37e a donné un Extrait
athalogue d'Instrument que
iprimer chez d'Houri. J'ai
ur d'être

TRÈS-R. PERE,

Très-parfaitement de VOTRE
REVERENCE, le très-hum-
ble & très-obéïssant serv.

DE WOOLHOUSE.

mbre 1724.

Je foussigné certifie à tou
qu'il appartiendra, que le *Sp*
Oculi composé, décrit à la pag
fig. 2. Tome I. des Instrum
Chirurgie par Monsieur de
geot, l'année 1723. est de l'inv
& perfection de Mr de Woo
que je lui en ai fait le premie
bien des corrections & refor
de sa façon, & que je lui e
pour plusieurs de ses Eleves.
je suis obligé de lui rend
en déclarant & certifiant
Basin Oculaire, fig. 3e pag
aussi de sa pure invention,
lui en ai fait un pour le feu
d'Estrées; que je lui ai fa
Basins Oculaires plus simp
fournis à ses Eleves de
Nations. En foi dequoi

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Sept. 1724.

ART. LXXIX. Vero Metodo della Christiana Politica, &c. C'est-à-dire, *Veritable Metode de la Politique Chrétienne, &c.* page 1541

ART. LXXX. Catullus, Tibullus, Propertius, &c. p. 1562

ART. LXXXI. *Mœurs des Sauvages Americains, &c.* p. 1565

ART. LXXXII. *Histoire des Provinces-Unies, des Pais-Bas.* p. 1610

ART. LXXXIII. *Lettre contre le Sistême du Pere Castel.* p. 1634

ART. LXXXIV. *Réponse à la Lettre précedente.* p. 1638

ART. LXXXV. *L'Histoire de l'Academie, appellée l'Institut des Sciences & des Arts, établie à Boulogne, &c.* p. 1643

ART. LXXXVI. *Remarques sur une Eclipse de Lune, &c.* p. 1661

ART. LXXXVII. *Histoire Ecclesiastique & civile de Lorraine, &c.* p. 1697

D'Ingolstat.
D'Italie. De Rome.
De Turin.
D'Angleterre. De Londre
De Hollande. D'Amste

De Flandres. De Valen

De France. De Lion.
D'Orleans.
De Paris.

Fin de la Table.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 5762